



CHRISTIAN VOUJOURD/GAMMA

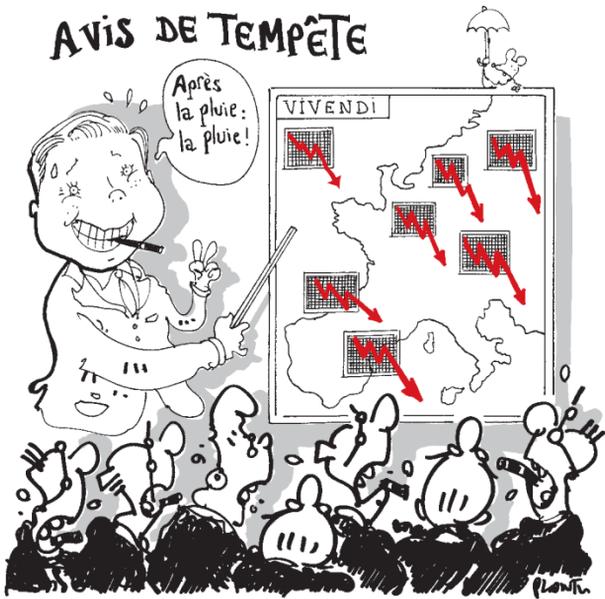
Les mystères de Vivendi

Situation financière, chute du cours, pressions des Américains : où va Jean-Marie Messier ?

Le livre du sursaut chiraquien

MINISTRE des affaires étrangères après avoir été secrétaire général de l'Élysée durant le septennat écoulé, Dominique de Villepin publie *Le cri de la Gargouille* chez Albin Michel. Appel lyrique à une « révolution pacifique, morale et mentale », cet essai donne le ton et les clés du nouveau cours présidentiel. Bonnes feuilles.

Lire pages 16 et 17 et nos informations page 6



très endetté, doit honorer de nombreux engagements qui pèsent sur l'avenir et ne sont pas tous facilement évaluables. Il doit notamment faire face à des révisions d'achats payés en actions, avec des garanties sur l'évolution du cours de Bourse. Il doit aussi gérer le rapprochement éventuel entre sa filiale italienne Télépiù et son concurrent Stream, autorisé, lundi 13 mai, par le conseil italien de la concurrence. Dans un communiqué, le groupe a annoncé, mardi 14 mai, qu'il voulait examiner de près les conditions de la fusion « avant de se prononcer ». Selon des estimations internes, le projet de rapprochement est estimé à 1,7 milliard d'euros.

Le PDG du groupe, Jean-Marie Messier, pourrait renoncer à convoquer une nouvelle assemblée générale des actionnaires. La décision devrait être prise définitivement par un prochain conseil d'administration.

Lire page 21

L'après 5 mai

► Cumul des mandats : comment certains ministres tournent la règle imposée par Jacques Chirac

► Le combat de François Bayrou pour la survie de l'UDF aux législatives

► L'accord entre le PS, le PC et les Verts plus laborieux que prévu

► Entretien avec Olivier Besancenot : pour une nouvelle gauche le 9 juin

Lire pages 8 à 11



WOLFRAM INC

SCIENTIFICES
Wolfram, ce physicien qui révolutionne les lois de l'Univers p. 27

PROCHE-ORIENT
Arafat visite trois villes palestiniennes p. 5

CORSE
Le commando Erignac jugé en 2003. Où en est l'enquête ? p. 12

BANQUE
Entretien avec le patron de Lazard p. 22

PHOTOGRAPHIE
Luc Delahaye, regard sur la guerre p. 34

International.....	2	Entreprises.....	21
Union européenne.....	6	Communication.....	24
France.....	8	Marchés.....	25
Société.....	12	Aujourd'hui.....	27
Carnet.....	14	Météorologie.....	30
Abonnements.....	14	Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35

Bush-Poutine : désarmement et alliance à l'OTAN

LES ÉTATS-UNIS et la Russie sont parvenus, lundi 13 mai, à un accord sur une réduction des deux tiers, d'ici à 2012, de leurs arsenaux nucléaires stratégiques. Le traité de désarmement - le premier depuis Start II, en 1993 - sera signé par George W. Bush et Vladimir Poutine, le 24 mai à Moscou. Il « liquidera l'héritage de la guerre froide », a déclaré le président américain.

L'accord comporte un dispositif de vérification de la réduction du nombre de têtes nucléaires : ins-

pections sur place, décompte des ogives, visites des bases et des silos de missiles. Selon un responsable américain, les deux pays possèdent chacun, aujourd'hui, « entre 5 000 et 6 000 têtes nucléaires déployées ». Le texte prévoit que les États-Unis et la Russie « peuvent effectuer les réductions de la manière qui convient le mieux à leurs propres intérêts ». Certaines armes seront démantelées, d'autres stockées, et d'autres gardées comme réserves opérationnelles.

Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN et de la Russie devaient définir, mardi 14 mai à Reykjavik, le fonctionnement d'un nouveau conseil OTAN-Russie, symbolisant le rapprochement intervenu depuis les attentats du 11 septembre 2001. Le secrétaire général de l'Alliance, Lord Robertson, déclare au Monde qu'il s'agit d'un « partenariat d'intérêts communs susceptible de rapprocher les pays de l'Ouest et la Russie comme ils ne l'ont pas été depuis la fin de la seconde guerre mondiale ».

► Deux tiers des têtes nucléaires stratégiques seront supprimées

► A l'OTAN, la Russie pèsera sur la sécurité européenne

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 20

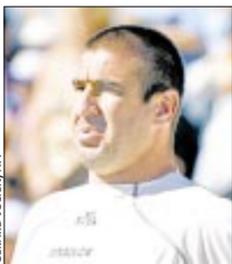
King Cantona ne veut pas être traité comme « une vieille chaussette »

LONDRES

de notre correspondant

Un désaccord sur les droits de commercialisation de son image serait à l'origine du départ d'Eric Cantona du club anglais de Manchester United, en 1997, après cinq années de bons et loyaux services. « Quand les affaires sont plus importantes que le foot, ça ne m'intéresse plus. Alors j'abandonne. Je ne veux pas être traité comme une vieille chaussette, une vieille chemise, comme de la merde. Je ne suis pas de la merde... », déclare l'ancien capitaine des « Reds » à propos de sa retraite anticipée, en mai 1997, à 31 ans.

« J'avais signé un contrat et ils ne l'ont pas respecté », a ajouté Cantona, dans un entretien diffusé lundi 13 mai par la BBC et recueilli à propos d'un documentaire, *Ferguson Factor*, consacré à son entraîneur, Sir Alex Ferguson, toujours en poste.



GERARD JULIEN/AFAP

La raison du départ précipité d'« Eric the King » était restée, jusqu'alors, un mystère. Considéré comme le principal architecte, aux côtés de Sir Alex, de l'incroyable succès de Manchester - quatre titres de champion, deux Coupes d'Angleterre -, Eric Cantona était au faite de sa popularité à la fin de la saison 1996-1997.

Mais en coulisse avait lieu une foire d'empoigne entre le joueur et le management du plus riche club d'Europe. Cantona était furieux de la manière dont la direction commerciale « vendait » son image, le fameux maillot n° 7. Les royalties qu'il percevait étaient jugées dérisoires en comparaison de l'énorme impact de ce buteur d'exception, au Royaume-Uni et surtout en Asie. L'enfant terrible bataillait ferme pour avoir l'exclusivité de deux slogans chez aux supporters d'Old Trafford, « Ooh aah Cantona » et « Cantona 7 », qui soutenaient toutes

sortes de produits à son nom. Dans cette joute, le joueur français ne pouvait compter que sur un allié, son entraîneur, Alex Ferguson, dont il était très proche.

L'arrivée, début 1997, de Peter Kenyon au poste de directeur général avait aggravé la crise en accentuant l'emprise des commerciaux au sein du groupe coté en Bourse. A l'époque, la City, qui s'inquiétait déjà de l'escalade des coûts dans le football, avait marqué l'action « Man U » à la baisse. A la suite de plusieurs scandales de corruption impliquant des entraîneurs (George Graham à Arsenal, Terry Venables à Tottenham), les milieux financiers avaient insisté sur une totale séparation entre les stratégies commerciale et sportive. Responsable des questions de droits comme des transferts de joueurs, Peter Kenyon était déterminé à augmenter les recettes via le commerce. Se sentant piégé, Eric Cantona a alors préféré siffler la fin de la partie. Ainsi va la vie d'artiste...

Marc Roche

POINT DE VUE

Pim Fortuyn, premier ministre fantôme des Pays-Bas par Cees Nootboom

UN DESSIN publié dans l'hebdomadaire de gauche néerlandais *Vrij Nederland* résume bien la situation : sur une page entièrement noire, le petit rond blanc que l'on doit cocher au crayon rouge pour voter. Mais un incident s'est produit, le rouge qui aurait dû colorer le rond commence à couler, se rassemblant à la base pour se transformer en deux grandes gouttes allongées qui dégoulinent du dessin comme du sang. Ce dessin dramatique rend bien l'atmosphère qui règne actuellement aux Pays-Bas.

Le nom de l'homme qui correspondait à ce rond vide que des centaines de milliers d'électeurs auraient coché au crayon rouge le 15 mai à l'occasion des élections

législatives n'est plus valable. Désormais, en votant pour lui, on vote pour un mort. La possibilité existe, en vertu de la législation électorale néerlandaise, mais ce n'est pas le seul paradoxe de ces jours-ci. La mort elle-même en est un, toujours. Un homme chauve, souriant, un peu théâtral, aux vêtements flamboyants, prenant congé après la énième interview, pressé, très occupé, en route vers la prochaine réunion, durant la dernière semaine de la campagne législative, sur la voie d'une victoire qui, d'après tous les sondages, allait bouleverser la politique nationale comme un raz de marée déferlant sur le plat pays, puis, quelques secondes plus tard, l'image qui apparaîtra le lendemain

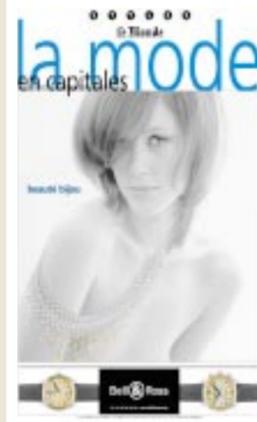
matin à la « une » des journaux, monument éphémère que les quotidiens du matin ont érigé pour lui, verticalité anéantie devenue pour toujours immobilité gigantesque, cadavre solitaire sur l'asphalte d'un parking, la bouche si éloquente encore entrouverte, une tache rouge à la place de ces cravates provocantes, criardes, qui, avec son crâne chauve et ses épais sourcils, étaient ses emblèmes, les mains enveloppées d'étranges sacs de plastique transparent, la tête maculée de sang.

Lire la suite page 18 et le point de vue d'Antoine Bevoit

CEES NOOTBOOM est écrivain.

STYLES

Le corps, ultime parure



APRÈS le triomphe de l'être sur le paraître, voici venu le temps du « corps plaisir ». Alors que les compléments alimentaires remplissent les pharmacies, chacun cherche à mettre en valeur son corps au naturel. Notre supplément de seize pages rend compte de ce nouvel idéal, des salons de beauté aux repas d'été, en passant par les laboratoires de cosmétiques. Notre supplément

LES REINES DE FRANCE AU TEMPS DES BOURBONS
SIMONE BERTIÈRE
Marie-Antoinette
l'insoumise
Editions de Fallois

M.00147 - 515 - F. 1,20 €

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE

Après cinq mois de négociations, les présidents George Bush et Vladimir Poutine ont annoncé, lundi 13 mai, la conclusion d'un **TRAITÉ DE DÉSARMEMENT** stratégique. Il prévoit la réduction de deux tiers des arse-

naux nucléaires des deux pays d'ici à 2012. Ce traité sera officiellement signé à l'occasion de la visite du président américain à Moscou à la fin du mois. Cet accord, qui tient en trois pages, laisse **DE LARGES**

MARGES DE MANŒUVRE aux deux pays. Les têtes nucléaires pourront ainsi être soit détruites, soit stockées en vue d'une éventuelle remise en service. Les Etats-Unis ont néanmoins accédé à la demande des

Russes de signer un traité en bonne et due forme. La Russie doit également mieux être associée à l'Alliance atlantique avec la création d'un **CONSEIL OTAN-RUSSIE**, qui sera officialisé à Reykjavik les 14 et 15 mai.

Etats-Unis et Russie réduiront de deux tiers leurs arsenaux nucléaires

George Bush et Vladimir Poutine ont annoncé, lundi 13 mai, la signature d'un traité de désarmement stratégique. Chaque pays devra, d'ici à 2012, réduire de 6 000 à environ 2 000 le nombre de ses têtes nucléaires. Il demeure libre de détruire ou simplement de stocker ces armes

WASHINGTON

de notre correspondant

Les présidents des Etats-Unis et de la Russie ont annoncé, lundi 13 mai, qu'ils signeraient à Moscou, le 24 mai, un traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques. « Ce traité liquidera l'héritage de la guerre froide », a déclaré George W. Bush. A Moscou, Vladimir Poutine a remercié son homologue américain pour son « engagement attentif » dans les négociations qui étaient en cours depuis cinq mois. « Nous sommes satisfaits de nos efforts communs », a-t-il assuré, suggérant ainsi que sa relation avec M. Bush a été décisive pour aboutir à un accord.

Ce futur traité de désarmement, le premier depuis 1993, prend pour base les chiffres que M. Bush avait annoncés en novembre 2001, lorsqu'il avait reçu M. Poutine à Washington, puis dans son ranch au Texas.

RÈGLES DE CALCUL

L'administration américaine décidait alors de ramener d'environ 6 000 à un niveau compris entre 1 700 et 2 200 le nombre de ses têtes nucléaires opérationnelles. En décembre, le président russe faisait savoir que ce niveau lui convenait, lui-même ayant proposé dès avril 2000 une réduction de l'arsenal russe à environ 1 500 têtes nucléaires.

Les négociations ont buté sur le

L'ARSENAL DES DEUX GRANDS EN 2001

	ÉTATS-UNIS	RUSSIE
MOYENS DE LANCEMENT		
Silos de missiles sol-sol	687	756
Missiles de sous-marin	464	504
Bombardiers	300	78
TÊTES NUCLÉAIRES STRATÉGIQUES	7 300	6 000
dont 2 000 à 2 500 en alerte permanente		dont 2 000 à 2 500 en alerte permanente
TÊTES NUCLÉAIRES TACTIQUES	4 700 à 11 700	7 000 à 15 000

Les charges nucléaires tactiques n'ont jamais été comptabilisées dans les accords internationaux bien qu'elles représentent un danger en matière de prolifération.

Sources : Institut international des études stratégiques et Congrès des Etats-Unis

mode de calcul de la réduction opérée et sur le devenir – destruction ou stockage – des armes retirées du service. « Nous employons le concept de têtes nucléaires déployées opérationnellement. Les Russes préfèrent les règles de calcul fixées dans le traité Start I », déclarait, fin mars, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé du contrôle des armements, John Bolton. Les Américains estiment que la bonne référence est celle des armes pouvant être déclenchées immédiatement sur ordre du prési-

dent ; pour les Russes, seules les têtes nucléaires effectivement démantelées devaient être décomptées du total.

L'accord s'est fait sur le mode

de calcul du traité Start II de 1993, que le Parlement russe a ratifié en avril 2000, et non sur celui du Start I, de 1991, pris comme référence à Moscou. Mais les diri-

Le déclin inéluctable des forces russes

Avec un budget de la défense d'environ 5 milliards de dollars (contre 380 milliards pour les Etats-Unis), la Russie n'est pas en mesure de préserver son arsenal nucléaire. Les experts militaires russes indépendants ont souligné ces dernières années le déclin inévitable de la puissance nucléaire de la Russie. Alexandre Pikaïev, expert du centre Carnegie à Moscou, estime que l'obsolescence des systèmes d'armes hérités de l'URSS, la très faible production de nouveaux armements et la mise en place de missiles à une seule tête nucléaire, et non plus à têtes multiples, vont conduire « à un déclin radical des forces stratégiques russes, qui pourraient compter moins de 1 000 têtes nucléaires dans quinze ans ».

Plusieurs spécialistes estiment d'ores et déjà que les forces stratégiques compteront en 2007 entre 1 000 et 1 500 têtes nucléaires. Accord de désarmement ou non, « la Russie est obligée de réduire drastiquement son arsenal », expliquait en avril 2000, au lendemain de la ratification du traité Start II, Pavel Podvig, de l'Institut de physique et de technologie de Moscou.

Lord Robertson, secrétaire général de l'OTAN

« Il faut expliquer que l'Europe doit investir dans la défense »

Dans quelle mesure la création d'un Conseil OTAN-Russie marque-t-elle un changement des relations avec Moscou ?

C'est un symbole extrêmement fort qui marque une nouvelle ère de nos relations. Quant au changement, il dépendra de la volonté des gens assis autour de la table. Si la volonté politique est au rendez-vous, si la mentalité a changé par rapport à la guerre froide, nous verrons se produire quelque chose de neuf en Europe. Il ne s'agit pas d'un « voyage sentimental » mais bien d'un partenariat d'intérêts communs, susceptible de rapprocher l'Occident et la Russie comme ils ne l'ont pas été depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Quel sont les objectifs du président russe Vladimir Poutine ?

Il souhaite que ses relations avec nous soient plus prévisibles. Certes, il y a en Russie des gens qui n'arrêteraient jamais de voir dans l'OTAN autre chose qu'un ennemi et une menace, des gens qui ne comprendront jamais qu'il s'agit d'une alliance de nations libres, qui prennent leurs décisions à l'issue de laborieuses consultations et sur la base de consensus. Ils vont avoir une surprise, parce que, soudainement, ils vont faire partie d'un processus de concertation.

La logique de l'élargissement, est d'enraciner la paix en Europe. N'est-ce pas déjà le cas avec la fin de la guerre froide ?

Il faut parfois continuer à payer une police d'assurance, même si pendant une année vous n'avez pas eu de sinistre... Nous ne devons plus dépenser pour nous prémunir contre la Russie, mais pour être en mesure d'intervenir là où se déroulent des crises, avant que celles-ci nous atteignent. Il est donc important que les responsables politiques continuent d'expliquer que nous devons investir dans la défense. Nous sommes aujourd'hui engagés dans la prévention des conflits et dans la résolution des crises.

Rappelez-vous que l'immigration est un problème essentiel, comme l'ont montré les élections françaises, néerlandaises, danoises et même les élections locales britanniques. D'où viennent ces immigrés ou ces demandeurs d'asile ? Généralement des zones de conflits. L'année dernière, en Macédoine, un petit pays de deux millions d'habitants, il y a eu à peine 50 morts, mais 170 000 personnes ont été déplacées, dont la moitié ont fui la Macédoine. En intervenant, nous avons évité que ces 170 000 personnes deviennent un demi-million.

geants russes obtiennent un nouveau traité en bonne et due forme, même si celui-ci ne fait que trois pages et ne rentre pas dans les détails, quand les Américains ne souhaitent initialement qu'un simple accord. Les Russes ont fait valoir qu'un traité lie l'avenir, alors qu'un simple engagement de M. Bush aurait pu être abandonné par ses successeurs.

INSPECTIONS ET RECENSEMENT

De plus, un traité comporte nécessairement un dispositif de vérification. Le mécanisme de contrôle retenu est, cette fois, celui du traité Start I, avec inspections sur place et recensement des têtes nucléaires déployées, comme le demandait Moscou. Directrice du programme Russie-Eurasie au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), Celeste Wallander explique que le traité et son dispositif de vérification sont d'une importance capitale pour les Russes, car « ils conditionnent la possibilité de redéployer leurs forces conventionnelles en se détournant de l'Europe et en faisant face aux nouvelles menaces, qui sont pour eux au Sud et à l'Est ».

La réduction de deux tiers du nombre de têtes nucléaires, prévue pour s'étaler sur dix ans, sera opérée par les deux pays « chacun à sa manière », a indiqué un haut responsable de la Maison Blanche, ajoutant que les Etats-Unis « vont conserver la flexibilité dont ils ont besoin pour faire face à un environnement incertain dans l'avenir ». Interrogée sur la télévision publique PBS, Condoleezza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, a souligné qu'aucun des traités existant ne spécifie le démantèlement des

têtes nucléaires séparées de leurs plates-formes de lancement. Le démantèlement « est difficile à vérifier », a-t-elle assuré.

Pour ce qui est des Etats-Unis, a expliqué Mme Rice, les têtes nucléaires qu'ils démonteront seront « soit détruites, soit mises de côté pour fournir des pièces détachées ou remplacer les têtes en service, soit stockées ». La question du non-démantèlement est l'une de celles qu'a soulevées, dès lundi, le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le démocrate Joseph Biden. Tout en se félicitant de l'accord, M. Biden a prévenu que le Sénat, dont le vote à la majorité des deux tiers est requis pour la ratification d'un traité, cherchera à obtenir des réponses claires sur l'irréversibilité des mesures de réduction adoptées et sur les moyens de vérification dont disposeront les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat Colin Powell et son homologue Igor Ivanov, ministre russe des affaires étrangères, devaient discuter de l'accord lors de leurs entretiens prévus à Reykjavik, mardi, en marge de la réunion ministérielle de l'OTAN. M. Bush et M. Poutine ne signeront pas seulement, en effet, un traité sur la réduction des armements, mais aussi une déclaration politique générale, portant notamment sur la défense antimissile. L'accord sur le désarmement est de bon augure, mais la défense antimissile reste un souci pour les militaires russes, qui veulent obtenir des Américains qu'ils les fassent bénéficier d'une sorte de coopération technologique dans ce domaine.

Patrick Jarreau



ALASTAIR GRANT/AP

ou tel allié, n'ont-ils pas affaibli la dimension de défense collective de l'Alliance ?

Je ne suis absolument pas d'accord. La même accusation avait été faite en 1991, lorsque la guerre du Golfe a éclaté. A l'époque aussi, l'OTAN n'a pas été utilisée en tant que telle. Or il fallait une alliance plus large que l'OTAN, incluant des pays arabes, comme pour l'Afghanistan, puisqu'il fallait notamment faire appel au Pakistan. La Guerre du Golfe n'aurait pas été gagnée sans la tradition d'« interopérabilité » des armées, qui est issue de l'OTAN.

La question sur la vocation, voire la raison d'être de l'OTAN, est pourtant posée ?

C'est une question importante, dans la mesure où nous devons constamment nous adapter. L'OTAN de 1985 n'était pas adaptée à l'OTAN de 1995 en Bosnie ! Et l'OTAN de 1995 n'était pas adaptée à la guerre contre le terrorisme de 2002. Donc nous devons en permanence nous réadapter, être toujours prêts dans un monde imprévisible et irrationnel. C'est pourquoi le sommet de Prague en novembre sera un sommet de la transformation, et pas simplement de l'élargissement, de l'OTAN.

L'Europe doit-elle développer davantage pour sa défense ?

Les avions et les terroristes qui ont détruit les tours jumelles de Manhattan auraient pu tout aussi bien détruire la tour Eiffel, ou Big Ben. Ils attaquent un système, et ils sont toujours là, avec les mêmes ambitions destructrices. Si les gens pensent que la menace a disparu, alors il risque d'y avoir un terrible réveil. La guerre contre le terrorisme doit se poursuivre. Et investir dans la défense, c'est se doter d'une police d'assurance, afin d'éviter que les crises se développent jusqu'à notre porte.

Propos recueillis par Laurent Zecchini

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR
UN GRAND PASTIS.



PASTIS
HENRI BARDOUIN
Le Grand Cru
du Pastis

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.



Un « Conseil OTAN-Russie » pour mieux associer Moscou à l'Alliance atlantique

REYKJAVIK

de notre envoyé spécial

Le « Conseil permanent conjoint OTAN-Russie » (PJC) va disparaître, et de ses cendres va naître le « Conseil OTAN-Russie ». Toute la difficulté des ministres des affaires étrangères de l'Alliance atlantique, réunis les 14 et 15 mai à Reykjavik, est d'expliquer que cette substitution traduit, au-delà d'un changement d'appellation, une évolution significative du partenariat entre l'Alliance et la Russie.

De « Dix-neuf + un », celui-ci se transforme en un « Conseil à vingt » où, théoriquement, tous les partenaires seront égaux. Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN doivent peaufiner les derniers détails de cet accord, qui sera officiellement signé, le 28 mai, à Rome, lors du sommet des chefs d'Etat de l'OTAN, en présence de George W. Bush et de Vladimir Poutine.

A plusieurs reprises, le président russe a insisté sur ce thème, soulignant que le Conseil OTAN-Russie « ne fonctionnera que si les deux parties ont des droits égaux ». Son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, a enfoncé le clou : ce nouveau forum doit être « réellement fonctionnel et non décoratif ». Il s'agit pour la Russie d'une « option stratégique », a-t-il ajouté.

Les conséquences pratiques de ce nouveau symbole de la fin de la guerre froide doivent pourtant être relativisées. Car, lorsque les « Dix-neuf » de l'OTAN voudront se mettre d'accord sur un sujet dont ils sauront à l'avance qu'il soulèvera les objections de Moscou, cette question ne sera tout simplement pas abordée en Conseil OTAN-Russie.

Certes, tous les participants disposeront d'un droit de veto mais, *in fine*, cela n'aura pas grande conséquence. En cas de désaccord avec Moscou, les « Dix-neuf » se réuniront et décideront entre eux, comme par le passé. Bref, le Conseil OTAN-Russie est un « habillage diplomatique » plus flatteur

(pour Moscou) que l'ancien PJC, que les Russes avaient fini par boycotter pour cause de conflit du Kosovo. Faute de volonté politique, ce Conseil restera une coquille vide.

Marc Grossman, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques, a mis les points sur les « i » lors d'une audition devant le Sénat américain : « Ce Conseil ne donnera pas à la Russie la capacité d'opposer un veto à une quelconque action de l'OTAN. Ce n'est pas un moyen détourné de devenir membre de l'OTAN [pour la Russie]. Enfin, le Conseil OTAN-Russie ne pourra contrevenir aux prérogatives de l'OTAN. Les membres de l'Alliance continueront à prendre leurs décisions par consensus, quel que soit le sujet. Et le Conseil OTAN-Russie



« Ce Conseil ne donnera pas à la Russie la capacité d'opposer un veto à une quelconque action de l'OTAN »
MARC GROSSMAN

sera totalement distinct du Conseil de l'Atlantique nord ».

Dans ces conditions, quel peut être l'intérêt de cette nouvelle instance pour la Russie ? Vladimir Poutine a beaucoup insisté pour que les chefs d'Etat annoncent solennellement, à Rome, la création de ce nouvel organe. Le président russe espère en retirer des bénéfices politiques, en montrant que sa stratégie, consistant à se rapprocher des Etats-Unis et de l'Union européenne, se révèle payante. Il le doit d'autant plus qu'une partie importante de la hiérarchie militaire russe y est hostile, de même d'ailleurs que certains cercles influents du Pentagone.

Pour obtenir gain de cause, M. Poutine a eu l'habileté de ne pas établir de lien entre ce rapprochement avec l'OTAN et l'élargissement de l'Alliance aux pays intégrés naguère au pacte de Varsovie, auquel les généraux russes restent hostiles.

De leur côté, les Etats-Unis et leurs alliés ne voient que des avantages à un partenariat plus étroit avec la Russie, afin notamment d'y favoriser des réformes militaires et économiques démocratiques.

A Reykjavik, les ministres des affaires étrangères de l'Alliance vont énumérer la liste de sujets qui pourront faire l'objet de consultations (voire d'une coopération) au sein du Conseil OTAN-Russie, parmi lesquels : lutte contre le terrorisme, gestion des crises, non-prolifération des armes de destruction massive, défense contre les missiles de théâtre, contrôle des armements, coopération scientifique et environnementale, plans civils d'urgence, sauvetage en mer, etc.

Cet affichage d'une relance de la coopération avec la Russie intervient alors que le débat sur la pertinence de l'OTAN, qui tire sa raison d'être de la guerre froide, bat son plein. Le partenariat avec la Russie, insiste-t-on au quartier général de l'OTAN, est une première réponse à ceux pour qui l'Alliance est une organisation obsolète.

La seconde est son élargissement, puisque neuf pays d'Europe de l'Est ont fait acte de candidature. Le choix ne sera pas fait à Reykjavik, mais à Prague, en novembre, lors du prochain sommet de l'OTAN. Mais ces deux débats – l'élargissement et la nouvelle vocation de l'Alliance – seront abordés par les ministres des affaires étrangères.

Il leur faut trouver des réponses aux critiques de ceux pour qui l'OTAN cherche à justifier son existence par la fuite en avant de l'élargissement, au risque de diluer son « message », tout en devenant une organisation plus politique que militaire par son rapprochement avec la Russie. Cette double mise en cause est désormais courante au sein de l'Alliance atlantique, et de nombreuses voix y font écho au sein du Congrès américain.

L. Z.

Pacifiée et sous perfusion, la Sierra Leone se rend aux urnes

Elections législatives et présidentielle en présence d'observateurs internationaux

APRÈS dix années de guerre civile, la Sierra Leone retrouve, mardi 14 mai, le chemin des urnes pour des élections présidentielle et législatives. Le scrutin se fera sous haute surveillance : 175 observateurs internationaux et près de 4 000 observateurs nationaux ont été déployés dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest. Les Nations unies sont également sur place, et en force. Depuis l'automne 1999, l'ONU maintient en Sierra Leone son contingent le plus important au monde. Solidement équipés, 17 400 casques bleus quadrillent le territoire. Pas une agglomération qui ne soit flanquée d'un barrage tenu par les troupes de la Minusil, la mission de l'ONU en Sierra Leone.

Les Britanniques – anciens colonisateurs – sont plus discrets. Les soldats dépêchés par Londres, en mai 2000, pour une intervention musclée qui a sauvé Freetown, la capitale, ne sont plus que 350, selon des sources locales, mais ils contrôlent l'armée et l'administration.

C'est donc sous tutelle étrangère que s'est déroulée la campagne électorale. Elle a été relativement paisible. Les incidents ont été rares et la violence exceptionnelle, même si samedi, à Freetown, des échauffourées ont éclaté entre militants de partis adverses. « Nous nous attendions à davantage de fièvre », résume un responsable de la Minusil.

Candidat à sa propre succession, le chef de l'Etat, Ahmad Tejan Kabbah, un juriste de formation, devrait être réélu, mais probablement pas dès le premier tour. Les règles du scrutin (il faut obtenir 55 % des suffrages pour l'emporter au premier tour) et le nombre de ses adversaires – huit – jouent en sa défaveur.

Parmi ses concurrents figurent le candidat du Congrès du peuple (APC), le parti au pouvoir de 1968 à 1992, Ernest Bai Koroma, et celui des anciens rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), tenus pour responsables de la guerre civile (au moins 100 000 morts ; des dizaines de milliers de handicapés ; le tiers de la population déracinée). Le RUF (rebaptisé RUFP depuis sa mue en parti politique) avait posé comme condition de pouvoir présenter à la magistrature suprême son chef charismatique, Foday Sankoh, incarcéré depuis deux ans.

Accusé des pires exactions lors de la guerre civile, le RUF pourrait pourtant remporter plusieurs sièges au Parlement

Mais, devant le refus des autorités, les responsables du RUF ont fini par désigner une autre personnalité, le secrétaire général du parti, Pallo Bangura. Accusé d'avoir mis le pays à genoux, tiraillé entre factions, le RUF n'a aucune chance de l'emporter mais, implanté de longue date dans des régions frontalières, le parti pourrait conquérir plusieurs sièges au Parlement.

Le RUF n'a pas perdu tout son crédit. Ce constat n'est pas étranger au peu d'empressement des autorités à juger Foday Sankoh, père mystique, et sanglant, de la rébellion. Son procès pour meurtres a été reporté à sept reprises, avant d'être renvoyé fin avril devant la Haute Cour. Le

chef du RUF devrait également comparaître devant un tribunal pénal international *ad hoc*, mais, là encore, la justice se hâte lentement. Et elle se veut parcimonieuse : seulement une vingtaine de « criminels de guerre » seront jugés.

Pour tourner la page des années noires, les autorités misent davantage sur la Commission vérité et réconciliation. Sur le papier, elle existe, mais elle ne fonctionne toujours pas, les bailleurs de fonds n'ayant pas tenu leurs promesses alors que 10 millions de dollars (près de 11 millions d'euros) suffiraient pour la faire vivre. Le chiffre équivalait à moins d'une semaine de coût de la Minusil.

La question du maintien de cette dernière se pose, maintenant que la Sierra Leone semble stabilisée. Dans l'incapacité de garantir que la paix est définitivement installée dans le pays (frontalier du Liberia où la violence armée connaît une forte recrudescence), les responsables de la Minusil plaident en faveur d'un désengagement progressif, à partir de la fin de l'année. Le conseil de sécurité tranchera en septembre.

Pour l'heure, outre la tenue des élections et le retour des réfugiés (près de 100 000 en Guinée), la priorité est de relancer l'économie. Le pays est ruiné. Les deux seules entreprises de taille moyenne qui fonctionnent sont la brasserie et l'usine de sodas. L'électricité est rare. Le budget de l'Etat ne dépasse pas celui d'une préfecture française. Encore est-il financé pour plus de la moitié par la communauté internationale. La survie de dizaines de milliers de personnes dépend des rations alimentaires fournies par les agences des Nations unies.

Jean-Pierre Tuquoy

Reykjavik, placide capitale près d'une base américaine

REYKJAVIK

de notre correspondant

La réunion de l'OTAN, à Reykjavik, les 14 et 15 mai, n'émeut guère la population de la capitale islandaise. Des charpentiers clouent, imperturbables, sous un vent glacial, pour délimiter l'espace de la réunion : l'hôtel Saga et un cinéma multisalles qui vient de projeter, pendant cinq mois consécutifs, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. Des pluviomètres dorés, tout juste arrivés d'Europe, se pavent de part et d'autre des barrières en poussant des cris mélancoliques. Ces oiseaux annoncent traditionnellement le printemps en Islande, mais semblent un peu en avance, cette année. La montagne Esja, qui domine la baie de Reykjavik, est encore couverte de neige.

« Rien n'indique que des manifestants étrangers viendront », a annoncé Haraldur Johannessen, le chef de la police nationale. Les policiers de ce pays sans armée (mais abritant une base militaire américaine de l'OTAN) n'ont pas d'armes, à l'exception d'une petite unité spéciale d'intervention. Ils en porteront exceptionnellement pendant la durée de la réunion et ont suivi, pour cela, un stage de préparation. Les 46 délégations étrangères ont reçu non moins exceptionnellement le droit d'être accompagnées de leurs propres gardes armés.

L'Islande n'a pas accueilli une conférence de cette importance depuis le sommet Reagan-Gorbatchev de 1986. Le chef de l'Etat soviétique logeait dans le port sur un navire de guerre, tandis que le président américain était l'hôte du même Hôtel Saga qui accueille la conférence de l'OTAN. La population de Reykjavik avait alors été priée de rester

chez elle, ce qu'elle avait docilement fait, pour que délégations et journalistes puissent trouver de la place dans les restaurants et les cafés. De telles recommandations seraient impensables dans le Reykjavik d'aujourd'hui, capitale moderne où l'on s'amuse avec le sentiment de rattraper le temps perdu.

RASSEMBLEMENT PACIFIQUE

Cela ne signifie pas l'absence en Islande de toute opposition à l'OTAN. Un rassemblement pacifique a été annoncé pour mardi, à l'heure où s'ouvrira la conférence. Mais les manifestations en Islande sont toujours très calmes, climat et tempérament obligent. L'entrée de l'Islande dans l'OTAN, en 1949, a valu au pays la seule manifestation violente de son histoire, devant l'Althing, le Parlement. Chaque année, jusqu'à la fin des années 1980, les opposants à la présence militaire américaine parcouraient en marchant les 45 kilomètres séparant la capitale de la base, mais en sens inverse de leur protestation, en tournant le dos à la base, pour terminer leur action chez eux...

Mais la base américaine n'est plus aujourd'hui le motif de dispute qui divisait jadis les familles islandaises. La construction d'une aéroport civile a permis aux Islandais de se délivrer de l'humiliation de pénétrer sur une base militaire étrangère pour prendre l'avion. Et c'est le gouvernement islandais qui est aujourd'hui demandeur. Inquiet du déclin géostratégique de l'île, il redoute que les Etats-Unis ne réduisent leurs forces.

Gérard Lemarquès



Patrick O'Brian, "Blue at the Mizzen", 1899

Breguet. La passion laisse des traces.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 85 00
Музей и магазин Брегет, 20, П. Вендом, 75001 Париж, тел. 01 47 03 85 00
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75001 Paris, tél. 01 55 35 01 50

www.breguet.com

Les Etats-Unis face à la menace du « conteneur piégé »

Pour prévenir les risques d'attentat terroristes dans ses ports, l'Amérique exige un contrôle plus strict du trafic marchand. L'Organisation maritime internationale (OMI) siège, à partir du 15 mai, à Londres, pour adopter de nouveaux standards de sécurité

ROTTERDAM

de notre envoyé spécial

Gerbes d'écume, moteurs luttant contre le ressac, cris des mouettes autour des pavillons déployés, hurlement des sirènes : à chaque heure du jour et de la nuit, le même apparent chaos règne aux abords de l'aire d'entrepôt ECT de Rotterdam (Pays-Bas). Là, à quelques kilomètres de l'embouchure de la Meuse, une nuée de navires géants rivalisent pour accoster le plus rapidement possible aux quais afin de charger ou décharger leurs soutes. Rotterdam, le plus grand complexe européen de transbordement de conteneurs, semble aspirer l'univers. Remplis en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, les conteneurs sont transférés sur d'autres navires à destination des ports de la côte Est des Etats-Unis.

Pourtant, depuis le 11 septembre 2001, ce commerce maritime cosmopolite et baroque n'a plus rien de poétique. Le trafic de conteneurs symbolise par excellence la « perméabilité » des Etats-Unis au risque terroriste. La récente découverte par les douaniers italiens de plusieurs caissons transportant des armes, affrétés par des organisations proches du mouvement islamiste Al-Qaïda, a sonné l'alarme à Washington.

ZONES « SANCTUARISÉES »

Chaque jour, en effet, quelque 50 000 conteneurs sont débarqués dans les ports américains. Les chefs des services de renseignement et de sécurité vivent dans la hantise de l'explosion d'une bombe dissimulée dans l'un d'entre eux. La menace d'une charge nucléaire cachée dans une cargaison par « l'ennemi invisible »

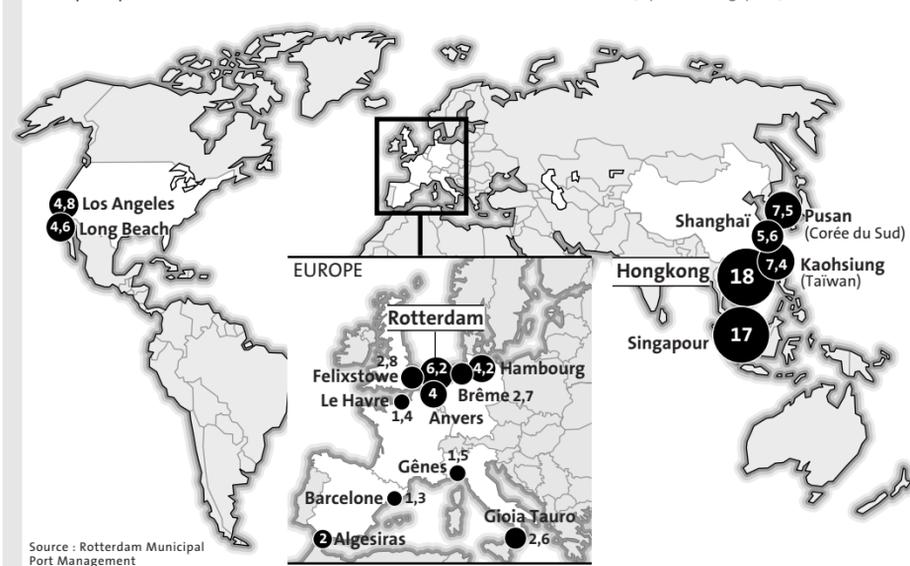
Une pratique née dans les années 1960

Aux Etats-Unis, le commerce de conteneurs représente 18 millions d'EVP pour un montant de 480 milliards de dollars (534 milliards d'euros), soit les deux tiers du commerce maritime américain. Les débuts de la « conteneurisation » remontent aux années 1960 quand Sealand, transporteur routier américain, développe le premier coffre rigide destiné à contenir la marchandise et à accélérer la manutention. La guerre de Corée (1950-1953) avait déjà contribué à l'essor de ce mode de transport.

Les conteneurs maritimes sont désignés par la catégorie 20 et 40 suivant la longueur exprimée en pieds anglais : 20 soit 2,40 m de long pour les conteneurs de 30 m³ et 40, soit 12,19 m de long pour les conteneurs de 65 m³. Leur largeur est de 2,40 m. L'unité de mesure de la « conteneurisation » est l'EVP (Equivalent vingt pieds – en anglais TEU). Un conteneur de 20 pieds correspond à un EVP. Dans le jargon du transport maritime, un conteneur est souvent appelé une « boîte » (box). — (Corresp.)

UN ÉNORME TRAFIC COMMERCIAL DIFFICILE À CONTRÔLER

Principaux ports de conteneurs dans le monde en 2000, en millions de tonnes EVP (Equivalent vingt pieds)



donne la chair de poule à la Maison Blanche. Paranoïa ? Les attentats kamikazes contre le World Trade Center et le Pentagone ont souligné combien les scénarios de certains romans catastrophes, apparemment invraisemblables, ne sont pourtant pas si loin de la réalité. Ce dossier doit être étudié dans le cadre de la réunion, du 15 au 24 mai, de l'Organisation maritime internationale (OMI) à Londres et du sommet du G 7 à Halifax (Canada), en juin.

Dans ces deux enceintes, les Etats-Unis défendent la Container Security Initiative – le « CSI »

dans le jargon militaire –, la réponse à ce nouveau risque terroriste. Il s'agit de créer des zones portuaires « sanctuarisées » ou s'effectueraient les contrôles des conteneurs acheminés vers les Etats-Unis. Washington assouplirait, en échange, les formalités douanières à l'arrivée sur le territoire américain.

Une première liste de dix principaux ports internationaux a été dressée, comprenant notamment Rotterdam, Hongkong, Shanghai, Singapour et Busan. Parallèlement, les autorités américaines exigent le déploiement de gardes armés à bord des gros porte-con-

teurs et la généralisation des contrôles par scanner. Le département d'Etat étudie, de surcroît, un classement des ports en termes de sûreté, comme c'est déjà le cas pour les aéroports.

« UNE JUNGLE BRUTALE »

Se protéger, certes, mais contre quoi, où et comment ? C'est une autre histoire. Transformer les ports, centres nerveux du commerce mondial, par nature ouverts et accueillants, en forteresses est impossible. Dans bon nombre de pays, le port – comme l'aéroport – est considéré comme rele-

Le scanner à rayons X, fierté des douaniers néerlandais

ROTTERDAM

de notre envoyé spécial

Dans son quartier général informatique ultramoderne qui domine le terminal conteneurs de Rotterdam (Pays-Bas), le douanier suit le camion garé à l'intérieur du tunnel d'inspection.

Le fonctionnaire pianote le numéro du conteneur sur le clavier du terminal d'ordinateur. Sur sa console droite, apparaît le formulaire « T-1 », le « casier judiciaire » du navire transporteur envoyé, quarante-huit heures auparavant, par messagerie électronique.

Il compose une série de codes qui déclenchent la batterie de caméras. En une seconde apparaissent, sur les deux écrans de droite, des images de l'intérieur du conteneur, l'une de face, l'autre du haut. « Il n'y a pas d'espaces clairs entre les palettes. Donc rien à signaler. »

Le chauffeur regagne le camion qui quitte le parc d'inspection des douanes de Rotterdam-Maasvlakte. Au total, l'opération a pris quinze minutes. Si une anomalie est découverte, une fouille en bonne et due forme peut prendre deux à trois heures.

Les douaniers ne cachent pas leur fierté depuis que le chef des gardes-côtes américains, au cours d'une visite, en avril, a fait part de son admiration devant ce dispositif, de conception allemande. Le scanner est capable d'examiner le contenu de 140 conteneurs par jour. Depuis son installation, en 2000, quelque 30 000 conteneurs ont été ainsi pas-

sés aux rayons X, et cette surveillance a permis de saisir, outre des cigarettes et des stupéfiants, de nombreuses armes de contrebande.

Au départ, armateurs et affréteurs-chargeurs avaient vivement protesté contre ces contrôles, par crainte des retards. Les professionnels avaient menacé de transférer leurs activités à Anvers ou à Hambourg, ports concurrents jugés moins exigeants dans le domaine de la surveillance. Les attentats du 11 septembre 2001 ont fait taire ces critiques.

« MINIMISER LES RISQUES »

« Scanner tous les conteneurs est impossible, et d'ailleurs pas nécessaire. Il faut minimiser les risques en classant la menace en trois catégories : faible, moyenne, forte. Quatre critères interviennent dans ce choix : le pays d'expédition, l'histoire du navire, le type de cargaison, la nationalité de l'agent. Comme c'est le cas dans la lutte contre le trafic de drogue, la collecte d'informations est vitale », explique un policier.

Le port s'est équipé depuis peu d'une cellule de renseignement chargée de coordonner les actions des différentes forces antiterroristes. Par exemple : s'assurer que le retard dans la livraison des documents d'identité de la cargaison n'est pas un prétexte pour éviter le passage au scanner.

M. R.

Marc Roche

Jimmy Carter met en doute les accusations de bioterrorisme lancées contre Cuba

L'ancien président américain poursuit sa visite à La Havane, guidé par Fidel Castro lui-même

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Après avoir petit-déjeuné avec deux des principaux leaders de la dissidence, Elizardo Sanchez et Oswaldo Paya, l'ancien président américain Jimmy Carter a pu observer, lundi 13 mai, les progrès de la science et de la médecine cubaines. Au Centre d'ingénierie et de biotechnologie, le principal institut de recherche cubain, Jimmy Carter a mis en doute les accusations de bioterrorisme lancées contre Cuba par le sous-secrétaire d'Etat John Bolton. « Ce n'est peut-être pas par hasard que ces allégations ont été lancées juste avant notre visite à Cuba », a noté l'ancien président américain.

Devant Fidel Castro entouré de plus de deux cents scientifiques cubains, Jimmy Carter a expliqué qu'avant son voyage il avait expressément demandé à des responsables de la Maison Blanche, du département d'Etat et des services de renseignement si Cuba

exportait des informations ou de la technologie pouvant être utilisées à des fins terroristes. « La réponse de tous nos experts a été "non" », a-t-il déclaré. Se disant « impressionné par les efforts du peuple et du gouvernement cubains dans le domaine de la recherche et par le partage humanitaire de leurs connaissances en matière de santé avec le reste du monde », Jimmy Carter a souhaité que « dans l'avenir une coopération étroite s'établisse entre les communautés scientifiques et médicales de Cuba et des Etats-Unis ».

« SECTEUR ÉMERGENT »

Alors que plus d'une centaine de journalistes américains couvrent la visite de Jimmy Carter, les accusations de John Bolton ont permis aux directeurs des principaux centres de recherche de promouvoir l'un des rares secteurs de l'économie cubaine en forte croissance et qui a conquis des positions enviables sur le marché inter-

national. « Des 3 000 entreprises de biotechnologie existant dans le monde, dont la moitié sont aux Etats-Unis, 80 % sont déficitaires. Les centres cubains, créés à partir du milieu des années 1980, sont bénéficiaires depuis plusieurs années. Leur chiffre d'affaires dépasse 150 millions de dollars par an et leur taux de croissance se situe entre 10 % et 15 % », a expliqué Luis Herrera, le directeur du Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie.

Colin Powell insiste

En écho aux propos tenus par Jimmy Carter à La Havane, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a maintenu, lundi 13 mai, les accusations de Washington au sujet des potentialités cubaines à développer des armes biologiques. « Nous pensons que Cuba a des capacités de recherche sur des attaques biologiques », a déclaré M. Powell sur la chaîne de télévision américaine ABC. Evoquant les propos de M. Carter selon lesquels les spécialistes américains consultés avant son voyage à Cuba l'avaient assuré ne disposer d'aucune preuve impliquant l'île communiste dans la prolifération d'armes biologiques, le secrétaire d'Etat américain a déclaré : « Je ne sais pas quels rapports lui ont été faits avant son départ ; je suis sûr que nous étions disponibles pour lui. » — (AFP.)

« Face à l'infamie des accusations lancées contre eux, les scientifiques cubains sont convaincus que la véritable raison de ces attaques est de porter un coup à ce secteur émergent de l'économie », a renchéri Mitchel Valdes, directeur du Centre de neurosciences.

Cuba vend actuellement des vaccins, des médicaments et des technologies médicales à plus de quarante pays, et la Chine à la Grande-Bretagne, et des recherches avancées sont en cours dans les

laboratoires cubains pour la prévention et le traitement du cancer, du sida, de la dengue et du choléra.

Visitant en fin de journée l'Ecole latino-américaine de médecine, où plus de 6 000 étudiants venus d'Afrique, d'Amérique latine et même de communautés pauvres des Etats-Unis étudient gratuitement, Jimmy Carter a poliment évoqué les critiques selon lesquelles la qualité des soins n'est pas la même pour ceux qui paient en pesos cubains, ceux qui disposent de dollars et pour les étrangers bénéficiant d'installations spéciales.

Agacé, Fidel Castro a interrompu son ministre de la santé pour réfuter ces accusations. « Si c'était la situation, la révolution n'existerait pas », a-t-il lancé, péremptoire, devant un Jimmy Carter à la mine de plus en plus fatiguée à mesure qu'avancait la soirée.

Jean-Michel Caroit

Le premier ministre de Malaisie à la Maison Blanche

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Premier ministre de Malaisie depuis vingt et un ans, le Dr Mahathir Mohamad vient de réussir un spectaculaire rétablissement. A domicile, son opposition se retrouve sur la défensive, et il devait être reçu par George W. Bush, mardi 14 mai, à la Maison Blanche, où il était *persona non grata* depuis 1994. Agé de 76 ans, l'habile et rude doyen des politiciens d'Asie du Sud-Est, auquel on promettrait une fin de règne pour le moins difficile voilà encore un an, se trouve remis en selle.

La raison : les attaques-suicides du 11 septembre 2001 contre New York et Washington. Le « Dr M. », ainsi qu'on l'appelle dans la région, s'est aussitôt rallié à la coalition antiterroriste mise sur pied par les Etats-Unis. Il a rapidement procédé au démantèlement de quelques réseaux en Malaisie : 62 suspects ont été arrêtés en une petite année, dans une fédération de 23 millions d'habitants qui compte une majorité de musulmans et dont l'opposition parlementaire est dominée par un parti islamiste, le PAS.

Au nom de la lutte antiterroriste, le vieux dirigeant a su regagner les faveurs de Washington

Les relations entre Washington et Kuala Lumpur s'étaient nettement dégradées lors de la crise financière asiatique de 1997-1998. Successeur désigné du premier ministre et cité comme le chef d'une nouvelle génération de réformateurs asiatiques par la presse américaine, Anwar Ibrahim avait été emprisonné et condamné à quinze ans de prison. A l'époque, le « Dr M. » avait mis la crise sur le compte de spéculateurs internationaux, de George Soros, de la mondialisation et du FMI. En 1998, lors d'une conférence régionale à Kuala Lumpur, l'ex-vice-président Al Gore avait apporté son soutien aux partisans d'Anwar Ibrahim.

Le 11 septembre a tout changé. Des militants du PAS sont en prison, et les Malaisiens musulmans qui ont voté pour l'opposition, en 1999, ont suffisamment changé d'avis pour que le « Dr M. » puisse envisager des élections anticipées – sans attendre l'échéance de 2004. L'Amérique s'est même réjouie d'entendre le Dr Mahathir estimer, lors d'une récente réunion de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Kuala Lumpur, que les bombes humaines palestiniennes devaient également figurer sur la liste des « terroristes » quand leurs cibles sont des civils.

Certes, le vieil homme d'Etat a toujours pris la précaution de ne jamais rompre avec Washington. Les Américains sont les premiers investisseurs étrangers en Malaisie et le premier partenaire commercial de ce pays, le plus prospère de la région après Singapour. La coopération militaire s'est renforcée au fil des trois dernières années : manœuvres conjointes, entraînement, visite de navires américains et autorisation de survol du territoire malaisien par l'armée de l'air américaine.

Mais, si son invitation à se rendre à Washington est la reconnaissance de services rendus dans une région pour laquelle les Américains manifestent de nouveau un vif intérêt, le Dr Mahathir, au propos volontiers anti-occidental, ne peut pas pour autant se couper de son audience auprès des musulmans, chez lui comme à l'étranger. Il doit apparaître comme un défenseur de cette religion s'il entend être l'un des acteurs du dialogue entre l'Est et l'Ouest. Sa nouvelle influence politique dépend de l'entretien de sa crédibilité au sein du monde musulman, même quand il juge que les Etats-Unis ont un rôle décisif à jouer dans la prospérité et la sécurité de l'Asie du Sud-Est.

Jean-Claude Pomonti

Après cinq mois de réclusion à Ramallah, Yasser Arafat a visité trois villes palestiniennes

Le vote du Likoud contre un Etat palestinien ne devrait pas avoir de conséquences majeures

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les Etats-Unis se sont efforcés, lundi 13 mai, de relativiser le vote du comité central du Likoud, dont est membre le premier ministre israélien, Ariel Sharon, contre un Etat palestinien. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a ainsi assuré, après un entretien téléphonique avec M. Sharon, que ce dernier lui avait « réaffirmé qu'il restait déterminé à aller de l'avant afin de mener à bien le projet que tout le monde a, je pense, d'avoir un Etat palestinien ». De son côté, la conseillère de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a assuré que la vision du président George W. Bush était « assez claire : il n'y a qu'un seul moyen d'apporter la paix à la région, c'est d'avoir deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans un environnement sûr ».

En Israël, la plupart des éditorialistes ont vu dans le vote, que M. Sharon avait voulu reporter en vain, un épisode de la lutte que se livrent le premier ministre et son rival, Benjamin Nétanyahou, pour le contrôle du Likoud. En dépit du succès de M. Nétanyahou, une

majorité de commentateurs a estimé que M. Sharon était parvenu à enfermer son adversaire dans un discours radical, qui pourrait compromettre ses chances de conduire le parti nationaliste lors des prochaines élections législatives, prévues en novembre 2003.

Un premier sondage, publié mardi par le quotidien *Yedioth Aharonoth*, a d'ailleurs montré qu'une large majorité d'électeurs du



Le Likoud veut « laisser faire la démographie et provoquer à terme la disparition d'Israël »

SHIMON PÉRES

Likoud soutenait M. Sharon contre M. Nétanyahou. De leur côté, les ministres travaillistes ont critiqué le vote du comité central du Likoud, tout en assurant qu'il serait sans conséquence dans l'imédiat sur la coalition gouvernementale et que leur participation à cette coalition ne serait pas remise en cause. « La décision du Likoud signifie laisser faire la démographie et provoquer à terme la disparition

d'Israël », a assuré le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès. « Le non du Likoud est un non à la paix et un non à une solution politique », a ajouté le chef du Parti travailliste, Benyamin Ben Eliezer, ministre de la défense.

HÉLICOPTÈRE JORDANIE

Alors que la plupart des pays européens ont « regretté » le vote du Likoud, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a estimé que ce vote signifiait « la destruction des accords d'Oslo » et des autres accords intérimaires, conclus notamment lorsque M. Nétanyahou était premier ministre, de 1996 à 1999. « Ce vote compromet la stabilité de la région, seul un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale peut contribuer à cette stabilité », a déclaré le conseiller de M. Arafat, Nabil Abou Roudéina.

Le président palestinien a tenu ces propos quelques instants avant son premier déplacement en Cisjordanie depuis décembre 2001. M. Arafat, qui s'est déplacé à bord d'un hélicoptère militaire jordanien, après avoir reçu le feu vert des Israéliens, s'est rendu à Bethléem, Jénine et Naplouse. Comme

à Ramallah, lorsque le siège dressé par l'armée israélienne autour de son quartier général avait été levé, M. Arafat n'a pas pris de bain de foule.

Entouré de responsables palestiniens et de dignitaires religieux, il a visité à Bethléem la basilique de la Nativité, assiégée jusqu'au 10 mai. A Jénine, M. Arafat s'est rendu dans la ville, mais a renoncé à visiter le camp de réfugiés, où il redoutait un accueil moins amène. Fief du Djihad islamique, le camp avait été le théâtre des plus durs combats de l'opération « Mur de protection ». Les Palestiniens avaient d'ailleurs accusé les Israéliens d'y avoir perpétré un « massacre ».

Par ailleurs, Hassan Asfour, ministre palestinien chargé des organisations non gouvernementales, a été attaqué et blessé, lundi, par des hommes masqués, près de son domicile de Ramallah. « Il se peut que des mains israéliennes » soient impliquées dans l'attaque, a dit M. Asfour à la télévision qatarie Al-Jazira ; mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse de règlements de comptes interpalestiniens.

Gilles Paris

Liberia : panique à Monrovia, menacée par les rebelles

MONROVIA. Des renforts de l'armée libérienne ont quitté Monrovia à la hâte, mardi matin 14 mai, pour prêter main forte aux troupes aux prises avec les rebelles, au lendemain d'affrontements qui ont semé la panique dans la capitale. Les combattants du LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie), qui cherchent à renverser le régime de Charles Taylor, lui-même ancien chef de guerre, ont conquis, dimanche, la ville de Kley, à 35 kilomètres de Monrovia. Le LURD, au départ soupçonné d'être soutenu par la Guinée, a relancé la guerre civile au Liberia depuis la mi-2000. Au centre, il s'est emparé, également, dimanche, de la ville de Gbarnga, l'ancien fief de Taylor. — (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bush a promulgué, lundi 13 mai, la loi augmentant les subventions à l'agriculture** qui risque de compromettre les efforts de libéralisation du commerce mondial. Cette loi suscite une vive irritation de l'Union européenne et des autres grands pays producteurs agricoles. Des membres du Parti républicain ont mis en garde la Maison Blanche contre les dangers de dérapage budgétaire au moment où les déficits publics s'aggravent. La loi d'orientation représente une augmentation de près de 80 % des aides fédérales à l'agriculture par rapport à la précédente législation de 1996, avec un total 190 milliards de dollars sur dix ans. — (AFP.)

■ **INDE : une trentaine de personnes, dont une quinzaine de soldats, ont été tuées**, selon la police, mardi 14 mai, lors de l'attaque d'un camp militaire à Kaluchak (près de Jammu, capitale d'hiver du Cachemire indien) attribuée à des militants indépendantistes cachemiris, que New Delhi accuse le Pakistan de soutenir. L'incident survient alors que la secrétaire américaine d'Etat adjointe Christina Rocca est venue à New Delhi, avant de se rendre à Islamabad, afin de faire baisser la tension entre ces deux puissances nucléaires qui ont mobilisé leurs troupes sur les frontières. — (Corresp.)

■ **DÉVELOPPEMENT : les pays riches ont stoppé la chute de leur aide publique** au développement (APD), restée globalement stable en 2001 par rapport à 2000, après un recul de 24 % en 2000, a annoncé lundi 13 mai à Paris l'OCDE. Rapportée au PNB, l'aide est restée au niveau de 0,22 %, soit loin de 0,7 % fixé en 1969 par l'ONU. — (AFP.)

Protestations contre un gala de soutien à Tshahal

Le gala de soutien à l'armée israélienne prévu pour le mardi soir 14 mai, au théâtre le Bataclan à Paris, à l'initiative de Libi, un « fonds pour renforcer la défense d'Israël », suscite de vives protestations. Onze associations et partis politiques qualifient cette soirée de « provocation ». Les signataires, dont la Capjpo, le MRAP, l'Union juive française pour la paix, les Verts, rappellent que, le 7 avril, à l'occasion d'une manifestation de soutien à Israël et de dénonciation des actes antisémites, certains participants avaient « grièvement blessé de nombreuses personnes, dont un commissaire de police ». « Nous qui luttons contre les risques de violences et de replis communautaires et aspirons à une paix juste au Proche-Orient, jugeons inacceptable que le gouvernement français prenne le risque délibéré de débordements ».

Le comité Sico (Solidaires des Israéliens contre l'occupation) a lui aussi « dénoncé » ce gala. « Rappelant que l'armée israélienne mène aujourd'hui une guerre coloniale contre les Palestiniens dans leurs territoires », Sico a appelé « tous ceux qui partagent son combat », à « soutenir les mouvements israéliens qui luttent contre cette occupation, les objecteurs de conscience et tous les soldats et réservistes de Tshahal qui refusent de servir dans les territoires occupés ».

L'Europe bute sur les modalités d'accueil des treize expulsés

LE DIABLE est dans les détails. Et ce sont précisément les détails que les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres de l'Union européenne (UE) n'ont pas réussi à régler lundi 13 mai à propos de l'accueil des treize Palestiniens, anciens assiégés de l'église de la Nativité à Bethléem, expulsés le 10 mai vers Chypre.

Après deux heures de discussion à Bruxelles, les Quinze ont décidé de charger leurs ambassadeurs permanents auprès de l'Union européenne de trouver une solution « d'ici à la fin de la semaine », a annoncé le chef de la diplomatie espagnole, Josep Piqué, dont le pays est président en exercice de l'UE. Les diplomates devront définir « les modalités, le statut d'accueil et la répartition des Palestiniens » actuellement hébergés dans un hôtel chypriote.

Selon une source espagnole, six pays se sont déjà déclarés disposés à accueillir certains des treize, l'idée étant, d'une part, de ne pas les laisser se regrouper et, d'autre part, de se répartir le « fardeau ». Les six pays qui se sont portés « volontaires », selon une source espagnole, sont l'Italie, le Portugal, la Grèce, l'Espagne, la Belgique et l'Irlande. D'autres pays d'accueil ne sont pas à exclure.

Bon prince, le gouvernement chypriote, qui, avant la réunion de Bruxelles, faisait savoir qu'il souhaitait voir partir ses « hôtes » palestiniens au plus tard mercredi, s'est résolu à l'idée de devoir patienter. « La décision de l'Union européenne satisfait le gouvernement chypriote », dès lors que l'accueil des treize dans des pays membres de l'UE n'a pas été remis en question, a déclaré le ministre chypriote des affaires étrangères, Yiannakis Cassoulidis. « Je n'ai aucun problème avec ce léger retard et je ne doute pas qu'ils seront transférés d'ici à la fin de la semaine dans différents pays européens », a déclaré le ministre à l'Agence France-Presse.

A quoi tiennent les difficultés ? Au statut juridique qui sera accordé aux treize Palestiniens considérés comme « très dangereux » par Israël, et donc à la liberté de mouvement dont ils bénéficieront. Seront-ils autorisés à se déplacer librement dans tous les pays signataires des accords de Schengen sur la libre circulation ? Comment assurer leur sécurité et pour combien de temps seront-ils accueillis ? Que faire si Israël réclame leur extradition – bien que, à en croire M. Piqué, l'Etat juif ait donné des « garanties » qu'il ne le ferait pas.

M. BERLUSCONI SATISFAIT

Aucun des Palestiniens ne fait l'objet d'une plainte devant un tribunal européen. « Ils ne pourront donc être ni détenus ni arrêtés » une fois arrivés dans les pays d'accueil, a noté M. Piqué. Ils pourraient avoir un « statut comme celui de réfugié ou de demandeur d'asile ».

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a en tout cas adressé à la présidence espagnole de l'UE une lettre assurant « avoir donné aux treize des instructions claires pour qu'ils respectent pleinement les lois et procédures des pays hôtes ».

La question de l'accueil des treize avait déjà retardé la levée du siège de l'église de la Nativité, la solution envisagée dans un premier temps ayant été de les extraditer vers l'Italie. Affirmant n'avoir pas été consulté au préalable et avoir été placé devant un fait accompli, le gouvernement de Silvio Berlusconi s'y était résolument opposé, faisant notamment valoir que la responsabilité politique de leur accueil devait être partagée par l'ensemble des Quinze.

Aussi M. Berlusconi ne pouvait-il que se déclarer satisfait lundi soir. « Un problème grave qui reposait sur les épaules de l'Italie est devenu un problème européen, que l'UE a décidé de prendre en charge collectivement. » — (AFP.)

INITIAL
LE PARFUM PERLE

BOUCHERON
PARIS

www.boucheron.fr

Paris réaffirme les ambitions européennes de la France

A Bruxelles, le nouveau chef de la diplomatie de Jacques Chirac, Dominique de Villepin, s'est efforcé de calmer les inquiétudes suscitées par la tiédeur de la campagne présidentielle et les attaques anti-Maastricht du Front national

BRUXELLES

de notre bureau européen

Pour son premier conseil des ministres européens, le nouveau responsable de la diplomatie française, Dominique de Villepin, s'est efforcé, lundi 13 mai à Bruxelles, de dissiper les doutes et les inquiétudes que la campagne pour l'élection présidentielle française, et le score du Front national au premier tour, ont nourri en Europe sur l'attachement de la France à la construction européenne. Il a invoqué « une ambition et une obligation » : la France, qui a été l'un des « inventeurs » de l'Europe, veut en rester « l'un des moteurs », notamment parce que c'est son intérêt, a-t-il souligné.

Cette Europe doit être démocratique et répondre « aux aspirations de nos peuples », ce doit être « une Europe élargie qui reste forte », enfin une Europe « qui compte et se fasse respecter dans le monde », a-t-il ajouté.

Cette réaffirmation « solennelle » de l'engagement européen de la France était destinée aux Français eux-mêmes, « qui ont exprimé des craintes face à l'insécurité, des doutes face à l'avenir, un besoin d'écoute », mais aussi au reste de l'Europe, parce que « ces craintes et ces exigences existent dans beaucoup de pays européens ». A tous, M. de Villepin a dit que les citoyens devaient se « réapproprier le projet européen », appelant à plus de proxi-

mité et de transparence de la part des institutions européennes.

Le nouveau ministre des affaires étrangères a également insisté sur la nécessité de porter « une vision exigeante du rôle de l'Europe dans le monde », expliquant que l'exemple des Balkans, où l'Europe a une « politique commune », a montré que « c'est possible ». A propos du Proche-Orient, où les Quinze n'ont cessé, depuis le début de la dernière crise, de faire preuve d'hésitation – ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord, lundi, sur le sort qu'ils entendent réserver aux treize bannis palestiniens de Bethléem (lire aussi page 5) –, M. de Villepin a réaffirmé que l'Europe « ne doit plus accepter un rôle d'appoint ». Il a souligné que le projet de conférence internationale sur le Proche-Orient devait être l'occasion pour l'Union de « mettre ses idées sur la table et de les défendre ».

Cette ambition européenne, le

ministre compte l'exprimer en premier lieu à Berlin, où il rencontrera dans quelques jours son homologue allemand Joschka Fischer. Il ne nie pas que l'Europe pâtit d'une certaine panne du « moteur » franco-allemand, mais entend relancer celui-ci. La



La France, qui a été l'un des « inventeurs » de l'Europe, veut en rester « l'un des moteurs » DOMINIQUE DE VILLEPIN

France n'a pas à craindre une Allemagne qui s'affirme en Europe, estime-t-il, dans la mesure où c'est lorsque les pays qui la composent font preuve de frilosité que l'Union européenne recule. Le danger, estime Dominique de Villepin, vient d'une Europe statique, pas d'une Europe dynamique.

Cette philosophie de l'action,

de l'exemple et de la pédagogie, paraît être à la base des conceptions européennes de l'ancien secrétaire général de l'Elysée. Il se méfie de l'Europe des concepts et d'une certaine « théologie » et lui préfère celle du pragmatisme. Il vient d'en donner un exemple en choisissant pour directeur de cabinet Pierre Vimont, qui exerçait jusque-là les fonctions de représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne. M. Vimont a été directeur de cabinet de la socialiste Elisabeth Guigou, lorsque celle-ci était ministre déléguée aux affaires européennes (1990-1993). Mais l'intéressé estime qu'un serviteur de l'Etat doit avoir une approche totalement dépolitisée de la fonction publique, et il est un spécialiste reconnu des affaires européennes. Sa nomination ne passera pas inaperçue dans les autres capitales de l'Union.

Laurent Zecchini

La politique du gouvernement Raffarin : les dossiers en attente et les hommes pour les traiter

JEAN-MARIE LE PEN avait réclamé le retrait de la France de l'Union européenne. La composition du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, qui comporte nombre de personnalités à l'engagement européen avéré, procède, au contraire, d'une volonté affirmée de poursuivre une politique active. Ses grandes lignes ont été esquissées par le président de la République, Jacques Chirac, dans un discours prononcé, au début de la campagne pour l'élection présidentielle, le 6 mars, à Strasbourg. Le chef de l'Etat, partisan d'« une Europe forte qui pèse dans les affaires du monde », y réaffirmait son penchant pour une Union dotée d'une Constitution, mais dont le centre de gravité reste clairement le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement.

Son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, proche du commissaire européen Michel Barnier et du nouveau ministre de la justice, Dominique Perben, passe, comme ces deux derniers, pour un Européen convaincu. Homme de terrain, il a été particulièrement actif, à la tête de la région Poitou-Charentes, dans le développement de la dimension régionale de l'Union, estimant que les régions ont tout à gagner à un bon équilibre dans leurs relations avec l'Etat et Bruxelles. Il s'est beaucoup intéressé à la coopération des régions de l'arc atlantique pour compenser leur situation périphérique par rapport aux grands axes de développement du centre de l'Union. Dans son livre-programme *La Nouvelle gouvernance*, il milite pour « un texte constitutionnel fondamental » délimitant soigneusement les responsabilités des trois échelons politiques : européen, national et régional. Son gouvernement, qui n'aura sans doute guère le temps avant les élections législatives de faire véritablement ses preuves sur ces questions, n'en hérite pas moins de grands dossiers qui vont changer la face de l'Europe ces prochaines années.

► **Elargissement, institutions, défense et diplomatie.** Une période de délicates attend les futurs dirigeants européens avec l'élargissement de l'Union aux nouvelles démocraties de l'Europe de l'Est, aux économies et aux systèmes politiques encore fragiles. Les institutions de l'Union et ses politiques vont devoir être complètement revues. La Convention présidée

par Valéry Giscard d'Estaing, qui a entrepris en mars ses travaux, doit ouvrir aux gouvernements la voie de cette réforme. Ni Dominique de Villepin, le ministre des affaires étrangères, ni le ministre délégué aux affaires européennes, l'UDF Renaud Donnedieu de Vabres, ne passent pour de grands spécialistes, mais ils ont quelques créances européennes. M. de Villepin, avant d'être secrétaire général de l'Elysée, avait été directeur de cabinet à Matignon d'Alain Juppé, qui a eu une politique européenne active.

Les propositions de Jacques Chirac

Jacques Chirac, qui avait été quelque peu irrité pendant la campagne par la réception faite à son adversaire Lionel Jospin à Berlin, a néanmoins réaffirmé au cours d'un entretien téléphonique avec le chancelier Schröder son intention de poursuivre une étroite relation avec l'Allemagne lors de la phase délicate dans laquelle entre l'Europe. Dans son discours programme de Strasbourg, le 6 mars, il avait réaffirmé quelques idées fortes : élection pour une durée « suffisante » d'un président de l'Union par le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement ; une Europe de la défense disposant de « réelles capacités militaires », s'organisant autour des pays « qui entendent faire un effort particulier » ; une police commune « chargée de poursuivre les crimes au niveau européen » sous l'autorité d'un « parquet européen » et l'unification progressive de l'action des polices des frontières « pour enrayer l'immigration illégale ».

Pierre Vimont, devenu son directeur de cabinet, l'un des meilleurs experts français de l'Union, avait été nommé, en février, suppléant du représentant à la Convention de l'exécutif français, Pierre Moscovici.

► **Coordination économique et services publics.** « Nous sommes tous des Européens convaincus », a déclaré, lors de sa prise de fonctions, le ministre des finances, Francis Mer. Le fondateur du géant de la sidérurgie européenne Arcelor, engagé dans le patronat chrétien et militant européen de longue date, va devoir s'atteler à son tour au développement de la coordination des politiques économiques

Bruxelles appelle à la rigueur budgétaire

Dans un document présenté à la Commission, Pedro Solbes, commissaire aux affaires économiques et financières, a appelé, mardi 14 mai, les gouvernements de la zone euro à respecter leurs engagements budgétaires, notamment celui d'avoir des finances équilibrées en 2004. Cette admonestation intervient alors que la France envisage de reporter cette échéance à 2007. « Respecter les engagements budgétaires (...) est d'une extrême importance pour étayer la crédibilité du Pacte » de stabilité qui encadre les finances des pays de la zone euro, affirme M. Solbes. « Cela est particulièrement le cas pour quatre pays jouant en déficit (l'Allemagne, la France, l'Italie et le Portugal) », a-t-il précisé, jouant « peu judicieux » l'idée de financer des « réductions d'impôts et des hausses de dépenses » publiques via la croissance ou d'« accélérer les allègements d'impôts dès que cette croissance se ravive ». – (Corresp.)

Grande-Bretagne : en prison pour avoir laissé ses filles manquer l'école

LONDRES

de notre correspondant

Patricia Amos est détenue, depuis lundi 13 mai, à la prison pour femmes d'Holloway, dans le nord de Londres. Le crime de cette mère de cinq enfants ? Avoir laissé ses deux filles, âgées de 13 et de 15 ans, « sécher » les cours. Un tribunal de Banbury (Oxfordshire) l'a condamnée à deux mois de réclusion en vertu d'une nouvelle législation qui punit un parent laissant ses enfants faire l'école buissonnière d'une peine de prison de trois mois et/ou d'une lourde amende. C'est la première fois que cette disposition est appliquée en Grande-Bretagne. M^{me} Amos, qui élève ses enfants seule, doit faire appel.

La décision fait grand bruit au Royaume-Uni. Le sort de M^{me} Amos a relancé le débat sur la responsabilité parentale dans la délinquance juvénile de rue. Pour le gouvernement de Tony Blair, il ne peut y avoir de prévention sans répression. Le récent projet du premier ministre de retirer les allocations familiales aux parents de jeunes délinquants qui ferment les yeux sur l'absentéisme scolaire de leurs enfants et le déploiement de plusieurs centaines de policiers dans les lycées « chauds » des grandes banlieues attestent de cette nouvelle stratégie de fermeté.

« ONDE DE CHOC »

« Il s'agit d'une bonne décision. J'espère qu'elle va envoyer une onde de choc aux parents concernés par ce problème » : la ministre de l'éducation, Estelle Morris, s'est félicitée de ce verdict inédit. A l'écouter, la responsabilité de l'éducation est d'abord celle des parents qui, face à leurs défaillances, doivent être rappelés à l'ordre. L'opposition conservatrice soutient, elle aussi, la décision du tribunal. Tous les efforts des services sociaux pour contraindre la mère à forcer ses deux filles à aller à l'école s'étaient, en effet, révélés vains.

Fin avril, la controverse sur la délinquance des jeunes avait été relancée par l'acquiescement de deux adolescents accusés du meurtre d'un petit Nigérien de 10 ans, Damilola Taylor. Les deux accusés étaient récidivistes et faisaient l'école buissonnière depuis deux ans. En occupant l'espace sécuritaire, Tony Blair s'efforce d'inventer les bonnes recettes qui seraient de nature à contenir les avancées de l'extrême-droite ou de la frange de la droite conservatrice qui campe sur ce terrain. Les mesures contre l'école buissonnière sont liées à la perception du public d'une hausse de la criminalité de rue. Les spécialistes sont unanimes : au sein de la société britannique, fusillades criminelles et hold-up ne nourrissent pas au premier chef le sentiment d'insécurité ; si angoisse il y a, elle découle de ces mille et une choses qui rendent la vie insupportable. A commencer par la petite délinquance des adolescents...

Pour les organisations caritatives, l'emprisonnement de Patricia Amos s'inscrit dans une série de mesures fustigeant une fraction de la population déjà défavorisée et accroissant les inégalités. « Est-ce la meilleure manière [d'agir] de priver ces filles de leur mère ? Ce n'est pas une solution », s'est insurgé un porte-parole du syndicat des enseignants.

Le National Teachers'Union fait ainsi écho aux propos de la sœur aînée, Kerry Cowman, 25 ans, qui s'occupe des deux adolescentes en l'absence de leur mère : « Ma mère n'a fait rien de mal. Chaque matin, elle les aide à s'habiller et prépare le petit-déjeuner. Ce n'est pas de sa faute si elles ont séché les cours. Ce sont des gamines qui n'ont pas réalisé que cela pouvait arriver. Leur maman leur manque terriblement. » Les enseignants sont toutefois divisés sur la question. David Hart, secrétaire général du syndicat des professeurs, a approuvé la condamnation : « Dans des circonstances exceptionnelles, il faut emprisonner les parents qui ne font rien quand leurs enfants manquent les cours. »

Aux dernières nouvelles, les deux adolescentes ont retrouvé les bancs de l'école.

Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

Marc Roche

publications judiciaires



47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE

Par arrêt définitif du 28 novembre 2001 la 5ème Chambre de la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE a déclaré : **CROZEMARIE Jacques**, né le mercredi 07 Octobre 1925 à PARIS 15ème (75)demeurant 142 avenue des Mouettes 83150 BANDOL, coupable de FRAUDE FISCALE. Faits commis de 1995 à 1996 à BANDOL (83) prévus et punis par les articles 1741 alinéas 1, 3, 4, 1750 alinéa 1 du Code général des impôts. L'a condamné à dix huit mois d'emprisonnement avec sursis, 100.000 F d'amende et privation des droits civiques, civils et de famille pendant une durée de cinq ans. A en outre ordonné : La publication de l'arrêt par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française et Le Monde ; L'affichage pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où Jacques CROZEMARIE a son domicile fiscal. Pour extrait conforme, délivré à Monsieur le Procureur Général, sur sa réquisition. P/LE PROCUREUR GENERAL, P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE ROANNE

Par jugement contradictoire rendu le 19 février 2002, le Tribunal de Grande Instance de ROANNE statuant en matière correctionnelle a condamné **GAZ DE FRANCE** pris en la personne de son représentant légal **Monsieur GIROD** dont le siège social est 33, rue d'Alsace 92300 LEVALLOIS PERRET constituée en date du 19 décembre 1950 à PARIS dont la forme juridique est un établissement public à caractère industriel et commercial. Pour blessures involontaires par personne morale suivies d'une incapacité de plus de 3 mois, le 6 mars 1996 à ROANNE, infraction prévue par ART.222-21 AL.1, ART.121-2, ART.222-19 AL.1 C.Pénal et réprimée par ART.222-21 AL.2, AL.3, ART.222-19 AL.1, ART.131-38, ART.131-39 2°, 3°, 8°, 9°, C.Pénal ; à la peine de 200.000 francs d'amende. Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage par extrait dudit jugement dans les journaux suivants : Le Monde. Dit que le coût de ces publications étant fixé à une somme qui ne saurait dépasser 30.000 F (soit 4.573,47 euros).Pour extrait conforme, LE GREFFIER. Vu au Parquet, LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 13 octobre 1999. Jugement sur Citation Directe devant le Tribunal Correctionnel. **Philippe TONNI**, né le 27 octobre 1923 à Rome, ITALIE, a été condamné à : emprisonnement délictuel - 8 mois avec sursis, une amende délictuelle de 50.000 F, ordonne la publication de la présente décision par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les journaux Le Monde et Le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois à la Mairie du domicile du contribuable, le tout au frais du condamné. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur les sociétés par minoration des sommes sujettes à l'impôt au titre des exercices 92 et 93 - courant 1993 - 1994 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 CGI et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 CGI. Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur le revenu au titre des années 93 - 94 - courant 1994 et 1995 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 CGI et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4 ART.1750 AL.1 CGI. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 13 octobre 1999. Jugement sur Citation Directe devant le Tribunal Correctionnel. **Nicole, Thérèse DEMEESTERE épouse TONNI**, née le 11 février 1935 à Neuilly sur Seine 92051, a été condamnée à emprisonnement délictuel - 3 mois avec sursis, ordonne la publication de la présente décision par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les journaux Le Monde et Le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois à la Mairie du domicile du contribuable, le tout au frais de la condamnée. Pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur le revenu au titre des années 93-94 - courant 1994 et 1995 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 CGI et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 CGI. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

FRANCE

LE GOUVERNEMENT

Jean-Pierre Raffarin a confirmé, samedi 11 mai, lors du séminaire gouvernemental, qu'il interdisait à ses ministres de cumuler leurs nouvelles fonctions avec un **MANDAT EXÉCUTIF LOCAL** (maire, président de

conseil général ou régional). Le chef de gouvernement, qui a lui-même annoncé sa démission de la présidence de la région Poitou-Charentes, applique ainsi **LES CONSIGNES DE JACQUES CHIRAC**. Mais il jugeait,

avant sa nomination à Matignon, que le mandat unique n'a de sens que dans le cadre d'une « **VRAIE DÉCENTRALISATION** ». De nombreux ministres renâclent. S'ils ont annoncé leur intention de démissionner

de leurs fonctions locales, François Fillon, Hervé Gaymard, Dominique Perben ou Michèle Alliot-Marie se sont organisés pour les récupérer **EN CAS DE DÉFAITE** de la droite aux élections législatives de juin.

Comment les ministres tournent la règle de Chirac sur le cumul

Le chef de l'Etat a demandé aux membres du gouvernement de renoncer à leurs mandats locaux. Plusieurs d'entre eux ont déjà démissionné. Mais la plupart ont pris leurs dispositions pour retrouver leur fauteuil en cas d'échec de la droite aux élections législatives de juin

LA MORT dans l'âme, ils cèdent tour à tour à la pression présidentielle. Dernier en date, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire, Jean-Paul Delevoye, s'est mis en congé, lundi 13 mai, de la présidence de l'influente Association des maires de France (AMF). Après avoir renoncé au Sénat, où il avait pourtant l'assurance de siéger jusqu'en 2010, il s'est démis, le soir même, lors d'une réunion du conseil municipal, de son mandat de maire de Bapaume (Pas-de-Calais). « S'il arrivait que la droite perde les élections législatives, je me retrouverais au chômage », affirme M. Delevoye, comme pour mieux donner la mesure de ce sacrifice.

Judi 16 mai, ce sera au tour de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, d'abandonner sa mairie de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), conquise en 1983. Il transmettra ses pouvoirs à son premier adjoint, Louis-Charles Bary (DL), vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, se réservant pour lui-même le poste de dernier adjoint. « Sans délégation », précise-t-il.

Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville et maire de Valenciennes (Nord), qui a délégué ses pouvoirs à son premier adjoint, Dominique Riquet, assure que l'élection de son successeur figurera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, le 23 mai. Lors du « Grand Jury-RTL-Le Monde-LCI », dimanche 12 mai, Patrick Devedjian, minist-



tre délégué aux libertés locales, avait assuré qu'il quitterait ses fonctions de maire d'Antony (Hauts-de-Seine), tout en insistant sur le fait que cela lui serait « pénible » et « douloureux ».

POT AUX ROSES

La consigne donnée par Jacques Chirac à ses ministres d'abandonner toute présidence d'un exécutif local a constitué la première mauvaise surprise pour les membres

du gouvernement. Tous assurent qu'ils n'en avaient pas été informés préalablement. Et pour cause.

Quatre jours avant sa nomination à l'Hôtel Matignon, Jean-Pierre Raffarin confiait lui-même qu'il était partisan que les ministres conservent un mandat local dans l'attente d'une « vraie décentralisation », seule susceptible, selon lui, d'aboutir au « mandat unique ».

Le sénateur de la Vienne estimait même souhaitable, à titre

symbolique, de voir un maire occuper l'un des deux ministères régionaux de l'intérieur ou de la justice.

Pressenti pour le ministère de la jeunesse et de l'éducation, Philippe Douste-Blazy découvre le pot aux roses en téléphonant à Jacques Chirac au lendemain de sa réélection, le 6 mai en fin d'après-midi. Sa décision, inattendue, de renoncer à entrer au gouvernement pour conserver la mairie de Toulouse sonne l'alarme.

Quarante-huit heures plus tard, dans le train qui le conduit à Poitiers, où il va annoncer sa décision de démissionner de la présidence du conseil régional de Poitou-Charentes, M. Raffarin se fait l'interprète de la pensée présidentielle pour justifier cette décision qui « peut apparaître comme un progrès » : « Pour le président, le premier tour [de l'élection présidentielle] a traduit une condamnation forte des attitudes politiques. »

Le premier ministre s'est naturellement plié à la règle. Mais il a laissé le président mettre son poids dans la balance. « Je veux que ça soit réglé ce week-end ! », lance M. Chirac lors du premier conseil des ministres, vendredi matin. Le lendemain, lors du « séminaire de gouvernance », M. Delevoye a tenté de revenir à la charge : « Je suis d'accord avec l'objectif politique du non-cumul des mandats, mais sa mise en œuvre juridique est très compliquée », confie celui qui est encore président de l'AMF.

Soucieux de gagner du temps

afin de ne pas se trouver démunis en cas de victoire de la gauche aux législatives des 9 et 16 juin, certains de ses collègues vont précisément s'appuyer sur les délais inhérents à ce type de décision.

Chacun doit en effet adresser une lettre de démission au préfet, qui doit ensuite convoquer un conseil municipal en vue d'élire un

de la Loire. Mais il a précisé que l'élection d'une nouvelle commission permanente n'aurait pas lieu avant « le courant du mois de juin ».

M. Fillon, qui a délégué ses pouvoirs afin que son premier vice-président, Jean-Luc Harousseau (UDF), assure « la continuité de l'exécutif », entend rester président

Dès 1997, le président prônait une limitation

Devant le congrès de l'Association des maires de France, le 20 novembre 1997, Jacques Chirac avait affirmé : « Je suis favorable à ce que tout cumul des fonctions exécutives soit désormais interdit, qu'il s'agisse des fonctions de ministre, de maire ou de président de conseil général et régional. Il faut que celles et ceux qui ont été investis de responsabilités puissent s'y consacrer pleinement. »

En avril 1998, le président de la République avait estimé que les projets de loi visant à limiter le cumul des mandats et des fonctions, présentés par le gouvernement de Lionel Jospin, n'allaient pas assez loin. M. Chirac souhaitait notamment que la loi interdise aux ministres « toute fonction exécutive locale », c'est-à-dire les postes d'adjoint au maire et de vice-président de conseil général ou régional. Une telle disposition suppose une révision de la Constitution. Faute d'accord entre l'Assemblée nationale et le Sénat, celle-ci n'avait pas été entreprise.

nouveau maire. Au cabinet de la maire de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), Michèle Alliot-Marie, on indique que le conseil municipal pourrait se réunir « avant la fin juin ».

Le nouveau ministre des affaires sociales, François Fillon, qui, lors de la campagne, qualifiait la jurisprudence Jospin de « parfaitement hypocrite », a certes indiqué, lundi, qu'il allait quitter « dans les prochains jours » ses fonctions de président du conseil régional des Pays-

du groupe de la majorité régionale. « Ses interventions resteront les plus écoutées, il continuera d'impulser la politique du conseil régional et, bien entendu, il se représentera à la présidence si la droite ne gagne pas les législatives », prévient son directeur de cabinet à la région, François Pinte.

Le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, a indiqué qu'il démissionnerait de ses fonctions de président du conseil général de Savoie, et que sa décision prendrait effet le 27 mai. Le nouvel exécutif départemental sera élu fin juin, donc après les législatives. En cas de victoire de la droite, M. Gaymard briguera une vice-présidence.

Le ministre de l'équipement et des transports, Gilles de Robien, a également indiqué qu'il démissionnerait de son poste de maire d'Amiens le 23 mai. La réunion du conseil municipal afin d'élire un nouveau maire est prévue à la veille des législatives. M. de Robien entend conserver la présidence de la communauté d'agglomération, fonction qui n'est pas concernée par le non-cumul.

Le ministre de la justice, Dominique Perben, a, lui, indiqué qu'il se plierait lui aussi à la règle, en confiant son mandat à son premier adjoint. Pour M. Perben, ce « tandem codirigera la mairie ». Le garde des sceaux avoue : « Au fond, il s'agit d'une sorte de suppléance. »

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

Les membres du gouvernement Jospin récupèrent un à un leurs mandats

LE MINISTRE est déchu, vive le maire ! A peine sorti du gouvernement, le 5 mai, Roger-Gérard Schwartzberg (PRG) a retrouvé son fauteuil de maire de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). En 1997, Lionel Jospin avait interdit – non sans résistances – à ses ministres de cumuler leurs fonctions gouvernementales avec leurs mandats de maire.

Libéré de la consigne, M. Schwartzberg explique pourquoi, selon lui, les deux fonctions ne sont pas incompatibles : « Les Français veulent des ministres qui soient aussi des élus locaux, estime-t-il. La seule condition, c'est la faisabilité matérielle : il faut prendre en compte la taille démographique de la commune et la proximité avec son ministère. »

En renonçant à leur mairie, certains ministres de M. Jospin avaient trouvé une parade. Dominique Strauss-Kahn avait laissé Sarcelles (Val-d'Oise) à son premier adjoint, François Pupponi (PS), pour... se retrouver premier adjoint. Lorsqu'il a dû démissionner du gouvernement sous la pression de l'affaire de la

MNEF, il n'a pas tenté de reconquérir son mandat. Il n'est aujourd'hui candidat « qu'aux législatives », assure son entourage. Marylise Lebranchu, elle, a assuré ses arrières. En devenant secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat, elle avait renoncé à la mairie de Morlaix (Finistère), qu'elle avait conquise en 1995. En contrepartie, elle avait obtenu la présidence de la communauté d'agglomération – cumul sur lequel M. Jospin avait fermé les yeux.

Elle avait aussi conclu un pacte avec son successeur, Michel Le Goff (PS) : celui-ci devait lui rétrocéder son fauteuil dès qu'elle quitterait le gouvernement. Son suppléant à l'Assemblée nationale, Yvon Abiven, devait lui aussi rétrocéder la place aux législatives de 2002.

C'est chose faite : l'ex-garde des sceaux fait campagne dans la 4^e circonscription du Finistère, avec M. Abiven pour suppléant. « La question de reprendre la mairie n'est pas d'actualité même si M. Le Goff n'a jamais remis en question notre pacte. Je me concentre sur les législa-

tives », précise-t-elle. A Paris, Daniel Vaillant avait eu bien du mal à abandonner sa mairie du 18^e arrondissement, dont a hérité Annick Lepetit (PS). Candidature aux législatives, celle-ci reconnaît que, « depuis une dizaine de jours, ça bruisse ». « On me demande : "M. Vaillant va-t-il redevenir maire ?" », raconte-t-elle. Mais M^{me} Lepetit précise : « Les décisions de ce type ne peuvent être individuelles, mais doit se discuter avec les militants. Nous en avons parlé avec Daniel Vaillant. Rien ne doit se faire avant les législatives. »

D'autres n'ont pas eu besoin d'attendre. Le 18 avril, trois jours avant le premier tour de la présidentielle, le maire de Saint-Dié-des-Vosges, Robert Bernard (PS), est décédé : depuis 1997, il remplaçait Christian Pierret, nommé secrétaire d'Etat à l'industrie – qui avait pris soin de conserver son bureau de maire. M. Pierret s'est fait aussitôt réélire à la tête de sa commune.

Clarisse Fabre

Une loi de compromis

Dénoncée par la droite et à mots couverts par la gauche, la loi du 5 avril 2000 limitant le cumul des mandats résulte d'un compromis.

● **Un parlementaire peut toujours être maire.** Interdire le cumul d'un mandat parlementaire (député ou sénateur) et d'une fonction exécutive locale (maire, président de conseil régional ou général) impliquait une révision de la Constitution. Faute d'accord entre le Sénat et l'Assemblée, la loi a maintenu ce cumul. Un député peut aussi être président du conseil général, ou conseiller régional, et conseiller municipal dans une commune de moins de 3 500 habitants.

● **Deux mandats locaux maximum.** Un élu ne peut ni détenir plus de deux mandats locaux ni présider plus de deux exécutifs locaux.

● **Députés européens.** Ils sont soumis à un régime plus contraignant que les députés et les sénateurs : ils ne peuvent pas diriger un exécutif local, mais seulement exercer un mandat local (conseiller municipal, général ou régional).

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

François Fillon tient à son leadership régional

Le président du conseil régional des Pays de la Loire devrait démissionner

NANTES

de notre correspondant

Succéder à Olivier Guichard à la présidence du conseil régional des Pays de la Loire, en 1998, n'était pas chose facile. La stature du baron gaulliste et sa présence dans cette région depuis 1972 en avaient fait l'homme clé de la région, après lequel beaucoup de choses auraient pu se déliter. Olivier Guichard avait défriché bien de pistes de développement d'une région, maillon essentiel de l'aménagement du territoire.

Quatre ans plus tard, l'ancrage régional réussi de François Fillon et son leadership incontesté sur sa majorité tiennent beaucoup au respect du legs de son successeur qu'il a habilement su conjuguer avec sa propre conception politique dont la nouveauté ne se résume pas à l'usage intensif d'Internet.

Le nouveau ministre des affaires sociales a d'abord su préserver l'union de tous les partis de la droite gouvernementale, villégiéristes vendéens compris, le mettant ainsi à l'abri d'arbitrage sur sa gauche ou sur sa droite. D'où la poursuite sans heurts d'une politique de contrats avec les pays, engagée vingt

ans avant la loi Voynet, de soutien actif à l'enseignement et la recherche, d'appuis volontaristes aux entreprises, d'expérimentation poussée des transports collectifs régionaux, de coopération avec la Bretagne et le Poitou-Charentes au sein de l'espace Ouest-Atlantique, ou de développement sans état d'âme de la métropole Nantes-Saint-Nazaire.

PRAGMATISME

En Pays de la Loire, la touche Fillon, c'est de prime abord l'humour apparemment toujours maîtrisée de l'homme, la simplicité affichée de son approche et une dose de pragmatisme qui lui valent par exemple de bonnes relations avec Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Leur ligne commune face à la revendication d'une Bretagne à cinq départements qui amputerait les Pays de la Loire de la Loire-Atlantique, ou leur défense conjointe de la candidature de Nantes à l'accueil de l'Agence européenne de sécurité maritime n'ont pas souffert de considérations partisans.

Elu de la Sarthe, François Fillon a

sensiblement rééquilibré la présence régionale sur l'est des Pays de la Loire. Sa défense du Mans et de Laval face à la SNCF et aux Bretons, peu sensibles aux effets du contournement de ces villes par le futur TGV Ouest, a été vigoureuse.

Fidèle à son image d'internaute expert, il a poussé les feux des nouvelles technologies de la communication en soutenant le réseau à haut débit Megalis, en équipant les pays de « cybercentres » et en initiant le projet d'université virtuelle des Pays de la Loire.

Mais François Fillon a surtout ouvert l'action de sa région aux questions quotidiennes et sociales. Le « Pass culture et sport » qui facilite l'accès des jeunes aux loisirs est un grand succès. Le nouveau ministre des affaires sociales avait aussi lancé, en 1999, un « contrat 3500 » aidant les petites entreprises à embaucher un demandeur d'emploi. Cette aide vient d'être remplacée par un soutien à l'embauche de salariés sortant des contrats emploi-jeunes. De quoi peut-être en tirer quelques enseignements aujourd'hui.

Dominique Luneau

En Savoie, Hervé Gaymard se veut l'homme du consensus

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Hervé Gaymard (RPR) va quitter la présidence du conseil général de Savoie qu'il dirige depuis septembre 1999. « Même si ce n'est pas facile, je me plierai à la règle décidée par le président de la République », a indiqué, dimanche 12 mai, le nouveau ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. M. Gaymard a précisé que sa décision prendrait effet le 27 mai prochain, qu'une session extraordinaire du conseil général serait organisée fin juin afin d'élire un nouvel exécutif départemental auquel il entend participer en briguant une vice-présidence.

Successeur de Michel Barnier (RPR), qui a dirigé l'assemblée départementale pendant dix-sept ans, Hervé Gaymard a su renforcer sa majorité, forte désormais de 27 sièges sur 37. Plus sobre, moins médiatique que M. Barnier, M. Gaymard se sera surtout employé à poursuivre les actions lancées par son prédécesseur dans un département leader des sports d'hiver, disposant de marges financières suffisantes pour agir

au-delà de son champ de compétences obligatoires (action sociale, routes et collèges) : 20 % de son budget de 320 millions d'euros sont ainsi consacrés à des actions en faveur de l'agriculture, du développement économique, de l'environnement, du patrimoine et de la culture. « Il délègue davantage que Barnier », estime le député RPR Michel Bouvard. « Contrairement à son prédécesseur, il accepte le débat », reconnaît de son côté Thierry Repentin (PS).

Sur les dossiers importants, notamment celui du grand chantier du TGV Lyon-Turin, le consensus a toujours été de règle. Ainsi majorité et opposition ont-elles voté à l'unanimité, le 21 septembre 2001, la création d'une assemblée des pays de Savoie réunissant les 76 conseillers généraux de Savoie et de Haute-Savoie. M. Gaymard s'était personnellement impliqué dans la création de cette structure destinée à mettre fin aux querelles de clocher entre deux départements soumis aux velléités indépendantistes de la Ligue savoisiennne.

Philippe Révil

Michèle Alliot-Marie, ancrée à son port d'attache pour « tenir » sa circonscription

Elle est maire de Saint-Jean-de-Luz et députée

BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques)
de notre correspondant

« Rien n'est encore tranché », affirmait, dimanche 12 mai, au lendemain du séminaire de Matignon Michèle Alliot-Marie, comme pour bien faire comprendre que c'est elle qui garde la main. Rester premier magistrat de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), 13 600 habitants, convient parfaitement à l'actuelle titulaire du portefeuille de la défense. Ministre ou présidente du RPR, « MAM », comme on dit dans son entourage, a depuis longtemps soigneusement concilié son activité dans les sphères parisiennes et ses charges locales, tant à l'hôtel de ville que dans le reste du Pays basque, puisqu'elle est députée RPR de la 6^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques depuis 1988.

« Je suis très proche des Luziens que je vois beaucoup, aime-t-elle à souligner en sa mairie. Je consacre mes week-ends, si possible dès le jeudi soir, à la ville et à mes mandats. Le vendredi, je fais le tour du marché et je réunis adjoints et chefs de service à l'hôtel de ville. Le samedi est voué aux actes publics et à ma circonscription. Le dimanche, je reçois les Luziens ou je les rencontre en parcourant les rues. »

« Jusqu'à présent, Michèle Alliot-Marie n'a jamais été simultanément maire et ministre, rappelle Peyuco Duhart (DL), son premier adjoint depuis 2001. Mais il y a chez elle cette conviction que les grands élus doivent garder contact avec le terrain et le poste de maire est fondamental. » Et pour rendre les choses possibles M^{me} le maire s'appuie sur une équipe où chacun a son rôle avec de larges délégations tant aux adjoints qu'à l'administration.

Tant et si bien, répliquent ses adversaires, « qu'elle réunit le conseil municipal juste le minimum

et qu'elle a usé trois secrétaires généraux en sept ans ». Ces critiques n'ont cependant pas empêché « MAM » de battre, dès le premier tour, en mars 2001, son principal rival, l'ancien maire centriste Paul Badiola, qui faisait pourtant campagne sur le thème « un maire à temps plein »

« LE BRAS LONG »

« C'est vrai qu'elle n'est pas toujours là, mais elle a le bras long », dit-on dans la cité des corsaires pour expliquer pourquoi une majorité de ses habitants est acquise à M^{me} Alliot-Marie. Même tonalité chez son suppléant à l'Assemblée nationale, Daniel Poulou (DL) : « Elle surveille tout de très près, connaît les circuits jusqu'à Bruxelles et travaille dur pour monter les dossiers. C'est une vraie pro, très efficace. »

« C'est une certaine façon de faire de la politique, commente pour sa part André Darraidou, maire d'Espelette, un village de sa circonscription. Mais plus ça va, plus elle est prise par Paris. Reste que c'est une belle machine politique, parfois un peu mécanique malgré le premier contact sympa. En tout cas, c'est une femme forte dans un monde macho », reconnaît celui qui est également président des élus en faveur de la création d'un département « Pays basque ».

Elle-même ne partage guère cette aspiration à un nouveau département. Pour elle, l'essentiel est ailleurs : diriger une ville qui lui permet de « tenir » sa circonscription. D'où cet avertissement de Paul Badiola : « Qu'elle soit maire ou simple conseiller municipal ne changera pas grand-chose. Vu sa majorité, c'est toujours elle qui tirera les ficelles. »

Michel Garicoix

CHERBOURG (Manche)
de notre envoyée spéciale

Il fait un temps à ne pas mettre le nez dehors, mais tout Cherbourg est dans la rue. Des familles entières, serrées sous des parapluies, des militaires arborant leurs décorations, des ouvriers de la direction de la construction navale (DCN), des marins, des voisins.

Près de 10 000 personnes convergent sur la plage verte, près du port de plaisance. Les conducteurs de bus et de taxi ayant suspendu leur travail en « solidarité », tout le monde avance, juste guidé par la foule et le son des marches funèbres que joue la fanfare. Les trois quarts d'entre eux, faute de place, ne verront rien de la cérémonie en l'honneur des onze victimes françaises de l'attentat de Karachi (Pakistan), perpétré le 8 mai. Mais toute la ville a vu défilé, tôt le matin, les onze voitures transportant chacune un cercueil.

Maintenant, les familles sont arrivées et attendent à l'abri d'un grand dai. Sur le côté, les officiels ont aussi pris place. Le président Jacques Chirac, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, la ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, qui salue d'un strict signe de tête les généraux qui l'entourent, et la secrétaire d'Etat à la mer, Nicole Ameline. Puis le député (PS) et maire de Cherbourg, Bernard Cazeneuve, l'ancien ministre de la défense Alain Richard et le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. A trois pas, se tiennent aussi l'ambassadeur du Pakistan en France et un représentant spécial du président pakistanais, Pervez Musharraf, raide dans son uniforme surchargé de décorations.

Tous regardent, muets, les onze grandes photos qui surplombent les cercueils recouverts du drapeau bleu-blanc-rouge. Huit des victi-

A Cherbourg, Jacques Chirac évoque le combat « sans relâche » contre le terrorisme

Le président de la République et son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ont assisté, lundi 13 mai, aux obsèques des 11 victimes françaises de l'attentat de Karachi, au Pakistan



GILLES BASSIGNAC/GAMMA

A Cherbourg, lundi 13 mai, Jacques Chirac rend hommage aux 11 victimes de l'attentat de Karachi en leur décernant, à titre posthume, la médaille de chevalier de la Légion d'honneur. « La France est meurtrie, Cherbourg est en deuil. Des épouses, des enfants, des parents, des amis pleurent aujourd'hui des êtres chers », a déclaré le président.

mes vivaient à Cherbourg ou dans les environs. La DCN emploie 3 600 personnes dans cette ville qui compte 28 000 habitants. Et, au fond, chacun dans la foule a le sentiment de perdre un voisin.

Deux officiers viennent dire les âges et les parcours de ces onze techniciens et ouvriers de la DCN, dépendant du ministère de la défense, qui supervisaient à Karachi l'assemblage d'un sous-marin de type Agosta 90-B acheté par le Pakistan à la France. Et à chaque nouveau nom, on voit une famille qui se resserre derrière un cercueil.

VOIX FORTE

Puis le président de la République s'avance. Il va dire à son tour l'hommage de la France à ces hommes victimes du terrorisme. « La France est en deuil, commence-t-il, Cherbourg est meurtri. Des épouses, des enfants, des parents, des amis pleurent aujourd'hui des êtres chers. Je leur dis ma profonde solidarité.

Nos ingénieurs et nos techniciens de la direction des constructions navales victimes de l'odieux attentat terroriste de Karachi ont perdu la vie au service de l'Etat et de la patrie. Cherbourg paie un lourd tribut à l'engagement des siens pour le rayonnement et la défense des intérêts de la France. »

Puis il dit clairement, devant les représentants du Pakistan : « Ce crime est monstrueux. Ses auteurs seront punis. Il ne peut y avoir de sanctuaire pour les terroristes. C'est un combat que nous avons engagé et que nous poursuivrons sans relâche, en France et à l'étranger. Ma détermination, comme celle du gouvernement, est totale. Nous ne céderons ni à la menace ni au chantage. Ce combat, c'est celui de la démocratie et de la liberté. C'est celui de la France, de l'Europe, des Etats-Unis et de leurs alliés. Sur notre territoire et partout dans le monde, nos armées, nos services de renseignement, notre police et notre gendarmerie sont mobilisés

pour la sécurité de nos compatriotes. »

Enfin, d'une voix forte, malgré le vent qui fait soupirer les micros, le président conclut : « La République honore la mémoire des victimes de ce drame. Elle sait ce qu'elle leur doit et elle n'oubliera pas. » Il épingle ensuite sur chacun des cercueils la médaille de chevalier de la Légion d'honneur accordée aux victimes à titre posthume.

Vient alors le moment difficile où il faut aller voir ces familles qui pleurent doucement. M. Chirac s'avance le premier. Embrassant une fillette qui a perdu son père, réconfortant une épouse, suivi de son premier ministre, de M^{me} Alliot-Marie et de M^{me} Ameline. Le ministère de la défense a fait discrètement savoir que les épouses des employés décédés pourront, si elles le souhaitent, être recrutées comme agents du ministère.

Raphaëlle Bacqué

Au rythme

les marchés,
l'assurance vie
doit répondre
du tac au tac.

Avec nos contrats en unités de compte,
vos placements sont gérés selon les variations de marché.

NSM Vie,
un savoir faire unique
sur les unités de compte

NSM Vie est une société d'assurance vie membre du groupe NSM, filiale de la Banque Paribas. Elle est agréée par l'AMF en France et par les autorités de régulation des marchés financiers dans les autres pays de l'Union Européenne. Les unités de compte NSM Vie sont gérées par NSM Gestion, filiale de la Banque Paribas. Les placements sont effectués dans des fonds d'investissement à risque variable. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de fluctuation de valeur et de perte totale. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de liquidité et de solvabilité. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de contrepartie. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de crédit. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de marché. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de change. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de taux d'intérêt. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de crédit de l'émissionneur. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de crédit de l'émissionneur. Les unités de compte NSM Vie sont soumises à des risques de crédit de l'émissionneur.

PARIBAS
NSM
AMRO

Tel : 01 47 00 00 00

François Bayrou se place « en première ligne » du combat pour la survie de l'UDF

Le président du parti centriste se présentera aux élections législatives. Pour Pierre Méhaignerie, l'UMP est le meilleur moyen d'assurer l'avenir des idées de sa famille politique

APRÈS AVOIR déclaré sa propre candidature, lundi 13 mai, dans sa ville de Pau, François Bayrou devait publier, mardi en fin de journée, une liste « d'une centaine de candidats UDF » aux élections législatives des 9 et 16 juin. Elu député européen en juin 1999, il a donc abandonné son siège à Strasbourg. « C'est un moment de grand engagement, il faut, dans ces moments-là, que le patron soit en première ligne », a-t-il souligné. Dans cette deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques, François Bayrou sera opposé, notamment, à Jean Saint-Josse, le président du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT).

« Il est tout à fait normal que François Bayrou soit candidat. Il me semble aussi tout à fait naturel qu'il ait le soutien de l'ensemble des forces de l'actuelle opposition républicaine », a indiqué Alain Juppé, signifiant par là que la nouvelle formation d'union de la droite, l'Union pour la majorité prési-

M. Gaudin plaide pour une réforme de la loi sur le financement des partis

Instruit par le débat sur les investitures qui anime l'actuelle opposition parlementaire, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, s'est prononcé lundi en faveur d'une modification de la loi sur le financement des partis politiques qui « contraint chaque parti à présenter des candidats aux législatives pour obtenir des sous ». « Cette loi est moralement inacceptable », a indiqué le sénateur des Bouches-du-Rhône qui préside la commission chargée des investitures au sein de l'UMP. Lors de la présentation des 14 candidats de l'UMP dans son département, Jean-Claude Gaudin a également déclaré son soutien à l'UDF Jacques Rocca-Serra, candidat dans la 8^e circonscription de Marseille, et au RPF François Franceschi, candidat dans la 4^e circonscription. « Sans cette loi, ils auraient sûrement porté eux aussi l'étiquette de l'UMP », a estimé l'un de ses proches.



JEAN-LOUIS DUZERT/BEP/SUD OUEST

dentielle (UMP), ne lui opposera aucun rival. Pourtant, cette dernière a d'ores et déjà prononcé 526 investitures, provoquant ainsi la colère du président de l'UDF, qui continue de plaider contre ce parti censé fédérer toutes les sensibilités de la droite parlementaire. « Je suis absolument convaincu que les Français sont des millions à vouloir éviter la cohabitation, tout en refusant de donner tous les pouvoirs au même parti », affirme-t-il. Partisan du maintien de l'existence d'un deuxième « pôle » issu de la droite centriste, François Bayrou entend défendre chèrement la place de l'UDF dans un maximum de circonscriptions, « à l'exception de celles où il y a un danger avec le Front national », précise-t-il.

Incapable de couvrir l'ensemble du territoire, le leader centriste devrait également soutenir, au nom de l'UDF, des candidats déjà recensés sous l'étiquette UMP, tout en portant une attention particulière à Paris où, parmi les 21 investitures annoncées par l'UMP, aucune ne provient de l'UDF. « Il y a un problème spécifique à Paris », estime François Bayrou, sans toutefois indiquer comment il envisage de le résoudre.

C'est que, dans sa croisade pour la survie de sa formation, François Bayrou semble chaque jour s'isoler davantage. « Au lieu

de s'entourer toujours des mêmes, il devrait écouter davantage. Depuis ces derniers mois, François travaille de moins en mois collectivement », indique ainsi l'un de ses proches. « Il s'est enfermé dans une tour d'ivoire avec un groupe qui fait le vide autour de lui », poursuit cet interlocuteur, qui préfère garder l'anonymat. Des 57 députés UDF candidats au renouvellement de leur mandat, François Bayrou n'en compte plus qu'une quinzaine à ses côtés. Tous les autres ont rejoint l'UMP, qui devait présenter son nouvel organigramme à la presse dans la journée de mardi. A l'instar des parlementaires de DL, dont le président, Alain Madelin, a reçu lundi matin le soutien de l'UMP dans sa circonscription d'Ille-et-Vilaine, chaque jour révèle son lot de défections d'anciens élus UDF vers l'UMP.

DES CONDITIONS « RIGIDES »

L'un de ses derniers ralliés, Pierre Méhaignerie, député d'Ille-et-Vilaine et maire de Vitry, résume ainsi sa position. « Voilà déjà six mois, je m'étais rendu à une réunion de l'UEM à Saint-Malo et j'avais déclaré dans les instances de l'UDF que l'heure était venue de réfléchir à une autre organisation de l'opposition. Je pense que notre influence comptera davantage à l'intérieur d'une grande formation

C'est à Pau que François Bayrou a présenté, lundi 13 mai, sa propre candidature aux élections législatives des 9 et 16 juin, abandonnant son siège de député européen. « C'est un moment de grand engagement », a expliqué le président de l'UDF. « Il faut, dans ces moments-là, que le patron soit en première ligne », a-t-il ajouté. Dans cette 2^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques, il sera opposé au président de Chasse, nature, pêche et traditions, Jean Saint-Josse.

du centre droit, plutôt que de se cantonner seul dans son coin », a-t-il déclaré au Monde. L'ancien ministre, qui s'efforce depuis ces derniers jours de jouer les conciliateurs entre son ancienne et sa nouvelle famille, ne se sent pas lié par les fameuses quatre conditions d'engagement à l'UMP. « Elles sont rigides et technocratiques », considère-t-il. Actuellement, il multiplie les contacts afin de trouver un compromis qui sauverait l'UDF de la disparition. « Il faudrait une quarantaine de candidatures estampillées UDF mais soutenues par l'UMP, une trentaine de candidatures UDF individuelles et quelques primaires », suggère-t-il. Selon Pierre Méhaignerie, une demi-douzaine de députés sortants UDF non ralliés à l'UMP hésitent encore à choisir leur camp. « Je ne me livre à aucune entreprise de débauchage. Beaucoup me téléphonent, mais je les laisse libres de leur décision », dit-il. Il respecte ceux qui, dans l'UDF, n'ont pas fait le même choix que lui, mais il insiste malgré tout : « François Bayrou doit accepter la concurrence et la compétition. On ne sait pas qui sera, en 2007, le meilleur candidat pour la droite. En plus, en ce moment, il y a des problèmes beaucoup plus urgents à régler », conclut-t-il.

Yves Bordenave

Les négociations entre le PS et ses partenaires n'ont toujours pas abouti

Elles pourraient durer jusqu'au milieu de la semaine

LE PARTI socialiste peine à boucler ses négociations avec ses partenaires de la « gauche unie » en vue des élections législatives des 9 et 16 juin. « Nous aurons un accord sur plus d'une centaine de circonscriptions sur des candidatures uniques ou des candidatures de rassemblement », affirmait, lundi 13 mai, Vincent Peillon, porte-parole du PS. Mais, ce même jour, une nouvelle réunion à quatre, entre le PS, le Parti communiste, les Verts et le Parti radical de gauche, n'a pas permis de résoudre les ultimes difficultés, certains participants parlant même d'un climat « assez tendu ». Mardi, les socialistes devaient tenter de régler les derniers différends, mais « un dispositif général sera présenté au bureau national, même si l'accord n'est pas formalisé », assure Stéphane Le Foll, directeur de cabinet de François Hollande. Le bureau national du 14 mai doit confirmer des investitures et surtout « désinvestir » des candidats socialistes sacrifiés au profit de la nouvelle « gauche unie ».

« Il faut trouver une équation gagnante dans chaque circonscription », explique Jean-Christophe Cambadélis, qui insiste sur le fait que c'est la première fois qu'un accord global sera conclu dès le premier tour avec le Parti communiste pour des élections législatives. Douze des trente-cinq sortants communistes devraient être soutenus par le PS dès le premier tour.

Pour le Nord, le PCF demandait l'appui des socialistes pour ses trois sortants mais il s'est heurté au refus du PS. Dans la 7^e circonscription de l'Hérault, la direction socialiste a demandé à Régis Passerieu, secrétaire national à l'inter-nationnel, de se retirer, en considérant que « s'il n'y pas union, la gauche ne pourra pas la conserver », en raison de la menace de l'extrême droite. Le député communiste sortant, François Liberti, serait le candidat unique de la gauche. En revanche, un désaccord PS-PCF subsiste sur la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône, dont le député sortant, le communiste Guy Hermier, est décédé. Le PS y a investi Patrick Mennucci, un leader local de la Gauche socialiste.

Le PCF fait du retrait de M. Mennucci un préalable à un accord pour l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. M. Hollande serait prêt à transiger dans ce sens, mais Jean-Noël Guérini, le président du conseil général des Bouches-du-Rhône et Guy Bono, le premier fédéral, s'y opposent.

Avec les Verts, les négociations semblent en bonne voie. Le PS a proposé aux écologistes de soutenir ses candidats dans 58 circonscriptions, dont les 42 qui avaient fait l'objet d'un accord avant l'élection présidentielle. En contrepartie, les Verts soutiendraient les candidats socialistes, au premier tour, dans 68 circonscriptions.

LE CAS BENNHAMIAS

Une difficulté subsiste pour l'ancien secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bannhamias, qui après avoir renoncé à se présenter contre Elisabeth Guigou, dans la 9^e de Seine-Saint-Denis, est toujours en quête d'une circonscription. Le PS, le PCF et le PRG lui ont proposé ensemble la 10^e circonscription de Seine-Saint-Denis, celle d'Aulnay-sous-Bois, déjà incluse dans les 42 circonscriptions initiales. Flanqué d'un suppléant radical de gauche, M. Bannhamias serait alors candidat unique de la gauche, face à trois candidats de droite et à un du Front national. Pour l'heure, l'ancien directeur de campagne de Noël Mamère a refusé.

Le PRG envisage de présenter 52 candidats, dont 33, conformément à l'accord de décembre 2001, bénéficieraient du soutien du PS dès le premier tour. Les socialistes sont prêts à soutenir des dirigeants nationaux du PRG, comme sa secrétaire générale, Elisabeth Boyer, et l'ancien ministre Roger-Gérard Schwartzberg, mais ils souhaiteraient une réduction des primaires au premier tour.

Toutefois, d'autres difficultés surgissent entre les alliés du PS. Le PCF, qui ne présentera pas de candidat face à Dominique Voynet à Dôle, voudrait que les Verts se retirent en sa faveur dans huit circonscriptions. Les tractations pourraient se poursuivre jusqu'en milieu de semaine.

Michel Noblecourt

M. de Villiers annonce des accords avec l'UMP pour « battre la gauche »

LE MOUVEMENT pour la France (MPF) présentera 325 candidats aux élections législatives de juin. L'annonce a été faite par Philippe de Villiers lors du lancement de la campagne de son parti, à la Maison de la chimie, samedi 11 mai, à Paris. Celui-ci a précisé que la décision avait été prise en concertation avec Jean-Pierre Raffarin, qu'il avait rencontré la veille au soir. Le premier ministre aurait « compris », selon M. de Villiers, l'intérêt d'une candidature autonome du MPF assortie d'accords avec l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) : « Il a compris que le MPF couvrirait une partie du spectre que l'UMP ne couvre pas » et « souhaite l'existence et la reconnaissance de [la] mouvance souverainiste » représentée par le mouvement villieriste.

Le député de Vendée, qui avait renoncé à se présenter à la présidentielle pour « ne pas ajouter la division à la division et la confusion à la con-

fusion », estime que les résultats du 21 avril montrent que, lorsque la droite ne couvre pas son « spectre politique », elle recule. Et que, lorsqu'elle « abandonne son terrain au Front national, ce dernier comble le vide ». M. de Villiers juge donc « vital que, clairement, les convictions de la droite soient affirmées », précisant que « le MPF jouera un rôle capital dans cette nécessaire affirmation : nous sommes ce que les gens voudraient que la droite soit ». Autrement dit, il se donne pour mission le retour, dans le giron de la droite, des électeurs égarés à l'extrême droite. « Notre singularité nous porte à insuffler nos convictions à toute la droite en restant nous-mêmes. Notre mission est bien de reconstruire une identité forte à droite », insiste-t-il.

M. de Villiers explique sa volonté de ne « pas se fondre » dans l'UMP par un souci de « cohérence, notamment sur la question européenne ».

Ce qui n'exclut pas des accords dictés par « l'objectif commun de battre la gauche ». Ces accords tiennent, selon lui, en quelques points : « Des candidats d'union dans un certain nombre de circonscriptions ; pas de candidats du MPF dans les circonscriptions à haut risque ; pas de candidat UMP là où le MPF a des députés sortants [en l'occurrence dans la 4^e circonscription de Vendée, où le président du MPF est élu] un désistement automatique et réciproque au deuxième tour en faveur du candidat le mieux placé, MPF ou UMP, pour battre la gauche. » Par ailleurs, M. de Villiers a fixé trois objectifs à son parti : « Rompre avec le socialisme », « proposer le souverainisme comme clef de l'avenir » et « empêcher une nouvelle cohabitation » en construisant une « droite forte ».

Ch. Ch.

FN et MNR échouent dans leur recherche d'ententes locales

Jean-Marie Le Pen n'a pas convaincu Daniel Simonpieri de se présenter contre Bruno Mégret

CONTRAIREMENT à ce qu'il avait espéré, le Front national n'est pas parvenu à convaincre Daniel Simonpieri, maire de Marignane, conseiller général des Bouches-du-Rhône, ancien cadre du MNR, de se présenter contre Bruno Mégret, le président du MNR, dans la circonscription de Vitrolles-Marignane. Le FN avait pourtant déployé les grands moyens. Jean-Marie Le Pen avait ainsi profité de la présence de l' élu au défilé du 1^{er} Mai pour le recevoir personnellement. Il avait essayé de convaincre M. Simonpieri de se présenter avec le soutien FN, où d'être le suppléant du candidat déjà investi, André Bourge, ancien adjoint à la mairie de Vitrolles, ville dont le maire est Catherine Mégret, l'épouse du président du MNR.

Après un long moment de réflexion, M. Simonpieri qui, dimanche 5 mai, assistait avec Bruno Mégret au baptême de la fille d'un ami commun, Gilles Lacroix (MNR) à Saint-Victoret, a décidé de rester en retrait des élections législatives. Partisan d'un rapprochement des frères ennemis de l'extrême droite, il a choisi de se réfugier derrière ses mandats locaux et ne pas se lancer dans la bataille.

En matière de ralliement, le Front national n'a, pour l'instant, obtenu que le retour de Laurent Isoré, conseiller régional de Picardie. Selon Michel Guinot, secrétaire départemental de l'Oise, membre du bureau politique, « la commission de réintégration devrait étudier son cas dès qu'il aura démissionné du groupe MNR au conseil régional de Picardie. Ce qu'il n'a pas encore fait, même s'il a démissionné du MNR. » De même sera alors examinée la demande de M. Isoré de se présenter sous l'étiquette FN à Beauvais-Nord, circonscription détenue par Yves Rome (PS) et où la droite se présente en ordre dispersé. M. Guinot ne cache pas, cependant, la grande réticence à ce sujet de la fédération de l'Oise.

En fait, le Front national ne devrait être absent que dans une

seule circonscription, celle de Strasbourg-Sud, où il a décidé de soutenir Robert Spieler, élu régional du Mouvement régionaliste d'Alsace (MRA), qui avait apporté son parrainage à la candidature de M. Le Pen à l'élection présidentielle. Robert Spieler qui souhaite, comme de nombreux élus du MNR, s'inscrire dans une démarche unitaire, a décidé de prendre pour suppléant un conseiller régional FN, Jean-Louis Wehr. Dans cette région, les représentants du MRA et ceux du MNR préparent un accord pour se présenter sous l'étiquette commune « Alsace debout !, contre l'insécurité, contre l'immigration ». Certains élus mégrétistes, tels Gérard Freulet, candidat à Mulhouse, hésitent à participer à cette initiative.

Ch. Ch.



ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES (sauf l'immeuble à ASNIERES), en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria à PARIS 1^{er}
Le MARDI 4 JUIN 2002 à 14 Heures 30
(dépôt des chèques de consignation à partir de 14 heures)

26, RUE JACOB à PARIS 6^{ème}

1 APPARTEMENT en Duplex de 3 PIECES (49,30 m²) et 3 CAVES (2,9 - 8,8 et 15, 3 m² environ)

28, RUE JACOB à PARIS 6^{ème}

1 APPARTEMENT en Triplex de 9 PIECES (230,50 m²) avec cave et garage - 1 LOCAL (11 m²) avec faculté de réunion de ces 2 lots

6, RUE DE SEINE à PARIS 6^{ème}

1 LOCAL de 2 PIECES (19,4 m²) et 2 CAVES (1,8 et 1,9 m² env.)

S'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS 1^{er}
14, rue des Pyramides - Tél. : 01 44 77 37 35 - 01 44 77 37 71

25, RUE CHARLEMAGNE à PARIS 4^{ème}

1 APPARTEMENT de 2 PIECES (40,40 m²) avec cave

12, RUE DES NONNAINS-D'HYERES à PARIS 4^{ème}

2 APPARTEMENTS de 3 PIECES (96,3 et 101,5 m²) avec cave

2, QUAI DE GESVRES à PARIS 4^{ème}

1 APPARTEMENT de 5 PIECES (135,6 m²) avec balcons et cave

23, RUE JACOB à PARIS 6^{ème}

1 LOCAL (20,20 m² environ) - 2 CAVES (1,4 et 4 m² environ)

13, RUE D'ARMAILLE à PARIS 17^{ème}

1 APPARTEMENT de 4 PIECES (63,9 m²) avec cave à NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78), 21-21 bis rue St Nicolas

TERRAIN (297 m² env.) avec maison en très mauvais état à ASNIERES (92), 52-54, rue d'Argenteuil

IMMEUBLE à usage commercial (2 boutiques + hab.) - LOUÉ

S'adresser à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS 8^{ème}
77, boulevard Malsherbes - Tél. : 01 44 90 14 14

http://www.paris-france.org - Minitel 3615 PARIS (0,96 euro/mn)

L'ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS vend LIBRES, en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria à Paris 1^{er} - **Le MARDI 4 JUIN 2002 à 14h30** (Dépôt des chèques de consignation à partir de 14 heures)

à PARIS 16^{ème} - 34 ter, rue MOLITOR

1 APPARTEMENT de 3 PIECES (128,20 m²) avec 2 CAVES

1 APPARTEMENT de 4 PIECES (122,10 m²) avec 2 CAVES

3 LOCAUX (7,70 - 8,80 et 9,50 m²)

S'adresser à Me BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél. : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
Internet : www.licitor.com
VISITES : les 17 et 25 mai de 11h à 13h et le 29 mai de 14h à 16h

Olivier Besancenot, ancien candidat de la LCR à l'élection présidentielle

« Les législatives vont permettre une clarification entre deux gauches possibles »

Le mouvement trotskiste annonce son intention de présenter 400 candidats le 9 juin

Que pensez-vous du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin ?

C'est un gouvernement ultra-réactionnaire, avec Sarkozy à l'intérieur, une pronucléaire à l'environnement, un patron du Medef à l'économie et un président supermoteur qui est en train de préparer sa propre amnistie. Sur le terrain social, on a d'ores et déjà compris qu'ils s'apprennent à tout casser. Pour moi, cela confirme qu'il faut organiser la riposte.

Lutte ouvrière vous a refusé une alliance, et la LCR ne semble pas avoir de stratégie de rechange. Les législatives n'arrivent-elles pas un peu tôt pour vous ?

C'est une fausse impression. Les législatives arrivent à temps pour nous : elles vont permettre une clarification entre deux gauches possibles. Le PCF et les Verts sont repartis pour faire avec le PS ce qu'ils ont déjà fait pendant cinq ans. Nous, nous souhaitons que s'exprime un autre vote utile, pour ne pas refaire ce que la gauche plurielle a déjà proposé, pour une autre gauche à gauche de la gauche plurielle.

Pourtant, le PCF et les Verts parlent eux aussi de recombinaison d'une autre gauche.

Peut-être, mais le PS les a satellisés. Et ils ont décidé de remettre cent balles dans la machine ! Dans ces conditions, nous allons présenter aux législatives 400 candidats LCR ou « 100 % à gauche » soutenus

par des collectifs ouverts à tous ceux ou celles qui veulent une gauche anticapitaliste. Nous, ce qui nous intéresse, c'est de construire une nouvelle force politique anticapitaliste, écologiste, féministe. Et nous voulons nous tourner vers la jeunesse, vers le mouvement social, pas faire du Meccano. Nous venons de décider de lancer un appel pour une telle force. L'idée c'est d'avoir, dès septembre, des forums décentralisés co-organisés par nos équipes locales, mais



« Je ne sais pas si on peut siffler "La Marseillaise", mais, en tout cas, on a le droit de siffler Jacques Chirac »

aussi par les acteurs sociaux, syndicaux, associatifs ou militants politiques d'autres formations qui le souhaitent, pour réfléchir à cette autre gauche.

LO vous reproche d'avoir surestimé la menace de l'extrême droite et vous accuse d'avoir rejoint l'union sacrée autour de Jacques Chirac par « opportunisme ».

La direction de Lutte ouvrière a fait une erreur d'appréciation manifeste sur les mobilisations antifascistes entre les deux tours. Le rôle des militants révolutionnaires, c'était d'être dans ces manifs, voire de les organiser. C'est la rai-

son pour laquelle la LCR a pris l'initiative de descendre dans la rue dès le soir du premier tour de la présidentielle. Comment ne pas voir qu'il y a une jeunesse qui se radicalise, une nouvelle génération politique qu'on voit dans les manifestations antimondialisation, comme à Gênes ou dans les défilés anti-Le Pen ?

Ce n'est pas l'analyse de LO.

Sans doute, mais cette génération, on la retrouvera - j'en suis convaincu - à nouveau dans la rue contre Chirac, Sarkozy et C^o. Lutte ouvrière a choisi le sectarisme, une fois de plus. C'est dommage. Alors que la gauche plurielle et la droite se rassemblent pour les législatives, seule l'extrême gauche va se présenter séparément. C'est d'autant plus regrettable qu'après le score qu'elles ont réalisé à la présidentielle, LO et la LCR ont aujourd'hui de vraies responsabilités.

Avez-vous encore des points communs avec LO ?

Bien sûr que oui. Nous avons en commun notre positionnement politique vis-à-vis de tous ceux qui subissent dans les entreprises. Comme eux, nous nous sommes pour l'interdiction des licenciements,

contre les privatisations. LO n'est pas un adversaire politique.

Vous avez appelé à un troisième tour social et à une grève générale, comme en Italie.

Oui, car il va falloir se mobiliser sur le terrain social. Nous, à la LCR, nous participerons aux mobilisations qui ne vont pas manquer d'être organisées. Et nous ferons tout pour qu'elles ne restent pas sectorielles, notamment s'agissant des retraites, autour du mot d'ordre des 37,5 annuités pour tous.

Avoir été candidat à la présidentielle vous confère-t-il désormais un statut de dirigeant à la LCR ?

Ce n'est pas le genre de la maison. Et, d'ailleurs, mon seul bureau est à La Poste.

La Marseillaise sifflée, samedi soir lors de la finale de la coupe de France, cela vous choque-t-il ?

Je ne sais pas si on peut siffler La Marseillaise au Stade de France mais, en tout cas, on a le droit de siffler Jacques Chirac.

Propos recueillis par
Caroline Monnot

M. Raffarin lance un plan de sécurité dans le métro

AU COURS d'une visite dans le métro et le RER, lundi 13 mai à Paris, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, dont c'était le premier déplacement hors de Matignon, a annoncé un renforcement de la sécurité dans les transports d'Ile-de-France et le placement « sous commandement unique du préfet de police » de Paris de « l'ensemble des services qui concourent à la sécurité du métro, du RER et des trains de banlieue ». Accompagné du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, M. Raffarin a aussi décidé le déploiement, d'ici à janvier 2003, de 400 policiers supplémentaires affectés à « la sécurité jusqu'au bout des lignes », dont 200 « dès cette semaine ». De telles mesures avaient été envisagées en novembre 2001, sans entrer dans les faits. Secrétaire national du PS pour la sécurité, Julien Dray a assuré que « cette nouvelle organisation [était] mise en place depuis le 11 février 2002 par une circulaire de Daniel Vaillant », alors ministre de l'intérieur.

DÉPÊCHES

■ **PÔLE RÉPUBLICAIN** : le secrétaire général du groupe Radical, citoyen et Vert (RCV) à l'Assemblée nationale, porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Loup Coly, a confirmé, lundi 13 mai, sa rupture avec Jean-Pierre Chevènement, dont il fut l'attaché parlementaire de 1993 à 1997. Déplorant « l'absence de critique collective du résultat décevant » de M. Chevènement à la présidentielle et son « absence totale » lors des manifestations contre le FN, M. Coly a estimé qu'adhérer au Pôle républicain revenait au fait de « monter dans une voiture qui se trouve dans une impasse et de foncer dans le mur au bout ».

■ **GOVERNEMENT** : la présence d'un ministre mis en examen, Renaud Donnedieu de Vabres, dans le gouvernement Raffarin, a été critiquée, lundi, par le porte-parole du PS, Vincent Peillon. « Jusqu'ici, lorsqu'on était mis en examen, on démissionnait, a-t-il déclaré. Est-ce un bon signe (...) de nommer ministre délégué aux affaires européennes un élu mis en examen pour blanchiment dans les affaires du Parti républicain ? »

■ **GAUCHE** : un collectif de citoyens de gauche, baptisé « Nous voulons autre chose », indique avoir recueilli plus de 600 signatures dans un appel pour une alternative politique à la gauche plurielle. Ce collectif rassemble des militants d'Attac, de SUD, de Droits devant !, des Chiennes de garde, de la LCR ou du PCF. « Il est temps de construire autre chose, une force politique large, ouverte, opposée à la mondialisation capitaliste », expliquent-ils.

La CGT va revoir son organisation et resserrer sa direction pour s'adapter à l'évolution du salariat

TROIS ANS après le congrès de Strasbourg, où il a succédé à Louis Viannet comme secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault s'attaque à un dossier décisif pour l'avenir de la centrale : la réforme de ses structures et de ses instances dirigeantes. M. Thibault proposera au Comité confédéral national (CCN), qui se réunit les mercredi 15 et jeudi 16 mai, de débattre de la mise en place d'un exécutif « resserré » et « moins centraliste », qu'il juge plus à même d'animer la vie collective et de faire le lien avec les fédérations et les unions.

Inquiétude face aux premières annonces gouvernementales

La CGT attend que le gouvernement Raffarin infirme ses premières « expressions publiques » dans le domaine économique et social. C'est ce qu'a déclaré son secrétaire général, lundi 13 mai, à l'AFP, ajoutant : « Ce gouvernement doit prendre conscience que ce n'est pas le programme du candidat Jacques Chirac qui s'est trouvé approuvé à 82 % ». Bernard Thibault, qui sera reçu vendredi 17 mai par le premier ministre, se défend de lui faire un « procès d'intention avant l'heure », mais entend marquer ses « différences ». Il réaffirmera « l'attachement [de la CGT] à une mise en œuvre concrète et pour tous des 35 heures ».

Le leader syndical pousse les feux d'une transformation engagée par son prédécesseur. La CGT est solidement arrimée à la Confédération européenne des syndicats (CES), où elle a été acceptée en mai 1999. La ligne du syndicalisme rassemblée ou solidaire, qui s'appuie sur la contestation et sur la proposition, est, peu ou prou, acceptée. Restait à avancer sur le terrain, sensible, du changement de l'organisation interne : M. Thibault s'y attelle, après avoir pris la mesure des pesanteurs héritées de l'histoire.

Le groupe de travail sur les structures de la CGT est donc invité à faire des propositions. « L'idée n'est pas de fusionner à tout bout de champ nos fédérations », a expliqué au Monde le secrétaire général. Mais, malgré nos 31 fédérations,

nous avons des terrains à découvert et de nouvelles cohérences revendicatives à construire dans certaines filières. » Le 30 janvier 2002, lors d'un précédent CCN, M. Thibault avait déjà soulevé la question : « Il va bien falloir prendre des dispositions pour organiser les salariés là où ils sont, plutôt qu'espérer vainement que le salariat s'adaptera à nos modes d'organisation », avait-il lancé au « parlement » de la centrale.

ÉQUILIBRES POLITIQUES

En marge de la préparation du 47^e congrès, qui se tiendra en mars 2003 à Montpellier, le comité confédéral de mercredi et jeudi va plancher sur le fonctionnement de la direction. Pour le secrétaire général, un bureau d'une dizaine de personnes - contre 17 actuellement - et une commission exécutive « plus réduite » - elle compte 87 membres - seraient mieux adaptés aux nécessités de l'heure. Les préoccupations financières ne sont pas étrangères non plus aux projets de réorganisation que veut conduire l'ancien patron de la fédération des cheminots.

Bien sûr, la constitution d'un nouvel exécutif n'est pas qu'affaire d'organisation : elle touche aux équilibres politiques de la confédération. Pendant des lustres, la tradition voulait que la commission exécutive fût ouverte aux femmes - la parité y date de 1999 -, aux représentants des grandes fédérations (énergie, cheminots, métallurgie, fonctionnaires, etc.), aux communistes et, bien sûr à un moindre degré, aux chrétiens de gauche. A côté des dirigeants du parti, la commission exécutive eut, longtemps, son prêtre de service.

M. Thibault a l'intention de remiser ces subtils dosages d'un autre temps. Reste à savoir si l'appareil confédéral, parfois rétif, l'acceptera. Les fédérations de l'agroalimentaire, de la construction ou de la chimie restent des poches de résistance au changement. Et l'attitude d'un Denis Cohen, le « patron » de la fédération de l'énergie, s'affichant aux côtés de Robert Hue dans une manifestation syndicale, alors que la CGT a officiellement pris ses distances avec le Parti communiste, montre que le secrétaire général doit encore conforter son autorité.

Claire Guélaud



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Huit nationalistes corses ont été renvoyés, le 7 mai, devant une **COUR D'ASSISES SPÉCIALE**, où ils devraient être jugés en 2003 pour l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio. Alain

Ferrandi, Didier Maranelli, Pierre Alessandri, Martin Ottaviani, sont renvoyés pour « **ASSASSINAT en relation avec une entreprise terroriste** ». Marcel Istria, Joseph Versini, Vincent Andriuzzi et Jean Castela

devraient comparaître pour « **complicité d'assassinat** ». Mathieu Filidori a bénéficié d'un **NON-LIEU**. L'ordonnance de renvoi souligne que cinq des huit militants **ONT RECONNU LEUR PARTICIPATION** à

l'attentat. **YVAN COLONNA**, soupçonné par les enquêteurs d'être le tireur, est en fuite depuis le 23 mai 1999. Mais l'instruction le concernant, disjointe du reste de la procédure, se poursuit.

Assassinat du préfet Erignac : huit nationalistes corses seront jugés

Les membres du commando soupçonné d'avoir tué le préfet de Corse, le 6 février 1998, ont été renvoyés devant une cour d'assises spéciale, qui devrait les juger en 2003. Interpellés le 21 mai 1999, ils avaient été confondus par les relevés de leurs téléphones mobiles

LES JUGES d'instruction antiterroristes parisiens Jean-Louis Brugère, Gilbert Thiel et Laurence Le Vert, ont ordonné, mardi 7 mai, le renvoi devant une cour d'assises spéciale de huit nationalistes corses soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud). Les huit hommes, qui comparaitront devant des juges professionnels, encourrent la réclusion à perpétuité. L'homme suspecté d'avoir tiré les coups de feu mortels, Yvan Colonna, en fuite depuis près de trois ans, n'a en revanche pas été renvoyé par contumace, la procédure le concernant ayant été disjointe du reste de l'affaire.

Alain Ferrandi, 41 ans, ancien responsable de l'agence Hertz à l'aéroport d'Ajaccio, considéré comme le chef du commando ; Didier Maranelli, un comptable de 37 ans qui a reconnu avoir donné le « *top départ* » de l'opération ; Pierre Alessandri, un agriculteur de 43 ans qui a remis à Yvan Colonna le pistolet utilisé pour tuer le préfet, et Martin Ottaviani, un chauffeur de poids-lourd de 34 ans chargé de conduire le commando au centre-ville d'Ajaccio, sont renvoyés pour « *assassinat en relation avec une entreprise terroriste* ». Joseph Versini, un agriculteur de 44 ans qui a admis avoir assisté à des réunions préparatoires à l'attentat ; Marcel Istria, un veilleur de nuit de 45 ans qui aurait été présent dans l'entrepôt d'où est parti le commando le 6 février au soir ; Vincent Andriuzzi (46 ans) et Jean Castela (42 ans), deux enseignants accusés d'avoir été les inspirateurs du groupe et ses responsables pour la Haute-Corse, sont quant à eux renvoyés pour « *complicité d'assassinat* ». Par ailleurs, conformément aux réquisitions du parquet (*Le Monde* du 2 janvier), les juges ont accordé un non-lieu à Mathieu Filidori. Première personne interpellée et mise en examen dans cette affaire, M. Filidori a incarné la « *piste agricole* » que le chef de la division nationale antiterroriste (DNAT), Roger Marion, avait privilégiée dans un premier temps.



Un avis de recherche visant Yvan Colonna placardé sur la vitrine d'un grand magasin du centre de Nice, en juin 1999. Le tueur présumé du préfet Erignac est en fuite depuis le 23 mai 1999. Disjointe du reste de la procédure, qui a abouti au renvoi de huit nationalistes devant les assises, l'instruction le concernant se poursuit.

roriste (DNAT), Roger Marion, avait privilégiée dans un premier temps.

Les 130 pages de l'ordonnance de renvoi recensent de manière très détaillée les charges qui pèsent sur les futurs accusés et retracent les grandes étapes de l'enquête. Les magistrats soulignent que cinq des huit nationalistes renvoyés ont reconnu leur participation à l'attentat, trois d'entre eux – MM. Istria, Andriuzzi et Castela – contestant, de leur côté, depuis le début, être impliqués. Les juges indiquent que les déclarations des cinq indépendantistes ont été « *très largement confirmées par tous les éléments matériels initiaux de la procédure tels que l'arme et le chargeur abandonnés sur les lieux et les dépositions des témoins des faits recueillies longtemps avant les arrestations* ». Ils ajoutent que les aveux des suspects ont été « *fortement étayés par les dépositions de leurs épouses ou compagnes qui avaient été sollicitées pour leur offrir un alibi* ».

Selon les magistrats, l'enquête a rapidement établi que l'attentat contre le préfet de Corse « *avait été perpétré par un groupe clandestin se*

revendiquant de la lutte de libération nationale, inconnu jusqu'alors, et qui était également à l'origine de l'attentat par explosif contre les locaux de l'école nationale d'administration à Strasbourg [le 4 septembre 1997], de l'action commando menée contre la caserne et les militaires de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale à Pietrosella [le 6 septembre 1997] et du dépôt de trois charges explosives, dont deux avaient fait long feu, à Vichy le 11 novembre 1997 ». Les huit hommes ont d'ailleurs été renvoyés une première fois devant les assises, le 25 février, pour ces trois attentats (*Le Monde* du 2 mars). L'assassinat

du préfet avait été revendiqué, le 9 février 1998, par un groupe anonyme qui mentionnait, en guise d'authentification, l'utilisation d'une arme volée lors de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella.

« MESSAGE FORT À L'ÉTAT »

Les magistrats rappellent que les membres du commando, interpellés – à l'exception d'Yvan Colonna – le 21 mai 1999, avaient été confondus par l'exploitation des relevés téléphoniques qui attestaient que des communications avaient été passées, via des mobiles leur appartenant, au moment et à proximité du lieu de l'assassinat de Claude Er-

gnac. Le préfet avait été tué, à 21 h 05, de trois balles dans la nuque, tirées à bout portant. Ces relevés téléphoniques avaient mis à mal les alibis des suspects : le premier à « *craquer* » en garde à vue, le 22 mai au soir, fut Didier Maranelli, suivi par Alain Ferrandi. Ce dernier expliqua aux policiers l'origine et la création de ce groupe dit des « *anonymes* » dont il affirmait être « *pour partie le dirigeant et ce au niveau idéologique* ». « *Selon lui, relèvent les magistrats, la motivation de la création de ce groupe sans nom répondait à un désir de certains militants nationalistes de faire acte de résistance à l'Etat, de sortir des conflits entre les différentes factions du nationalisme corse et de quitter d'autres groupes clandestins qui, s'étant dévoyés dans la lutte armée, s'étaient détournés des objectifs initiaux de celle-ci, que le groupe avait la volonté de retrouver* ». D'après les juges, « *au fil des discussions, Alain Ferrandi et ses camarades étaient arrivés à la conclusion qu'il fallait adresser un message fort à l'Etat pour redonner ses titres de noblesse au combat qu'ils menaient. L'idée première avait donc été de créer un électrochoc pour les nationalistes, pour la Corse, pour le peuple et pour l'Etat, en visant un symbole de l'Etat en Corse* ».

Dans leur ordonnance, les juges ne font pas allusion au successeur de Claude Erignac, Bernard Bonnet, qui avait transmis à la justice, à l'automne 1998, des informations importantes recueillies auprès

d'un informateur. Le préfet Bonnet, qui fut ensuite accusé d'avoir mené une « *enquête parallèle* », avait obtenu l'identité des principaux membres du groupe des anonymes, notamment Jean Castela et Vincent Andriuzzi, symboles de la « *piste intellectuelle* ». Ces informations, qui confirmaient celles qui avaient recueillies de leur côté par les renseignements généraux dès l'été 1998, étaient en contradiction avec la « *piste agricole* », qui fut pourtant privilégiée par les policiers jusqu'au début de l'année 1999. L'ordonnance ne détaille pas davantage les circonstances dans lesquelles Yvan Colonna est parvenu à s'enfuir. En novembre 1999, les commissions d'enquête sur la Corse constituées par l'Assemblée nationale et le Sénat avaient, pour expliquer ce ratage, évoqué de « *multiples dysfonctionnements* » policiers et judiciaires.

Les avocats de plusieurs personnes mises en examen ont indiqué, lundi 13 mai, qu'ils entendaient faire appel de l'ordonnance des juges. M^e Patrick Maisonneuve, qui défend Vincent Andriuzzi, estime ainsi que « *la preuve de la participation de [son] client à l'assassinat n'a pas été faite* ». M^e Maisonneuve ne cache toutefois pas son inquiétude pour le futur procès – qui n'aura pas lieu avant 2003. L'avocat redoute que « *la condamnation unanime de l'assassinat occulte la faiblesse des charges* ».

Fabrice Lhomme

L'enquête visant Yvan Colonna, toujours en fuite, se poursuit

PRINCIPAL PROTAGONISTE de l'affaire Erignac, Yvan Colonna, qui était parvenu à échapper aux policiers qui étaient venus l'interpeller, le 23 mai 1999, est en fuite depuis cette date. Les recherches entreprises pour retrouver celui que la justice soupçonne d'avoir tiré sur le préfet sont restées vaines. Les enquêteurs, qui pensaient l'avoir localisé en Balagne au cours de l'été 1999, puis dans une bergerie à Vico (Corse-du-Sud), au printemps 2001, ne désespèrent pas que le fuyard finisse par commettre une erreur. Ils n'excluent pas non plus que, usé par des années de cavale, loin des siens – il est le père d'un petit garçon –, il finisse par se rendre.

Plutôt que de le renvoyer devant le tribunal afin qu'il soit jugé par contumace, les juges d'instruction antiterroristes ont fait le choix de continuer l'enquête le concernant. Cette décision avait provoqué un vif affrontement avec le parquet, au cours de l'été 2001. Le 2 août, les juges, en mettant fin aux investigations relatives à la mort du préfet de Corse, avaient rendu une ordonnance de disjonction afin de poursuivre l'instruction sur le cas Colonna. Ils entendaient ainsi s'assurer que

les recherches le visant ne seraient pas ralenties, voire abandonnées. L'ordonnance de disjonction constituait en outre, à leurs yeux, un acte « *symbolique* » destiné à faire comprendre à l'opinion publique et aux clandestins que la justice faisait toujours de l'arrestation du plus célèbre fugitif de France une priorité.

DISJONCTION DU DOSSIER

L'initiative des juges d'instruction avait suscité l'agacement du parquet de Paris, conduisant, fait assez rare, le procureur de la République, Jean-Pierre Dintilhac, à diffuser un communiqué, le 3 août. Dans ce texte, M. Dintilhac soulignait que « *cette disjonction ne se justifiait ni en droit ni en opportunité* ». « *Yvan Colonna doit être renvoyé devant la juridiction de jugement avec les autres personnes mises en cause* », avait ajouté le procureur. Dans l'entourage de Jean-Pierre Dintilhac, on avait alors qualifié la décision des magistrats instructeurs d'« *absurde à double titre* ». Selon le parquet, le renvoi – par contumace – d'Yvan Colonna devant les assises n'aurait en aucun cas signifié l'abandon des recherches le concernant.

« *Le mandat d'arrêt le visant serait bien entendu maintenu. La seule différence, c'est que son exécution ne serait plus contrôlée par les juges d'instruction, mais par la chambre de l'instruction puis par le président de la cour d'assises* », avait affirmé au *Monde* un proche du procureur (*Le Monde*, 6 août 2001).

D'autre part, le parquet avait souligné que, depuis le 23 juillet 2001, les juges chargés de l'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac étaient saisis d'une information judiciaire distincte, visant à identifier les éventuelles complicités dont aurait bénéficié Yvan Colonna afin de protéger sa fuite. Pour le parquet, cette nouvelle information judiciaire constituait une assurance supplémentaire que les efforts visant à arrêter le fuyard ne seraient en aucun cas relâchés. La divergence opposant le parquet aux juges d'instruction avait été tranchée en faveur de ces derniers par la chambre de l'instruction, le 30 octobre 2001. Yvan Colonna n'en demeure pas moins introuvable.

F. Lh.

« M. Maranelli admettait à 20 h 40 avoir participé à l'assassinat »

VOICI un extrait de l'arrêt de renvoi relatant les premiers aveux recueillis par les policiers dans la nuit du 22 au 23 mai 1999, ceux de Didier Maranelli.

« De son côté, invité à s'expliquer sur les contradictions enregistrées entre ses déclarations sur son départ à la chasse et la localisation de son téléphone cellulaire le 6 février 1998, d'une part, et, d'autre part, l'implantation des bornes actionnées ce soir-là par cet appareil et les déclarations de son père enregistrées l'après-midi même dont il résultait que le fusil de chasse Benelli de son fils se trouvait à sa place sur le râtelier le 6 février au soir, Didier Maranelli admettait à 20 h 40 le 22 mai [1999] avoir participé à l'assassinat de Claude Erignac, mais souhaitait un moment de repos avant de s'expliquer davantage, ce qu'il faisait vers 21 h 40. Il relatait alors qu'après avoir quitté le mouvement A Cuncolta Naziunalista en 1995 ou 1996 il avait rencontré un ancien camarade nationaliste qui lui

avait offert d'adhérer à un nouveau groupe nationaliste corse clandestin armé plus proche des idées originelles de la lutte de libération nationale. Il avait ainsi participé à une première réunion de ce groupe, qui, finalement constituée, outre lui-même, de six membres, avait organisé l'opération contre la brigade de gendarmerie de Pietrosella. Après cette première action, Didier Maranelli avait appris que leur groupe était aussi à l'origine des actions de Strasbourg et de Vichy, et que le groupe dont lui et ses camarades constituaient la cellule du Sud comprenait aussi d'autres membres regroupés dans la cellule du Nord et qui s'étaient chargés des actions sur le continent ainsi que des revendications. Quelque temps après l'attaque de la gendarmerie, la cellule de Maranelli avait pris la décision d'assassiner le préfet de région, plus haut représentant de l'Etat en Corse, assassinat auquel Didier Maranelli admettait sa participation. Il s'en expliquait de manière détaillée, désignant tout d'abord sous les appellations X1 à X6 ses compagnons, identifiant ensuite X1 comme Alain Ferrandi, trahi comme lui par l'utilisation de son téléphone cellulaire professionnel et finalement, entre 2 heures et 3 h 40, le 23 mai [1999], les autres membres du groupe comme Pierre Alessandri, Marcel Istria, Joseph Versini, Yvan Colonna qui avait reçu pour mission de tuer le préfet avec une des armes dérobées à Pietrosella, et un dénommé Martin dont il ignorait le nom mais sur lequel il donnait quelques renseignements. »

Le mouvement nationaliste s'interroge sur sa stratégie

Depuis la défaite de Lionel Jospin, ses dirigeants dénoncent une « situation de blocage »

INQUIÉTUDE et expectative. Depuis les mois d'avril, les nationalistes corses scrutaient avec attention le jeu politique « français », comme ils disent, et guettaient toute proposition des candidats sur le statut de leur île. La défaite de Lionel Jospin, le 21 avril, après les propos tenus cinq jours plus tôt par Jacques Chirac, lors d'un meeting à Ajaccio, les a pris de court. Alors que s'envolait la promesse socialiste d'une réforme constitutionnelle pour mettre en place la deuxième phase du « processus de Matignon », en 2004, les nationalistes corses ont entendu le président de la République – qui, jusqu'à présent, s'était retranché derrière des formules floues et les avis du Conseil constitutionnel –, leur expliquer qu'« *il n'y a pas de problème corse* », mais « *des problèmes en Corse* » (*Le Monde* du 18 avril). Un « *signe de fermeture totale* », a souligné Jean-Guy Talamoni, chef de file des élus du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse.

En privilégiant les voies institutionnelles, les élus avaient – à peu près – réussi à contenir une base militante remuante. Les militaires avaient – à peu près – respecté la trêve décrétée le 25 décembre 1999,

après que M. Jospin avait reçu les élus corses à Matignon. Mais aucune « *ouverture* » n'est à attendre de l'Elysée avant le second tour des élections législatives, le 16 juin, et la mise en place de la grande réforme de décentralisation promise par le candidat Chirac. Elle sera « *générale mais pas uniforme* », a seulement assuré le ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, dimanche 12 mai, sur RTL, en précisant immédiatement : « *La décentralisation ne peut porter atteinte à l'unité de la République et à l'égalité des citoyens devant la loi* ». M. Talamoni a répondu immédiatement par ses atermoiements à lui, légèrement menaçants : « *Même si l'irréparable n'a pas été commis et qu'il est encore temps que la raison triomphe, le climat actuel est propice à toutes les dérives, en particulier les dérives répressives, qui commencent à s'annoncer. Et si on entre dans cette logique...* »

Toute une stratégie pourrait être à revoir. Corsica Nazione a déjà décidé de ne plus se présenter aux élections législatives. Constat que, après la défaite de M. Jospin, ils n'ont plus besoin de « peser » sur les discussions ?angoisse de ceux qui redoutent de se compter et préfèrent

attendre un scrutin plus propice, celui des élections territoriales de 2004, comme le disent leurs adversaires ? Ou encore volonté de jouer quelques mauvais coups, comme à Bastia, où le maire, Emile Zuccarelli – l'homme à battre – doit affronter un autre candidat radical de gauche, auquel les « *natos* » pourraient donner un coup de pouce ? La démarche, en tout cas, n'est guère lisible.

Le mouvement est également affaibli sur son aile clandestine. Les structures militaires du FLNC, plongées dans une sorte de sommeil depuis deux ans, doivent aujourd'hui affronter une nouvelle donne. Un « *groupe sans sigle* » a vu le jour, fin octobre 2001. Il a revendiqué, le 30 mars, neuf actions en Corse, lors d'une conférence de presse clandestine près de Corte. Or, c'est toujours sur les franges que le mouvement est le plus dangereux. Souvent composés de membres du Front, ils sont à la fois dedans et dehors et servent souvent d'aiguillon. C'était le cas, par exemple, du commando qui a assassiné le préfet Claude Erignac, le 6 février 1998. Depuis quelques jours, de nombreux responsables nationalistes installent le parallèle entre la

« *situation de blocage* » qui prévaut aujourd'hui et celle de 1998.

Deux détails ont frappé les observateurs. D'abord, la reprise des attentats sur le continent, dans la mini « *nuit bleue* » du 5 au 6 mai, quelques heures après l'élection de M. Chirac. Aucun attentat n'avait été perpétré hors de l'île depuis le 26 juin 2000, excepté les actions d'Armata Corsa, en sommeil depuis l'assassinat de François Santoni. En outre, parmi les cibles visées sur l'île, la même nuit, figuraient deux maisons sur un terrain que Camille de Rocca-Serra, maire de Porto-Vecchio, et son père, avaient fait lotir. Des biens corses visés par des bombes, le fait est plus rare.

Dernier événement qui pourrait ajouter à cette situation de tension : la libération de Charles Pieri, présenté comme le chef militaire du FLNC Canal historique. Sa libération conditionnelle avait été repoussée en janvier, mais, par le jeu de remises de peine, il devrait retrouver la liberté fin mai. Affaibli, cet homme de 52 ans n'en demeure pas moins redouté et craint dans ses fiefs de Haute-Corse.

Ariane Chemin

Recife Paris

Stylos
RECIFE

Lipstick à 68,60€

LES GALERIES LAFAYETTES
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse
www.recife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

Un millier d'opposants à la réouverture du tunnel du Mont-Blanc a bloqué le trafic

Le retour des camions de plus de 19 tonnes était prévu lundi 13 mai

CHAMONIX (Haute-Savoie)
de notre correspondant

Plus d'un millier de manifestants a bloqué l'accès au tunnel du Mont-Blanc, lundi 13 mai, de 10 h 30 à 16 heures. Ce jour marquait la réouverture du tube transalpin aux camions de plus de 19 tonnes et de quatre essieux au maximum, qui représentaient environ 5 % du trafic avant l'incendie qui est à l'origine de la fermeture du tunnel. « Le Mont-Blanc est devenu une terre de résistance, il ne faut pas qu'il devienne une terre de violence, a averti Georges Unia, président de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB). Certains, dans la vallée, ont envie d'en découper. Si l'Etat nous répond par la matraque, il mettra le feu au pays ! »

Cette journée avait valeur d'ultime round d'observation entre les autorités françaises et les opposants au retour des camions sous le tunnel. Selon le calendrier défini le 5 avril par le ministre des transports du gouvernement de Lionel Jospin, Jean-Claude Gayssot, l'ouvrage rouvrira à l'ensemble des poids lourds le 25 juin. Cette échéance a été confirmée dans l'après-midi du lundi 13 mai par

son successeur, Gilles de Robien.

Dès l'arrivée du candidat des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, qui avait débuté et terminé sa campagne à Chamonix, un imposant cordon, constitué de la Compagnie des guides en tenue, des maires de la vallée, d'élus régionaux, de représentants d'associations ou de mouvements écologistes de Savoie, de Haute-Savoie, d'Isère et d'Alsace et de nombreux anonymes venus pour la plupart en famille, a empêché tout accès au tunnel.

« LIBÉREZ LA MONTAGNE ! »

« Gilles de Robien m'a appelé vendredi après-midi, a déclaré Noël Mamère. Je lui ai dit qu'il avait les moyens de dire non au retour des camions sous le Mont-Blanc. Qu'il pouvait agir aussi vite que pour le troisième aéroport parisien. J'espère de toute façon que d'ici au 25 juin, il y aura une majorité nouvelle à l'Assemblée. Et, avec un engagement ferme sur le nucléaire, l'interdiction des poids lourds sous le Mont-Blanc constitue la condition sine qua non pour que les Verts participent à un gouvernement issu de cette nouvelle majorité. » « Cette manifestation est pri-

mordiale pour faire plier les autorités parisiennes, a ajouté le maire (div. dr.) de Chamonix, Michel Charlet. Nous nous battons depuis treize ans. Nous avons eu sept ministres des transports différents. Et nous irons encore dire au nouveau ce que nous pensons ! »

Peu après 12 heures, les manifestants ont entrepris de rejoindre la plate-forme d'entrée du tunnel. L'un des buts de cette marche était de rejoindre les opposants italiens qui, de leur côté, ont bloqué le trafic toute la matinée. Mais les manifestants français ont été arrêtés par trois cordons de gendarmes mobiles. Pendant que ses partisans scandaient « Libérez la montagne ! », Georges Unia a tenté en vain de négocier un passage. « Je prends acte de la rigidité de l'Etat, a lancé le président de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc. J'espère qu'il saura se montrer plus attentif à nos demandes dans les jours qui viennent. » Les manifestants ont alors regagné La Vigie, au pied de la rampe d'accès au tunnel, où ils ont interdit tout passage jusqu'à 16 heures.

Cyril Bellivier

A la prison de Metz, une surveillante a fait miroiter une fausse sortie aux détenues

L'Observatoire international des prisons dénonce « l'exploitation de la détresse » des détenues, qui avaient cru pouvoir cueillir du muguet le 1^{er} mai

METZ

de notre correspondant

Dans un communiqué diffusé lundi 13 mai, l'Observatoire international des prisons (OIP) dénonce « l'humour douteux » dont aurait fait preuve une surveillante de la maison d'arrêt de Metz-Queuleu (Moselle), en proposant, par voie d'affichage, aux détenues du quartier des femmes une « sortie exceptionnelle » pour la cueillette du muguet du 1^{er} Mai. « C'était pour blaguer, si on ne peut même plus rire... », aurait indiqué trois jours plus tard cette fonctionnaire à toutes celles qui avaient eu la faiblesse de croire en cette fausse note d'information, dénoncée auprès du groupe local de l'Observatoire international des prisons.

Placardé du vendredi 26 au lundi 29 avril sur les portes donnant accès à la cour de promenade et aux douches, le formulaire proposait aux détenues de s'inscrire à une sortie « dans les bois mosellans, à la cueillette de la fleur du bonheur ». Pour pouvoir y participer, il fallait remplir l'une ou l'autre de ces deux conditions : avoir un reliquat de peine à purger inférieur à trois mois ou avoir fait preuve

d'une « conduite irréprochable » depuis le 1^{er} janvier. « Ainsi, l'ensemble des détenues, prévenues ou condamnées, étaient-elles susceptibles de répondre à la proposition », remarque l'Observatoire international des prisons. La plupart se sont d'ailleurs empressées de faire savoir à l'administration qu'elles étaient intéressées.

« CRISE DE NERFS »

Mal leur en a pris ! Elles ont appris trois jours plus tard par un membre du personnel qu'il s'agissait d'une « blague ». L'émotion a été vive, l'une des prisonnières « cédant même à une crise de nerfs », selon un témoignage cité par l'Observatoire international des prisons. Lequel rappelle que l'article D.189 du code de procédure pénale dispose qu'« à l'égard de toutes les personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à quelque titre que ce soit, le service public pénitentiaire assure le respect de la dignité inhérente à la personne humaine (...) ».

Michel Schwindenhammer, directeur de l'établissement, a d'abord affirmé ne « pas être au courant », se bornant à rappeler que « l'admi-

nistration pénitentiaire n'avait pas vocation à organiser des cueillettes de muguet ». Mais, après une brève enquête interne, il reconnaissait que « le responsable du quartier lui avait confirmé » l'épisode. « La responsabilité d'un agent est reconnue, l'administration va en tirer les conclusions qui s'imposent », a-t-il conclu. Sommée de s'expliquer par sa hiérarchie, la surveillante aurait déclaré avoir voulu « bien faire et détendre l'atmosphère ».

M^e Dominique Boh-Petit, elle, a ri jaune. La présidente de l'OIP-Metz se dit « scandalisée » par cette « exploitation de la détresse des personnes détenues, ici des femmes déjà traumatisées par le choc de l'incarcération et fragilisées par une vie sociale souvent très difficile à l'extérieur ». Cette avocate très engagée dans le combat pour l'amélioration des conditions de détention souligne que ce « lamentable épisode est symptomatique du manque de formation, notamment psychologique, des agents de l'administration pénitentiaire, en particulier dans les quartiers sensibles comme ceux des femmes et des mineurs ».

Nicolas Bastuck

Tempête dans le Sud-Ouest : quatre blessés et un disparu



STÉPHANE LARITIGUE/SUD OUEST

LES VENTS violents qui ont soufflé pendant deux heures dans le Sud-Ouest avec des rafales dépassant 100 km/h ont fait, dans la soirée du lundi 13 mai, quatre blessés, dont un dans un état critique, et un disparu. Deux plongeurs qui étaient portés disparus à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) ont réussi à regagner la côte par leurs propres moyens. Les recherches se concentrent sur le passager d'un petit bateau de plaisance qui s'est retourné au large de Saint-Jean-de-Luz. Son équipier a pu être repêché sain et sauf.

En Gironde, un pêcheur âgé de 68 ans a été blessé par l'effondrement d'une cabane. L'homme, dont les pompiers avaient dans un premier bilan annoncé le décès, a pu être ranimé et transporté dans un état critique à l'hôpital d'Arcachon. Une personne âgée a été blessée par un panneau publicitaire qui s'est envolé et une automobiliste légèrement touchée à Martignas-sur-Jalle après l'effondrement d'un arbre. Lundi soir, 40 000 foyers étaient toujours privés d'électricité dans le département de la Gironde. Plusieurs arbres sont tombés (photo) sur le passage du vent, faisant un blessé léger à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Le procès en appel de Roland Dumas est prévu pour novembre

LA NEUVIÈME chambre de la cour d'appel de Paris a fixé, lundi 13 mai, au mois de novembre l'audience d'appel du procès de Roland Dumas. Initialement prévue en mars, celle-ci n'avait pu se tenir en raison de l'état de santé de Loïc Le Floch-Prigent, l'ancien PDG d'Elf, alors hospitalisé au Liban pour des symptômes de pancréatite aiguë (Le Monde des 5 et 6 mars).

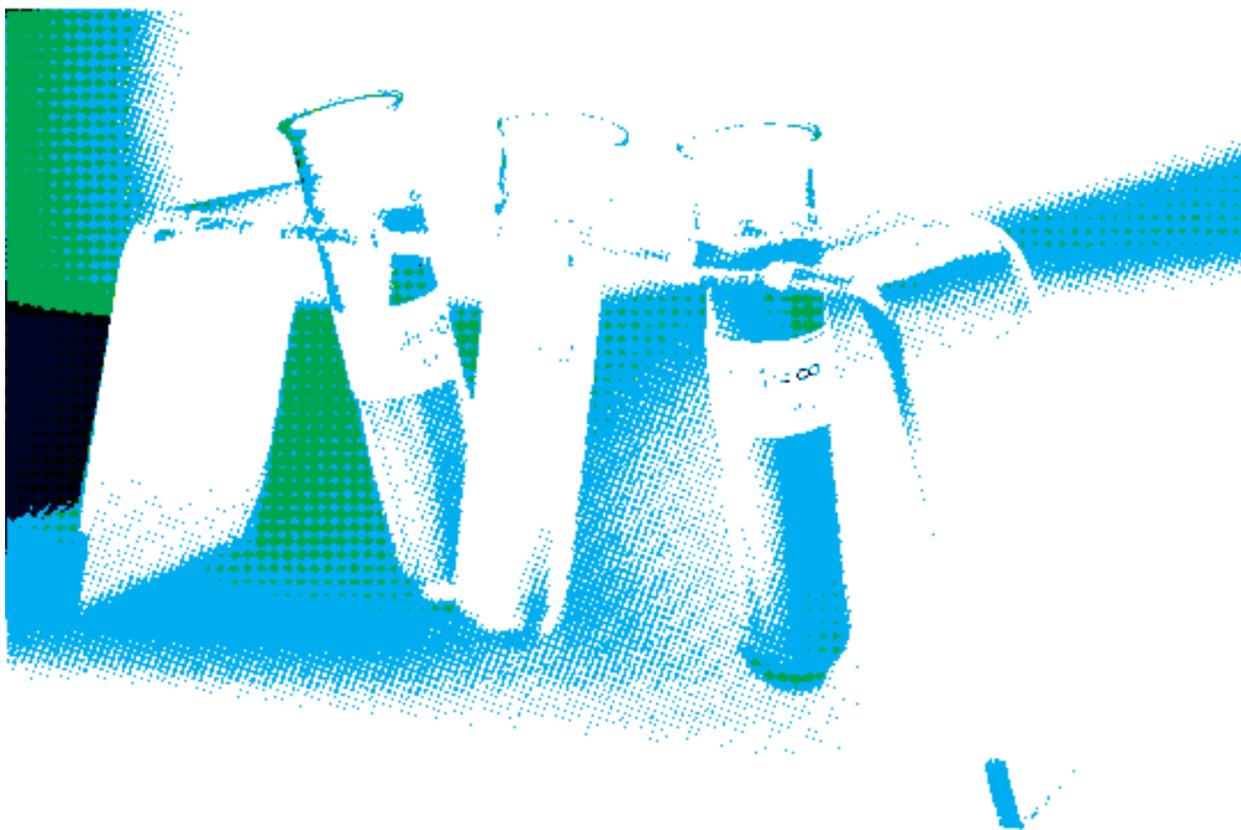
Disposant d'expertises médico-légales concluant à l'amélioration de l'état de ce dernier tant sur les plans physique que psychique (M. Le Floch-Prigent souffrait également de dépression), la cour a indiqué que le procès en appel pourrait avoir lieu du 4 au 25 novembre en neuf journées d'audience, pour peu que ces dates soient définitivement arrêtées lors d'une nouvelle audience-relais, le 23 septembre. Les experts ayant estimé qu'un nouveau contrôle psychiatrique paraissait « nécessaire » aux abords de la période choisie, M^e Philippe Pétilleau, avocat de l'ex-PDG d'Elf, a indiqué qu'il demanderait que soit alors ordonné un nouveau complément d'expertise.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné, lundi 13 mai, Jacques Hemmer, ancien gérant d'une société de négoce dans le Médoc, à dix-huit mois de prison dont dix ferme et plus de 1 million d'euros d'amendes, de dommages-intérêts et de réparation civile pour avoir frelaté du vin. De 1994 à 1997, le négociant a vendu plusieurs milliers d'hectolitres de vins d'appellation bordelaise mélangés à d'autres appellations locales voire à des nectars de régions viticoles extérieures (Le Monde du 20 février). — (Corresp.)

■ AFFAIRES : l'homme d'affaires franco-libanais Anthony Tannouri, recherché par Interpol, a été libéré par la justice libanaise, lundi 13 mai, mais son passeport a été confisqué en attendant que la demande d'extradition française soit transmise aux autorités libanaises. M. Tannouri s'était rendu de son plein gré, jeudi 9 mai, après que le mandat d'arrêt d'Interpol eut été rendu public. M. Tannouri avait été condamné en 2001 par défaut à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Nice (Le Monde du 21 décembre 2001).

■ CIRCULATION : le nombre des accidents mortels de la circulation à Paris a augmenté de 62,12 % en 2001 (107 morts) par rapport à 2000 (66 morts), selon un bilan de la préfecture de police rendu public lundi 13 mai. Le nombre des accidents corporels a diminué de 3,94 % en 2001 par rapport à 2000.



Ce qui rend les solutions de Tractebel si révolutionnaires? Notre vision globale sur l'énergie et les services. Que nous réunissons en une formule 1+1=na.

Une philosophie de manier les spécialisations et les compétences de nos secteurs : l'Énergie, le SCET, nous combinons électricité et gaz, énergie et services industriels, engagement local et perspective mondiale. Pour apporter à nos clients une variété de solutions, adaptées à leur secteur d'activité. Le potentiel est immense. Quel que soit votre demande en matière d'énergie et de services industriels, nos sociétés de Tractebel trouveront des solutions. La formule magique de la formule 1+1=na? L'admission, c'est le vent. Vous pouvez la philosopher, mais l'entreprise la plus avancée qui continue à travailler pour vous.

Tractebel

One philosophy, infinite solutions™

DISPARITION

Joseph Bonanno

Un parrain de la Mafia

CHEF DE CE QUI FUT l'une des plus puissantes familles de la Mafia américaine, Joseph Bonanno s'est éteint dans son lit, samedi 11 mai, à Tucson, en Arizona. Il avait atteint l'âge de 97 ans. Se décrivant lui-même comme un spécialiste du capital-risque (*venture capitalist*), il détestait le surnom de « Joe Bananas » qui lui avait été attribué à la suite de règlements de comptes dans les années 1960, baptisés « guerre Bonanno » et déformés en « guerre de la banane ». Dans une autobiographie rédigée par un journaliste, *A Man of Honor (Un homme d'honneur*, Simon and Schuster, 1983), Joe Bonanno expliquait : *« En tant que père de famille, j'étais comme un chef d'Etat. Moi aussi, je devais maintenir l'ordre à l'intérieur et mener les affaires étrangères avec les autres familles. »*

Bonanno ajoutait qu'à la différence des autres villes, où il y avait une seule « famille », New York en comptait plusieurs, ce qui avait pour conséquence que *« les pères menaient des vies précaires »*. Comment est-il parvenu lui-même à vaincre l'incertitude du lendemain ? *« Je n'en sais rien !* », répondait-il à Jerry Capeci, longtemps titulaire de la rubrique « La guerre des gangs » au *Daily News* de New York. *« Ce qui est sûr, ajoutait-il, c'est qu'il avait réussi à négocier avec les autres sa survie contre son retrait des affaires. Avec la fortune qu'il avait amassée, il a pu finir sa vie à Tucson sans être inquiété. Et démontrer que le crime paie. »*

Né le 18 janvier 1905 à Castellammare del Golfo, en Sicile, Joseph Bonanno était venu une première fois aux Etats-Unis à l'âge de 3 ans avec ses parents, qui avaient émigré à Brooklyn. Sept ans plus tard, la famille repartait pour la Sicile. En 1924, Joseph, âgé de 19 ans, quitte précipitamment l'Italie – il dira plus tard avoir fui le fascisme –, arrive à Cuba et rentre clandestinement aux Etats-Unis par la Floride. C'est l'époque de la prohibition, et un caïd de New York originaire, lui aussi, de Castellammare, Joseph Maranzano, recrute le jeune homme. La guerre dite « castellammaraïse » éclate bientôt entre Maranzano et Masseria. Elle se termine en 1931 par leur mort, et c'est le moment que choisit l'un des principaux patrons de la Cosa Nostra, Lucky Luciano, pour proposer de créer la « Commission », afin de régler pacifiquement les conflits interfamiliaux.

Comme à l'ONU, ce conseil de sécurité compte cinq membres permanents, et Joseph Bonanno est l'un d'entre eux. Avec l'appui d'un cousin de Buffalo, ville industrielle du nord de l'Etat de New York, il a été élu par les trois cents membres de la famille Maranzano. *« A 26 ans, c'est le plus jeune "boss" de New York »*, relève Jerry Capeci. La « famille » atteint un sommet dans son développement au début des années 1960, avec trois activités principales : le jeu, l'extorsion de fonds et le trafic de l'héroïne (le « père » prétendra fausement s'être tenu à l'écart du commerce de la drogue). Bonanno imagine alors de passer au développement externe en rachetant deux des familles rivales, celles de Thomas Lucchese et de Carlo Gambino, après élimination de leurs chefs. Le projet ayant « fuité », Joseph Bonanno est recherché et disparaît pendant dix-neuf mois.

Lorsqu'il refait surface, affirmant avoir été enlevé et séquestré sur ordre de son cousin de Buffalo, il a manifestement réglé ses affaires avec les autres membres de la Commission. En 1968, il vend ses maisons de Long Island et de Middletown et se retire à Tucson. Joseph Bonanno sera condamné deux fois, dans les années 1980, pour obstruction à la justice et refus de témoigner, ce qui lui vaudra 26 mois de prison. En 1995, outre ses deux fils, trois cents personnes, dont des hommes politiques, des acteurs et des ecclésiastiques, sont venues en Arizona fêter ses 90 ans.

Patrick Jarreau

A LIRE EN LIGNE

Sur *www.lemonde.fr/carnet*, retrouvez le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

<div> <div>– Très douce</div> <div> </div> </div>
Dominique,
<div>En ce jour anniversaire, je te souhaite mille et un bonheurs et te déclare, face au Monde, mon amour et ma passion.</div>
<div> <div> <div>Avec une confiante impatience, j'attends les prochaines étapes de notre voyage.</div> <div> </div> </div> </div>
<div> <div>Tendresses.</div> <div> </div> </div>
Eric.
<div>– Joyeux anniversaire,</div>
Franklin.
<div>Vingt ans déjà.</div>
<div>Tes parents, ta sœur, toute ta famille et tes amis déclarent au monde entier que tu remplis leur cœur de bonheur.</div>
<div> <div> <div>Maryse, Jean-François</div> <div>et</div> <div>Mylène SCHRAM.</div> </div></div>

Décès

<div> <div>– Son épouse,</div> <div>Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de</div> </div>
M. René CALAIS, ancien administrateur de la France d'outre-mer, ancien délégué du Fonds européen de développement, chevalier de la Légion d'honneur,
<div>survenu le 6 mai 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.</div>
<div>La cérémonie religieuse a été célébrée à Saint-Privat, le 10 mai.</div>
<div>85, rue Anatole-France, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire.</div>
<div>– Le cardinal Lustiger, Le conseil épiscopal, La maison Marie-Thérèse, Les prêtres de Paris, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès du</div>
Père Jean CHOQUET,
<div>survenu dans sa quatre-vingt-seizième année, le soixante-dixième de son sacerdoce.</div>
<div>La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle de la maison Marie-Thérèse, 277, boulevard Raspail, Paris-14^e, le mercredi 15 mai 2002, à 10 h 30.</div>

<div> <div>– M. Michel Davydoff, M. Didier Davydoff et ses enfants, M. et M^{me} Christian Davydoff et leurs enfants, M^{me} Catherine Davydoff, M. Jean-Jacques Cadic et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de</div> </div>
Mme Michel DAVYDOFF, née Micheline GUYOT,
<div>survenu le 5 mai 2002, dans sa soixante-quinzième année.</div>
<div>Les obsèques religieuses ont été célébrées le 11 mai dans l'intimité.</div>

CARNET DU MONDE <p>Fax : 01-42-17-21-36</p>
<p>Téléphone :</p> <p>01-42-17-39-80</p> <p>01-42-17-38-42</p> <p>01-42-17-29-96</p> <p>e-mail:carnet@mondepub.fr</p>

<div> <div>« <i>Je vous ai parlé « dit Jésus » afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. »</i></div> <div>Jean, 15, 11.</div> </div>
<div> <div>Philippe Cramer, Elisabeth Gaillochet-Cramer, Anne et Hakim Abbès-Cramer, Marie et François Chebab-Cramer, ses enfants, Arthur et Aude, Scarlett, Anatole, Pomme, Alexandre et Mireille, Samy, Sarah, Caroline, Violaine, ses petits-enfants, Augustin, Léopold, Madeleine, M. Francis de Bourg, son frère, Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de M. et M^{me} Jean-Jacques Cramer, M^{me} Madeleine Martin-Achard, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part de la mort de</div> </div>
Mme Caroline CRAMER, née de BOURG,
<div>enlevée à leur affection le 10 mai 2002, à quatre-vingt-quatre ans, après une longue maladie.</div>
<div>Le culte sera célébré au temple du Petit-Saconnex, à Genève, le samedi 18 mai, à 10 heures.</div>
<div>En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à l'Association France-Alzheimer, 21, boulevard Montmartre, 75002 Paris.</div>
<div>152, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. 17, rue des Genêts, 91190 Gif-sur-Yvette, 15, avenue de l'Etoile, 94340 Joinville-le-Pont.</div>

<div> <div>– Anne-Marie et Pierre El Ghouzzi, Clarisse et Michel Benattar, Hélène et Michel Rottenberg, Ainsi que leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de leur maman,</div> </div>
Colette DREYFUS, née WEILL,
<div>survenu à Paris, le 13 mai 2002.</div>
<div>L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Jungholtz (Haut-Rhin).</div>
<div>– Paulette Burland-Kaufmann, sa mère, Boris, Gabriel, Darius Kaufmann, ses enfants, Marianne Maury-Kaufmann, leur maman, Gabrielle Regnault, sa compagne, Féodor et Nicole Kaufmann, son frère et sa belle-sœur, Raphaël et Jacqueline Kaufmann, ses frère et sœur, Aleksandr Kaufmann, son neveu, et sa maman, Hélène Garrel, Nadine et Paul Desmoulinns-Kaufmann, ses cousins, Et les familles Maury, Regnault, Garrel, Desmoulin, Wechsler, Calloch, Chevolleau, Et tous ceux qui l'aiment, font part de la disparition de</div>
Noël KAUFMANN,
<div>à l'âge de quarante-quatre ans.</div>
<div>La cérémonie aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 15 mai 2002, à 11 h 45.</div>
<div>Cet avis tient lieu de faire-part.</div>

– Le professeur Roger Perrot et M^{me}, née Michèle Navarre, M^e Françoise Navarre, M. Claude Fable et M^{me}, née Christine Navarre, ses enfants, Jean et Marie-Claire, Catherine et Jean-François, Sébastien, Nicolas, Julie, ses petits-enfants, Pierre, François, Marie, Paul, Olivier, Hélène, Philippe, Guillaume, ses arrière-petits-enfants, M^{me} Charles Seymour, née Geneviève Navarre, sa belle-sœur, M. et M^{me} Jean-Paul Senneville, ses neveu et nièce, Et toute la famille ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jean NAVARRE, née Nelly SENNEVILLE,
<div>survenu le 11 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.</div>
<div>La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.</div>

<div> <div>– Les familles Nuq, Parents et alliés, Et M^{me} Eliane Escande, ont la douleur de faire part du décès de</div> </div>
M. André NUQ, commandeur de l'ordre des Palmes académiques, chevalier de l'ordre national du Mérite,
<div>le 8 mai 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans.</div>
<div>L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière de l'Orme-à-Moineaux des Ulis, le jeudi 16 mai, à 10 h 15.</div>

<div> <div>– Les familles Nuq, Parents et alliés, Et M^{me} Eliane Escande, ont la douleur de faire part du décès de</div> </div>
M. André NUQ, commandeur de l'ordre des Palmes académiques, chevalier de l'ordre national du Mérite,
<div>le 8 mai 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans.</div>
<div>L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière de l'Orme-à-Moineaux des Ulis, le jeudi 16 mai, à 10 h 15.</div>
<div>11, rue Bourgneuf, 92160 Antony.</div>

<div> <div>– Le 10 mai 2002,</div> </div>
David OHAYON
<div>nous a quittés.</div>
<div>Toute sa famille, Et ses proches sont dans l'affliction.</div>
<div>L'enterrement a eu lieu, lundi 13 mai, au cimetière de Fontainebleau.</div>
<div>De la part de Sylvain et Annick Ohayon, 8, impasse Clisson, 75013 Paris.</div>

<div> <div>– Jacqueline Paolini, son épouse, Dominique, Laurent, Pascale et Mireille, ses enfants, Paul Langlois, son petit-fils, Ainsi que toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès, le 8 mai 2002, de</div> </div>
Pierre PAOLINI, ancien élève de l'ENA, promotion Lazare-Carnot 1961,
<div>à l'âge de soixante-dix ans,</div>
<div>des suites d'une maladie de Parkinson.</div>

<div> <div>Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Paulhan, dans l'intimité familiale.</div> </div>
<div>Cet avis tient lieu de faire-part.</div>
<div>Jacqueline Paolini, 4, rue Notre-Dame, 34230 Paulhan.</div>

– Jean et Brigitte Picq, Anne-Marie et Dominique du Merle, Pierre-Henri et Ann Picq, Catherine et Pierre Ricard, ses enfants, Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, M^{me} Alfred Haslé et ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Henri PICQ, chevalier de la Légion d'honneur, Saint-Cyr, promotion amitié franco-britannique 1939-1940, chef de bataillon (c.r.), ancien représentant général du Crédit lyonnais,
--

survenu le samedi 11 mai 2002, à l'hôpital Broca, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

<div> <div>La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Milly-la-Forêt (Essonne).</div> </div>
<div>« <i>Le juste poussera comme un cèdre du Liban, il grandira dans la maison de notre Dieu. »</i></div>
<div>Le présent avis tient lieu de faire-part.</div>
<div>8-10, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.</div>

<div> <div>– Le président, Et les membres du conseil d'administration de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ont la tristesse de faire part du décès de</div> </div>
Yves ROBERT.
<div>Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances. <i>(Le Monde du 11 mai.)</i></div>

<div> <div>– Neuville-sur-Saône.</div> </div>
<div>Marie-Louise Rostagnat, Anne et Renato Stefanutti, avec Erina, Carole et Romain, Michel et Danièle, avec Pierre-Luc, François (†), Philippe, Hélène et Martin, Monique et Jean-Pierre Duplex, avec Joakim, Jérôme et Elsa, Denis et Marion, Pierre-Louis et Chantal, avec Antoine, Solène et Lucas, Geneviève Rostagnat, La famille Latreille, remercient toutes les personnes qui partageront leur peine pour le décès de</div>
Alain ROSTAGNAT, commandeur des Palmes académiques,
<div>survenu le 10 mai 2002, à l'âge de soixante-dix-huit ans.</div>
<div>La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 mai, à 10 heures, en l'église de Neuville-sur-Saône.</div>

<div> <div>« <i>Parce que nous aimons nos frères, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie. »</i></div> <div>Jean, 1.</div> </div>
<div>– Hewane Serequeberhan, sa fille, Maya Serequeberhan, son fils, ont la tristesse de faire part du décès de</div>
Meratchew SEREQUEBERHAN,
<div>survenu le 4 mai 2002, à Washington DC, à l'âge de cinquante-six ans.</div>
<div>Les funérailles ont eu lieu le 9 mai, à Washington DC.</div>
<div>14, rue des Deux-Ponts, 75004 Paris. 153, rue Lamarck, 75018 Paris.</div>

<div> <div>– Le secrétaire général, Et le bureau confédéral de la CGT-Force ouvrière ont le regret d'annoncer la disparition, dans sa quatre-vingt-douzième année, de</div> </div>
Pierre TRIBIE, ancien trésorier confédéral de la CGT-FO, ancien secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires FO, ex-membre du Conseil économique et social, ex-conseiller d'Etat en service extraordinaire, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.
<div>Pierre Tribie, fonctionnaire du Trésor, a consacré sa vie à la défense de la classe ouvrière. Adhérent de la CGT, il a participé à la création de la Confédération Force ouvrière dans laquelle il a assuré, avec dévouement et efficacité, de nombreuses responsabilités.</div>

<div> <div>– Le secrétaire général, Et le bureau confédéral de la CGT-Force ouvrière ont le regret d'annoncer la disparition, dans sa quatre-vingt-douzième année, de</div> </div>
Pierre TRIBIE, ancien trésorier confédéral de la CGT-FO, ancien secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires FO, ex-membre du Conseil économique et social, ex-conseiller d'Etat en service extraordinaire, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.
<div>Pierre Tribie, fonctionnaire du Trésor, a consacré sa vie à la défense de la classe ouvrière. Adhérent de la CGT, il a participé à la création de la Confédération Force ouvrière dans laquelle il a assuré, avec dévouement et efficacité, de nombreuses responsabilités.</div>

Un hommage lui sera rendu le jeudi 16 mai 2002, à 9 h 30, à la maison funéraire, 10, rue Saint-Eloi, ZAC du Bel-Air, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Les messages et condoléances peuvent être adressés à la Confédération Force ouvrière, 141, avenue du Maine, Paris-14^e.

– Les associés, Et collaborateurs du cabinet d'avocats Fidal. Ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude WENGER, avocat associé,
<div>survenu le 4 mai 2002, dans sa cinquante-neuvième année.</div>
<div>La cérémonie religieuse sera célébrée le 15 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, place Winston-Churchill.</div>
<div>L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.</div>

Anniversaires de décès

<div> <div>– Il y a un an,</div> </div>
Arnaud TERRIOUX, 23 février 1979 - 15 mai 2001,
<div>nous quittait.</div>
<div>Plein d'idées, plein de rêves, sensible et curieux de tout, Parti pour une dernière croisière Arnaud, tu nous manques tellement.</div>
<div>Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une douce pensée pour lui.</div>

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 15 mai 2002, à 11 h 30, à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16^e, à l'intention de

<div> <div>M^{me} Geneviève VILLENEUVE, docteur en médecine,</div> </div>
<div>rappelée à Dieu le 1^{er} mai.</div>
<div>A son souvenir sera associé celui de</div>
M. André VILLENEUVE, préfet.

Commémorations

<div> <div>– Il y a cinquante-huit ans,</div> </div>
Le convoi n° 73 partait de Drancy, le 15 mai 1944, emmenant huit cent soixante-dix-huit hommes juifs vers Kaunas (Lituanie) et Tallinn (Estonie). En 1945, seulement vingt-trois de ces hommes avaient survécu, tous les autres ayant été exterminés.
<div>Nous n'oublierons jamais leur sort et leur souvenir demeure vivant dans nos cœurs.</div>
<div>La commémoration de cet anniversaire aura lieu le dimanche 26 mai 2002, à 10 heures, à Drancy, devant le monument à la mémoire des déportés, cité de la Muette.</div>
<div>Association Les familles et amis des déportés du convoi 73.</div>

Conférences

<div> <div>Conférences à la Fondation franco-japonaise Sasakawa,</div> <div>27, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, deuxième étage gauche. Tél. : 01-44-39-30-40. Fax : 01-44-39-30-45. Entrée libre et gratuite.</div> </div>
<div>Olivier Breitman : « Théâtre hors du temps : techniques du théâtre japonais traditionnel au service de l'acteur occidental ». Jeudi 16 mai 2002, à 17 h 30.</div>
<div>Martine Jullien : « Dôgo, une école primaire au Japon : la socialisation par l'école ». Jeudi 23 mai, à 17 h 30.</div>
<div>Christine Bottin : « La sauvegarde du patrimoine au Japon : les trésors nationaux vivants ». Jeudi 30 mai, à 17 h 30.</div>

<div> <div>Nicole-Lise Bernheim : « Un chemin personnel sur la montagne sacrée de Kôyasan ». Jeudi 13 juin, à 17 h 30.</div> </div>
<div>Claire Gallian : « L'architecture des maisons de thé au Japon et la Chashitsu du Musée Guimet ». Jeudi 20 juin, à 17 h 30.</div>
Communications diverses
<div>– Centre communautaire de Paris : mercredi 15 mai, à 20 h 30. Soirée littéraire, présidée par David Saada, directeur FSJU, avec le baron Guy de Rothschild, <i>Les Surprises de la fortune,</i> et Jacqueline Raoul-Duval, <i>Un amour amer.</i> 119, rue La Fayette, Paris-10^e. Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF)</div>

Soutenances de thèse

– **Olivier Curchod** a soutenu, le 4 mai 2002, en Sorbonne, sa thèse de doctorat en études cinématographiques intitulée « **La "Méthode Renoir" en question (I) : la stratégie du personnage dans "La Règle du jeu"** » (université Paris-III). Le jury, composé de MM. les professeurs Jacques Aumont (Paris-III), Jean-Pierre Berthomé (Rennes-II, président), Michel Marie (Paris-III, directeur de la recherche) et Francis Vanoye (Paris-X), lui a décerné la mention Très Honorable avec ses félicitations à l'unanimité.

Écobuage : pourquoi les montagnes continuent à flamber

Le 10 février 2000, dans les Pyrénées-Atlantiques, un feu de débroussaillage mal contrôlé faisait cinq morts et deux blessés graves parmi un groupe de randonneurs. Le procès s'ouvre mardi 14 mai à Bayonne. Selon les éleveurs, cette pratique reste indispensable

TARBES (Hautes-Pyrénées)
de notre envoyée spéciale

Cela fait 5 000 ans que ça dure. Chaque hiver, les éleveurs pyrénéens mettent délibérément le feu aux pentes des montagnes. Le brûlage des terres agricoles – écobuage en termes techniques – peut avoir des conséquences graves. Quand le feu s'échappe, il conduit à la destruction de forêts et, parfois, à la perte de vies humaines. En 2000, cinq randonneurs sont morts, piégés par un feu pastoral illégal à Estérençuby, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Ce drame n'a rien changé. Cet hiver, les Pyrénées ont à nouveau flambé. Des milliers d'hectares ont été parcourus par le feu, en particu-

lier pendant le premier week-end de février, malgré l'interdiction décrétée à cause d'un vent violent. Plusieurs maisons ont été menacées. Un agriculteur est mort dans les Pyrénées-Atlantiques. Il pratiquait un écobuage légal et contrôlé. Les derniers feux de la saison ont eu lieu jusqu'à la fin avril, laissant dans le paysage d'éphémères taches sombres et des collines noircies.

Faut-il perpétuer cette pratique ancestrale ? Didier Buffière, défenseur infatigable de l'écobuage, chargé du développement rural à la direction départementale de l'agriculture (DDA) des Hautes-Pyrénées, est habitué à l'incompréhension des urbains. Il énumère les

arguments. « Le feu est aussi essentiel pour les éleveurs que la taille de la vigne ou des rosiers, explique-t-il. Faire brûler un hectare prend un quart d'heure et ne coûte rien. Le débroussaillage mécanique d'un hectare coûte 25 000 à 30 000 francs [3 800 euros à 4 600 euros], et il n'est pas possible partout. » Les estives, pâturages collectifs escarpés, sont la plupart du temps brûlées, afin de se débarrasser des ronces et des genêts, qui poussent au détriment de la bonne herbe.

Pierre Vergez a appris à marcher « une torche à la main ». Cet éleveur de brebis raconte : « On allume à plusieurs une ligne de feu de 4 ou 5 mètres. Il faut aller du haut vers le bas, surveiller le feu toute la jour-

née et rester pour l'éteindre. » Les flammes ne sont pas hautes : 20 à 50 centimètres. L'éleveur André Cazenavette va brûler « la peur au ventre ». « Si le feu n'est pas maîtrisé, c'est moi le fautif. Mais si on n'entretient pas, la nature reprend ses droits, et on obtient des bombes à feu. » Le paysage doit aussi beaucoup au passage régulier des flammes. Les grandes prairies pyrénéennes seraient couvertes de forêts si elles n'étaient pas entretenues par ce biais.

COMMISSIONS LOCALES

Forestiers, associations de défense de l'environnement, autorités locales et nationales, pompiers ne condamnent pas l'écobuage... tant qu'il est contrôlé et pratiqué légalement. « Les vrais éleveurs, dignes de ce nom, ne mettent pas le feu n'importe comment », affirme Pierre Vergez. Pourtant, le premier week-end de février, 2 000 hectares de broussailles et 500 de forêts ont été parcourus dans les Hautes-Pyrénées, alors que l'écobuage était strictement interdit. Le temps était idéal pour brûler ce week-end-là, après un hiver trop humide. Les éleveurs ont tous voulu en profiter. « J'ai vu quelqu'un mettre le feu en bas d'une pente, alors que je tenais à peine debout à cause du vent. Ce genre de comportement est inadmissible », affirme M. Buffière.

Seize procès-verbaux pour écobuage illégal ont été dressés et transmis au parquet du tribunal de grande instance de Tarbes. Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) s'est porté partie civile. Il estime son préjudice à 300 000 francs (45 700 euros). Le commandant Stéphane Calimache, chef du groupement de sécurité du SDIS, revendique l'aspect « dissuasif » de cette plainte. Les condi-

tions d'intervention des pompiers sur des feux d'écobuage sont dangereuses : ils partent en montagne, la nuit, parfois sans eau.

Malgré cet échec, l'expérience pionnière menée dans les Hautes-Pyrénées sera poursuivie. Depuis la fin des années 1980, le département tente d'apaiser la guerre larvée entre éleveurs, pompiers et gendarmes qui perdure ailleurs, dans les Pyrénées-Atlantiques ou en Corse. Des commissions locales d'écobuage ont été créées dans plusieurs cantons. Réunissant tous les utilisateurs de la montagne (forestiers, éleveurs, chasseurs, associations de défense de l'environnement et de randonnée, pompiers, gendarmes, Etat), elles servent à

être né. » En rendant les démarches administratives moins contraignantes, les commissions locales veulent amener en douceur au respect des interdictions temporaires et à la fin des pratiques dangereuses, comme laisser un feu sans surveillance ou l'allumer à la tombée de la nuit.

Pour Patrick Nolan, agent de l'Office national des forêts (ONF), les agriculteurs étaient des « ennemis » il y a dix ans. Ils sont presque devenus des « collègues ». Brûler avec eux était le seul moyen de préserver la forêt dont il a la charge.

Michel Sevrain, ancien chef du centre de secours d'Argelès-Gazost, constate « une diminution du nombre de départs de feu » sous l'influence de la commission locale.

Une technique ancestrale, difficile à réglementer

LE VÉRITABLE ÉCOBUAGE a disparu après la seconde guerre mondiale. Il consistait à brûler des mottes de terres retournées pour gagner de nouvelles terres et fertiliser les sols. Le mot provient du nom de l'outil qui servait à travailler la terre, l'écobue. Par analogie, « écobuage » désigne aussi le feu pastoral ancestral, utilisé par les éleveurs et les bergers pour nettoyer les pâturages.

Le brûlage subsiste dans les Pyrénées, en Corse et en Auvergne, pour des raisons pratiques et symboliques. « Au-delà des fonctions mécanique, sanitaire, voire esthétique du feu, il y a un fort sentiment de propriété associé à la pratique du brûlage. "Faire propre", comme le disent les éleveurs, c'est aussi faire sien. A cet égard, le feu marque le territoire : les brûlages sont comme des signatures dont les limites signifient le changement de propriété », relève Nadine Ribet, ethnologue de la pratique du feu pastoral.

INTERDICTION D'AVRIL À OCTOBRE

Dans la zone méditerranéenne continentale, où les éleveurs sont moins nombreux, l'emploi du feu est devenu strictement préventif. Sous la direction des pompiers, le brûlage préventif de broussailles permet de limiter les risques de départs de feux accidentels et

de limiter leur impact environnemental. Plus un feu est violent et long, plus la stérilisation de la terre est importante, surtout si le feu a lieu l'été. S'il est pratiqué régulièrement, l'impact est moindre. Les brûlages, quel que soit leur but, sont interdits entre la fin avril et le début octobre sur tout le territoire. Cette interdiction est globalement respectée, sauf en Corse. Pendant les périodes d'autorisation, le régime de déclaration ou d'autorisation requises varie selon les départements.

En 2001, 21 200 hectares ont été parcourus par le feu en France. Les départements méditerranéens et la Corse sont de très loin les plus touchés. Principale responsable, l'imprudence : jets de mégots, feux agricoles non maîtrisés et travaux forestiers causent 55 % des feux dont les origines sont connues.

Les mises à feu volontaires (20 %), la foudre (5 %), la présence de décharge (5 %) les origines techniques – passage de trains, lignes électriques – (6 %) suivent. Les Pyrénées, où 2 700 hectares en moyenne brûlent tous les ans, sont moins bien étudiées. La direction de la sécurité civile au ministère de l'intérieur attribue aux écobuages la moitié des feux dont les causes sont connues.

Ga. D.

Il y a deux ans, le drame d'Estérençuby

L'éleveur Philippe Suquia et son cousin, Clément Montezin, sont jugés, du mardi 14 au jeudi 16 mai à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour « homicide involontaire par violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement ». Ils avaient allumé un feu pastoral, sans en avertir les autorités, le 10 février 2000, à Estérençuby (Pyrénées-Atlantiques). Huit randonneurs originaires du Sud-Ouest avaient été bloqués par un mur de feu. Cinq sont morts et deux ont été grièvement blessés. Ce drame avait secoué la région, remettant en cause la pratique très controversée du brûlage, souvent qualifiée d'« archaïque ». Selon l'avocat de M. Suquia, M^e Jacques Tournaire, « la réglementation était inapplicable ». Les arrêtés préfectoraux locaux ont, depuis, été modifiés. Des tentatives de concertation, sur le modèle du département voisin des Hautes-Pyrénées, ont eu lieu, sans grand succès jusqu'à présent.

évaluer les risques et, surtout, à se parler.

« Le comportement de l'administration a toujours été la répression. Dès que des contraintes apparaissent, tout bascule dans la clandestinité », affirme M. Buffière. Un éleveur tonne : « Qui est le préfet, qui sont les gendarmes et les pompiers, pour m'interdire de brûler ? Les gens de l'extérieur ne vont pas nous apprendre comment faire. Il faut y

« Le contact avec les pompiers a un rôle pédagogique très net, bien que les éleveurs s'en défendent. Ils aiment voir le feu et n'analysent pas toujours les conséquences de leurs actes. » Dans les Pyrénées, la profession agricole veut rester maîtresse des flammes. C'est aussi le moyen de montrer que la montagne lui appartient toujours.

Gaëlle Dupont

MOTEUR 2,2L HDi/FAP. JE N'EXPLOITERAI PAS COMPLÈTEMENT LES CAPACITÉS DE MA VOITURE. LEVEZ LE PIED DROIT ET DITES : "JE LE JURE".

www.peugeot.fr

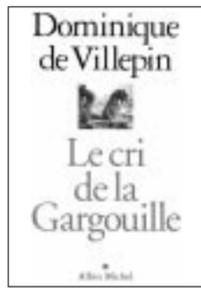
www.peugeot.fr

LA TECHNOLOGIE N'EST LÀ QUE POUR LE PLAISIR DE L'HOMME.

406 
PEUGEOT

VILLEPIN OU

Dans un vibrant appel à l'action, le nouveau chef de la diplomatie dénonce la fatalité de l'immobilité en France, éreinte l'esprit de cour et plaide pour une « révolution mentale ». Bonnes feuilles



LE TEMPS DU SURSAUT

DOMINIQUE DE VILLEPIN vient de quitter le palais de l'Élysée et la rive droite de la Seine après sept ans passés auprès du président de la République. Ministre des affaires étrangères, son devenir politique se joue désormais rive gauche, au Quai d'Orsay. Mais l'homme d'écriture, poète discret, ne s'efface pas. De ce long séjour rive droite, le proche collaborateur de Jacques Chirac a donc fait un livre. *Le cri de la Gargouille*, dont *Le Monde* publie en exclusivité des bonnes feuilles, paraît aujourd'hui chez Albin Michel alors que tout la donne politique a changé. L'ancien secrétaire général de la présidence de la République y dresse un inventaire personnel de la France d'aujourd'hui, en s'appliquant à insuffler au lecteur la passion de la France de demain.

A bien des égards, une telle entreprise n'est pas sans rappeler celle que son alter ego à Matignon, Olivier Schrameck, avait tentée en octobre 2001, en publiant le très austère *Matignon, rive gauche*. Mais en dépit de son passage dans les salons feutrés de l'Élysée et de sa fréquentation de l'arrière-scène de la cohabitation, le premier, Dominique de Villepin, reste bien ce « hussard » que décrivait Philippe Labro dans ces colonnes, tandis que le second, qui a aujourd'hui traversé la Seine pour rejoindre le Conseil d'État, demeurera sans doute « l'horloger » des institutions, rigoureux et discret, qu'il fut. Le style fait ici la différence, cette prose épique qu'affectionne Dominique de Villepin. Il mène sa réflexion à coups de phrases lyriques, presque désincarnées tant il s'efforce de ne citer aucun acteur de la pièce qu'il contemple – hormis Alain Juppé, dont l'action gouvernementale en 1995 est réhabilitée, et Jacques Chirac qui, s'il n'est pas nommé, est cette « autre présence déterminée, de chaleur et d'exemple » qui hante l'Élysée après Napoléon et de Gaulle.

Le nouveau ministre des affaires étrangères s'inquiète de voir la France risquer de « s'abandonner au premier maître venu, ouvrant la voie aux charognards, aux hyènes et aux chacals, chantres de la barbarie ». Quand il se penche sur les maux de notre société, ce n'est pas en praticien politique qui diagnostiquerait les maladies du corps social, mais plutôt comme un fidèle en quête d'espérance dans l'histoire d'une nation qu'il ne cesse d'invoquer. Il constate les blocages d'une France constamment écartelée entre « fronde et soumission » et déplore que « fondée sur l'ordre et la guerre notre société n'a jamais su faire place au partenariat et préfère toujours au contrat l'arbitrage invisible et anonyme de l'État ». Cet État omniprésent auquel se réfèrent les Français – même ceux qui, de Tocqueville à Péguy, en ont critiqué les manquements ou les pesanteurs – apparaît comme le seul rempart contre ces peurs fondamentales constitutives, selon Dominique de Villepin, de l'identité française. Peur des invasions, peur de la mort, peur du mouvement et donc, encore et toujours, tentation et désir du conservatisme et du repli frileux : « L'atonie du pouvoir, son manque de vision et de projet entretiennent un profond traumatisme qui aggrave les doutes et avive les peurs. »

C'est contre cette tentation toujours présente que Dominique de Villepin s'insurge en appelant à l'énergie et à la vitalité de la nation, car, dit-il, « pour la première fois depuis la guerre, les Français craignent de vivre moins heureux dans les prochaines années et n'excluent pas le pire pour leurs enfants. Comment n'auraient-ils pas la tentation de se réfugier dans la conservation ? » Selon lui, « emploi, sécurité, éducation » composent le triptyque autour duquel doit se recomposer la société française. Pour

cette mission, l'auteur souhaite l'arrivée au pouvoir d'hommes oublieux de leurs intérêts personnels et catégoriels, habités par une « illumination intérieure » et qui, debout comme Jeanne d'Arc, Henri IV, Napoléon, Gambetta, Clemenceau ou de Gaulle, dans un élan salvateur, guideraient le pays vers une nouvelle « révolution » humaniste, nourrie de démocratie, d'Europe et de décentralisation. A l'inverse, Dominique de Villepin éreinte avec passion ce qu'il appelle « l'esprit de cour » et ceux qui le font vivre, cette « aristocratie prétendument républicaine » qui « conforte contre vents et marées ses privilèges tandis que nombreux sont ceux qui contemplant le bal à travers les fentes des persiennes ».

Faute de transparence, cette France aux élites complaisantes et sourdes a permis, écrit-il, l'émergence du pouvoir des juges et des médias. Les « affaires » largement médiatisées par des journalistes « naturellement portés vers la quête du sensationnel » ont « empoisonné le climat et polluent toute discussion, empêchant la politique de renouer avec la noblesse de sa mission et donnant libre cours aux ambitions personnelles ». Pour Dominique de Villepin, « la sainte alliance entre la justice et la presse rappelle la seconde moitié du XVIII^e siècle, lorsque parlements et philosophes appelaient à grands sons de trompe à la curée de la monarchie ». Dans cet inextricable combat pour une justice plus sereine, plus équitable, il s'interroge sur l'introduction d'une « certaine dose de procédure accusatoire à l'américaine dans notre pratique traditionnellement inquisitoire » afin, dit-il, de suppléer aux défaillances de « magistrats instructeurs souvent inexpérimentés ».

Dominique de Villepin a incontestablement le sens de la fresque. Sa chevauchée haletante emporte le lecteur dans une suite de considérations parfois excessives, parfois insolites, parfois contestables – ne compare-t-il pas, avec une totale conviction, Alain Juppé à Turgot ? Mais force est de reconnaître qu'il tente de redonner à la politique un souffle, un enthousiasme, une dimension littéraire qu'elle n'a plus depuis longtemps. Loin des considérations technocratiques sur le faisable et le possible, son propos se situe à la frontière du réel et du rêve, là où le politique rejoint l'intime. En publiant cet ouvrage singulier, le nouveau ministre des affaires étrangères confirme qu'il est, sinon une exception, du moins une curiosité dans le paysage politique français.

Anne-Line Roccati

★ *Le cri de la Gargouille*, Albin Michel, 248 p., 15,90 euros.



Enarque, stratège et poète

En sept ans, au secrétariat général de l'Élysée, Dominique de Villepin est devenu un conseiller politique privilégié du président

Il vient d'entrer officiellement en politique, à 48 ans, en devenant ministre des affaires étrangères du gouvernement Raffarin. Mais Dominique de Villepin, fils de Xavier Galouzeau de Villepin, sénateur des Français de l'étranger sous l'étiquette Union centriste depuis 1986, gravite dans les milieux du pouvoir depuis plus de vingt ans.

Ancien élève de l'ENA – comme son frère et sa sœur –, diplomate, il a commencé à fréquenter les cercles chiraquiens dès le début des années 1980. C'est là que Jacques Chirac et Alain Juppé le remarquent. L'homme est flamboyant, poète à ses heures et, surtout, se pique de tirer des quelques grandes épopées du passé une nouvelle exigence pour ceux qui gouvernent. Il participe grandement à la campagne de 1995, et Jacques Chirac en fait son secré-

Sept ans à veiller aux cahots du chemin, à ralentir sa vie à la mèche d'une bougie, à réchauffer son âme aux brasiers de l'histoire et des esprits sauvages, de Villon à Cendrars, de Char à Matta. Sept ans à imaginer des rivages inconnus et nouveaux à hauteur d'une passion française. (...) Souvent, au cours de ces années dont la dernière page se tourne, j'ai redouté le drame d'un pays aveuglé marchant à tâtons. Devant le sillon de la nation, ouvert comme une blessure écarlate, pointe l'exaspération ou la haine. Et pourtant je veux croire à l'ardeur, à la conviction, à l'enthousiasme, pour empêcher cette marche funèbre. Voici venu le temps du sursaut. (...)

Autrefois, le pouvoir jouissait d'une aura que nul n'aurait osé lui contester. On s'agenouillait devant les puissants parce qu'un geste de leur part, un mot plus haut qu'un autre, un signe de satisfaction ou d'irritation, emportait une décision, annonçait un acte, modifiait l'ordre du monde. Saint Louis étend les mains, les écrouelles sont guéries. Henri IV entend la messe à Saint-Denis, l'unité du royaume est sauvée. Napoléon commande, la Grande Armée culbute l'Europe. De Gaulle parle, les passions se calment. Pouvoir sacré, dont l'efficacité reposait autant sinon davantage sur l'imagerie ou le symbolique que sur la réalité de ses moyens.

Naguère le pouvoir décidait, ordonnait et légiférait. Les manifestations, libelles, requêtes et le suffrage surtout avaient un sens puisqu'ils marquaient l'assentiment ou le rejet du dépositaire de la souveraineté. Le vote était une bénédiction, consentie ou refusée, comme on accorde ou retire sa confiance. On allait voter comme on allait à la messe : par conviction. Le dieu des urnes disposait de notre quotidien comme le Dieu des Églises de notre conscience.

Aujourd'hui, des millions d'électeurs expriment leur désillusion en s'abstenant ou en se portant sur des candidatures de protestation. Comment ne pas s'indigner que l'État laisse les entreprises licencier alors qu'elles affichent des profits substantiels ? Ce serait si facile, pourtant, de mettre le chômage hors la loi ou de nationaliser à nouveau ! Même consternation chez les petits entrepreneurs au bord de la faillite, les agriculteurs en désarroi, les commerçants inquiets. Certains pointent du doigt l'immigré voleur d'emploi ou l'Européen dévoué de la souveraineté nationale : ce serait si simple pourtant de renvoyer les étrangers ou de quitter l'Union européenne... Tous ont le sentiment que, malgré ses promesses réitérées, le pouvoir les abandonne, moins par négligence peut-être que par impuissance. La faute n'en paraît que plus scandaleuse : qu'est-ce qu'un pouvoir qui ne peut rien ? Quand des salariés indignés exigent des mesures pour sauver leurs emplois, des experts leur répondent libéral-

sation nécessaire, compétition internationale, contrainte macroéconomique, blocage conjoncturel, indispensable mobilité. Quand des paysans désespérés voient détruire leurs troupeaux, des conseillers vêtus de gris haussent les épaules et désignent Bruxelles, la Commission, ces clones européens qui les ont privés de leur influence mais qu'ils rêvent de rejoindre.

La réalité se résume-t-elle à cette déposition, ou la volonté politique peut-elle encore modifier le cours des choses ? Trop longtemps tue ou différée, la question exige d'être posée. (...)

S'il tire sa légitimité des urnes, le pouvoir ne peut espérer la conserver que dans l'allant, la proposition, l'innovation. « On ne stabilise une démocratie que par le mouvement », remarquait Edouard Herriot. Il lui faut pour cela mettre l'action au service d'une vision, conjuguer instinct et expertise, proximité avec le terrain et temps néces-

« C'est donc bien à une révolution morale et mentale qu'il faut s'atteler, dans la lignée de la révolution romantique en poésie »

saire à l'étude et la réflexion. L'imagination le préserve du dessèchement et lui fournit son énergie quotidienne. Ce n'est pas un hasard si tant de princes, de rois et de chefs d'État se sont entourés de fous, poètes, philosophes, peintres et mages, créatures étranges et suspectes aux yeux des conseillers : ces marginaux assuraient pourtant la respiration du pouvoir, aiguillon de sa force, étincelle de son commandement. Aujourd'hui les palais se dépeuplent ; la cour a fait place nette. La France, « mère des arts, des armes et des lois », n'est-elle pas guettée par les conservatismes, oublieuse d'un génie national fondé sur l'alchimie des sensibilités au service d'une ambition commune ?

L'IMMOBILITÉ est désormais ressentie comme une fatalité : nous ne pouvons rien parce que la responsabilité est éclatée et que les décisions se prennent ailleurs. Nous ne pouvons rien, donc ne bougeons pas. Doit-on se contenter d'administrer la France en gestionnaires sans âme ou de dépenser sans compter ? Dans un monde de mouvement, cette passivité vaut condamnation. Seule l'action peut sortir notre pays de l'ornière. (...)

Il appartient plus que jamais à la politique de renouer les fils de la mémoire, de stimuler l'imagination, de rendre possible le sursaut, d'inventer de nouvelles règles, d'ouvrir les perspectives tout en restant soucieux de rassurer et de redonner confiance. Mais ces défis sont d'autant plus difficiles à relever que la compétition économique,

dans laquelle le nombre des acteurs a explosé, est caractérisée par l'instabilité, la loi de la jungle et l'absence de leadership. Comment recréer l'unité nationale et le sursaut collectif dans un monde dominé par le virtuel, la concurrence et le « chacun pour soi », où l'individu, rendu à la solitude, se replie de plus en plus sur sa propre inquiétude ? (...)

Quand tout évolue aussi vite, quand la mobilité et le mouvement deviennent la règle, l'hésitation et l'immobilisme se paient cher. Il importe moins de prendre des décisions stratégiques longues et lourdes avec des contraintes matérielles et humaines importantes que de gérer des impulsions rapides : plutôt, en somme, Venise que Rome, plutôt les Phéniciens qu'Athènes. Comme à l'époque des cités-États, la prime va au pragmatique, au mobile, à l'adaptable. C'est la revanche de l'Angleterre sur la France, de l'île sur le conti-

ment, de la mer sur la terre, de l'ouverture sur la frontière, du commerce sur la guerre. Allons-nous une fois de plus bâtir une ligne Maginot et la déclarer inexpugnable ? (...)

Comment maintenir l'élan sans succomber à la peur ? Celle-ci a ressurgi à chaque grande rupture, mais jamais elle ne s'est accompagnée d'un tel fatalisme, d'une telle résignation face à l'immensité de la tâche. Jamais les phares du cœur ou de la pensée n'ont été aussi pâles. Jamais, même au temps d'Erasmus, la folie n'est apparue autant maîtresse du monde. C'est donc bien à une révolution morale et mentale qu'il faut s'atteler, dans la lignée de la révolution romantique en poésie : Hugo qui ouvre les portes de la vie, de la rue, de l'outrance ; Baudelaire qui fait assoir à la table du barde ivrognes, déclassés, prostituées ; révolution sans tabous dans la lignée de John Donne, qui chantait la puce sur le sein de sa maîtresse, jusqu'à Charles Cros célébrant son hareng saur. A l'exemple aussi de la révolution surréaliste qui élève le banal au rang de merveilleux, qui subvertit la frontière séparant le tout-venant de l'art et qui déclare l'immédiateté de l'inconscience nouvel ordre de la raison. Et qui toujours, jusqu'au bout, jusqu'à la plus extrême pointe de son délire, dans les replis de ses angoisses, proclame avec Breton : « Plutôt la vie. »

Élargir le champ des idées, la gamme des sentiments, le clavier des mots pour dire les temps nouveaux, les « occasions émergentes », exprimer le changement par la redéfinition des mots et des concepts. A bien des égards, notre registre économique, social, politique, humain, est aujourd'hui trop conformiste, corseté par des règles figées, par des préjugés anciens, parqués que nous sommes dans les champs médiatiques, académiques ou organiques. Saurons-nous retrouver un grand mouvement européen comparable à celui de la Renaissance, où les échanges se sont multipliés dans une grande fête de l'esprit avec Erasme venu de Flandre, Thomas More d'Angleterre, Léonard de Vinci d'Italie, la tolérance des Pays-Bas, la Réforme d'Allemagne, tous apports dont la France fait la synthèse et dont le Collège trilingue, ouvert par François I^{er}, demeure le symbole ? Saurons-nous renouer avec le souffle, reconquérir notre sens de l'imagination, notre audace du verbe et du concept, élargie au territoire de l'Europe ? Saurons-nous renoncer à une part de nous-mêmes pour élargir notre vision et conserver dans un ensemble plus vaste les ambitions qui ont toujours été les nôtres ? Saurons-nous, simplement, penser autrement ?

Raphaëlle Bacqué



Ouvrir le champ de la conviction, retrouver un sens, un but, un horizon. Accroître le territoire de l'humain et recréer une communauté de destin, valoriser la contribution de chacun, fort ou faible. Retrouver aux franges de notre société l'esprit de don, la passion, là où la violence porte derrière ses masques générosité, force, créativité, vitalité inexplorées, inexploitées, humiliées. Relever le gant, en rejetant la spirale de l'ostracisme et de la peur, refuser l'inertie, la passivité, comme l'agitation désordonnée ou l'écrasement du temps pour retrouver une chronologie, un ordre, une ascension, un appétit des choses et des êtres. Réinventer le désir en marchant. Ecarter la boulimie de l'urgence qui déforme, stresse, tue le sens. Se réapproprié la liberté du choix, à travers un désir redevenu désir. (...)

Notre histoire nous a appris que la réponse ne doit pas être recherchée du côté de l'idéologie, aux solutions alignées comme les touches d'un clavier. Seuls les hommes peuvent remettre la société française en marche. Pour surmonter ses blocages et conjurer ses peurs, elle a besoin de passeurs d'un temps à l'autre, d'une rive à l'autre, au-dessus des partis, qui sachent recréer les liens, raccommoder les déchirures, faciliter les mues, percer de lumière les nuées et guérir le cancer du doute. Car il s'agit bien de passer d'un monde aux racines lointaines, d'un monde déjà ancien de pesanteurs et d'inspiration mais aux gouvernails minuscules, à un monde tout en courants d'air et en aspirations. Dans ce monde-là, lancé à pleine vitesse, tout est question d'anticipation et d'exécution. Quand l'époque bascule, il faut plus que des arbitres entre pouvoir et société, entre les forces concurrentes de la société : il faut aussi des voyants comme Villon, Hugo, Baudelaire, Rimbaud ou Apollinaire, qui ont su renouveler la poésie ; comme La Tour, Delacroix, Cézanne ou Picasso, qui ont jeté des ponts à travers les âges ; comme Rameau, Berlioz, Debussy ou Ravel, qui ont révolutionné la musique ; comme Descartes, Rousseau, Tocqueville

ou Bergson, qui ont élevé l'homme ; des passeurs tendant la main des deux côtés, assez loin derrière pour rassembler, assez loin devant pour accrocher le grappin, pointer l'amer ; des hommes-charnières, des hommes-carrefours, des hommes debout.

C'est à tous les étages, depuis l'école primaire et les quartiers jusqu'au sommet de l'Etat, que doivent éclore ces passeurs, véritables médiateurs des temps nouveaux, relais au sein du corps social réunissant tous ceux qui sont investis de la moindre parcelle de responsabilité collective et qui doivent contribuer à réveiller les consciences. C'est vrai bien sûr de tous les pouvoirs, de tous les contre-pouvoirs, médiatiques, judiciaires, intellectuels, mais aussi des acteurs de la société, parents, professeurs, éducateurs, chefs d'entreprise. A chacun d'eux, il revient de défendre une exigence et une morale

les tentations identitaires, corporatismes ou communautarismes. Les qualités nécessaires à ce passeur entre les passeurs n'ont pas fondamentalement changé. Indépendant, il est de ceux qui font l'Histoire au lieu de la suivre, sachant prendre des risques, méprisant le pouvoir pour le pouvoir. Ce trait porte spontanément au dépassement des partis, indispensable préalable pour acquérir un statut de rassembleur. Le lien avec les Français devient alors personnel, par-delà clientèles et factions. De même le passeur n'est-il inféodé à aucune idéologie, même si sa pensée en croise plusieurs dans une synthèse originale qu'on érigea un jour, mais abusivement, en doctrine. La clé de voûte se trouve là : pour emporter l'adhésion, il ne peut compter sur son seul charisme, qui mêle l'autorité et la proximité. Il doit aussi incarner une vision, qualité rare qui suppo-

« Depuis des siècles, deux démons déchirent le cœur de la France et se renforcent l'un l'autre : l'obsession du pouvoir, la perversité de la Cour »

républicaines. Notre société est trop complexe, trop diverse pour qu'il soit à la portée d'un homme seul de lui redonner le mouvement. Le pouvoir d'aujourd'hui, démocratique et médiatisé, fragile et contesté, n'est plus le pouvoir absolu d'hier. Pourtant, le détenteur de la magistrature suprême conserve une responsabilité prééminente : à lui de donner l'impulsion, d'indiquer la direction à suivre, de créer le désir d'émulation et de libérer les énergies pour faire surgir, jusque dans les cellules élémentaires de la société, les hommes et les femmes dont l'action conjointe brisera le carcan du doute et donnera à la France un nouvel élan.

Ce chef, cet arbitre, est indispensable pour guider et éclairer la nation à travers les chemins difficiles de la modernité, à travers

Paris, 6 mai. Dominique de Villepin monte les marches de l'Élysée. Jean-Pierre Raffarin vient d'être nommé premier ministre.

même les ressources du mouvement. Pour ce faire, il compte moins sur l'effet même de ses actes que sur leur exemple. Son but est de susciter une émulation et de démultiplier l'initiative, et non de concentrer le pouvoir entre ses mains et pour son bénéfice. (...)

De toute évidence, il ne saurait y avoir de passeur sans l'appel des circonstances, sans précipice à passer, montagne à franchir, torrent à traverser. Alors, sous le feu, qui s'imposera ? Un passeur d'ici ou d'ailleurs ? L'illusion médiatique brouille les pistes. Les plus vibrionnants ne sont que météores ou tourment comme derviches, opportunistes ou sangsues, aventuriers du jeu démocratique portés par la démagogie et le populisme, entre les rubans et fanfreluches du petit écran, la clameur des estrades, sous le vent de la fable et l'hystérie du verbe !

Et si le sursaut venait de l'intérieur ? D'un sage, nouveau Cincinnatus, mûri dans la douleur, ressourcé par l'échec, revenu des courtisans sans avoir perdu foi dans les hommes, lassé de l'hypocrisie, de l'impuissance et du mensonge, pétri d'espérances, fidèle aux héros d'hier, sensible à la détresse d'aujourd'hui ? Car l'Aîné, lui, n'a rien à perdre, tout à donner, du cœur de la France aux routes de l'Europe et du monde, tout à mêler, protection et élan ordonnés, tradition et imagination réconciliées.

Au passeur échoit toujours un lot de blessures, d'exil et d'humiliations mais, juché sur les hauteurs, sans amertume aucune, il est homme lié aux autres hommes, loin des écrans et des rumeurs, obsédé du destin, dédaignant les sondages, attaché à ses rêves d'enfance plus qu'à la Cour d'insouciance. Un homme de neiges ou des bois, à la mémoire de Verdun, d'Oradour ou du Vercors, un homme de France. (...)

DEPUIS des siècles, deux démons déchirent le cœur de la France et se renforcent l'un l'autre : l'obsession du pouvoir, la perversité de la Cour. C'est donc à un véritable exorcisme qu'il faut s'atteler, « réaction en force, en attaque de bélier », explique Henri Michaux, qui ajoute que la « mise en marche du moteur [de l'exorcisme] est difficile, le presque-désespoir seul y arrive ». Ce « presque-désespoir », la France l'a connu ; elle a aperçu souvent le fond du puits de l'angoisse, le point où le plongeur, parvenu à la plus grande profondeur, s'arrache d'un élan énergétique et remonte vers la surface. Aujourd'hui encore, nous restons hantés par trop de fantômes qui creusent chaque jour davantage le fossé entre le pouvoir et la société, au point qu'ils suivent aujourd'hui des trajectoires divergentes. Le moment est venu de chasser les revenants et de conjurer les ombres pour aborder les « rives lumineuses d'un nouvel âge », comme l'espérait Erasme en son temps.

Prenons donc enfin le parti du rassemblement. Notre pays ne s'est que trop épuisé en querelles stériles ; souvent, la tentation reste forte de l'escalade verbale, de l'anathème, du choc des mots, promesses ou menaces, forfanteries ou imprécations ; plaisir de contredire, de refuser, de nier, comme si dire « non » était nécessairement héroïque ; jeu étourdissant de la parole et éclats de voix à perdre haleine, mots hors de leur aire, affolés, enfourchés comme chevaux-d'arçons. Prisonniers d'une parole désincarnée, orpheline du sens qui ne mord plus sur le réel, n'est-il pas temps pour nous de réinventer des mots qui se déclinent en action, pour renouer avec l'Histoire ? N'est-il pas temps que le verbe se fasse à nouveau chair, « de manière à servir », comme le propose saint Paul, dans la nouveauté de l'esprit et non plus dans la vétusté de la lettre ?

L'avenir sera d'abord fidélité, reprise de possession du meilleur de l'héritage français. Ce travail de décantation doit nous ramener à l'essentiel, nous permettre de retrouver l'éclat de notre conscience collective. Redevenons ce que nous n'avons jamais cessé d'être : un peuple pétri de générosité, de vaillance, source de ce génie français qui ne demande qu'à s'accomplir. Notre histoire atteste que la France est capable de donner le meilleur d'elle-même lorsqu'elle fait ce double choix, de fidélité et de mouvement, mais qu'elle risque le pire lorsqu'elle se renie ou lorsque la peur lui fait fermer les yeux. Souvenons-nous de Napoléon qui, à deux reprises, s'est érigé en homme de la réconciliation et d'une nouvelle synthèse par la paix consulaire en 1800-1802, puis, en 1815, par l'Empire des libertés. Souvenons-nous du général de Gaulle qui, en 1958, a réussi l'alchimie entre l'héritage parlementaire et le primat de l'exécutif, condition essentielle de l'efficacité de l'Etat. N'oublions pas que la Restauration a échoué pour avoir tenté de faire l'impasse sur la Révolution, que la IV^e République a sombré parce qu'elle a refusé la réforme. A nous donc de trouver la formule qui nous permette d'avancer sans nous trahir. Pour cela, nous devons renouer avec le sens et le destin de la politique.

La première exigence est celle de la volonté. Elle commande le refus d'un immobilisme qui désespère les Français et les éloigne

de la chose publique. La politique n'a pas l'art de l'esquive pour fin. Elle ne se réduit pas à un jeu d'équilibriste au profit de la conservation. Elle n'existe que dans le concret, dans l'énergie de l'action et la nécessité du résultat. A l'âge du virtuel, c'est dans la réalité la plus quotidienne qu'elle doit s'inscrire. Aussi implique-t-elle un diagnostic continu, rigoureux, public, encore inhabituel en France, où l'affichage tient trop souvent lieu de politique, où l'on préfère avoir la mémoire courte et recommencer sans cesse la tapisserie de Pénélope, tels ces « damnés] descendant sans lampe (...) d'éternels escaliers sans rampe » qu'évoque Baudelaire. Cette évaluation permanente constitue le préalable de la responsabilité sans laquelle l'action peut réellement s'exercer. Elle fait du mandat un véritable contrat, scellant un engagement sur des objectifs précis, pour que les citoyens puissent choisir et juger.

« C'est à tous les étages, depuis l'école primaire et les quartiers jusqu'au sommet de l'Etat, que doivent éclore ces passeurs, véritables médiateurs des temps nouveaux »

Le deuxième impératif est celui de la vérité, pour briser l'état de la comédie des apparences que la perversion de l'esprit de cour a fini par nous faire prendre pour la forme obligée de la politique. L'effritement contredit cet esprit séculaire qui, non sans souffrances et abnégation, nous a portés à nous dépasser. Notre culture et notre histoire nous ont rendus plus sensibles à l'égalité qu'à la liberté ; il serait donc vain de prétendre imposer à la France une marche forcée vers le libéralisme économique : « Il n'est pas du pouvoir de l'homme d'empêcher ce qui doit être », affirmait, selon Hérodote, le roi de Perse Cambyse à la mort qu'il avait tenté de fuir. Le pouvoir doit donc conserver, chez nous, un rôle moteur, à condition qu'il construise de nouveaux modes de participation démocratique pour remédier aux insuffisances de la représentation, qu'elle soit locale ou nationale ; à l'inverse, arrêtons de penser qu'il peut et doit tout, alors même que les citoyens doutent de lui.

Séparer ainsi l'or inaltérable des spécificités françaises des scories d'une idéologie dépassée implique un travail sur soi-même dicté par une troisième exigence, celle du sens, qui n'a pas de pire ennemi que le relativisme du « tout se vaut » ou la confusion du « tout se tient ». L'esprit de pouvoir ne se résume ni au tout-Etat ni au modèle anglo-saxon ; nous avons à la fois un héritage à transmettre et des travers à corriger : l'honneur même du politique consiste à proclamer des convictions fortes qui donnent aux citoyens bouées et repères pour mieux se situer dans le monde fuyant qui les inquiète. S'engager en politique oblige, comme le général de Gaulle, à défendre « une certaine idée de la France ». Pour être partagée, susciter la confiance et provoquer l'adhésion, elle doit briller de l'éclat d'une révélation. De la lumière du présent doit naître une vision pour demain. Il n'y a pas de sens sans conjugaison des temps, alchimie entre héritages et choix de nouveaux caps pour l'avenir. Contrairement à une opinion trop souvent répandue, les Français aiment le risque, le mouvement, le futur, lorsqu'ils se sentent soutenus. Au plus profond d'eux-mêmes brille toujours l'envie d'une grande aventure collective, chaînon d'une histoire à laquelle beaucoup d'entre eux ont sacrifié leur existence.

S'impose enfin aujourd'hui une dernière obligation, celle du résultat. La politique ne peut plus s'adresser aux citoyens comme hier aux grandes entités fédératrices, nation, classe ouvrière ou bourgeoisie, pour définir des normes générales qui n'apparaissent plus comme des réponses satisfaisantes à des désirs individuels. Il faut donc se mettre en situation de répondre aux aspirations morcelées et évolutives de tous ceux qui revendiquent de nouveaux droits, expriment de nouveaux besoins. A une société dispersée doit répondre un pouvoir recomposé, privilégiant la proximité, quotidiennement présent et sans cesse réinvesti d'une mission simple et précise, que le citoyen peut évaluer selon ses résultats.

Ainsi s'esquisse une éthique retrouvée du politique, qui récuse l'hybris de l'esprit de pouvoir comme l'avilissement de l'esprit de cour. (...) Orphelin de sa dimension mythique, le pouvoir doit convaincre en inventant le nouvel espace du politique, en lieu et place de l'arène actuelle où comme le taureau il se démène, avili ou meurtri, face à un chiffon rouge. Il lui faut à nouveau chasser sur ses terres d'élection : l'imagination, le courage, l'humilité, l'éthique, l'action.

Dominique de Villepin

Deux populismes à ne pas confondre par Antoine Bevort

L'ASSASSINAT de Pim Fortuyn a stupéfié les Pays-Bas à la veille d'élections législatives à l'issue desquelles ce météore de la politique néerlandaise se voyait devenir premier ministre. Au-delà de sa fin brutale, la concomitance des votes Front national à l'élection présidentielle française et Leefbaar Nederland (Pays-Bas vivables) aux municipales néerlandaises ne laisse pas d'interroger sur le sens de la vague populiste qui est en train de toucher de nombreux pays européens.

Si Le Pen et feu Pim Fortuyn appartiennent sans conteste tous deux à cette vague populiste, la comparaison plus détaillée des rhétoriques qu'ils développent et de leurs contextes nationaux respectifs mérite attention. Il n'est peut-être pas tout à fait pertinent de les caractériser tous deux comme figures d'une extrême droite européenne. Le Pen en est bien le héraut français, mais cette appréciation paraissait plus simplificatrice pour le dirigeant néerlandais.

Certes, l'un et l'autre ont cultivé des thèmes communs. Ils dénonçaient tous deux la classe politique, l'insécurité et les politiques d'immigration. Mais Fortuyn tenait à marquer sa différence. Il ne pouvait notamment pas être accusé d'antisémitisme, et les accusations de racisme le faisaient bondir. Malgré tout, ses déclarations (« les Pays-Bas sont pleins », « l'islam est une religion arriérée »), même si cela ne l'empêchait pas de fréquenter des musul-

mans, appartiennent à une rhétorique que l'extrême droite ne renierait pas, à l'homosexualité revendiquée près, bien sûr.

Néanmoins, on aurait tort d'assimiler les deux hommes et d'ignorer ce que les deux formes de populisme nous disent sur les traditions politiques dans lesquelles chacune s'inscrit, même en les critiquant.

En fait, tout en dénonçant presque pareillement les dirigeants politiques établis, ils adressent leurs critiques à deux modes de fonctionnement opposés de démocratie parlementaire.

Vue des Pays-Bas, la France apparaît comme une république très monarchique (primauté de l'exécutif, pouvoirs importants du président et du gouvernement par rapport au Parlement, mais aussi des maires par rapport aux conseils municipaux). L'Etat omniprésent pèse de tout son poids sur le pays.

Vus de France, les Pays-Bas sont une monarchie finalement très républicaine. La reine n'a qu'un pouvoir très limité, les maires désignés partagent leur pouvoir avec les échevins (les adjoints) sous un contrôle important du conseil municipal. Le « ministre-président » n'est que *primus inter pares* et travaille sous le contrôle du Parlement. Enfin, un premier ministre accusé d'être responsable d'un échec politique majeur démissionne. Les grandes orientations politiques se décident en concertation avec les forces sociales. Si le modèle des polders (cette expression apparue au cours des années 1990 désigne le modèle néerlandais de concertation économi-

que et sociale et ses performances) montre des signes d'essoufflement, les minima sociaux restent nettement supérieurs aux équivalents français. Le minimum social néerlandais, même après avoir été réduit, est de 590 euros contre 405 euros pour une personne seule, 1 180 euros contre 608 pour un couple.

Enfin, la participation des habitants dans, par exemple, les conseils de quartier, n'a rien à voir avec les

faveur de l'élection du premier ministre, des maires (désignés par la couronne) et d'un scrutin nominal pour les députés (élus sur des listes à la proportionnelle).

Aux Pays-Bas, l'émergence d'un nouveau pilier musulman à côté des piliers catholique et protestant met en évidence les limites de la tolérance néerlandaise. On y parle depuis longtemps d'écoles blanches et d'écoles noires sans guillemets, et la

cratie représentative assez différentes mais comprenant toutes deux un fond commun plus ou moins schumpétérien qui sont ainsi dénoncées. Les idées exprimées par Joseph Schumpeter (1883-1950) – « *L'existence des partis et des agents électoraux correspond tout simplement au fait que la masse électorale est incapable d'agir autrement que les moutons de Panurge* » – sont à la base d'une vision très réductrice selon laquelle la « *démocratie signifie seulement que le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner* » (*Capitalisme, socialisme et démocratie*). Même si cela est probablement plus accentué en France, et vise aux Pays-Bas également les dirigeants syndicaux (qui en France restent hors jeu), c'est bien cette forme de délégation qu'une population de plus en plus éduquée accepte de moins en moins.

On n'a peut-être pas assez souligné le rôle que joue de ce point de vue la question européenne. Ces votes de protestation véhiculent aussi de fortes interrogations sur la politique européenne, qui est la quintessence du point de vue schumpétérien en politique.

Le fait qu'aux Pays-Bas, ce petit pays très européen très ouvert, se manifeste un recul de l'idée européenne est à interroger. (Un leader du Parti libéral néerlandais vient de demander un droit de veto au sujet de l'élargissement.) Le manque de démocratie de la construction européenne est patent. Les citoyens sont dessaisis de toute influence sur Bruxelles alors que les décisions

européennes prennent une place de plus en plus importante dans la vie de tous les jours. Le passage à une communauté politique européenne ne peut se faire sans impliquer les citoyens. Démocratiser l'Europe – plus de démocratie représentative dans l'Union européenne, plus de démocratie participative dans les

ANTOINE BEVORT est maître de conférences en sociologie à l'université de Rouen.

pays membres – est une urgence, faute de quoi on laissera les citoyens le plus en difficulté se faire séduire par les sirènes populistes.

En conclusion d'une recherche récente sur les politiques de la ville comparées aux Pays-Bas et en France, David Charasse et moi-même écrivions : « *Si l'on voulait schématiser à l'extrême, on pourrait dire que les deux modèles sociopolitiques affrontent une même crise sociale et politique avec des atouts et des handicaps symétriques. Les Pays-Bas reposent sur une société civile forte et n'accordent qu'une valeur relative à l'action publique ; la France est structurée par un Etat fort et se méfie d'une société civile qu'elle préfère contenue, si ce n'est faible. Avec la crise, les points d'appui de chacun s'affaiblissent, et les constructions sociétales respectives offrent peu de recours. En France, le social a du mal à relayer le déreglement des mécanismes politiques d'intégration. Aux Pays-Bas, le politique peine à suppléer une défaillance trop approfondie des mécanismes sociaux d'intégration.* »

Pim Fortuyn, premier ministre fantôme des Pays-Bas

Suite de la première page

Le paradoxe suivant est la conservation de ses adversaires vaincus d'avance. Il n'y a aucune raison de douter de leur accablement : cet homme qui, de son vivant, s'acharnait à enterrer en profondeur le système dont les autres connaissaient si merveilleusement bien les rouages va recommencer une fois encore, même mort, car rien ne sera plus jamais comme avant.

Il avait ouvert le débat sur des questions que les autres souhaitaient cacher sous le voile du politiquement correct, il avait refusé l'accord tacite de ne pas évoquer le sujet de l'immigration lors de la campagne électorale, et le peuple, qui, de fait, ne peut subir ces accords, lui était reconnaissant, même les gens qui n'approuvaient pas ses positions.

Il provoquait, allait parfois trop loin pour attirer l'attention, mais entraînait de la sorte ses adversaires dans l'arène. Sa lutte se situait sur le terrain des mots. Ce n'était d'ailleurs pas toujours ses opinions qui lui valaient de la gratitude, loin de là, mais le fait de les exprimer, la clarté rhétorique. Il ne disait pas tant ce que les gens avaient envie d'entendre, mais il avait rompu le silence, contraint d'autres personnalités politiques à s'exprimer, brisé ce carcan de mutisme étouffant dont se nourrissent les plantes toxiques de la rancune.

Et c'est sans doute ce qui explique l'image paradoxale suivante, à laquelle personne ne s'attendait : un cortège d'hommes et de femmes musulmans, de représentants d'associations marocaines et turques, parfois dans des tenues européennes mais aussi portant djellabas ou foulards, chacun tenant un gros bouquet de fleurs et se dirigeant vers le domicile de l'homme qui a dit que l'islam était une culture arriérée (pour nuancer ensuite ses propos en parlant de retard). Ils étaient venus déposer leurs fleurs parmi toutes les autres, pas seulement celles des Néerlandais, mais aussi des Surinamiens et des Antillais vivant dans ce Rotterdam de Pim Fortuyn qui, comme Amsterdam, est peuplé aujourd'hui de 40 % – dans dix ans ce sera 50 % – d'allochtones, et où son parti venait de remporter une victoire écrasante. Il ne l'avait pas fêtée avec triomphalisme mais au contraire en engageant des négociations prudentes en vue de constituer une coalition. Elles ont abouti à un collè-

ge municipal devant permettre d'administrer à nouveau Rotterdam pour régler ses grands problèmes « au profit de tous les habitants ».

Nous ignorons quel aurait été l'aboutissement de cette ambition, de même que nous ignorons quel aurait été ou sera le résultat de ces élections. L'idéalisation d'un projet que nous n'avons pu observer en pratique n'a pas de sens, mais une chose est certaine : les réactions, après sa mort, de nombreux Néerlandais mais aussi au moins d'une partie de la population d'origine étrangère ne correspondent pas à l'image d'un Haider ou d'un Le Pen néerlandais, pas plus qu'à celle d'un militant d'extrême droite ordinaire, et certainement pas à celle d'un raciste que se plaît à présenter actuellement une partie de la presse étrangère. Cela tient d'une volonté irresponsable de simplification. La réalité néerlandaise est, comme toujours, plus compliquée, d'autant que notre langue secrète la dissimule davantage.

Un jour, on a demandé à Hans Magnus Enzensberger pourquoi il n'avait pas consacré dans son livre *Europe, Europe* un chapitre aux Pays-Bas, alors qu'il connaissait pourtant si bien ce pays. Apparemment, il aurait répondu : « *Justement pour ça. C'est bien trop compliqué.* » La semaine dernière, *The Economist* a tenté d'apporter un éclairage sur ce pays de polders et de montrer qu'aux Pays-Bas tout va

Il était devenu un membre de la famille, étrange certes, mais quand même

bien mieux que semblent le penser les Néerlandais geignards. La première réaction du premier ministre, dont on aurait pu se dire qu'il allait utiliser une telle aubaine en pleine période électorale, a été de refuser le compliment en justifiant totalement les récriminations nationales.

Cet exemple, là encore paradoxal, montre à lui seul à quel point nous vivons dans un pays on ne peut plus moraliste, qui, même s'il s'est déconfectionné, s'inspire encore du calvinisme. Sur cette scène extrêmement sérieuse, où se produisent surtout des hommes

termes, un bouffon ouvertement homosexuel, chauve, vêtu avec élégance, lance quelques propos choquants et commence à s'attaquer au sacro-saint modèle des polders et à sa culture d'administration incestueuse. Il est éloquent, théâtral, et prend, quand il s'enflamme, des intonations dramatiques de *prima donna assoluta*, mais il dit aussi des choses qui touchent au cœur des problèmes, des choses déjà exprimées auparavant et peut-être trop tôt par le petit parti D66 (démocrates progressistes) sur la distance incommensurable entre le citoyen et la politique.

Dans le paysage de polders qui constitue une bonne part des Pays-Bas, la gestion de l'eau est une question de survie, qui nécessite de sempiternelles délibérations et un esprit de coopération, une pratique qui, au fil de plusieurs siècles d'expérience, s'est enracinée dans le caractère politique. Cela n'a en soi rien de répréhensible et peut aboutir à des résultats économiques exceptionnellement bons, mais cela peut finir par engendrer une caste politique qui, par une fécondation mutuelle, s'aliène totalement le peuple, qui ne sait même plus qui se trouve au Parlement, qui est responsable de quoi, quelles sont les idées des partis de droite, de gauche et du centre qui, comme ces huit dernières années, gouvernement ensemble le pays et font la pluie et le beau temps.

Pas de rattachement d'un parlementaire à une circonscription, pas de lien direct entre l'électeur et l'élu, pas d'élection du premier ministre ou du maire, sans parler, comme aux Etats-Unis, d'un shérif ou d'un juge, qui doit rendre des comptes sur ses faits et gestes. Fortuyn n'était pas le seul à en parler. Très récemment encore, le respectable quotidien *NRC Handelsblad* donnait la parole à dix professeurs d'université, qui ont brossé un tableau extraordinairement sombre de la culture administrative des Pays-Bas. Leurs reproches : « *Les décisions importantes sont prises au sein d'instances qui ne respectent pas les règles d'un processus de décision démocratique* » ; « *Le Parlement est devenu une machine à tamponner* » ; « *La légitimation de la démocratie néerlandaise est une forme monumentale d'illusion et de mystification.* »

En conséquence, la caste qui se partageait le pouvoir d'administrer et de contrôler n'a plus laissé venir

jusqu'à elle les bruits de la société, ni sur le rythme et la qualité de l'immigration, ni sur les listes d'attente dans les hôpitaux, ou encore sur le fonctionnement abominable des chemins de fer ou sur les problèmes de sécurité ou d'éducation.

Les professeurs l'ont dit dans un journal convenable, mais Fortuyn le disait, de plus en plus souvent et violemment, dans les médias. Il était devenu une star et suscitait mystérieusement, on s'en aperçoit maintenant, une profonde affection. Les gens n'en avaient rien à faire que cet homme si visible soit un homo



PETER VAN STRAATEN

qui raconte qu'il préférerait fréquenter les backrooms que l'église ou qu'il pouvait savoir au goût du sperme d'un amant de rencontre ce qu'il avait bu la veille. Il était devenu un membre de la famille, étrange certes, mais quand même. On s'était habitué à sa solitude, à ses élégants costumes à fines rayures blanches à l'anglaise, à sa Daimler avec chauffeur, à ses deux chiens minuscules, à sa maison de Rotterdam qu'il avait baptisée Palazzo di Pietro, devant laquelle sont aujourd'hui déposées tant de fleurs.

Le commissaire européen de la droite libérale, Frits Bolkestein, a dit, dans un néerlandais intraduisible, qu'avec Fortuyn les Pays-Bas allaient se donner l'image d'un « *personnage de chiottes* », et Fortuyn a rétorqué que Bolkestein, qui avait été le premier intellectuel à aborder le problème de l'immigration, n'avait pas fini son travail, mais s'était enfui comme un lâche à Bruxelles.

Sa proposition de supprimer l'article 1 de la Constitution, qui interdit toute discrimination, est

apparue à la suite d'une déclaration d'un imam qui avait affirmé que les homosexuels valaient moins que des porcs. A l'intention d'un autre imam, qui avait déclaré que Fortuyn n'avait rien compris aux Marocains, ce dernier avait répliqué : « *Mais moi je couche avec eux, pas vous.* »

Il a été membre du *Partij van de Arbeid* (sociaux-démocrates). En 1981, il a passé sa thèse sur la politique socio-économique aux Pays-Bas de 1945 à 1949. En 1990, il devient professeur de formation aux conditions de travail à l'université Erasme de Rotterdam, mais cela ne dure que quelques années. A partir de 1994, il écrit une chronique pour l'hebdomadaire *Elsevier* et commence ce que l'on pourrait appeler son chemin de croix. Il écrit plusieurs livres, dont *Contre l'islamisation de notre culture*, où il argumente que l'on peut exiger des musulmans qui viennent aux Pays-Bas en tant que réfugiés qu'ils apprennent le néerlandais et s'adaptent aux règles démocratiques de l'Etat de droit.

Un petit parti né au niveau municipal, Pays-Bas vivables, veut de lui comme tête de liste, mais prend ses distances après ses propos sur l'islam. Fortuyn décide alors de fonder son propre parti et connaît une ascension fulgurante dans les sondages. Plus il monte dans les sondages, plus les médias le demandent, et plus il monte, jusqu'à ce que, le jour de sa mort, il ressorte de la dernière enquête que lui et l'équipe inexpérimentée qu'il avait rassemblée derrière lui pourraient devenir le premier parti du pays, et que sa prophétie s'est réalisée : lorsque Leefbaar Nederland l'avait évincé par peur de la contamination, il avait lancé, plein d'aplomb, de sa Daimler : « *Vous verrez que je deviendrai quand même premier ministre de ce pays.* »

Un écologiste fanatique issu d'une politique-fiction perverse a fait en sorte que cela ne se produise pas. Ces derniers temps, Fortuyn avait commencé, en vue de la victoire, à nuancer ses points de vue et plaider pour l'octroi d'une amnistie générale pour tous les clandestins vivant dans le pays. Les solutions qu'il proposait dans ses articles et ses livres ne reposaient pas toujours sur des fondements solides, mais il avait senti de manière inflexible où se situaient les problèmes, et cela n'avait rien à voir avec un populisme suspect.

Cees Noteboom
Traduit du néerlandais par
Isabelle Rosselin
© Cees Noteboom.

Bruxelles, tête de Turc de la presse d'Ankara

Irrité par la lenteur des Quinze à admettre la Turquie en leur sein, la presse locale s'en prend aux leçons de démocratie venues d'Europe. La représentante de l'Union, Karen Fogg, en fait les frais dans « Hürriyet »

DÉCIDÉMENT, la représentante de la Commission européenne en Turquie, Karen Fogg, est au centre de l'attention de la presse locale. Après avoir vu, il y a trois mois, le contenu de son courrier électronique dévoilé par l'hebdomadaire à sensation *Aydinlik* (interdit depuis), M^{me} Fogg découvre aujourd'hui ses conversations privées disséquées et commentées à la « une » de *Hürriyet*, quotidien turc à grand tirage. Le journal a ainsi consacré la manchette et l'éditorial de son numéro du 8 mai à la condamnation virulente des propos tenus par M^{me} Fogg en marge d'une conférence sur Chypre et l'Union européenne (UE), organisée les 3 et 4 mai par l'université Bogazici d'Istanbul, et à laquelle l'ambassadrice était conviée.

Or les propos cités ne sont pas ceux que la représentante de l'UE a tenus durant la conférence, mais ceux qui auraient été les siens pendant le déjeuner qui a suivi ! Là, en



comité restreint, elle aurait, selon *Hürriyet*, « appelé les Chypriotes-Turcs à la révolte en les invitant à se libérer de la tutelle de la Turquie et de celle de Rauf Denktaş », leader de la République turque de Chypre du Nord. Certes, la question chypriote, gelée depuis vingt-huit ans et actuellement au centre d'une tentative de règlement dans la perspective d'une adhésion prochaine de l'île (« même divisée », a dit Bruxelles) à l'Union européenne, a toujours été un sujet tabou en Turquie. Chypre, tout comme la question kurde, celle de la non-reconnaissance du génocide arménien ou le rôle de

l'armée dans la société, sont autant de thèmes faisant partie d'une sorte de consensus national, qui ne souffre aucune discussion dans la république héritée de Kemal Atatürk.

Pour Oktay Eksi, l'éditorialiste vedette de *Hürriyet*, produit typique du journalisme à la turque avide de bruits de couloirs et de sensations, « l'ambassadrice a dépassé les limites ». Selon lui, M^{me} Fogg a « toujours pensé la relation Turquie-UE de façon négative », ne ratant « pas une occasion, pendant ses quatre années en fonctions, d'humilier les Turcs et la Turquie ». Ce qu'il lui reproche ? D'avoir dit – en privé – que les Chy-

priotes-Turcs « ne veulent plus exister en tant que colonie de la Turquie ». Il s'insurge : « Comment peut-on parler de colonie quand la Turquie n'a pas une once d'intérêt économique à Chypre du Nord ? » Il attaque : « Cette phrase émane de la citoyenne d'un pays [la Grande-Bretagne] qui a inventé le colonialisme, qui a exploité les gens jusqu'à l'os. » Il propose enfin de « chasser » cette dame en la prenant « par les oreilles ».

« ELLE SE MÊLE DE TOUT ! »

L'autre grief retenu contre M^{me} Fogg par le journaliste est son souhait de voir bientôt un civil à la tête du « Conseil de sécurité », un organe paritaire composé de représentants du pouvoir civil et de la hiérarchie militaire, dont les recommandations au gouvernement d'Ankara sont « prioritaires », selon la Constitution confectionnée par les généraux auteurs du

coup d'Etat de 1980. « Mais elle se mêle de tout ! », conclut l'éditorialiste en colère. Sans doute ignore-t-il que la limitation du rôle des militaires dans la vie politique turque est une des exigences du contrat européen, réaffirmée par Bruxelles à plusieurs reprises et pas seulement de la bouche de M^{me} Fogg.

Une chose est sûre, cette campagne de dénigrement de la représentante de l'UE à Ankara par la presse locale ne va pas contribuer à faciliter les relations, déjà passablement compliquées, entre la « petite Asie » et les Quinze. Officiellement reconnue candidate à l'UE en décembre 1999 à Helsinki, la Turquie est pour l'instant le seul pays prétendant pour lequel aucune date n'a été fixée en vue des négociations d'adhésion.

Marie Jégo

★ hurriyetim.com.tr

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Festival de Cannes

■ Le site officiel du Festival de Cannes permet de consulter les fiches techniques et artistiques des œuvres présentées lors des 54 précédentes éditions.

■ L'Institut national de l'audiovisuel diffuse un reportage d'époque sur le premier festival en 1946.

■ Showbiz.net rappelle les grandes dates de la manifestation.

■ TV Festival diffuse les cérémonies d'ouverture et de clôture, les conférences de presse, séances photos, interviews et montées des marches.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

■ Le dossier de presse présente le jury et les films projetés dans les différentes sélections.

vincent.truffly@lemonde.fr

Le congrès du Likoud vu par la presse d'Orient

La passe d'armes entre MM. Sharon et Nétanyahou ajoute un nouvel élément d'incertitude

INTERPELLATIONS, huées, cris... C'est dans le chahut que s'est déroulé dimanche dernier le comité central du Likoud, le parti d'Ariel Sharon. Et pour cause, écrit le quotidien de gauche *Haaretz*, « la guerre de succession entre Sharon et Nétanyahou a, de manière terrifiante, éclaté au grand jour ».

A M. Sharon, qui souhaitait sau-

palestinien, son rival a répondu par un « réquisitoire » qui a rallié 60 % des délégués « au mantra de Nétanyahou : autonomie des Palestiniens, oui ; Etat palestinien, non ».

Il s'agit cependant d'une « victoire à la Pyrrhus » : « Dans son discours, retransmis dans tout le pays, Nétanyahou a brisé son image policière avec ses attaques incessantes contre un premier ministre septuagénaire. De plus, les références à

l'Holocauste (...) étaient plus que déplacées ».

Pour l'éditorialiste du *Jordan Times*, ce « non » retentit de manière encore plus dramatique dans l'ensemble du Proche-Orient. En effet, en refusant toute possibilité d'Etat palestinien, « le Likoud repousse l'offre de paix du prince Abdallah d'Arabie saoudite, du président égyptien et du président syrien (...). Ces trois acteurs-clés du monde arabe

venaient non seulement rappeler leur soutien au plan de paix saoudien, mais aussi leur détermination à faire cesser les attaques palestiniennes contre Israël ». Or, pour le quotidien d'Amman, qui ne fait aucune différence entre l'ancien et l'actuel premier ministre du Likoud, « le gouvernement Sharon ne semble ni prêt à reconnaître le droit des Palestiniens à un Etat, ni même prêt pour la paix ».

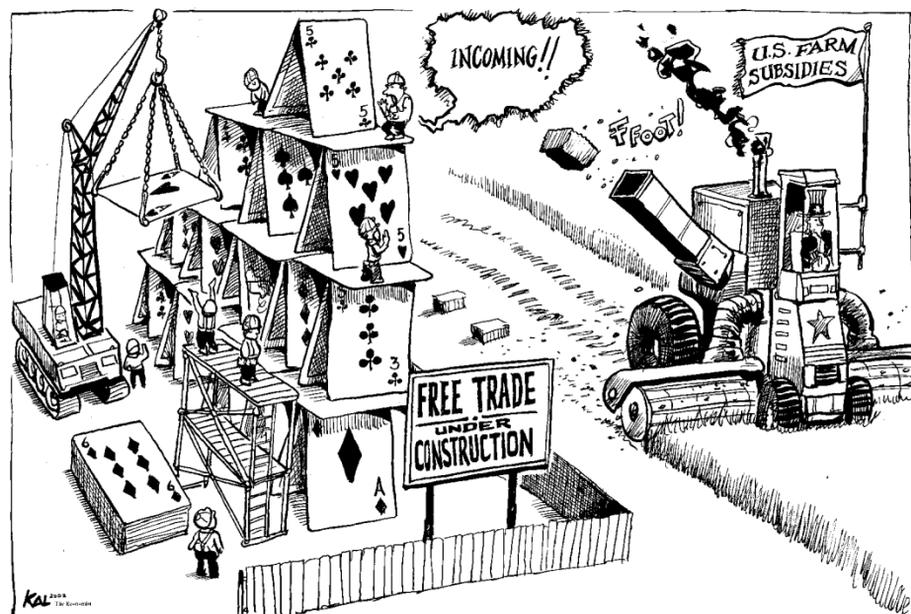
« AVEC UN PISTOLET À EAU »

Le *Jerusalem Post* lance, circonspect, aux dirigeants arabes : « Prouvez que vous voulez la paix ! » En effet, « avec toutes ces bonnes nouvelles (...), pourquoi ne pas se sentir heureux et en sécurité ? », se demande-t-il, avant de répondre : « L'arrêt annoncé des attaques palestiniennes ne concerne que le territoire israélien. Or les Palestiniens se réservent encore le droit d'attaquer les Israéliens dans les territoires. » Le quotidien anglophone trouve néanmoins louable cette prise de position arabe, même si « elle se borne à combattre un brasier avec un pistolet à eau ».

Moins pessimiste, *Haaretz* veut encore y croire. « Dans un effort pour calmer la crise, les dirigeants arabes ont pour la première fois adopté une attitude coopérative en soutenant l'initiative saoudienne. » Cette nouvelle approche « démontre que les dirigeants arabes ne sont plus prêts à laisser glisser la région dans la guerre ». Ainsi, « Israël, qui veut établir des relations stables et pacifiques avec ses voisins, doit examiner ces propositions. Dans l'intérêt de tous et parce que c'est la seule manière de revenir à d'indispensables négociations politiques ».

courrierinternational.com pour Le Monde

« THE ECONOMIST » (Londres)



Peu fair play. Sur la moissonneuse : subventions agricoles américaines. Sur le panneau de chantier : libre échange ; en construction ; « Allez-y ! » La forte augmentation des aides agricoles approuvée par le président Bush a suscité l'ire des Quinze, mais aussi de l'Australie, du Brésil et du Canada. **Dessin de Kal.**

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

AU COURRIER DES LECTEURS

LA FRANCE ET LE PAKISTAN

Après l'attentat de Karachi, seule l'attente à la France, et à des Français, est mise en avant. Pourtant, on peut aussi s'indigner que notre pays aide le Pakistan, Etat belliqueux, non démocratique et soutien de mouvements intégristes, à construire des sous-marins militaires. Les Français qui participaient à ce projet étaient en tort, ce qui ne justifie pas, bien sûr, l'acte terrible dont ils ont été victimes. Les politiques français responsables (ir) de cette coopération militaire doivent être clairement dénoncés. Et on attend, de la part de la presse, une explication sur le contexte militaire et politique de cette affaire. Il ne faut pas s'étonner que les Français soient incapables de participer à la vie politique si l'on fait systématiquement l'économie de la mise en perspective et de l'analyse.

Philippe Boulet
Sceaux (Hauts-de-Seine)

LES ENFANTS DU NÉPAL

Dans votre édition du jeudi 9 mai, vous consacrez un article au Népal. Les Etats-Unis se sont engagés à

apporter une aide militaire afin de lutter contre la guérilla dans ce pays. Pour m'être rendue dans ce pays l'été dernier en touriste, je ne suis pas très sûre que les Népalais aient uniquement besoin d'aide militaire. Je suis en revanche convaincue que le Népal a besoin d'aide pour la santé, l'éducation, la mise en place de réseaux d'assainissement et de collecte des ordures. Un séjour à Katmandou, dont la vallée est la plus riche du Népal, suffit à s'en convaincre. Les adultes et les enfants népalais souffrent d'affections respiratoires et un flacon d'antibiotique est un bien précieux ! Les enfants sont peu scolarisés, ils travaillent très jeunes et sont souvent livrés à différentes formes d'exploitation dont la prostitution. (...)

L'assistance militaire des Etats-Unis ne fait que traiter le symptôme sans traiter le mal.

Evelyne Delay
Agen (Lot-et-Garonne)

LA PÉDAGOGIE DE L'EXEMPLE

M. Juppé déclare dans l'entretien avec Jean-Louis Saux : « Il faut dire aux jeunes que c'est dans les urnes que ça se passe, pas dans la rue... Les manifestations des rues ne

mènent à rien... » (Le Monde du 30 avril).

M. Juppé se moque des jeunes. Les gendarmes ont manifesté dans la rue, les infirmières et même les marins pêcheurs de l'île de Ré... Ils ont, tous, obtenu satisfaction comme ceux de 1995 devant lesquels MM. Juppé et Chirac ont cédé. C'est donc dans la rue que les choses se passent. C'est l'exemple permanent que les responsables donnent aux jeunes. Ils pourraient suivre celui de leurs parents, de leurs professeurs et de leurs concitoyens si ceux-ci, conscients de leur responsabilité, savaient leur donner l'exemple et faire que, dans un pays démocratique, les décisions se prennent après consultation et vote des citoyens. (...)

Léo Jégard
Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)

« DE SOUCHE »

J'ai remonté mon arbre généalogique jusqu'au XVIII^e, au XVI^e, et parfois au XIV^e siècle. J'espérais y trouver des élargissements du paysage, des aventures, des voyages. J'ai été déçu : (...) mes ancêtres restent confinés dans l'actuelle nation. Leurs actes de naissance, de mariage

et de décès sont consignés dans les archives des départements français. Ils sont du Béarn, de Provence, d'Auvergne, du Berry ou du Pas-de-Calais. Et, pourtant, les quelques dizaines ou centaines de kilomètres que nombre d'entre eux ont parcourus dans leur vie les isolent de leur village d'origine. La longueur ou le coût du trajet leur donnait un sentiment d'exil. Ils devaient assimiler un patois différent. (...)

« La France profonde » est composée ainsi, génération après génération, de migrants de « pays » à « pays », d'émigrants immigrés qui forcément subirent ou suscitèrent, d'une région à une autre et de la campagne à la ville, des problèmes d'intégration. C'est en pensant à eux que je me sens proche des sans-papiers. Et que dire du métissage social (...)

sance sociale dans l'acte de naissance et s'impliquent dans le témoignage d'un acte de décès. (...) Et cette famille qui est la mienne, sur papier, et qui est aujourd'hui qualifiée de « Française de souche », n'est pas composée de personnes qui se seraient choisies parce qu'elles étaient « pareilles ». Elles ont au fil des âges confronté leurs folklores et remodelé leurs pittoresques, elles ont fait évoluer leurs idiomes et leurs saints patrons, elles se sont adaptées à divers climats, de la montagne à la plaine, d'un point cardinal à un autre, et elles ont élargi leur décor en multipliant des voies de communication. Dans ce lit d'alluvions, je suis, et j'entends que mes enfants demeurent, un fleuve alimenté de toutes les sources qui me rejoignent.

Corinne Béouist
Paris

UN JEÛNE

C'est à un malaise profond et croissant que nous condamnons, chaque jour davantage, les déchirants événements qui bouleversent le Proche-Orient. (...) A ce point extrême de crise, nous souhaitons rappeler ce qui fut proposé, lors des évé-

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ RTL

Alain Duhamel
Jacques Chirac ne se contente pas d'être le maître de manœuvres de la campagne législative, il veut en être le généralissime au quotidien, il entend surtout incarner lui-même son camp. Réélu avec 82 % des voix par réflexe républicain, il a tout intérêt à tenter d'en canaliser le courant, notamment en incarnant l'union nationale en toute occasion. Au-delà, il s'agit visiblement d'une re-présidentialisation. Jacques Chirac a nommé un premier ministre qui est plus le premier de ses lieutenants qu'un rival. Il a composé habilement un gouvernement qui lui est tout dévoué. Pour la première fois, il met sur pied à la cravache un parti présidentiel qui regroupe l'ensemble de ses partisans. Il peut compter sur le Sénat, sur la majorité des régions et des départements. Ses partisans se trouvent en force au Conseil constitutionnel et au CSA. S'il l'emporte aux élections législatives, jamais depuis Georges Pompidou président n'aura possédé autant d'appuis politiques.

■ LES ÉCHOS

Favilla
Au-delà d'une accumulation de mécontentements, la France souffre d'une véritable fracture démocratique, d'une coupure entre la population et sa représentation politique. Cela veut dire qu'il faut s'interroger sur la structure même de notre système politique. Sans entrer dans les projets d'une nouvelle Constitution avancés par certains, il est surprenant que l'on ne donne pas la priorité à ce qui apparaît comme l'une des seules réponses possibles au problème posé, à savoir l'instauration d'une authentique décentralisation. Dès lors que notre Etat centralisé démontre son impuissance à établir un lien avec les citoyens, il ne reste qu'une issue : régionaliser l'Etat. Cela supposerait une refondation du pacte financier entre l'Etat et les collectivités territoriales pour que celles-ci aient les moyens de leurs stratégies autonomes et que les contribuables soient à même de vérifier l'utilisation de leurs impôts.

■ LE FIGARO

Alexis Brézet
Pour la gauche, les lendemains de défaite sont meurtriers. Dans l'entre-deux-tours, l'exaltation de la mobilisation anti-FN a dissimulé l'ampleur du désastre, mais l'émotion qui retombe fait apparaître un paysage dévasté. Au fond, c'est tout le socialisme qui est à réinventer. François Mitterrand l'avait bâti dans les années 1970 autour d'un système d'alliances – l'Union de la gauche – et d'une pratique gouvernementale – le dirigisme d'Etat. Aujourd'hui, le PC est mort, et l'union de la gauche, fût-elle plurielle, avec lui. Quant à l'Etat, son impuissance éclate à l'heure de la construction européenne et de l'économie globalisée. Au nom de quoi faire marcher d'un même pas les socialistes, les Verts et l'extrême gauche ? Comment limiter le coût social de la mondialisation sans peser sur la compétitivité de l'économie ? Le problème du PS n'est pas électoral. Il est philosophique.

ments tragiques du Maroc, en juin 1953, par le grand arabisant Louis Massignon (...). Il appelait au simple engagement d'une journée de jeûne privé : « A la manière des premiers chrétiens qui est restée celle des musulmans : abstention de toute nourriture (sauf l'eau pour rafraîchir la bouche) et abstention de toute parole inutile, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil (...). »

Plusieurs journées de jeûne furent alors vécues, en solidarité, à travers les frontières et les appartenances religieuses. (...) Qu'ajouter à la grandeur de cette invitation ? sinon de lui redonner actualité par le fait de personnes de bonne volonté, chrétiennes, juives, musulmanes ou non croyantes, décidant, en ces moments pathétiques, de soutenir le défi paradoxal d'un compagnonnage, d'une communion profonde dans l'absence de nourriture et dans un certain silence, en maîtrise de nos peines et indignations parallèles. Ne serait-il temps de maîtriser la fulgurance de nos protestations et de nos espérances dans une mesure intériorisée de non-violence ? (...)

André de Peretti
Paris

Le Monde
ÉDITORIAL

L'axe Bush-Poutine

LE PRÉSIDENT américain George W. Bush l'avait annoncé, il y a un an déjà. Après avoir regardé Vladimir Poutine « au fond de son âme », il voulait réaliser avec le président russe « quelque chose de vraiment historique ». Le traité de désarmement nucléaire que les deux chefs d'Etat vont signer, le 24 mai, lors de la première visite de M. Bush en Russie, constitue un pas sérieux dans cette direction. Les deux plus grandes puissances nucléaires du monde se sont mises d'accord pour réduire leurs arsenaux des deux tiers en dix ans. De 6 000 têtes nucléaires on passera à un nombre situé entre 1 700 et 2 000 pour chaque pays, une coupe significative, beaucoup plus importante que tout ce qu'avaient prévu les accords précédents Start I et Start II – et qui n'est pas encore achevée.

Sans doute le traité laisse-t-il beaucoup de zones d'ombre. Les sceptiques remarquent qu'Américains et Russes auront encore la capacité de faire sauter plusieurs fois la planète. Ou qu'entre la désactivation des ogives nucléaires, leur démantèlement et leur destruction, il y a des différences significatives que le texte ne précise pas, ce qui va permettre aux Américains d'en mettre en réserve. De surcroît, le sacrifice consenti par chaque partie est relatif : misant sur des technologies militaires beaucoup plus sophistiquées, les Etats-Unis avaient déjà décidé unilatéralement de réduire massivement leur puissance nucléaire. Quant aux Russes, ils n'ont plus les moyens économiques de maintenir en état de marche un arsenal surdimensionné.

L'administration américaine la plus va-t-en-guerre de ces dernières décennies va pour tant signer l'accord de désarmement le plus ambitieux avec l'ennemi de quarante ans. Le paradoxe n'est qu'apparent. George W. Bush et ses amis de la droite républicaine sont arrivés au pouvoir avec la volonté d'en finir avec la guerre froide et ses séquelles. Ils considèrent que les dangers pesant sur la sécurité des Etats-Unis sont d'une nature radicalement nouvelle. Confortés dans leurs analyses par les attentats du 11 septembre, ils ont commencé à mettre en œuvre leur politique. La Russie n'est plus un adversaire mais un allié dans la lutte contre « l'axe du Mal », contre le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et les « Etats voyous ».

Soucieux de restaurer le statut de la Russie, transformant, comme un bon judoka, ses faiblesses en forces, Vladimir Poutine a compris les bénéfices qu'il pouvait tirer de cette nouvelle approche. Sans s'attarder sur le projet américain de défense antimissile, il obtient un traité qui replace – en théorie – son pays sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis. De plus, les Occidentaux s'apprentent à accepter la Russie dans une sorte d'OTAN bis élargie qui aura voix au chapitre sur toutes les questions de sécurité européenne.

Coïncés pendant la guerre froide entre les Deux Grands, les Européens doivent se réjouir de ce climat nouveau... tout en se demandant si l'axe Bush-Poutine ne va pas les réduire au rôle de figurants.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Degré zéro du discours électoral

« CLAIREMENT, il faut faire en sorte, dans ce pays, que des messages forts répondent aux problèmes majeurs sur le terrain. »

Cette phrase, qui a l'air d'un pastiche, a bel et bien été prononcée, la semaine dernière. Son auteur ne semblait pas gêné, ni seulement conscient, de nous servir ainsi un condensé des mots les plus creux et usés du printemps. N'oublions pas qu'après les votes de juin, se profilent cinq ans de silence démocratique. Est-il pensable que le pays de Descartes, Voltaire et Hugo s'engage pour si longtemps sur la base de discours électoraux d'un tel vide de sens, d'un degré voisin de zéro ! Un régime minceur devrait être administré aux candidats par les citoyens. Par exemple : couper le son dès qu'un des six automatismes de cette phrase inepte est utilisé ; a fortiori, plusieurs.

Comment s'est développée cette anémie grasseuse du langage public ? On entend beaucoup incriminer communicants et médias. Ils ont leur rôle comme relais mais, en amont – comme ils disent –, la production des âneries politiques n'est pas plus situable que celle des publicités, dont elle est recopiée. A peine lancés par quelques « créatifs », les slogans tirent du fait qu'ils

sont repris, qu'ils « prennent », l'apparence d'inventions spontanées du public, donc légitimes. Un exemple du phénomène est donné par une banque qui s'est adjugé un qualificatif flatteur, et dont la réclame suivante fait mine de constater, avec sérieux et étonnement à la fois, que l'auto-compliment n'est pas né de rien, qu'il ne s'est pas imposé « par hasard ». Parbleu : hors toute instance extérieure fiable, il a procédé d'un marché, aussi masqué que coûteux !

Dans les discours politiques, toutes tendances confondues, le choix et le succès des mots ne sont plus liés à leur sens strict, ni à leur force propre de persuasion, mais à la valeur ajoutée de ce qu'ils suggèrent vaguement, à leur charge affective. C'est ainsi que la cote du substantif « terrain » a grimpé en quelques semaines. Tout candidat se doit d'en venir, et d'y retourner aussitôt, sans même faire escale dans les « ors » des palais nationaux, mauvais lieux dont il faut bien que la décision émane un jour, mais qui passent pour avoir coupé les décideurs de la masse.

Ce dévoiement du langage s'est accompagné d'une confusion, réservée jusque-là à l'enfance, entre le dire et le faire, qui s'est illustrée dans le « faire en sorte », ce nouveau « n'y a qu'à ». Le

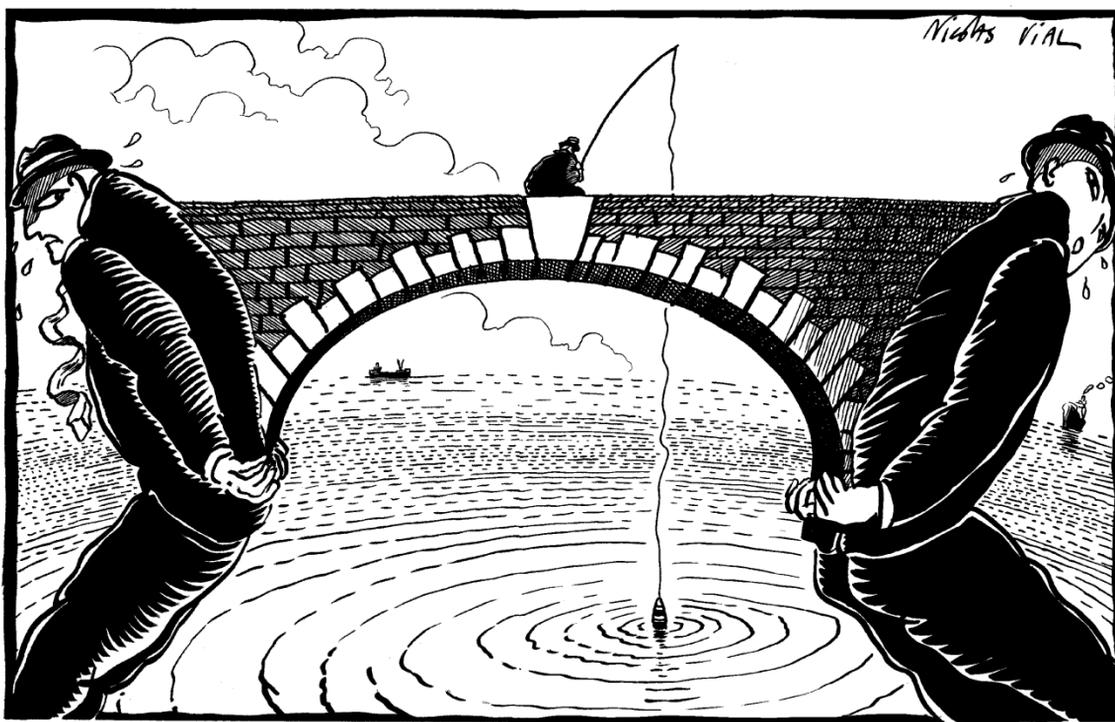
mot action finit par agir mieux que l'action même. La perception de la réalité s'en trouve parasitée. Ainsi voit-on couramment des spectateurs de matches sportifs attendre, pour ovationner une équipe, que le point remporté sur le terrain soit annoncé par le transistor collé à leur oreille. Fétichisme du médiatisé !

Conséquences, logiques mais camouflées, de ces bricolages verbaux : l'effacement des différences entre programmes électoraux, souvent déploré sans en chercher la cause, et l'impossibilité d'aboutir, dans les face-à-face entre adversaires, à des constats raisonnés.

Le reportage de Serge Moati sur les coulisses de la présidentielle (France 3, 12 mai) montre, de part et d'autre, des dirigeants pesteux, multipliant moues de mépris, a parte vindicatifs, défis de guerre civile. Une ambiance qui, heureusement, ne se retrouve pas, à ce degré, sur le terrain !

On a beaucoup répété que l'extrême droite se disqualifiait par sa haine et son intolérance. Les partis étiquetés républicains n'y cèdent pas moins. L'incivilité n'est pas l'apanage des banlieues et des autoroutes. Dans les « ors » des états-majors des partis, on est loin du respect civique prôné pour le « peuple d'en bas ».

Mois de mai PAR NICOLAS VIAL



Fidel Castro face à la récession et l'isolement

DEPUIS la chute du bloc soviétique en 1991, Fidel Castro cherche à rompre l'isolement où le conduit inexorablement sa politique d'autarcie économique et de répression politique. Après le pape Jean Paul II, en janvier 1998, c'est l'ancien président américain Jimmy Carter (1976-1980), arrivé dimanche 12 mai à La Havane, qui se prête à cette opération de communication et d'ouverture en trompe-l'œil. Pourtant, au cours de ces dernières semaines, Fidel Castro s'est lancé dans une stratégie agressive tous azimuts.

La charge la plus violente a visé le Mexique et son ministre des affaires étrangères, Jorge G. Castaneda. Elle n'a été, en fait, que l'expression de la colère d'un Fidel Castro qui a pris, dépité, la mesure de son isolement à l'occasion du sommet de l'ONU sur la pauvreté à Monterrey (Mexique), en mars. Fidel Castro ne fait plus recette, même en Amérique latine, et cette démonstration cruelle lui a été administrée, le 19 avril à Genève, lors de la 58^e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, par l'adoption d'une motion déposée et soutenue par les pays latino-américains demandant au haut commissaire, Mary Robinson, l'envoi d'un « représentant personnel » pour examiner la situation des droits de l'homme dans l'île communiste.

L'accusation lancée par Fidel Castro contre le Mexique, selon laquelle les Etats-Unis auraient exigé que le leader cubain ne séjourne que quelques heures à Monterrey, où arrivait justement le président Bush, n'est, aux yeux des Mexicains, qu'un leurre destiné à détourner l'attention de la communauté internationale de la situation intérieure dramatique qui prévaut à Cuba. « C'est toujours la même technique de la fuite en avant », dit un haut responsable latino-américain. « Je suis d'accord

avec l'appréciation de nombreux politologues (...) quand ils affirment que le modèle de gouvernement totalitaire à Cuba est dans sa phase terminale, bien que l'on ne puisse pas déterminer le temps exact qui lui reste », déclarait de son côté le président de la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale (CCDHRN), Elizardo Sanchez, à la veille de la réunion de Genève. Fidel Castro et Cuba sont à bout de souffle : la situation économique est catastrophique avec des indices proches de ce qu'ils étaient en 1993 où, sous la pression de la rue, le président cubain avait été contraint d'autoriser l'usage du dollar pour désamorcer une situation explosive. Selon des estimations de l'économiste indépendant cubain Oscar Espinosa Chepe, le PIB en 2002 s'annonce inférieur de 13 % à ce qu'il était en 1989.

L'année 2001 a été celle de tous les effondrements : chute des cours des matières premières, et en particulier du nickel, une des rares ressources minières de l'île ; une production sucrière (autrefois héroïque) encore plus calamiteuse que les autres années (-12 %) et qui le sera encore plus l'année prochaine. Cuba, depuis sa réorganisation post-soviétique, dépend pour sa survie de deux sources : le tourisme (laissé pour l'essentiel à la gestion d'entreprises étrangères, ce qui ampute singulièrement les marges nettes) et les remesas, les envois d'argent que les exilés aux Etats-Unis sont autorisés – malgré l'embargo imposé en 1960 par Washington – à envoyer à leur famille restée dans l'île. Ces deux sources de devises ont fortement chuté depuis les attentats du 11 septembre. Dans ces conditions, Cuba continue à produire chaque année (et ce depuis 1991) des déficits abyssaux qui s'ajoutent aux 40 milliards de dollars de dette (dont la moitié

envers la Russie) en 2002. Cela en fait, avec plus de 3 600 dollars par habitant, l'un des pays les plus endettés du monde, avec des perspectives de remboursement nulles. Pour l'année 2001, le déficit serait de 758 millions de dollars selon la commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine (Cepal), soit une augmentation de plus de 10 % en un an. Ce chiffre ne prend pas en compte les multiples incidents de paiement que Cuba accumule avec les pays qui commercent ou nouent des partenariats avec elle.

« CONSTAT DE DÉFAUT »

Cuba demeure un pays pour lequel il est impossible d'obtenir des données avérées, en raison de l'opacité de ses statistiques, ce qui n'a rien d'étonnant, mais aussi, ce qui est plus troublant, de la volonté assumée de pays, la France par exemple, qui ne souhaitent pas rendre public le prix de leur soutien à La Havane. Selon diverses informations, Cuba n'aurait pas honoré en 2001 une créance substantielle garantie par l'Etat français et ferait l'objet d'une procédure de « constat de défaut » par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), qui, à terme, pourrait aboutir à la fermeture totale des lignes de crédit généreusement ouvertes depuis cinq années par le gouvernement français.

Ce qui se produit avec la France se retrouve avec l'ensemble des pays qui commercent avec Cuba soit par solidarité idéologique, soit par espérance de gain ; ainsi Cuba ne paie même plus le pétrole que lui a livré ces derniers mois, dans des conditions préférentielles, le Venezuela, son seul soutien en Amérique latine. Au sein de l'Union européenne, dont la « position commune » adoptée en 1996 lie le développement de la coopération avec Cuba à des progrès en

matière de démocratie et des droits de l'homme, il n'y a plus guère que la France qui continue à accorder à Cuba des avantages dans le cadre bilatéral, après l'avoir placé sur la liste des pays de sa « zone de solidarité prioritaire » (ZSP), définie en 1998.

A ce panorama économique s'ajoutent les rumeurs incessantes sur la succession de Fidel Castro. La pétition signée par 11 020 Cubains, qui demande l'organisation d'un référendum pour changer le système politique du pays (Le Monde daté 12-13 mai), est une épreuve supplémentaire dont le dirigeant cubain ne pourra pas non plus se débarrasser d'un simple revers de la main. La force de ce « projet Varela », lancé par le président du Mouvement chrétien de libération, Oswaldo Paya, est de se fonder sur la Constitution cubaine. Il bénéficie auprès des gouvernements étrangers d'un véritable soutien, au point que ses promoteurs ont obtenu l'assurance qu'il sera relayé dans les instances internationales, c'est-à-dire dès vendredi 17 mai, à Madrid, à l'occasion du sommet qui réunira les pays d'Amérique latine et de l'Union européenne. Soit le gouvernement cubain accepte la demande de son opposition, soit il la refuse et viole sa propre loi, tout comme il n'a jamais respecté les engagements souscrits en faveur de la démocratie et du respect des droits de l'homme, lors du sixième sommet ibéro-américain des chefs d'Etat et de gouvernement à Santiago et à Vina del Mar (Chili) en novembre 1996, réitérés lors du neuvième sommet (à La Havane, en novembre 1999), ainsi qu'en juin 1999 à l'occasion du premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Union européenne, à Rio de Janeiro.

Alain Abellard

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Housard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde

DOSSIERS & DOCUMENTS

1 Dernier état du monde.

Nouvelle donne mondiale après le choc du 11 septembre

2 Dernier état de la France.

En attendant la reprise économique

3 Les clés de l'info.

Numéro spécial : les chantiers du futur président

Numéro de mai - 16 pages - 2 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

FINANCES

Vivendi Universal n'aperçoit toujours pas le bout du tunnel. Compte tenu de l'EFFONDREMENT du titre en Bourse, les actionnaires français savent que s'ils ne réagissent pas vite, leurs homologues américains

pourraient les prendre de vitesse. Pour les uns et les autres, le problème, c'est que la SITUATION FINANCIÈRE réelle du groupe est difficile à cerner avec une grande précision. Selon nos informations, elle est

cependant très PRÉOCCUPANTE puisque la firme a frôlé la cessation de paiements à la fin 2001. En outre, de nombreux engagements pèsent sur l'avenir, qui ne sont pas forcément tous connus ou faciles à éva-

luer. Dans ce contexte, le PDG, Jean-Marie Messier, pourrait RENONCER à convoquer une nouvelle assemblée générale des actionnaires. La décision sera prise le 29 mai par le conseil d'administration.

Veillée d'armes autour de Vivendi Universal

Les actionnaires français savent que s'ils ne réagissent pas rapidement à la chute du cours, les Américains pourraient les prendre de vitesse pour défendre leurs intérêts. Selon nos informations, la situation financière du groupe était proche de la cessation de paiements à la fin de 2001

UNE ATMOSPHÈRE de veillée d'armes règne autour de Vivendi Universal. En dessous de 30 euros l'action, le groupe est entré dans une zone dangereuse. Sa capitalisation boursière est inférieure à ses capitaux propres et les actionnaires ont perdu beaucoup d'argent. Présentant la menace, chaque camp s'épie, soupèse ses chances, tente d'organiser ses forces. Au siège du groupe, les réunions ne succèdent. Pour tenter de refaire l'unité, Jean-Marie Messier, le PDG, reçoit les administrateurs un par un. Mardi 14 mai, il devait rencontrer Marc Vienot, poids lourd du conseil, responsable du comité d'audit.

Des administrateurs français ont commencé aussi à se rencontrer en petit comité pour étudier l'avenir. Selon certains d'entre eux, il y a urgence. Plus que le sort de M. Messier, c'est l'avenir du groupe qui est en jeu. S'ils ne réagissent pas vite, ils savent que les administrateurs et actionnaires américains le feront à leur place. Ceux-ci ont fait savoir aux mem-

bers français du conseil que leur patience était à bout. « Jusqu'à 32 euros, je patiente. En dessous, je ne resterai pas inerte », a confié à certains proches Edgar Bronfman, le premier actionnaire de Vivendi Universal. Depuis que le cours a franchi ce seuil, la famille Bronfman a déclaré auprès des autorités boursières américaines que sa position dans le groupe pouvait évoluer. L'avocat Samuel Minzberg, administrateur représentant Char-Marie Messier, le cousin d'Edgar, au conseil, a déclaré à la Tribune, le 10 mai, souhaiter « voir rentrer de l'argent frais dans les caisses, et vite », préconisant à cet effet la vente de Vivendi Environnement.

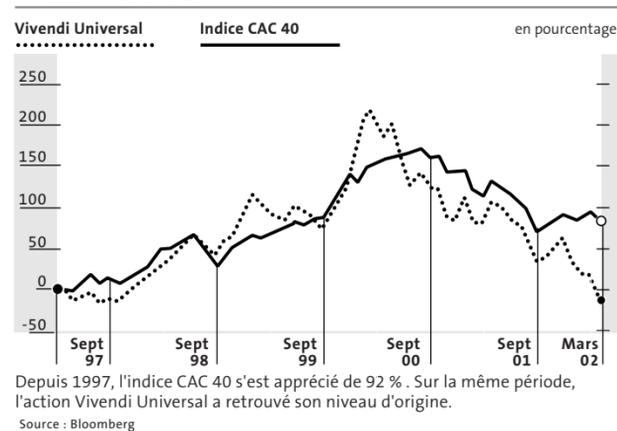
Mais les réflexions des uns et des autres se heurtent à la difficulté d'évaluation de Vivendi Universal. Beaucoup réalisent que leur attention a été focalisée sur une succession d'opérations mais qu'ils ont du mal à avoir une vision globale et précise de la réalité des métiers du groupe. Leurs interrogations sont d'autant plus fondées que la situa-

tion financière de Vivendi Universal est des plus tendues. D'après plusieurs sources, le groupe a même affronté, à la fin 2001, une grave crise de trésorerie, frôlant la cessation de paiement. Des opérations de rachats (Houghton Mifflin, Maroc Telecom), l'UMTS (la licence de téléphonie mobile de troisième génération), sans compter de massifs rachats d'actions du groupe, à partir de septembre pour la fois satisfaisante au plan de stock-options et à la régulation des cours, imposent alors au groupe une sortie de près de 10 milliards d'euros. Le groupe, qui doit payer ses charges financières et son dividende, compte sur la vente des alcools de Seagram et sur celle de la presse professionnelle pour honorer ses échéances.

CRISE DE CONFIANCE

Mais rien se déroule comme prévu. Les autorités américaines de la concurrence bloquent la vente des spiritueux ; les acheteurs de la presse professionnelle et médicale ne veulent plus signer aux mêmes conditions. Pour faire face, le groupe sollicite toutes ses lignes de crédit, monétise ses participations dans BSKyB et AOL Europe puis vend, dans la précipitation, un bloc de 9 % dans Vivendi Environnement. Même après avoir touché les 8 milliards d'euros de la vente de Seagram fin décembre 2001, il lui faudra vendre 5,5 % de son autocontrôle, début janvier, pour retrouver l'équilibre, mais qui déclenche la crise de confiance du marché.

RETOUR À LA CASE DÉPART



Les comptes annuels du groupe portent trace de cette période tendue. A la fin 2001, le flux de trésorerie nette de la maison mère s'élevait à 200 000 euros seulement tandis que les comptes sociaux font état d'un déficit de 55 millions d'euros. Ultime étrangeté, la vente de l'autocontrôle, réalisée début janvier, est inscrite comme une opération de l'exercice 2001. Le groupe reconnaît avoir eu quelque difficulté de trésorerie à la fin de l'année. Mais cette situation, selon lui, était seulement liée au retard de la vente des alcools de Seagram. Quant à l'opération de vente de titres, il s'agit, selon lui, d'une opération de « leverage », en clair d'amélioration de bilan.

Cet épisode pourrait n'être qu'un accident de parcours. Mais, selon nos informations, les difficultés financières ne sont pas près de se dissiper. La financiarisation de la maison mère au détriment des activités de ses filiales, le culte des grandes opérations négociées rapidement, le relatif désintérêt de la gestion et des métiers au quotidien, comme le rapportent plusieurs observateurs internes et externes, ont conduit à un modèle instable : alors que les dettes du groupe sont très élevées (19 milliards d'euros), les métiers de Vivendi Universal produisent tout juste l'argent nécessaire pour faire face aux dépenses courantes.

« Devons-nous payer le dividende ? » s'est interrogé un des administrateurs lors du dernier conseil.

Au vu des comptes, la question pouvait être posée. Les vraies disponibilités financières du groupe sont dans Cegetel et Vivendi Environnement, auquel le groupe ne peut avoir que partiellement accès. Même si elles comportent des actifs de qualité, les activités que le groupe contrôle totalement sont beaucoup moins contributives comme l'édition et la musique, voire en perte comme Canal + et Internet. Selon nos informations, la maison mère peut compter sur un financement autour de 2 milliards d'euros. Une fois déduites les charges financières (600 millions d'euros environ), les taxes (400 millions) et le dividende (1 milliard), il ne reste rien. Le groupe avance des chiffres un peu différents. Selon lui, son autofinancement libre s'élève à 1,3 milliard d'euros. Une fois payé le dividende, il reste à peine 300 millions pour un groupe qui réalise 28 milliards d'euros dans les médias et la communication.

Sans vente d'actifs importants, il apparaît difficile que le groupe retrouve une marge de manœuvre et puisse se désendetter. Mais quels actifs céder ? C'est sur ces choix que s'opposent les administrateurs. Certains gardent le souvenir du Crédit Lyonnais qui fut forcé de revendre au tiers de leur prix d'achat les actifs hollywoodiens qu'il avait acquis.

Martine Orange

L'assemblée générale ne serait pas reconvoquée

Vivendi Universal reconvoquera-t-il une nouvelle assemblée générale ? Selon nos informations, le groupe de Jean-Marie Messier, qui avait annoncé son intention de réunir à nouveau ses actionnaires à la suite de la découverte d'un éventuel piratage des votes lors de son assemblée du 24 avril, pourrait finalement renoncer à ce projet.

Des solutions auraient été trouvées pour contourner le rejet par les actionnaires de la résolution sur la création de stock-options, ce qui permettrait d'éviter une nouvelle réunion des actionnaires, à l'heure où ils se montrent de plus en plus mécontents de l'évolution du groupe. « La décision relève du conseil d'administration », a déclaré au Monde un porte-parole du groupe, interrogé sur cette éventuelle annulation.

De nombreux engagements pèsent sur l'avenir

POURQUOI John Malone, le patron du câble-opérateur américain Liberty Media, a-t-il accepté de conclure, mardi 7 mai, l'échange de sa participation dans USA Networks contre des actions Vivendi Universal, sans revoir les termes de l'accord passé à la fin décembre 2001 ? Depuis la négociation, le titre du groupe a perdu la moitié de sa valeur, ce qui se traduit par un manque à gagner de 900 millions de dollars (990,1 millions d'euros) sur un total de 1,9 milliard pour l'homme d'affaires américain. Comment Barry Diller, président de USA Networks, a-t-il pu signer la même transaction et recevoir une grande partie d'actions sans exiger ni prime ni garantie ? Même si la valeur de USA Networks a baissé, comme celle de tous les actifs médias, elle n'a pas chuté dans les mêmes proportions que celle du groupe de M. Messier. Des mécanismes de révision comme ceux mis en œuvre lors de la fusion avec Seagram auraient dû être prévus.

Pourtant, les deux dirigeants américains affichent un calme à toute épreuve. « Il n'y a aucune clause secrète, aucun engagement autre que ceux qui ont été présentés lors de l'accord de rachat, en décembre », assure un porte-parole de Vivendi Universal. Officiellement, seul M. Diller a obtenu une option de vente, exerçable au bout d'un an, sur un petit pourcentage de ses actions, et valorisée 275 millions de dollars.

Le marché a toutefois l'impression qu'il subsiste des zones d'ombre dans les comptes de Vivendi Universal, car le groupe a souvent parié sur l'avenir. Ainsi le contrat de rachat de Rondor Music, payé en actions du groupe en 2000, prévoit une clause d'ajustement si le titre baisse sous les 37,5 euros dix séances consécutives. C'est le cas depuis la fin avril. Le mécanisme de garantie a été mis en œuvre et risque de coûter 250 millions de dollars supplémentaires au groupe. De même, Vivendi Universal a, depuis 2000, souscrit des contrats d'options sur 22,8 millions de ses actions qu'il doit racheter si le cours varie entre 50 et 80 euros.

M. O.

La place financière de Paris a longtemps apporté son soutien à M. Messier

LORSQUE Guy Dejouany et Ambroise Roux, alors « parrains » du capitalisme français, décident en 1994 d'adopter Jean-Marie Messier à la direction générale de la Générale des eaux, la situation du groupe est critique. Gravement compromise dans les affaires de corruption politique, déstabilisée par l'effondrement de l'immobilier dans lequel elle a massivement spéculé, la compagnie est au bord de la faillite.

Traumatisé par la faillite du Crédit lyonnais, par le débarquement de Pierre Suard à Alcatel et par les scandales politico-financiers, le monde des affaires est déterminé à éviter l'effondrement d'un des premiers groupes de France. La proposition de M. Dejouany, alors PDG de la Générale des eaux, de nommer M. Messier, parrainé par le premier ministre Edouard Balladur et connu de nombreux grands patrons depuis son passage comme conseiller chargé des privatisations puis comme banquier chez Lazard, paraît à beaucoup une excellente idée.

M. Messier accepte le contrat tacite que la place financière a passé avec lui : il est prêt à redresser la compagnie sans faire de bruit. La Générale des eaux a un endettement qui dépasse ses fonds propres, n'a plus de réserves, a investi 38 milliards de francs dans l'immobilier mais passé seulement 3 milliards de francs de provisions sur ces engagements en 1994. M. Messier fait comme s'il héritait du groupe le plus solide du monde. Il traque tous les contrats pris par le groupe, vend à tour de bras les activités annexes tout en continuant à soutenir le développement du téléphone mobile, perçu comme une activité du futur.

Les administrateurs ne tarissent plus d'éloge sur ce jeune directeur ouvert, sympathique, médiatique, qui a pris le redressement du groupe à bras-le-corps. Ils lui apportent un soutien sans condition. Une première fois lorsque, en 1995, décida de profiter de la grande vague des nettoyages de bilan, M. Messier décida contre l'avis de M. Dejouany, toujours président, de passer 7 milliards de francs de provisions de dépréciations d'actifs et d'afficher une perte de 3,5 milliards. Une

seconde quand, un an plus tard, M. Dejouany essaie une dernière fois de conserver le pouvoir, en cherchant à changer les statuts du groupe pour instituer un directoire et un conseil de surveillance dont il prendrait les rênes. Avec l'aide du conseil, M. Messier déjoue le plan et devient PDG.

OPÉRATIONS RÉMUNÉRATRICES

Rien ne semble plus devoir résister à M. Messier. Avec l'assentiment de la place financière et au terme d'un procès contre les actionnaires minoritaires, il prend, en 1997, le contrôle d'Havas et de Canal +, sa participation la plus rentable. Il hésite un moment à lancer une contre-OPA sur Suez, alors en pleine discussion avec son concurrent la Lyonnaise des eaux. « Nous venions juste de faire Havas. L'Élysée n'aurait par permis qu'on prenne aussi Suez », racontera quelques mois plus tard au Monde M. Roux.

Le redressement, toutefois, est moins rapide que prévu. Fin 1997,

le groupe découvre de nouveaux engagements immobiliers, passés jusque-là inaperçus, qui peuvent se traduire par une perte de 3 milliards de francs. Ne voulant pas afficher un nouveau déficit, M. Messier propose un schéma osé, une sorte de fric-frac institutionnel : prendre les réserves financières accumulées dans chaque société de distribution d'eau pour payer les réparations et la modernisation des réseaux, et les rapatrier dans le groupe. 24 milliards de francs, épargnés sur chaque facture d'eau payée par les consommateurs, sont ainsi remontés à la maison mère. Pour couvrir les dépenses futures, un système de réassurance complexe est mis en place. Les commissaires aux comptes multiplient les mises en garde sur cette mutualisation des provisions mais le conseil ferme les yeux. Les communes, qui n'ont jamais pris la peine de bien regarder leur comptabilité, ne protestent pas plus. L'opération est si rémunératrice que le groupe la renouvelle

l'année suivante avec les réserves accumulées dans les sociétés de chauffage, qui lui permettent de reprendre 3 milliards de francs.

M. Messier a alors toute latitude pour diriger le groupe. La Générale des eaux devient Vivendi. Commence la période des acquisitions. Après Havas, il y a Cendat, USFilter, AOL, Pathé, Elektrim, Vizzavi, Seagram, Canal +, Houghton Mifflin, EchoStar, USA Networks ainsi que l'UMTS (la téléphonie mobile de troisième génération)... Vivendi Environnement est scindé du reste du groupe avec tout le passé de dettes. Vinci est vendu. Les administrateurs ont grand mal à suivre, d'autant que la transformation s'accompagne d'incessants changements de méthodes comptables.

Entre la spéculation autour de l'immobilier puis autour des télécommunications, le groupe a épuisé des richesses qu'il avait mis un demi-siècle à accumuler.

M. O.

BMW C1. La première voiture à 2 roues.

Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*



* Numéro vert. Appel gratuit.

BMW C1



www.bmw.fr

Bruce Wasserstein, directeur général de la banque d'affaires Lazard

« A Wall Street, la confusion est totale »

Dans un entretien au « Monde », le successeur de M. David-Weill épingle le manque de vigilance des autorités boursières

Vous avez pris la tête de Lazard en janvier. Quelles sont vos premières impressions ?

Je connaissais bien la banque depuis quinze ans, voire plus. Vu de l'intérieur, certaines choses paraissent toutefois différentes. J'ai été frappé par l'extraordinaire qualité des gens qui composent cette maison, notamment à Paris, mais aussi par plusieurs incohérences dans la structure de management, héritées de l'histoire et simples à corriger.

J'ai essayé de faire deux choses. D'abord donner une ligne stratégique claire, ensuite effacer les derniers archaïsmes. Ma tâche a été facilitée par le fait que beaucoup de changements étaient déjà engagés. La fusion des trois maisons de New York, Londres et Paris était techniquement terminée. Ce qui a été difficile, c'est qu'il a fallu faire cette fusion pendant un changement de génération et qu'à cause de ce changement, Lazard n'investissait pas assez aux Etats-Unis.

Concrètement, nous avons changé la répartition du capital de Lazard, pour y intéresser les bons associés de demain et pour attirer de nouveaux talents. Nous avons ensuite fait en sorte que le système de direction et de rémunération stimule la coopération et une vision globale de l'entreprise, tout en renforçant l'esprit de Lazard, qui repose sur la qualité de la relation de chacun de ses associés avec les entreprises. C'est ce qui nous différencie. Nous avons un portefeuille de relations de long terme. Nous devons aider nos clients à se développer. Leur prospérité fait la nôtre.

Quels métiers comptez-vous développer ?

Nous avons quatre métiers : la gestion d'actifs, avec 80 milliards de dollars (87,86 milliards d'euros) sous gestion ; les investissements



LAZARD/BLOOMBERG

dités alternatifs, dans les sociétés non cotées ; le conseil en fusions et acquisitions ; les marchés de capitaux. Nous devons engager une réflexion sur ce dernier métier pour l'améliorer. En France, cette activité est assez forte, pour des raisons historiques. Dans d'autres pays, elle l'est beaucoup moins. Nous devons la renforcer, après avoir réfléchi à ce dont nous avons besoin. Toutefois cette réflexion n'a pas commencé, il ne faut donc pas attendre de décision rapide.

Vous avez vendu Wasserstein Perella à Dresdner, puis vous avez quitté ce groupe. Est-ce parce que vous ne croyez pas au modèle de banque universelle ?

Quand Wasserstein Perella a été vendue à Dresdner, la partie banque d'investissement devait être indépendante et introduite en Bourse. Allianz, qui a pris le contrôle de Dresdner, n'avait pas le même schéma en tête. Il y a plusieurs modèles de banques aujourd'hui : les commerciales, qui prêtent de l'argent aux entreprises, celles très actives sur les marchés de capitaux (où sont apparus des problèmes de conflits d'intérêt entre le conseil, l'analyse financière publique et la distribu-

tion d'actions ou d'obligations) et les institutions, peu nombreuses, qui se concentrent sur le conseil. Nous sommes la seule « partnership » privée mondiale. Plusieurs modèles peuvent fonctionner. Je ne veux en critiquer aucun. Mais les problèmes que connaît l'industrie financière aux Etats-Unis soulignent à quel point il est difficile de conseiller les entreprises lorsqu'on est une banque universelle et qu'on leur prête de l'argent ou lorsqu'on vend massivement leurs titres sur les marchés. La couche de plâtre qui cache les fissures du système est très fine. Dans les années qui viennent, les grandes banques de Wall Street devront choisir ce qu'elles veulent être.

L'affaire Enron a montré les dangers de la sophistication croissante des montages financiers. N'est-on pas allé trop loin ?

Disposer d'instruments sophistiqués est une bonne chose. Le danger commence lorsqu'on en abuse ou qu'on les détourne. L'affaire Enron, à mon avis, s'explique par tout autre chose. Il y a deux problèmes : la dissimulation au marché des engagements hors bilan et la falsification des comptes. C'est très grave.

Pensez-vous que des réformes sont nécessaires ?

Il est important de restaurer la confiance dans les marchés de capitaux. La SEC [le gendarme des marchés américains] et le gouvernement doivent donc prendre toutes les mesures nécessaires pour que les gens qui ont participé à ces opérations frauduleuses soient punis. La deuxième chose importante est d'assurer la transparence.

En ce qui concerne les réglementations, il faut faire très attention à ce qu'elles ne créent pas plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

Aucune réforme structurelle ne doit être engagée sans avoir été mûrie. On a parfois dit que les courtiers avaient des listes de clients privilégiés ou faisaient monter artificiellement le cours d'un titre en le faisant tourner entre plusieurs clients. Ces pratiques doivent être condamnées.

Ces pratiques sont-elles nouvelles ou se sont-elles développées ces dernières années ?

Les mêmes techniques ont été utilisées dans les années 1920. Elles réapparaissent sous une forme plus subtile à chaque fois qu'il y a un « hot market », un marché spéculatif. La SEC aurait dû être beaucoup plus vigilante ; en dépit de ses moyens sophistiqués, elle n'a pas été assez regardante. Pour elle comme pour beaucoup de monde, l'en-

analyse des courtiers, ceux que l'on appelle les analystes vendeurs, « sell side », sont sur le déclin. Ce ne sont plus eux qui ont la plus grande influence sur les prix mais les analystes « buy side », qui travaillent pour les investisseurs (fonds de pension ou sicav).

Quelle est la tendance après ces affaires : réglementer davantage ou laisser faire ?

Le Congrès voudrait réglementer davantage l'industrie, pour pouvoir dire aux gens : rentrez chez vous l'esprit tranquille, le problème est résolu. A Wall Street, la confusion est totale. Les grandes maisons ont passé du temps et dépensé beaucoup d'argent à construire une organisation aujourd'hui dépassée. Elles vont devoir changer. Mais elles ont besoin d'un nouveau paradigme. Lazard a la chance de ne pas avoir ce problème. C'est parce que nous n'avons pas ces conflits d'intérêt que les entreprises font appel à nous.

Lorsque vous êtes arrivé chez Lazard, après avoir brillamment vendu votre banque, certains ont dit que votre véritable mission était de vendre la banque pour Michel David-Weill ?

Lazard est un actif unique. C'est excitant de développer cette maison avec des équipes très professionnelles, comme celles dirigées en Europe par Bruno Roger, Georges Ralli ou encore Gerardo Braggiotti, Marcus Agius et Jeffrey Rosen. La banque a un avenir prometteur. Il n'y a donc pas de projet de vente ou d'introduction en Bourse. De surcroît, c'est actuellement une entreprise très stable avec un turnover limité. Dans un monde incertain, Lazard est un endroit agréable.

Propos recueillis par
Sophie Fay

Un ex-membre de la COB mis à nouveau en examen

DÉJÀ poursuivi pour subornation de témoin en marge d'une affaire d'escroquerie sur le marché obligataire, l'ancien membre de l'inspection de la Commission des opérations de Bourse (COB), Pierre Maurin, a de nouveau été mis en examen, le 26 avril, pour prise illégale d'intérêt par les juges d'instruction financiers Isabelle Prévost-Desprez et Valérie Salmeron. M. Maurin a également été policier spécialisé en matière financière au sein de la direction centrale de la police judiciaire, avant de travailler à la COB de 1992 à 1998. La justice paraît lui reprocher d'avoir été employé, après avoir quitté la COB, par une personne sur laquelle il avait enquêté lorsqu'il était encore inspecteur au sein de l'autorité boursière. Ce nouvel épisode illustre les relations parfois ambiguës qui peuvent exister entre le monde des affaires et celui des instances de régulation.

Au cours des investigations menées sur les interventions de M. Maurin auprès de protagonistes d'un détournement de fonds sur le marché obligataire, les enquêteurs semblent avoir découvert des éléments attestant que M. Maurin n'aurait pas respecté les règles imposées aux membres de la COB. Ainsi, en 1999, après avoir quitté l'institution financière, il aurait effectué une mission au sein du bureau d'études Patrimoine étude et transmission appartenant au groupe Valois, alors dirigé par Michel Coencas. M. Maurin devait livrer une analyse sur la diffusion de contrats d'assurances pour le compte de la CGPME.

CRÉATION DE SOCIÉTÉ

La justice estime qu'il n'aurait jamais dû entrer en relation d'affaires avec le groupe Valois et surtout avec le dirigeant du bureau d'études qui l'employait. Ce dernier, ancien directeur de la société Dapta-Mallinjou, avait, en effet, été entendu dans le cadre d'une enquête COB par M. Maurin lui-même alors qu'il inspectait les comptes de Dapta-Mallinjou. Ce seul fait interdisait, en théorie, tout lien contractuel entre les deux hommes avant quatre à six ans selon les administrations.

Par ailleurs, M. Maurin aurait bénéficié de deux interventions du groupe Coencas lui permettant de créer sa société. La Banque monégasque Pasche lui aurait ainsi accordé un prêt de 38 112 euros grâce à la caution accordée par le groupe Valois. Interrogé par les juges, M. Maurin a indiqué qu'il n'avait jamais eu connaissance de cette caution et pensait que la garantie assurée par ses biens personnels avait suffi à l'obtention des fonds. Cette version a été confirmée par M. Coencas lors de son audition comme témoin.

Enfin, selon leurs dires, pour attirer des investisseurs au capital de sa société, M. Maurin et le groupe Valois auraient délivré un chèque dit « garantie » de 30 489,80 euros à une tierce personne contre son engagement à acheter un certain nombre d'actions. Or, l'enquête aurait démontré que ce chèque avait été encaissé. Questionné sur ce qui pourrait apparaître comme une forme de soutien déguisé, M. Coencas a affirmé que le bénéficiaire du chèque de garantie avait retiré les fonds à son insu. M. Maurin a admis avoir eu connaissance de cette garantie. Il a ajouté n'avoir jamais su que l'intéressé l'avait encaissé.

« Des engagements avaient été pris en faveur de M. Maurin pour qu'il développe le secteur de la gestion d'actifs », a précisé M. Coencas au Monde, lundi 13 mai. Finalement, nous avons abandonné ce projet. Nous nous sentions redevables. Le soutien que nous lui avons apporté, souvent à son insu, nous est apparu naturel. L'avocat de M. Maurin, M^e Jérôme Boursican, pour sa part, nous a affirmé que son client ne s'était rendu coupable d'aucun conflit d'intérêt : « Il a utilisé les locaux d'une société et bénéficié, sans le savoir, pour obtenir un prêt auprès de la banque Pasche, d'une caution qui était consignée dans un acte distinct. »

S. F.

Jacques Follorou

Réorganisée, la banque Lazard table sur la reprise des fusions

DEPUIS quelques mois, les démissions et les rumeurs de départs de la banque Lazard ont disparu. Le marché de l'emploi pour les banquiers d'affaires est certes peu porteur, faute d'effervescence dans les fusions et acquisitions. Mais surtout, la greffe Wasserstein semble prendre. En novembre 2001, après avoir tenté à plusieurs reprises d'organiser sa succession à la tête de la prestigieuse banque, Michel David-Weill, son premier actionnaire, a fait appel à Bruce Wasserstein, 54 ans, un des banquiers les plus célèbres de Wall Street.

Pour l'instant, M. Wasserstein semble convaincre. Comment réussit-il, là où tant d'autres - Edouard Stern, le gendre de M. David-Weill, Steve Rattner, brillant banquier new-yorkais, Bill Loomis, qui a organisé la fusion des trois banques de Londres, New York et Paris - ont échoué ? Premièrement, il a obtenu de M. David-Weill, qui aura bientôt 70 ans, les pleins pouvoirs exécutifs à compter du 1^{er} janvier 2002. Il a ensuite investi dans le capital de Lazard une partie de la fortune venant de la vente de sa banque, Wasserstein Perella, à Dresdner. A peine arrivé, M. Wasserstein a changé le mode de rémunération des associés. « Il a réussi à imposer aux propriétaires un sacrifice au profit de la jeune génération, qui avait été mal traitée », explique un banquier d'affaires. Désormais, les associés-gérants ont droit non seulement à une part des profits plus grande, mais surtout, si la banque se valorise, à une partie du capital. Il a accordé à certains, pour les retenir, des garanties de rémunération. Quelques associés de Paris, Georges Ralli, responsable des fusions et acquisitions pour l'Europe, ou Bruno Roger, président de Lazard France, voire Gerardo Braggiotti, chargé de l'Europe continentale, étaient en discussion avec la banque UBS Warburg.

Côté management, celui qui se fait appeler « head of Lazard » (« chef »), sans autre titre, dit vouloir être le « coach d'une équipe de sportifs de haut niveau » et veut « comprendre ce qui se passe sur le terrain, en être très proche et partici-

per aux opérations ». Il est partout à la fois. A New York, il renoue les liens avec les grands patrons américains, dont la banque s'était un peu coupée. Selon Thomson Financial, Lazard n'apparaît plus dans les dix premiers conseils en fusions et acquisitions aux Etats-Unis, intervenant sur moins de 4 % des opérations, en valeur, là où Goldman Sachs, Merrill Lynch, Morgan Stanley ou Crédit suisse First Boston, grandes maisons de Wall Street, sont présents sur plus de 30 %, voire 40 % des « deals ». Plusieurs de ses collaborateurs chez Wasserstein Perella ont rejoint M. Wasserstein chez Lazard, pour renforcer les Etats-Unis, ou, comme Jeffrey Rosen, basé à New York mais présent régulièrement à Paris, pour renforcer la cohésion entre les trois maisons.

TRÈS PRÉSENT EN EUROPE

Le nouveau patron est aussi très présent en Europe. Si Georges Ralli et Bruno Roger ont exigé et obtenu, à Paris, une grande marge de manœuvre, le « chef » veut créer une unité entre les trois maisons, et montrer aux clients qu'ils ont un interlocuteur à New York.

Le retour de Lazard ne sera vraiment visible que lorsque les fusions et acquisitions redémarreront, « d'ici à la fin de l'année », selon M. Wasserstein. Il fait le pari que les conflits d'intérêt entre financement et conseil chez ses concurrents lui ouvriront un boulevard. Même si, après les excès de la bulle boursière, les entreprises sont tentées de mettre tous les banquiers dans le même sac.

M. Wasserstein fut en 2000 l'un des artisans de la fusion AOL Time Warner. Et il se retrouve aujourd'hui, avec Lazard, parmi les conseils de Vivendi Universal. Sur le passé, il n'a pas de regrets : « Qui peut dire que ces entreprises se porteraient mieux si elles n'avaient pas fait les choix stratégiques qu'elles ont faits ? Les changements fondamentaux qui les ont justifiés sont toujours en cours. Mes conseils sont aussi valables aujourd'hui qu'à l'époque où je les ai donnés. »

Une vente aux enchères cinq étoiles



Neptun



Olimp

Une station balnéaire renommée du littoral roumain
va être privatisée



LE PROGRAMME DE PRIVATISATION DU TOURISME ROUMAIN

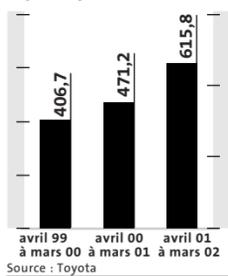
Informations: Secrétariat de la Direction de stratégie, privatisation,
développement et investissements
Tel. +40 1 4109113 Fax. +40 1 3338204 Internet: www.mltourism.ro
S.C. Neptun-Olimp S.A. - Bureau privatisation - Tél. +40 41 291090

Les résultats de Toyota et Mitsubishi s'améliorent

LE SECTEUR automobile japonais a confirmé, lundi 13 mai, qu'il était à contresens de la tendance générale de l'économie de l'Archipel (*Le Monde* du 11 mai). Toyota a annoncé un bénéfice record et Mitsubishi des résultats en nette amélioration. La filiale de l'allemand DaimlerChrysler est sortie du rouge pour la première fois en trois ans, tandis que Toyota affiche un résultat d'exploitation record en hausse de 14,5 %, à 1 110 milliards de yens (9,54 milliards d'euros) grâce à la faiblesse du yen et à la bonne tenue de ses ventes aux Etats-Unis. Toyota est le deuxième groupe japonais, après l'opérateur téléphonique, NTT DoCoMo, à atteindre la barre des 1 000 milliards de yens. Pour le prochain exercice, Toyota prévoit une hausse de 3,5 % de ses ventes de véhicules, à 5,98 millions d'unités (Daihatsu et Hino Motors compris). Le groupe a annoncé, lundi, un accord avec l'allemand BMW pour lui fournir des moteurs diesels qui équiperont ses modèles Mini.

EN HAUSSE DE 30,7 %

Toyota, résultat net en milliards de yens (1 yen = 0,0086 euro)



Ericsson va supprimer 239 postes en France

LA BRANCHE française de l'équipementier suédois de télécommunications Ericsson a présenté, lundi 13 mai, un projet de restructuration interne qui prévoit la suppression de 239 postes sur un effectif total de 815 salariés, afin de faire face à la situation du marché des télécommunications, a-t-elle annoncé dans un communiqué. « Ericsson France réagit de façon responsable aux difficultés que rencontre actuellement l'ensemble des acteurs du marché des télécommunications et aux phénomènes spécifiques au marché français, tout en préservant pleinement sa capacité d'innovation et de services aux clients », a indiqué le groupe dans un communiqué.

Igor Landau prend les rênes du groupe Aventis

IGOR LANDAU, 58 ans, nommé début mars président du directoire du groupe pharmaceutique franco-allemand Aventis, devait prendre, mardi 14 mai, les commandes du groupe, en présidant sa première assemblée générale (AG) des actionnaires à Strasbourg. Celui qui a été un homme-clé de Rhône-Poulenc dirigera un groupe recentré, d'ici à la fin 2002, sur l'industrie du médicament, une fois bouclées les cessions en cours de l'agrochimie (Cropscience), de la nutrition animale et d'Aventis Behring (protéines thérapeutiques). Ce recentrage de l'entreprise devrait être suivi d'une simplification de son organisation.

Le laboratoire, numéro cinq mondial, a affiché au premier trimestre une nette hausse de ses ventes et bénéfices. Son action a gagné 2,65 %, lundi, à la Bourse de Paris, à 77,50 euros, insensible à la demande formulée par l'ADAM (association des actionnaires minoritaires) auprès du tribunal de grande instance de Strasbourg de mettre sous séquestre les 25 % que détient Aventis dans Rhodia (*Le Monde* du 14 mai). L'affaire devait être jugée en référé, mardi matin, jour de l'AG d'Aventis.

INDUSTRIE

■ **SEARS ROEBUCK** : le groupe de distribution américain a annoncé, lundi 13 mai, le rachat de Lands'End, un des grands noms américains de la vente de vêtements par correspondance, pour 1,9 milliard de dollars (2 milliards d'euros).

■ **MARIONNAUD PARFUMERIES** : la société Union d'études et d'investissement (Crédita agricole) ne détient plus que 9,96 % du capital et 8,14 % des droits de vote du distributeur français de parfums, selon un avis du Conseil des marchés financiers (CMF) publié lundi.

■ **XEROX** : le groupe d'imagerie américain a annoncé, lundi, avoir obtenu 496 millions de dollars de financement supplémentaire auprès de GE Capital.

■ **MICHELIN** : la Société générale a franchi en hausse le seuil de 5 % du capital, à 5,835 %, et détient 7,264 % des droits de vote du fabricant de pneumatiques, a indiqué, lundi, le CMF dans un avis.

■ **INFORMATIQUE** : les ventes de micro-ordinateurs en France ont diminué de 1 % au 1^{er} trimestre 2002 par rapport à la même période de 2001, selon la société d'études Gartner Dataquest, contre une baisse de 8,2 % et de 5,3 % pour l'Allemagne et le Royaume Uni.

■ **NORTEL NETWORKS** : l'équipementier de télécommunications canadien veut lever 2,5 milliards de dollars par émission de différents actions et titres d'emprunt aux Etats-Unis et au Canada.

■ **KALISTO** : à la date butoir du 13 mai, aucun repreneur n'a déposé d'offre écrite pour la reprise des actifs du concepteur de jeux vidéo bordelais, en liquidation judiciaire depuis le 10 avril. Reste à l'administrateur judiciaire à négocier maintenant une vente par lots. - (Corresp.)

SERVICES

■ **MCDONALD'S FRANCE** : les salaires réels des employés des restaurants sont revalorisés « de 1,5 % à compter du 1^{er} avril 2002 » conformément à l'accord d'entreprise signé entre la direction de McDonald's France Restaurants (MFR) et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC et FGTA-FO). Le salaire de base horaire pour les équipiers à l'embauche passe ainsi à 6,94 euros, contre 6,67 euros pour le smic horaire.

FINANCE

■ **DROUOT** : Axa Private Equity, filiale de l'assureur Axa, a annoncé, lundi, le retrait de sa candidature, après celui de Pierre Bergé et de Barclays Private Equity, pour l'acquisition de la maison de ventes parisienne Drouot. ABN Amro reste le seul fonds en lice.

■ **LME** : le London Metal Exchange (LME), le marché des métaux non-ferreux basé à Londres, est en négociations pour fusionner avec le New York Mercantile Exchange (Nymex), le plus grand marché à terme physique de matières premières, indique, mardi, le *Financial Times*.

RÉSULTATS

■ **AIR FRANCE** : la compagnie aérienne française a enregistré une hausse de 2 % de son chiffre d'affaires au cours de l'exercice fiscal 2001-2002 (avril-mars), à 12,53 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires de l'activité passagers a augmenté de 3,6 %, à 10,38 milliards d'euros, tandis que celui de l'activité fret a baissé de 2,9 %, à 1,45 milliard d'euros.

En plein marasme des télécommunications, Sagem parvient à renouer avec les bénéficiaires

Le groupe français d'électronique pense pouvoir survivre face aux géants du secteur. La forte croissance de son activité défense lui permet d'amortir les à-coups de la téléphonie mobile

DANS un contexte de crise sévère du secteur des télécommunications, le retour au profit du groupe français d'électronique Sagem au premier trimestre 2002 mériterait une mention particulière. Malgré un recul de son chiffre d'affaires trimestriel (592 millions d'euros), le groupe a enregistré un léger profit de 4,4 millions d'euros et se distingue de ses concurrents. Sur l'ensemble de l'année, Sagem parie sur un résultat d'exploitation de plus de 100 millions d'euros. Pourtant, l'action a à peine frôlé mardi 14 mai au matin après l'annonce des résultats et elle enregistre toujours un recul de 85 % depuis le printemps 2000. Les investisseurs semblent en effet sceptiques sur la capacité de Sagem à entretenir sa singularité sur un marché en voie de forte concentration.

Alors que nombre de ses concurrents jettent l'éponge, Sagem poursuit l'aventure sur le marché de la téléphonie mobile, avec le lancement prochain de nouveaux modèles. Cette activité, qui a alimenté la croissance de la société pendant deux ans, l'a fait plonger en 2001, avec une perte affichée de 238 millions d'euros. Sagem qui s'attendait à vendre 20 millions de téléphones mobiles n'en a écoulé que 6,1 millions. Elle a dû très vite redimensionner son outil industriel

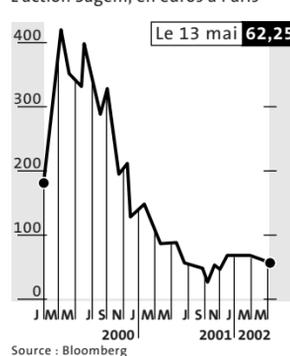
pour éteindre ce foyer de pertes. La société a cédé deux usines, concentré sa production en France sur le site de Fougères (Ille-et-Vilaine) et s'apprête à développer une activité de fabrication en Chine avec son partenaire local, Bird.

RESTER CRÉDIBLE

« Les téléphones d'entrée de gamme seront produits en Chine où l'usine aura une capacité de 6 millions de terminaux dans un ou deux ans. A Fougères, nous garderons la production des produits haut de gamme avec écran couleur, des petites séries faites sur mesure pour les opérateurs et des modules électroniques », précise Grégoire Olivier, PDG depuis la disparition de Pierre Faure début 2001. Sagem a en effet décidé de vendre aussi des modules électroniques à des fabricants qui souhaitent entrer sur le marché des téléphones mobiles et n'ont plus qu'à concevoir le design des produits. Enfin, pour rester crédible auprès de ses clients opérateurs, le groupe français a noué une alliance avec le japonais Fujitsu pour concevoir des téléphones mobiles UMTS à moindre frais. L'objectif est clair : « Nous devons être à l'équilibre cette année avec un objectif de vente de 7 millions de téléphones mobiles et nous tablons sur un doublement de nos ventes en deux ans », affirme M. Oli-

EFFONDREMENT

L'action Sagem, en euros à Paris



vier. Au premier trimestre 2002, Sagem a vendu 1,17 million de téléphones mobiles et perd encore un peu d'argent dans cette activité (6,3 millions d'euros). Sans avoir l'ambition de figurer dans la cour des grands fabricants de téléphones portables, M. Olivier affirme que Sagem dispose d'une taille suffisante pour être rentable.

Paradoxalement, c'est surtout l'activité de décodeurs numériques qui handicapera le groupe cette année. Cette branche est en fort recul en raison des difficultés rencontrées par les opérateurs de télé-

vision par satellite ou de télévision numérique terrestre. L'arrivée des décodeurs de nouvelle génération (avec notamment un disque dur permettant d'enregistrer les programmes) devrait bientôt servir de relais de croissance.

A l'inverse, l'activité de défense du groupe joue cette année son rôle de stabilisateur. Le chiffre d'affaires (avec notamment un disque dur permettant d'enregistrer les programmes) devrait bientôt servir de relais de croissance. A l'inverse, l'activité de défense du groupe joue cette année son rôle de stabilisateur. Le chiffre d'affaires progresse de 14 % au premier trimestre, grâce notamment à la forte progression des équipements de sécurité (reconnaissance des empreintes digitales, contrôle d'accès, biométrie) sur lequel Sagem est le numéro un mondial, avec 50 % de parts de marché. Dans les équipements de défense électronique, la croissance est plus modérée. Sagem veut renforcer ses activités de défense, après la vente en 2001 de son activité d'équipement automobile à l'américain Johnson Controls. M. Olivier souhaite procéder à « une ou deux acquisitions, à partir du moment où il s'agit d'activités d'électronique de haute technologie sur des marchés à forte croissance » pour doubler le chiffre d'affaires de la défense en trois ans (soit 2 milliards d'euros) et la hisser au niveau des activités de communications, contre près de 40 % actuellement.

Laurence Girard et Christophe Jakubyszyn

Saint-Gobain

Assemblée Générale du 6 juin 2002

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain aura lieu le

jeudi 6 juin 2002 à 15 h

au Grand Auditorium du Palais des Congrès, 2, place de la Porte Maillot, 75017 Paris

SI VOS ACTIONS SONT INSCRITES AU NOMINATIF OU SI VOUS DÉTENEZ 20 ACTIONS SAINT-GOBAIN ou plus, vous avez dû recevoir un dossier complet vous permettant de participer à cette Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

SI VOUS DÉTENEZ MOINS DE 20 ACTIONS SAINT-GOBAIN sous la forme au porteur, vous pouvez également participer à cette Assemblée. Pour cela, vous devez, au plus tard le 4 juin 2002, demander à votre intermédiaire financier de vous délivrer une attestation d'immobilisation de vos titres que vous présenterez à l'accueil le jour de l'Assemblée.

Direction de la Communication Financière

Les Miroirs 92096 La Défense Cedex

Téléphone : 01 47 62 33 33

Minitel : 3615 GOBAIN (0,15 €/mn)

Internet : <http://www.saint-gobain.com>

E-mail : actionnaires@saint-gobain.com

Reuter : SGOP.PA

N° VERT 0800 32 33 33

SAINT-GOBAIN

Le CSA interdit les télévisions associatives en période électorale

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel estime qu'il ne peut pas « contrôler » leur contenu et vérifier l'équité des temps de parole. Souvent militantes, ces chaînes à l'audience confidentielle affirment pouvoir éclairer le débat avec un point de vue différent des autres médias

PRIVÉES d'antenne depuis le début de la campagne présidentielle, les télévisions associatives ne pourront pas, non plus, apporter leur voix dissonante pendant les législatives. Lundi 13 mai, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a averti la « première chaîne associative nationale », Zalea TV, qu'il ne reviendra pas sur sa décision, prise à l'automne 2001, de suspendre les autorisations temporaires de diffusion le temps des campagnes électorales. La décision de l'instance de régulation n'a encore rien d'officiel, puisque le courrier qu'il s'approprie à envoyer aux télévisions associatives « est actuellement à la signature », mais « c'est comme si c'était fait », note-t-on tour Mirabeau.

Le 1^{er} mai, emmenées par Zalea TV, plusieurs de ces télévisions avaient écrit au CSA pour lui demander de reconsidérer sa position eu égard à « la gravité de la situation politique » induite par les résultats du premier tour de la présidentielle. « Les médias audiovisuels [nationaux] portent une part de responsabilité non négligeable dans la dégradation des termes du débat démocratique en France,

expliquent les chaînes associatives dans leur courrier au CSA. Il est regrettable qu'aucune autre forme de télévision ne puisse venir contrebalancer leur hégémonie dévastatrice. »

Proches du tissu associatif, voire militant, les télévisions associatives se veulent l'écho de « l'expression citoyenne », même si leur audience est confidentielle. Sur leur antenne, elles donnent largement la parole « aux gens, aux électeurs », au travers de reportages sur la vie de leur quartier. « Nous avons un rôle de contre-pouvoir par rapport aux chaînes commerciales. Nous pouvons éclairer le débat avec

A Paris et en province

● **Télé Bocal** : créée dans le XX^e arrondissement de Paris en 1995, c'est une des plus anciennes chaînes associatives. Elle est née à l'initiative d'une association de défense du court métrage, et ses premières diffusions se faisaient depuis les bars de l'est de Paris.

● **Zalea TV** : cette chaîne a vu le jour en 2000, à l'initiative de Michel Fiszbin, ancien animateur de la radio Carbone 14. D'abord

d'autres angles », explique Michel Fiszbin, président de Zalea TV. Pendant la campagne de la présidentielle, plusieurs de ces chaînes associatives ont bravé l'interdiction du CSA. Dans l'est parisien, Zalea TV a par exemple diffusé, en pirate, une série de reportages sur les électeurs lepénistes, ou encore un documentaire de témoignages d'Algériens affirmant avoir été torturés par Jean-Marie Le Pen.

Le CSA, qui a fait constater ces infractions et a transmis le dossier au procureur de la République, justifie sa position par les « difficultés à assurer le contrôle du contenu » de ces chaînes. L'instance de régulation rappelle qu'elle avait déjà adopté semblable attitude au premier trimestre 2001 à l'occasion des municipales. Elle craint des « débordements » contraires aux obligations fixées par ses recommandations et par le code électoral, telle que l'égalité du temps de parole des candidats. « Nous n'avons rien contre les télévisions associatives ! C'est simplement un principe de précaution au regard des règles électorales. Elles pourraient provoquer un contentieux », explique-t-on au CSA.

Un argument contré par Reporters sans frontières (RSF), dans une lettre adressée au CSA, fin mars. « Comme toutes les autres chaînes, les télévisions associatives signent une convention qui les engage à respecter le code électoral. Les empêcher de s'exprimer en période électorale va totalement à l'encontre de la liberté et de la pluralité de l'information », déplore RSF. « Le CSA n'est pas là pour restreindre la liberté d'expression des chaînes parce qu'il ne peut pas les contrôler », ajoute Michel Fiszbin.

« Le problème ne vient pas de leur statut de télévision associative, mais du caractère temporaire de

leur autorisation, rétorque-t-on au CSA. Avec les autorisations permanentes, il y a une convention, des engagements, des possibilités de sanction : c'est une garantie juridique qui n'existe pas avec les télévisions temporaires. » Le CSA a décidé de réattribuer les autorisations temporaires sur la région parisienne à partir du 1^{er} juillet, soit dès le

lendemain des élections législatives. Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, le très courtisé canal 35 a, en effet, été alloué à la société de diffusion Towercast, qui procède actuellement à des tests en vue de la télévision numérique.

Pendant la campagne de l'élection présidentielle, plusieurs chaînes ont bravé l'interdiction

Richard Sovied, président de la chaîne parisienne Télé Bocal, voit dans l'attitude du CSA une déci-

sion plus politique : « C'est une façon de nous museler. Nous sommes socialement marqués [Télé Bocal s'est par exemple engagé au côté de Droit au logement, Agir contre le chômage, etc.] et ils s'imaginent peut-être que nous pourrions être tenus par des réseaux d'extrême gauche. La télévision est toujours un pouvoir, un outil médiatique. »

Auteur d'un rapport sur les télévisions locales, qui a servi de document de travail à la loi de 2000 sur l'audiovisuel, le député socialiste (Oise) Michel Françaix se dit quant à lui entièrement « solidaire » de la démarche des télévisions locales. « Elles cassent le modèle télévisé dominant et amènent une pincée d'impertinence, assure l'élu socialiste. Certes, on ne peut pas les laisser faire n'importe quoi mais il y a deux poids, deux mesures : quand une chaîne nationale ne respecte pas l'égalité des temps de parole, on lui envoie un simple avertissement ; les télévisions locales, on décide de les interdire a priori. La démocratie a plus à perdre qu'à y gagner en ne leur donnant aucun droit. »

José Barroso

« Le Monde » et Europe 1 partenaires pour la Coupe du monde de football

LE MONDE et Europe 1 ont décidé de s'associer pour offrir « un regard croisé » sur la Coupe du monde de football 2002, qui aura lieu du 31 mai au 30 juin au Japon et en Corée du Sud. Ce partenariat se traduira par l'intervention de journalistes du Monde sur l'antenne d'Europe 1, tandis que le quotidien publiera des chroniques et des extraits d'émissions de la radio.

Chaque matin, à 8 h 40, l'un des dix envoyés spéciaux du Monde dialoguera, en direct du Japon ou de Corée, avec un journaliste d'Europe 1. A 12 h 15, un journaliste du Monde, ou un intervenant extérieur collaborant au supplément quotidien de huit pages que le journal publiera durant la compétition, abordera à la radio un thème lié à la compétition sous un angle original.

DÉCRYPTER LES ENJEUX

Enfin, à 21 h 30, Pierre-Louis Basse, qui anime sur Europe 1 une émission quotidienne consacrée au football, recevra, au titre de ses invités réguliers (dont Guy Roux et Robert Pirès), Olivier Biffaud, secrétaire général de la rédaction du Monde. Ils évoqueront ensemble, au cours du débat, l'un des dossiers abordés dans le supplément du jour du journal.

Du jeudi 30 mai au lundi 1^{er} juillet, Le Monde publiera un supplément spécial quotidien de huit pages, baptisé « Le Mondial 2002 », pour décrypter les enjeux

de cet événement. Il s'agit d'éclairer « tous les aspects – sportifs, économiques, politiques, techniques, médiatiques, culturels – d'un phénomène qui est plus que le très impressionnant rassemblement d'une foule venue assister aux jeux modernes », commente Jean-Marie Colombani, président du directoire et directeur du Monde.

Au total, une quarantaine de personnes seront mobilisées, dont Aimé Jacquet, l'ancien entraîneur des Bleus vainqueurs de la Coupe du monde en 1998. En exclusivité pour la presse écrite, il apportera ses commentaires d'expert sur les rencontres et l'évolution de la compétition. Le Monde publiera également la revue de presse internationale de Michel Grossiord, qui, chaque jour, sur Europe 1, sera consacrée à la compétition. « Une phrase du jour », entendue la veille sur Europe 1 dans l'émission de Pierre-Louis Basse, sera aussi reproduite dans les colonnes du supplément. Enfin, Le Monde commentera le baromètre Carat Sport/Le Monde/Europe 1 sur les audiences des télévisions du monde entier, match par match.

« Plus qu'une simple complémentarité de l'oral et de l'écrit, plus qu'une mise en commun des compétences, il s'agit de jouer l'interactivité pour qu'auditeurs et lecteurs vivent non seulement les exploits et les émotions de la compétition, mais en comprennent aussi tous les enjeux », expliquent les deux partenaires.

Le député PS Julien Dray boycotté par TF1 et LCI

LE DÉPUTÉ de l'Essonne Julien Dray (PS) ne sera plus invité sur les chaînes du groupe TF1, selon un communiqué publié lundi 13 mai par l'élu. Lors d'un entretien accordé à Radio Shalom, jeudi 18 h 30, M. Dray, membre de l'équipe de campagne de Lionel Jospin pour l'élection présidentielle, s'en était vivement pris à la Une, estimant que la chaîne nationale « pourrait s'appeler TF-Haine » : « Je mets en cause cette chaîne de télévision pour la manière dont elle a mis en scène l'insécurité » pendant la campagne présidentielle, avait-il expliqué (Le Monde du 11 mai 2002). Une intervention du député prévue, mardi, dans l'émission de Pierre-Luc Séguillon sur LCI a été décommandée par cette filiale de TF1. Jean-Claude Dassier, le directeur général de LCI, a indiqué que M. Dray aurait « sans doute à répondre de ces insultes graves et inacceptables dans les enceintes appropriées ».

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : l'Union des producteurs de films (UPF) s'est prononcée lundi pour un report « d'une ou plusieurs années » du lancement de la télévision numérique terrestre (TNT), toujours prévu fin 2002. Dans une lettre adressée au Conseil supérieur de l'audiovisuel, l'UPF indique que, « bien qu'étant technologiquement un des moteurs de l'avenir », la TNT « risquerait d'ébranler, voire de démolir » l'équilibre « précaire » du modèle audiovisuel français.

■ **Le groupe News Corp, propriété du magnat des médias Rupert Murdoch**, a annoncé qu'il allait exercer son option de vente – en théorie bloquée jusqu'au 1^{er} octobre – sur les 22 % du capital détenu par sa filiale BskyB dans KirchPay TV. Le groupe Murdoch fait ainsi pression sur Taurus, la holding de la famille Kirch, en réclamant la somme de 1,7 milliard d'euros.

EPARGNE SALARIALE

CAFÉ COURT INSTANTANÉ SUCRÉ

CAFÉ LONG INSTANTANÉ SUCRÉ

CAFÉ AU LAIT INSTANTANÉ SUCRÉ

CAPPUCCINO (CAFÉ INSTANTANÉ + CACAO + LAIT) SUCRÉ

CAFÉ INSTANTANÉ DÉCAFEINÉ COURT

LABEL SOCIALEMENT RESPONSABLE
Le 9 avril 2002, le Comité Inter-syndical de l'Épargne Salariale a décerné son label à la gestion socialement responsable de Crédit Lyonnais Asset Management.

L'épargne salariale, un bon stimulant pour l'entreprise.

Les bénéfices de la politique d'épargne salariale couvrent de nouvelles perspectives. Plus de 500 000 salariés ont ainsi pu bénéficier d'un bon pourcentage de leur salaire dans le cadre de dispositifs adaptés à la stratégie et aux objectifs de leur entreprise. Avec le programme C.A.E. (Capital à l'Épargne) de Crédit Lyonnais Asset Management, votre entreprise peut bénéficier de la même expertise que les entreprises les plus innovantes. Pour en savoir plus, appelez le 07 42 05 65 04 ou contactez-nous sur www.clyon.com



CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Le Dow Jones et le Nasdaq rebondissent

LES MARCHÉS d'actions américains ont connu un net rebond, lundi 13 mai, à la faveur d'un regain d'intérêt des investisseurs pour les valeurs technologiques. L'indice Dow Jones des trente principales valeurs industrielles a gagné 169,74 points (1,71 %) à 10 109,66 points, tandis que le Nasdaq a bondi de 51,70 points (3,23 %), à 1 652,54 points. Les opérateurs anticipent la publication de résultats positifs pour plusieurs sociétés de technologie : le fabricant d'équipements pour semi-conducteurs Applied Materials a grimpé de 7,27 %, à 25,53 dollars, alors que Dell Computer (+4,4 %, à 24,93 dollars) et Hewlett-Packard (+3,48 %, à 19,93 dollars) ont aussi profité de la tendance haussière. En revanche, la compagnie aérienne US Airways a perdu 17,7 %, à

INDICE DOW JONES



2,98 dollars, après l'annonce d'un plan de restructuration et de son possible placement sous la protection de la loi américaine sur les faillites. Les médiocres performances du titre US Airways lui ont valu d'être retiré, à l'instar de l'opérateur de téléphonie WorldCom, de l'indice Standard & Poor's 500.

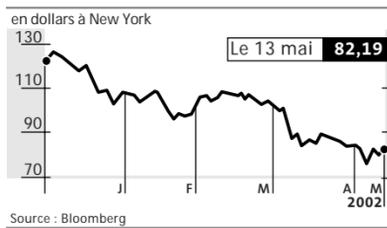
Les Bourses européennes ont profité de l'élan américain : l'indice Footsie, à Londres, a gagné 0,65 % à 5 204,80 points ; le DAX, à Francfort, s'est apprécié de 2,13 %, à 4 975,48 points. A Paris, le CAC 40 s'est inscrit en hausse de 1,05 %, à 4 375,39 points, entraîné par les valeurs télécoms et bancaires. Les principaux moteurs ont été Alcatel (+3,75 %, à 13,28 euros), Orange (+2,91 %, à 5,65 euros) et France Télécom, qui a gagné 0,97 %, à 20,75 euros, malgré le placement sous surveillance de sa dette par l'agence Moody's. Du côté des banques, BNP Paribas a pris 2,03 %, à 60,25 euros, et la Société générale 1,6 %, à 79,6 euros. Parmi les valeurs technologiques, le bilan est plus mitigé : Cap Gemini (+2,3 %, à 60,35 euros) et STMicroelectronics (+1,22 %, à 32,3 euros) ont été favorisés par les investisseurs, tandis que Thomson Multimédia (-1,83 %, à 28,49 euros) et Dassault Systèmes (-1,76 %, à 45,13 euros) n'ont pas connu cette fortune. A Tokyo, l'indice Nikkei a décroché de 1,68 %, à 11 336,95 points.

Marc Ferracci

Les valeurs high-tech jouent avec les nerfs des investisseurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION IBM



américaine, qui commence à être visible même si elle demeure fragile, n'a pas encore atteint le secteur high-tech. Les dépenses en technologies de l'information restent à ce jour très faibles.

Les dernières annonces d'IBM sont un signe fort du marasme persistant. Le numéro mondial de l'informatique, qui a longtemps mieux résisté aux aléas de la conjoncture grâce à sa taille et à sa diversification, a publié au premier trimestre 2002 un résultat en chute de 32 %, en retrait par rapport à ses estimations initiales pour la première fois en treize ans. « Big Blue », qui avait su jusque-là réduire relativement en douceur ses effectifs, prévoit aujourd'hui un plan de restructuration drastique qui inclurait la suppression d'entre 9 000 et 15 000 emplois (soit jusqu'à 5 % des effectifs). Le nouveau PDG d'IBM, Sam Palmisano, a d'ailleurs dressé fin avril un tableau peu optimiste de l'industrie informatique, dans un message interne à ses salariés : « Il est clair que le secteur ne va pas rebondir cette année et que sa croissance restera limitée en 2003. »

APRÈS une chute continue depuis le début de l'année (-17 %), le Nasdaq, l'indice américain des valeurs de nouvelles technologies, suit ces derniers jours un mouvement de Yo-Yo encore plus déstabilisant pour les investisseurs.

L'EUPHORIE CISCO

Tout a commencé, mercredi 8 mai, avec une brusque envolée du Nasdaq de 7,8 %, la septième meilleure performance journalière de son histoire et son gain le plus important en une séance depuis treize mois. La seule bonne nouvelle publiée par Cisco d'un bénéfice de 11 cents par action au troisième trimestre (clos fin avril), là où les analystes attendaient 9 cents, a suffi à réchauffer l'optimisme des investisseurs. Ceux-ci se sont précipités sur l'action du numéro mondial des équipements de réseau pour l'Internet (+25 % dans la séance du 8 mai). Les propos de John Chambers, le PDG de Cisco, qui a estimé que son groupe « commençait à voir les effets positifs de sa restructuration », ont été considérés comme encourageants, alors même qu'il affirmait également qu'il n'attendait qu'une « très faible croissance pour le trimestre à venir » et qu'il n'avait « strictement aucune visibilité sur une reprise au-delà ».

L'effet d'euphorie Cisco a été tout aussi éphémère que spectaculaire. Dès jeudi 9 mai, le Nasdaq reculait à nouveau de 2,7 %, puis de 3 % vendredi 10 mai, avant de se redresser de 3,1 % lundi 13 mai. La tendance apparaît donc davantage à une grande volatilité qu'à un véritable rebond pour les valeurs de nouvelles technologies.

L'AVERTISSEMENT D'IBM

L'arbre Cisco ne saurait cacher la forêt des sociétés de technologie dont les comptes continuent de se dégrader. La reprise économique

LES BOURSES DANS LE MONDE 14/5, 9h48

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4973,43	14/5	-0,04	5467,31	19/3	4706,00	20/2	24,50
	Euro Neu Markt Price IX	869,11	14/5	0,15	1212,43	4/1	805,33	7/5	
AUTRICHE	Austria traded	1332,11	14/5	-0,76	1368,18	2/5	1109,88	9/1	14,30
BELGIQUE	Bel 20	2866,22	14/5	-0,02	2906,75	24/4	2609,61	15/1	14,00
DANEMARK	Horsens Bnex	264,55	14/5	0,62	280,92	26/3	248,52	25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	8011,80	14/5	0,17	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,60
FINLANDE	Hex General	6831,09	14/5	0,63	9224,38	4/1	6427,45	7/5	17,10
FRANCE	CAC 40	4375,49	14/5	0,00	4720,04	4/1	4210,29	20/2	20,30
	Mid CAC	2132,26	13/5	-0,16	2176,89	2/4	1929,16	2/1	15,20
	SBF 120	3057,96	14/5	0,01	3263,90	28/3	2924,73	20/2	20,30
	SBF 250	2905,09	13/5	0,74	3081,89	28/3	2782,54	20/2	20,30
	Indice second marché	2559,70	13/5	-0,08	2566,46	9/5	2287,72	2/1	15,20
	Indice nouveau marché	953,06	14/5	-0,16	1175,41	7/1	920,65	7/5	
GRÈCE	ASE General	2325,04	14/5	0,00	2655,07	3/1	2160,28	16/4	15,20
IRLANDE	Irish Overall	5258,91	14/5	-0,13	6085,02	18/1	4611,79	20/3	12,70
ITALIE	Milan Mib 30	31328,00	14/5	0,12	33548,00	17/4	29542,00	20/2	20,30
LUXEMBOURG	Lux Index	1096,61	13/5	-1,72	1169,47	14/1	821,61	30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	494,26	14/5	0,12	531,45	18/4	475,19	22/2	17,20
PORTUGAL	PSI 20	7273,22	14/5	0,42	7998,50	4/1	7117,02	7/5	17,30

EUROPE Mardi 14 mai 9h48

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTO STOX 50	3515,92	-0,14
AUTOMOBILE	238,75	-0,41
BANQUES	297,22	-0,03
PRODUIT DE BASE	210,46	-0,18
CHIMIE	358,72	-0,04
TÉLÉCOMMUNICATIONS	351,27	-0,01
CONSTRUCTION	243,49	-0,04
CONSOMMATION CYCLIQUE	132,10	-0,17
PHARMACIE	464,87	-0,05
ÉNERGIE	348,93	-0,52
SERVICES FINANCIERS	228,99	-0,10
ALIMENTATION ET BOISSON	252,98	-0,39
BIENS D'ÉQUIPEMENT	360,81	-0,07
ASSURANCES	306,06	-0,47
MÉDIAS	376,98	-0,61
BIENS DE CONSOMMATION	232,05	-0,08
COMMERCE ET DISTRIBUTION	272,10	-0,29
HAUTE TECHNOLOGIE	388,89	-0,95
SERVICES COLLECTIFS	293,69	-0,15

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	20,82	-0,87
AEGON NV	24,79	-0,44
AIR LIQUIDE	168,00	-1,33
ALCATEL A	13,32	-0,30
ALLIANZ N	257,73	-0,24
AVENTIS	77,25	-0,32
AXA	21,96	-0,55
BASF AG	47,31	-0,38
BAYER	36,31	-0,16
BAYR.HYP.U.VERBK	38,88	-0,56
BBVA	13,45	-0,22
BNP PARIBAS	60,25	-0,00
BSCH	10,12	-0,30
CARREFOUR	49,29	-0,28
DAIMLERCHRYSLER N	52,21	-0,51

DANONE	145,30	-0,21
DEUTSCHE BANK AG	77,00	-0,00
DEUTSCHE TELEKOM	12,78	-0,08
E.ON	57,17	-0,87
ENDESA	16,99	-0,29
ENEL	6,64	-2,00
ENI SPA	16,42	-0,05
FORTIS	25,23	-0,47
FRANCE TELECOM	20,34	-1,98
GENERALI ASS.	25,84	-0,23
ING GROEP CVA	27,61	-0,11
KONINKLIJKE AHOLD	24,20	-0,08
L'OREAL	84,45	-0,06
LVMH	58,90	-0,67
MUENCHENER RUECKV	271,00	-0,37
NOKIA OYJ	17,56	-0,92
PINAULT PRINTEMPS	124,00	-0,49
REPSOL YPF	12,94	-0,39
ROY.PHILIPS ELECTR	33,46	-0,60
ROYAL DUTCH PETROL	60,45	-0,50
RWE	41,55	-0,72
SAINT GOBAIN	193,00	-0,00
SANOFI-SYNHELABO	68,55	-0,29
SANPAOLO IMI	12,12	-0,49
SIEMENS	68,61	-0,90
SOCIETE GENERALE A	79,70	-0,13
SUEZ	32,18	-0,03
TELECOM ITALIA	8,99	-0,56
TELEFONICA	10,95	-0,00
TIM	4,81	-0,00
TOTAL FINA ELF	169,60	-0,59
UNICREDITO ITALIAN	5,09	-0,20
UNILEVER CVA	71,75	-0,62
VIVENDI UNIVERSAL	30,51	-2,21
ZOLKOWAGEN	55,70	-0,89
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

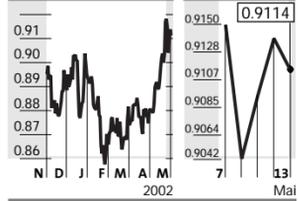
MARCHÉ DES CHANGES 14/5, 9h48

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,77905	0,90705	1,45090	0,62340
TOKYO (¥)	128,36000		116,41500	186,24315	80,01685
PARIS (€)	1,10265	0,85905		1,60005	0,68740
LONDRES (£)	0,68915	0,53690	0,62505		0,42965
ZURICH (FR. S.)	1,60410	1,24985	1,45475	2,32775	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4351	7,4373
COURONNE NORVÈGE	7,5383	7,5463
COURONNE SUÉDOISE	9,3062	9,3092
COURONNE TCHÉQUE	30,2962	30,7564
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6614	1,6654
DOLLAR CANADIEN	1,4152	1,4159
DOLLAR HONGKONG	n/d.	n/d
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9912	1,9947
FORINT HONGROIS	244,2919	245,0261
LEU ROUMAIN	30451,0000	30511,0000
ROUBLE	28,2040	28,5040

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5196,40	14/5	-0,16	5362,29	4/1	5015,50	20/2	17,70
	FTSE techMark 100 index	1033,24	14/5	0,25	1569,61	4/1	1034,47	10/5	107,80
SUÈDE	OMX	707,84	14/5	0,20	878,88	4/1	680,85	25/4	23,40
EUROPE									
HONGRIE	Bux	8805,93	13/5	-0,39	9019,42	7/5	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1275,91	13/5	-1,22	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14920,57	13/5	-0,08	16423,34	25/1	13842,30	2/1	195,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	470,80	14/5	-1,15	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	381,39	8/5	2,26	393,94	26/4	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6593,40	14/5	0,38	6723,10	18/4	6059,10	6/2	18,70
TURQUIE	National 100	11600,25	14/5	-0,59	15071,83	8/1	10443,80	18/3	10,60
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	385,87	13/5		471,33	6/2	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	12002,32	13/5	-1,05	14495,28	18/3	11943,92	10/5	8,60
CANADA	TSE 300	7661,40	13/5	0,86	7992,70	7/3	7402,70	20/2	20,50
CHILI	Ipsa	96,09	13/5	-0,55	102,37	4/1	94,80	20/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10109,66	13/5	1,71	10673,09	19/3	9529,45	30/1	22,10
	Nasdaq composite	1652,54	13/5	3,23	2098,87	9/1	1560,29	7/5	44,30
	Nasdaq 100	1241,54	13/5	4,44	1710,22	9/1	1142,25	7/5	40,30
	Wilshire 5000	10190,48	13/5	1,73	10983,40	19/3	9977,48	7/5	
	Standards & Poors 500	1074,56	13/5	1,86	1176,96	7/1	1048,95	7/5	20,40
MEXIQUE	IPC	7307,16	13/5	0,05	7611,12	11/4	6365,72	14/1	12,50

FRANCFORT

13/5 : 119 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
TELESENSKSL	1,20	34,83
POPNET INTERNET	0,04	33,33
CCR LOGISTICS	1,30	30,00
AAP IMPLANTATE AG	4,17	23,37
NET AG	2,16	20,00
E.MULTI DIGI DIENS	0,38	18,75
NETLIFE AG	3,58	17,38
Plus mauvaises performances		
ACHTERBAHN AG	5,30	-53,30
LIPRO	0,03	-50,00
TEAM COMM GRP	0,04	-50,00
KINOWEL MEDIEN	0,10	-33,33
ADVANCED MEDIEN	0,20	-25,93
EDEL MUSIC	0,70	-22,22
LOBSTER NETWORK	0,20	-20,00

LONDRES

13/5 : 1200 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BALTIMORE TECHNOL	0,09	20,00
COLT TELECOM GROUP	0,45	7,10

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 14 mai 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AFFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURO DISNEY SCA, EURO TUNNEL, FAURECIA, etc.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

13/5 : 36,10 millions d'euros échangés

Table of New Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like GENUITY INC A, INFOSOURCES, PRISMAFLEX INTER, etc.

Table of New Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like A NOVO #, BRIME TECHNO. #, CALL CENTER ALL, etc.

Advertisement for Sharan Family TDI 115 featuring a photo of a car and handwritten text: 'quand je suis grand je serai comme mon papa'. Includes the Volkswagen logo and a Castrol logo.

SECOND MARCHÉ

13/5 : 26,53 millions d'euros échangés

Table of Second Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like AFIBEL, COFIDUR #, BILLON #, GUY DEGRENNE #, etc.

Table of Second Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like LEON BRUXELLES, JACQUET INDUSTRIES, SERF #, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 14/5 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like AGIPI, BNP PARIBAS, Caisse d'Épargne, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like EUR.OBLIG.INTER, EUR.TECHNOLOGIES, EUR.TECHNOLOGIES, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like MASTER ACTIONS, MASTER DUO, MASTER OBLIG., etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like CIC HORIZON D, CIC MONDE PEA, CIC OBLI C.T.D., etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like STRATEGIE CAC, STRATEGIE IND.US.A, LA POSTE, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var. Lists companies like DEDIALYS SANTE, DEDIALYS TECHNO, DEDIALYS TELECOM, etc.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

SURDOUÉ versé dans la physique des particules et les systèmes complexes, Stephen Wolfram semblait perdu pour la science fondamentale depuis qu'il s'était lancé dans l'**INDUSTRIE DU LOGICIEL**, à la fin

des années 1980. Mais après des années de travail solitaire, il publie aux États-Unis **UN OUVRAGE INTITULÉ « VERS UNE NOUVELLE SCIENCE »**, destiné tant au grand public qu'aux scientifiques et qui pré-

tend révolutionner aussi bien la physique que les sciences naturelles, les mathématiques et la philosophie. Son message : **L'UNIVERS SERAIT RÉGI PAR UN PROGRAMME SIMPLE** comparable à ceux qu'un

enfant pourrait tracer sur une feuille de papier quadrillé. Pour l'heure, peu de spécialistes ont déjà pu lire l'ouvrage et se prononcer sur la théorie de Stephen Wolfram, dont tous reconnaissent le potentiel.

Stephen Wolfram propose de revisiter les lois de l'Univers

Ce physicien américain, théoricien surdoué devenu golden boy avec son logiciel Mathematica, publie, au terme de dix ans de cogitations solitaires, un livre dans lequel il prétend rien de moins que révolutionner la physique, les mathématiques, les sciences naturelles et la philosophie

LORSQU'UN INDIVIDU publie, à compte d'auteur, un ouvrage sobriement intitulé *Une nouvelle sorte de science* dans lequel il prétend rien de moins que révolutionner la physique, les mathématiques, les sciences naturelles, la philosophie, et qu'au long de ces 1 200 pages il ne cesse de parler à la première personne du singulier, on est tenté de diagnostiquer une hypertrophie du Moi à tendance maniaco-scientifique. Que cet individu n'ait pas jugé utile de soumettre sa théorie, fruit de plus d'une décennie de cogitations solitaires, au jugement des journaux scientifiques et de ses pairs



WOLFRAM INC

Un programme tout simple pour expliquer la complexité du monde

– comme c'est la règle – mais qu'il ait choisi de s'adresser directement à l'« honnête homme » pour se faire juge de ses intuitions, et l'affaire semblera entendue. Mais comme cet individu se nomme Stephen Wolfram, il est sans doute préférable de suspendre son diagnostic.

Certes, Stephen Wolfram n'est pas précisément un humain « normal », mais il n'est pas non plus un savant fou : aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, il fut un génie

précoce, versé d'abord dans la physique des particules avant de redécouvrir les automates cellulaires, ces programmes logiques très courts donnant lieu à des comportements parfois très complexes. Mais alors que les sciences de la complexité connaissent à partir des années 1980 un essor formidable, en partie sous son impulsion, il décide de fonder une société qui fera sa fortune en éditant un logiciel adopté par les chercheurs du monde entier, Mathematica.

Le golden boy reste pourtant fasciné par les automates cellulaires. Secrètement, il continue de se consacrer à leur étude. Il a, dit-il, l'« intuition » que leur comportement est l'indice qu'il existe un champ entier de phénomènes, mal compris ou ignoré par la science classique. Pareils à l'ivrogne qui cherche ses clés sous un lampadaire parce que là au moins, la rue est éclairée, les scientifiques ont, avance-t-il, exploré jusqu'alors l'Univers à la seule lumière des mathématiques, alors que des programmes simples sont, pense-t-il, probablement plus aptes à en rendre compte.

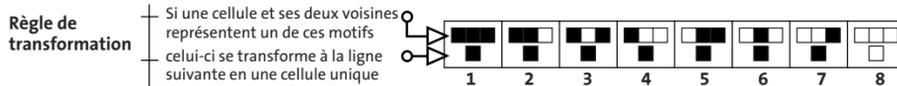
Mais sans doute faut-il expliquer ce qu'est un automate cellulaire. Ces programmes logiques ont été inventés dans les années 40 par John Von Neumann, le père de l'informatique. Les plus simples peuvent « tourner » sur une feuille de papier quadrillé, chaque case, noire ou blanche, étant une cellule. Une règle, arbitraire, commande le fonctionnement de l'automate : la couleur d'une cellule sur une ligne donnée est déterminée par la configuration de la cellule placée juste au-dessus et de ses deux voisins.

En jouant sur les couleurs blanc-noir, on peut ainsi définir 256 lois différentes et construire pas à pas, à partir d'une cellule unique, une grande variété de dessins : des pyramides régulières, présentant des damiers uniformes, ou des structures fractales – ayant le même aspect à différentes échelles. Mais aussi des motifs qui semblent complètement aléatoires, puis qui redeviennent réguliers

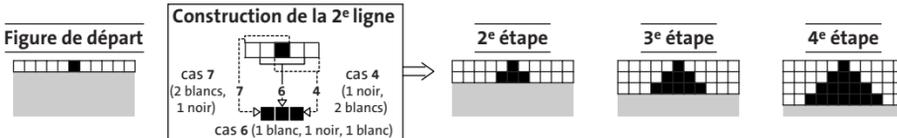
LA NATURE MIMÉE PAR LES « AUTOMATES CELLULAIRES »

POUR S'INITIER AUX SCIENCES DE LA COMPLEXITÉ ET COPIER LA VIE, IL SUFFIT D'UNE FEUILLE QUADRILLÉE ET D'UN CRAYON

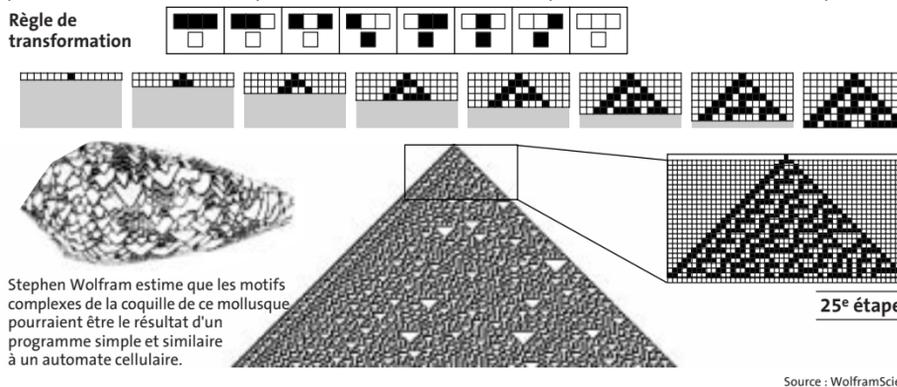
Les « automates cellulaires » sont des exemples de petits programmes dans lesquels la couleur de chaque cellule – ici un carré blanc ou noir – placée sur des rangées successives est déterminée par des règles simples



Avec cette règle, une case noire devient :



Une des découvertes majeures de Stephen Wolfram a été de constater que certaines règles simples peuvent, comme la suivante, produire des structures et des comportements d'une immense complexité :



avant de s'effondrer à nouveau, sans qu'on puisse déterminer une régularité quelconque dans leur comportement.

Ce sont ces automates-là qui ont retenu l'attention de Stephen Wolfram. Comment expliquer, alors qu'on connaît précisément les conditions de départ et la règle de construction, qu'on puisse aboutir à des comportements d'une complexité qui défie l'imagination et est imprévisible ? C'est en tentant de répondre à cette question que le chercheur pense avoir ouvert la voie à une nouvelle science.

Les automates ne se laissant pas décrire comme des objets traditionnels, Stephen Wolfram a, pour

le étudiant, adopté une approche « naturaliste ». Il les a collectionnés, les a fait « tourner » sur ordinateur, a fini par déterminer quatre classes et a été frappé par la ressemblance entre les formes exhibées par les automates cellulaires et certains systèmes produits par la nature. « Il ne s'agit pas d'une coïncidence, ou une erreur de perception. Ce que je suspecte plutôt, c'est que cela reflète une correspondance profonde entre des programmes simples et des systèmes naturels. »

Ils miment aussi bien la forme contournée des cristaux de neige que les failles lors d'un séisme ou encore les turbulences d'un fluide.

De même, la forme des fleurs répond à des règles simples de croissance, tout comme celle des coquillages et leur pigmentation. Le hasard apparent des marchés financiers pourrait relever de tels mécanismes, l'aléa étant généré non par les conditions extérieures, mais tout aussi bien par les règles elles-mêmes d'achat et de vente adoptées par les acteurs. Wolfram s'attaque aussi à la sélection naturelle. Alors que beaucoup considéraient que celle-ci a produit des systèmes de plus en plus complexes, il estime au contraire qu'elle élague parmi la complexité des formes que peuvent produire des programmes simples.

Stephen Wolfram va plus loin encore, prétendant même que « toutes les lois de la physique – et en fait toute la complexité que nous voyons dans l'Univers – pourrait émerger d'un programme tout simple ». Il illustre son propos en s'attaquant à la seconde loi de la thermodynamique, qui veut qu'un système donné soit toujours plus désordonné à mesure que le temps passe. Ses automates cellulaires montrent qu'il est des cas où cette loi, souvent considérée comme universelle, ne se vérifie pas. Puis il propose d'examiner systématiquement les programmes qui pourraient servir de règle pour l'Univers. Puisqu'un programme simple peut engendrer des phénomènes infiniment complexes, est-il absurde, demande-t-il, de penser qu'un programme similaire soit universel.

Le problème est que s'il est difficile de savoir quel sera le comportement d'un programme donné, « aller à rebours du comportement pour déterminer le programme est une tâche bien plus difficile ». Aussi propose-t-il d'attaquer le problème sur plusieurs fronts, d'éclairer d'abord la relation entre l'espace, la relativité et le temps, ou les phénomènes quantiques, à l'aide d'automates cellulaires qui ne seraient plus figurés par des points, mais par des nœuds, et l'univers lui-même par un réseau...

Vaste ambition. Ses confrères auront-ils à cœur de partager ses intuitions et de leur donner corps ? « Beaucoup considéreront que leurs connaissances techniques couvrent déjà tout ce qui est envisagé dans mon livre et s'arrêteront là », estime Stephen Wolfram sans illusions. « Mais quelques-uns, espère-t-il, s'y intéresseront assez longtemps pour commencer à être surpris par ce qu'il dit réellement. » Et l'on saura alors rapidement si la révolution dont il se fait le prophète est fondée.

Hervé Morin

★ *A New Kind of Science*, par Stephen Wolfram. Wolfram Media Inc. 1 280 pages. 44,95 dollars, 44,29 €.

Les scientifiques partagés entre curiosité et scepticisme

L'isolement du chercheur alimente les doutes sur l'originalité de ses résultats

LE LIVRE de Stephen Wolfram aura un peu fait office d'arlésienne dans la communauté des spécialistes des sciences de la complexité. Depuis des mois, le site de WolframScience promettait la sortie imminente de l'ouvrage, toujours repoussée. Le visiteur curieux restait sur sa faim avec seulement quelques pages et schémas téléchargeables à se mettre sous la dent, alors même qu'on pouvait déjà commander le livre en avant-première sur Amazon.com.

Ces atterrissements finirent par accréditer l'idée que Stephen Wolfram, dont chacun s'accorde à louer les qualités scientifiques « exceptionnelles », avait peut-être promis plus qu'il ne serait capable de tenir. La sortie de son ouvrage, le 14 mai, devrait permettre de dissiper ces interrogations. Mais pour l'heure, en raison d'un embargo très strict, bien peu de scientifiques ont pris connaissance du contenu de *A New Kind of Science*. Partagés entre curiosité et scepticisme, parfois agacés par le goût de la publicité et de l'autopromotion développé par Stephen Wolfram, ils réservent leur jugement. L'effet de surprise n'est cependant pas garanti chez les spécialistes, comme Eric Bonabeau, qui a longtemps étudié l'émergence des comportements complexes, notamment chez les insectes en s'inspirant des automates cellulaires (*Le Monde* du 10 mai 2000). Il a depuis fondé une start-up, Icosystem, installée à Boston, pour appliquer ces concepts au monde industriel.

Pour lui, l'ouvrage de Wolfram, qu'il a pu lire en partie, offre « une

superbe synthèse/compilation des travaux dans les sciences de la complexité ces vingt dernières années, avec quelques résultats nouveaux mais relativement mineurs ». La notion d'émergence – le fait que l'on puisse obtenir des structures complexes à partir de comportements simples qui interagissent – est à son sens aujourd'hui « démythifiée ». On en comprend désormais beaucoup mieux les mécanismes dans un grand nombre de cas, expli-

quations est largement pratiquée dans certains domaines. Par exemple la théorie des jeux où l'analyse mathématique est parfois impossible et où on procède donc par simulation, ce qui n'interdit pas de continuer à rechercher une analyse mathématique au sens traditionnel, rappelle-t-il. De même, la notion de calculateur universel, proposée par Alan Turing en 1936, est considérée comme très importante et on sait depuis le début qu'il existe des mécanismes universels simples. »

Génie précoce et golden boy

Né le 29 août 1959 à Londres, Stephen Wolfram n'a pas dix ans que lui sont déjà décernés des prix scientifiques. A treize ans, il entre au Collège d'Eton et, à seize, il publie son premier article scientifique. Entré en 1975 au Saint John's College d'Oxford, il rédige, en 1977, un article consacré à la production des quarks, puis découvre des connexions entre la cosmologie et la physique des particules. Il a tout juste vingt ans lorsqu'il obtient son doctorat (Ph. D.) de physique théorique à l'université de Californie (Caltech). En 1981, il fonde sa première entreprise d'informatique et redécouvre les automates cellulaires. Mais il choisit bientôt de se consacrer à la mise au point d'un logiciel capable de gérer les équations les plus complexes. En 1988, *Mathematica* version 1.0 est mis sur le marché. En 1990, sa société, Wolfram Research, réalise 10 millions de dollars de chiffre d'affaires avec 100 000 clients. En 1995, *Mathematica* compte plus d'un million d'utilisateurs. Ses pairs le croient alors définitivement perdu pour la science fondamentale.

que-t-il : auto-organisation, auto-assemblage, formation de structure, etc. « A cet égard, reconnaît-il, la contribution de Wolfram dans le domaine des automates cellulaires a été essentielle. »

Pour Jean-Paul Delahaye, du Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille, beaucoup des thèmes portés par Wolfram ont déjà été explorés par d'autres. « L'idée d'utiliser des programmes à la place d'équa-

La découverte de l'universalité du jeu de la vie de Conway, un système assez comparable aux automates cellulaires, a par exemple été faite dans les années 1970. Mais c'est la démarche même de Wolfram qui l'intrigue. « C'est très bizarre, aujourd'hui en science, de travailler seul, note-t-il, l'isolement peut conduire à des catastrophes. »

L'époque ne se prête guère à ces travaux d'ermite, même s'ils peu-

vent conduire à des réussites retentissantes, comme la résolution du dernier théorème de Fermat en 1994. Pour venir à bout de ce casse-tête qui résistait à l'analyse depuis plus de trois siècles, le mathématicien Andrew Wiles (Université de Princeton) a ainsi travaillé secrètement pendant plusieurs années. Encore a-t-il dû se confronter à ses pairs pour s'apercevoir « qu'il manquait une maille à son pull-over » et la tricoter enfin pour achever le travail. Isaac Newton avait ce même goût du secret. Certains scientifiques sont également rebutés par l'approche essentiellement expérimentale de Wolfram. Ce dernier observe le comportement de ses automates pour les classer et ne se fonde pas sur des formulations mathématiques strictes, même si ses « intuitions » semblent ensuite se confirmer.

Jacques Mazoyer, spécialiste des automates cellulaires à l'École normale supérieure de Lyon, « cautionne l'idée que des programmes simples peuvent être plus aptes à décrire le monde que les mathématiques ». Mais on ne peut souvent avoir ainsi qu'une idée qualitative des phénomènes étudiés. « S'agit-il de la science de demain ? s'interroge-t-il. Pour construire la fusée Ariane, il ne faut pas être approximatif. » Plus qu'à une révolution scientifique, Jacques Mazoyer s'attend à un « saut social », dans la mesure où il s'agit d'un ouvrage grand public qui popularisera une discipline encore méconnue, mais fascinante.

H. M.

Sur 7 millions de km², comment vous faire une petite place ?

Explorez l'Australie pour 885 € A/R.

Contactez votre agence de voyages ou Qantas.

1 compagnie aérienne nationale australienne

41 0 820 820 530 (011 61 7 620 820 530)

Australia

QANTAS

* Tarif au départ de Paris pour la période d'été. Les tarifs sont en dollars australiens.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : Ferrari et ses deux pilotes, l'Allemand Michael Schumacher et le Brésilien Rubens Barrichello, ont été assignés à comparaître devant la Fédération internationale automobile (FIA), le dimanche 26 juin à Paris. Ils devront s'expliquer sur l'incident survenu dans le dernier tour du Grand Prix d'Autriche. Dimanche 12 mai, la Scuderia a ordonné à Barrichello, alors en tête du Grand Prix, de laisser la victoire au champion du monde en titre dans les derniers mètres. De même, lors de la cérémonie de podium, Michael Schumacher a remis le trophée du vainqueur à son équipier après l'avoir encouragé à monter sur la plus haute marche. Hans Geist, le promoteur du Grand Prix d'Autriche, a demandé à la FIA d'infliger une sanction « qui fait mal » à l'écurie italienne.

■ **TENNIS** : Amélie Mauresmo et Alexia Dechaume, son entraîneur, ont décidé, d'un commun accord, de mettre fin à leur collaboration, lundi 13 mai. Toutes deux estiment être allées au bout de leur aventure professionnelle commune. En vue de sa préparation aux Internationaux de France qui débutent, lundi 27 mai, à Roland-Garros, Amélie Mauresmo a demandé à Loïc Courteau de prendre le relais. Tous deux se connaissent bien, puisque ce dernier entraîne l'équipe de France féminine qui participe à la Fed Cup. Pour la suite, la joueuse est en quête d'un nouveau coach.

En Ligue des champions, le Real Madrid se sent invincible

Football • Fort de son histoire, de ses vedettes, de son budget et du soutien de ses supporters, le club espagnol nourrit, avant la finale qui l'oppose au Bayer Leverkusen, un complexe de supériorité qui pourrait lui jouer des tours

« **IL EST L'HEURE** de sortir les Allemands de leur rêve. » La télévision espagnole a présenté, il y a quelques jours, un spot publicitaire original pour annoncer la finale de la Ligue des champions, qui oppose, mercredi 15 mai, à Glasgow (Ecosse), le Real Madrid au Bayer Leverkusen. Sur des images de Michael Ballack, Zé Roberto et l'entraîneur Klaus Toppmöller, une voix off qui pourrait être celle d'un joueur allemand explique : « *Au début, on était un petit club. Et on s'est mis à rêver, à bien jouer, à marquer des buts. Deportivo, Manchester... Alors le rêve est devenu réalité, on a atteint la finale. Et maintenant, cette finale, on rêve de la gagner.* » Un écran noir apparaît et la phrase « *Il est temps de sortir les Allemands de leur rêve* » s'inscrit alors en blanc avant de laisser place à Raul et Zidane entrant sur le terrain.

Ces quelques secondes de publicité démontrent qu'en Espagne, on considère cette rencontre comme une simple formalité. Le match a beau être une finale de Ligue des champions, l'affiche reste moins alléchante qu'un Real-Bayern Munich, un Real-Manchester United ou un Real-Juventus Turin. Le

Bayer Leverkusen, malgré sa saison 2001-2002 exemplaire, est encore sous-estimé.

Sur le papier, le club espagnol a, il est vrai, les faveurs des pronostiqueurs. En théorie, le Real et ses étoiles ne doivent en effet faire qu'une bouchée de Leverkusen. Si Michael Ballack est sans aucun doute une valeur montante, il est difficile de comparer l'effectif germanique à celui de l'équipe madrilène où évoluent deux Ballons d'or, le Français Zinedine Zidane et le Portugais Luis Figo, mais aussi des stars comme le buteur espagnol Raul ou l'arrière-gauche brésilien Roberto Carlos. Des présences qui font oublier celles de joueurs cotés comme Fernando Morientes,

Claude Makelele ou Santiago Solari qui auraient certainement des statuts de vedettes s'ils évoluaient dans d'autres clubs.

Deux chiffres parlent. Sur les 18 joueurs convoqués pour la rencontre, un seul Madrilène n'a jamais été international et sur le banc de touche se trouvent un finaliste de Coupe du Monde et vainqueur de la Copa America (Flavio Conceição), un champion olympique et double champion d'Afrique (Geremi) ou des joueurs qui comptent plus de 20 sélections dans leurs équipes nationales - Savio (Brésil), Steve McManaman (Angleterre), Pedro Munitis (Espagne).

Voilà pourquoi le Real présente un budget de 180 millions d'euros.

Zinedine Zidane rêve d'une première

Voilà le plus beau paradoxe du football moderne : champion du monde 1998 et d'Europe 2000 avec l'équipe de France, deux fois champion d'Italie avec la Juventus (1997 et 1998), sacré Ballon d'or (1998) et meilleur joueur FIFA (1998 et 2000), Zinedine Zidane n'a jamais gagné une finale de Coupe d'Europe, échouant avec Bordeaux en Coupe de l'UEFA (1996) et avec la Juventus en Ligue des champions (1997 et 1998). « *Je suis venu à Madrid pour gagner des titres et, au début de l'année, la Ligue des champions était un objectif*, affirme le Français. *C'est vrai que l'on n'a pas gagné la Coupe d'Espagne ni la Liga, mais, si on gagne la finale de mercredi, on aura fait une belle saison. La Ligue des champions, c'est ce qui se fait de mieux pour les clubs.* »

Le président, Florentino Perez, n'est pas homme à se laisser impressionner par cette somme. PDG de l'entreprise de BTP ACS, il a réussi à prendre, à la mi-avril, pour 900 millions d'euros, le contrôle de son concurrent, Dragados, et se situer à la tête, en cas de fusion des deux sociétés, du plus grand groupe espagnol de BTP avec un chiffre d'affaires annuel de 14,5 milliards d'euros.

GÉNIE OU REQUIN

Le président, génie selon les uns, requin selon les autres, est à l'origine des transferts de Luis Figo et Zinedine Zidane à Madrid pour plus de 70 millions d'euros à chaque fois. Mais le football, tout comme la Bourse, n'est pas une science exacte. Au début de la saison 2001-2002, Florentino Perez avait annoncé un objectif inédit en Espagne : un triplé championnat-Coupe d'Espagne-Ligue des champions, afin de fêter comme il se devait le centenaire du club. Le Real Madrid a payé ce comportement présomptueux. Le club a, certes, effectué une très belle saison en atteignant la finale de la Coupe d'Espagne (battu à Madrid par Le Deportivo La Corogne), en étant leader de la Ligue pendant plusieurs semaines (avant de laisser Valence s'échapper) et en atteignant la finale de la Ligue des champions.

Comme son rival allemand qui a lui aussi échappé les mêmes deux proies sur le fil, il pourrait se retrouver sans aucun titre mercredi soir. Il est probable qu'il aurait gagné la Liga s'il n'avait pas sacrifié une demi-douzaine de matches de championnat pour mieux préparer

ses joutes en Coupe d'Espagne et sur le continent.

Avec huit Coupes d'Europe des clubs champions ou Ligues des champions gagnées, le Real reste toutefois le club le plus titré du continent et un neuvième trophée ne déparierait pas dans les vitrines du Musée du stade Santiago-Bernabeu. Les historiens soulignent qu'en 1960 le Real avait, comme en 2002, éliminé le rival traditionnel, le FC Barcelone, en demi-finale et battu en finale, à Glasgow, déjà, un club allemand, l'Eintracht Frankfurt (7-3).

Mais il en faudra un peu plus pour impressionner le Bayer Leverkusen. Les Allemands peuvent en outre rappeler à la star Zinedine Zidane qu'il a perdu, outre une finale de l'UEFA avec Bordeaux, deux finales de cette fameuse Ligue des champions dont une, avec la Juventus Turin, contre un autre club allemand, le Borussia Dortmund (3-1), en 1997. L'avant-centre et troisième capitaine de l'équipe José María Gutiérrez, dit « Guti », ne s'y trompe pas. « *Nous allons à Glasgow en vainqueurs, et cela, il faut le changer. La finale, il faut la jouer avant de la gagner.* » Car si plus de la moitié des joueurs du Real ont déjà « l'importante expérience » d'une finale de Ligue des champions, le club madrilène reste, comme le souligne son attaquant, Raul, « *sur deux finales perdues, celle de la Coupe d'Espagne, et celle de la Coupe intercontinentale [contre Boca Juniors]* ». « *J'espère que la troisième sera la bonne* », a-t-il lancé. Toute l'Espagne l'espère aussi. A l'exception de Barcelone.

Patrick Snowy

Le Bayer Leverkusen dispose de trois as dans son jeu

BERLIN

correspondance

Et Rainer Calmund pleura... Comme un gosse de 53 ans, devant les caméras de tout le pays et son public de Leverkusen. Ce samedi 4 mai, le Bayer Leverkusen échoue encore de justesse dans la conquête de son premier titre de champion d'Allemagne. C'est une fois de trop pour le manager général. Plus de vingt minutes après cette victoire inutile sur Berlin (2-1), qui ne permet pas de revenir sur le nouveau roi, le Borussia Dortmund, il se saisit donc du micro du stade et, d'une voix mal assurée, s'adresse aux fans effondrés depuis le centre de la pelouse : « *Il n'y a rien eu pour nous. Cela fait mal, très mal, de finir deuxième pour la quatrième fois.* »

Les sanglots prennent le dessus et ce petit homme de 150 kg, baptisé « *Manager XXL* » par la presse allemande, tente de trouver refuge auprès de ses joueurs, pas moins affligés.

Le Bayer Leverkusen, c'est lui, Rainer Calmund : il y officie depuis 1976, où il s'occupa d'abord des équipes de jeunes. La finale de la Ligue des champions devant le Real Madrid, mercredi 15 mai, est un peu la sienne. Bretteur-né, très à son aise dans le grand cirque de la Bundesliga, il est la caution populaire d'un club qui a longtemps souffert d'une image de nouveau riche adossé au géant de la chimie-pharmacie Bayer. Né de milieu modeste dans la banlieue ouvrière de Cologne, « *Calli* » cause le patois local, maîtrise comme peu d'autres l'art de la petite phrase et s'est attiré le respect par son abattage, qui lui a déjà coûté deux mariages. On lui reconnaît ténacité et grand flair en affaires. Il en fit usage dès 1989 pour attirer au Bayer avant la chute du Mur le premier Est-Allemand de la Bundesliga, Andreas Thom. C'est lui aussi qui fit venir, à l'été 2001, l'entraîneur Klaus Toppmöller.

Ce Mosellan bon vivant est l'un des personnages-clés du scénario hors norme que vit le club rhénan en 2002 : deuxième du championnat, finaliste de la Coupe d'Allemagne devant Schalke 04 Gelsenkirchen (4-2), le 11 mai, et challenger du Real Madrid, mercredi. Une vraie dégainée d'entraîneur de village, la voix usée par les cigarettes blondes, la bière facile et la bedaine qui va avec. Les joueurs apprécient

ce quinquagénaire au contact aisé et au discours franc. « *Il nous donne l'impression d'être des nôtres* », explique le défenseur Jens Nowotny. Dans les années 1970, « *Toppi* » faisait l'avant-centre à Kaiserslautern, où il compila 108 buts en 204 matches jusqu'en 1980. Kaiserslautern fut son seul club, avec les Dallas Tornados (Etats-Unis), où il finit sa carrière en 1981. Mais d'autres « *bombardiers* » célèbres lui barraient l'accès de l'équipe d'Allemagne, notamment Gerd Mueller, l'avant-centre du Bayern Munich, et Karl-Heinz Rummenigge, autre étoile bavaroise. Sa rancune tenace à l'encontre de l'éternel champion d'Allemagne vient peut-être de cette frustration-là.

LE BAYERN, TOUJOURS...

Il lança ainsi un « *bye-bye Bayern!* » resté fameux, lorsque, entraîneur de Francfort en 1993-1994, il compta cinq points d'avance sur le deuxième du championnat. Mais c'est bel et bien le Bayern qui emporta le titre, et Francfort finit 5^e... Klaus Toppmöller fut évincé, retrouva ouvrage à Bochum de 1994 à 1999, qualifiant cette modeste équipe pour la Coupe de l'UEFA, avant d'être limogé puis de reprendre du service en D3 à Sarrebruck jusqu'en novembre 2000. Adepte d'un jeu offensif, « *Toppi* » passe aussi pour l'instigateur de la grande saison de Michael Ballack.

A 25 ans, ce milieu de terrain haut perché (1,90 m) est la nouvelle vedette du football allemand, estampillée « *classe mondiale* ». Michael Ballack est un « *Ossie* », originaire de l'ex-RDA, et son parcours vaut hommage par contumace au système de formation est-allemand. Même si le scandale du dopage systématique dans certaines disciplines en a largement terni la réputation. A 10 ans, il débarque à l'école des sports de Karl-Marx-Stadt (aujourd'hui Chemnitz), où il répète ses gammes techniques. Indolent pour ses débuts à Kaiserslautern de 1997 à 1999, il s'affirme comme le véritable « *taulier* » de l'équipe 2001-2002, avec ses 17 buts. Au point d'attiser, au grand dam de « *Toppi* », les envies du Bayern, qui s'est attaché ses services pour l'exercice 2002-2003.

Louis Rigal

Europe 1 la plus forte progression des généralistes en 1 an

En 1 an, Europe 1 a gagné 1 083 000 auditeurs, affaiblissant ainsi un total de 12 864 000 individus de 15 ans et plus qui écoutent la station sur 7 semaines.

C'est la plus forte progression de toutes les radios généralistes.

Sur le même critère :

R11 : moins 450 000 auditeurs, France Inter plus 666 000, et RMC : plus 83 000.

Source : Médiamétrie, Radio 1000 (2001/2002).
Chiffres en milliers d'auditeurs hebdomadaires.
Les données sont relatives à la semaine du 15 mai 2002.

Europe 1.fr

+

1.083.000
auditeurs

Europe 1
c'est mieux.

lagardere active

Créations printanières

De l'agneau de lait de Guy Savoy au consommé d'asperges au pupillin d'Henri Séguin

LORSQUE autrefois l'oracle de l'avenue de Breteuil s'était prononcé, les cuisiniers touchés par la grâce s'interdisaient de modifier leur carte. Le *Guide rouge* allait-il entraîner la cuisine saisonnière, tour à tour enjouée et sage, toujours sensuelle, jamais académique de Guy Savoy vers des rivages plus conventionnels, l'obligeant, en vertu d'on ne sait quelle consigne non écrite, à ne plus faire que « des plats trois macarons » ? Ce serait mal le connaître que d'imaginer ce chef condamné à se plagier lui-même et, tel Sisyphée, recommencer chaque jour le travail accompli la veille.

A-t-il jamais oublié cette indéfinissable nostalgie de l'enfance qui s'enchantait de la fleur sauvage de la groseille, ou des premières fraises cueillies au talus des routes ? Guy Savoy, aujourd'hui encore, inscrit son métier dans cette continuité, à la charnière d'un monde rural qu'il connaît, et des fins palais qui se délectent de sa cuisine.

Voici donc, sur la carte de printemps, deux nouvelles créations. La première est une entrée de homard, poché quelques instants dans une nage, puis rôti au beurre noisette et présenté sur un lit de pousses d'épinards. La sauce est une réduction de rasteau (vin doux naturel), de vin rouge et d'échalotes, à laquelle est ajouté le corail du homard. Cette bordelaise puissamment structurée met en valeur l'extrême finesse des chairs, dont la cuisson en deux temps ménage la texture. Dans une variante d'été, le corail sera mêlé à une vinaigrette.

L'autre création printanière de Guy Savoy, « l'agneau de lait dans tous ses états », une composition en plusieurs assiettes, fait surgir les saveurs de l'Orient avec la souris marinée aux épices et cuite doucement dans un fond de braisage ; retour en Occident avec la brochette de gigot grillée à la plancha, présentée sur une branche de romarin aux côtés de la noisette rôtie, ficelée avec un peu de roquette poêlée.



DESSIN DESGLOZEAUX

Servis à part, une salade mélangée, une purée de petits pois, quelques légumes en pot-au-feu et une semoule aux oignons blancs, raisins et abricots secs accompagnent les différentes préparations. Voilà un plat dont la réussite tient autant à la maîtrise des cuissons, à l'assaisonnement qu'à la qualité de l'agneau, en provenance directe d'un petit élevage espagnol.

La cuisine de Guy Savoy est un peu une chanson populaire, une sorte d'*Il pleut bergère* !, dont chacun connaît le refrain, mais découvre avec ravissement les nouveaux couplets. C'est un chœur, auquel tous participent – cuisiniers, fournisseurs, vignerons et gourmets – mais que quelques-uns seulement, comme lui, ont le talent de diriger. Alors qu'en est-il des autres ? Régulièrement revient la question du plagiat en cuisine – et la protection juridique des recettes. En 1867, un épigone d'Antonin Carême, Jules Gouffé, cuisinier de premier plan sous le Second Empire, déplorait que beaucoup de ses contemporains se contentent de « se copier servilement les uns les autres ».

Faut-il appliquer à l'art culinaire les principes qui permettent aux auteurs d'une œuvre de l'esprit, originale de surcroît, de bénéficier de

la protection de la loi ? Même originale – voire extravagante quand il s'agit du poulet au Coca-Cola –, la mise en œuvre d'une recette laisse une place trop grande à l'appréciation pour pouvoir être protégée. André Guillot, le bon maître du Vieux Marly, qui était réputé pour la qualité de ses feuilletages, « gardait toujours sur le haut du frigo un peu de beurre rance qu'il ajoutait à la détrempe, pour donner une idée, une rumeur, un soupçon », se souvient Henri Séguin (Au Pressoir à Paris), dont la carte de printemps propose deux petites merveilles, un consommé d'asperges au pupillin et un hochepot de queue de bœuf et homard.

UN ART ÉPHÉMÈRE

Impuissant à faire le tri, le tribunal de Paris a tranché : « Les recettes de cuisine ne constituent pas en elles-mêmes une œuvre de l'esprit », rapporte Jean-Louis Branlard dans *Droit et Gastronomie*. C'est heureux : imaginons l'émoi en Bretagne d'une jurisprudence favorable à la fameuse langouste dite « à l'américaine » !

Il existe pourtant un moment où le cuisinier, à la différence de l'abeille, conçoit dans sa tête et réalise ce que, elle, elle se bornera à construire dans la cire. C'est ce qui fait tout l'intérêt du Trophée du Coq-Saint-Honoré, créé par André Mary Josse en 1986, une compétition qui a lieu chaque année à l'Hôtel Meurice et se propose « d'inscrire dans l'évolution de l'art culinaire français la création d'une recette équilibrée appliquée à une volaille de qualité (...) inédite, [et dont] la présentation, les goûts et les saveurs

devront être en harmonie ». Le lauréat de la dernière confrontation, le jeune Jean-Sébastien Bompoll, chef de partie à l'Hôtel Ritz dans la brigade de Michel Roth, a imaginé une recette tout à fait originale en apparence, appliquée à un canard fermier de Loué rôti en salmis, dont les aiguillettes sont levées, escalopées, reconstituées avec des lamelles de figues, puis farcies de cèpes, de châtaignes, de dés de figues, des filets mignons et sot-l'y-laisse liés au foie gras. Cette recette aurait pu figurer à la table d'Apicius. Le foie gras, *jecur ficatum*, était déjà un raffinement. Le nom latin du foie – *ficatum* – rappelle d'ailleurs que la figue était l'aliment principal utilisé pour gaver les oies. Tout aurait-il déjà été dit en cuisine et ne changerait que la façon de le dire ? La création culinaire, au contraire, devant l'impossibilité de fixer un art aussi éphémère, ne serait-elle qu'une fuite en avant, une tentative pour échapper au destin de Sisyphée ?

Jean-Claude Ribaut

- Restaurant Guy Savoy, 18, rue Troyon, 75017 Paris, tél. : 01-43-80-40-61. Menus prestige : 185,50 €, Festin 2000 : 228,70 €. A la carte, compter 180 €. Fermé samedi midi, dimanche et lundi. Voiturier.
- Au Pressoir, 257, avenue Daumesnil, 75012 Paris, tél. : 01-43-44-38-21. A la carte, compter 100 €. Fermé samedi et dimanche. Voiturier.
- Trophée du Coq-Saint-Honoré, 33, rue de la Sourdière, 75001 Paris, tél. : 01-42-61-52-04.

TOQUES EN POINTE

Bistrot de nuit

LA POULE AU POT

Tout respire la bonne franquette dans ce bistrot sans âge, où se sont pressées des générations de noctambules. Car la maison fait la nuit, jusqu'à 5 heures du matin ! C'est sans doute l'un des derniers souvenirs du Paris des Halles qui s'en est allé... Va pour les œufs cocotte à la crème ou au foie gras, la poule au pot Henri IV et le croustillant café. Les touristes y trouveront une gratinée, et aussi une cassolette de tripes à la mode de Caen ou des rognons à la graine de moutarde. Le meilleur de la cuisine bourgeoise, et une cave un peu anonyme, mais abien fournie. Menu 28 €. A la carte, compter 40 €. 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris, tél. : 01-42-36-32-96. Fermé le lundi. Service continu de 19 heures à 5 heures du matin.

Lieux de mémoire

BEAUVILLIERS

Edouard Carlier n'en finit plus de fêter les anniversaires de cette ancienne boulangerie transformée en reliquaire au tournant des années 1970. A l'époque, la fête était de rigueur et pas une des folles nuits de la Butte n'échappait à son sacerdoce. Le nom de Beauvilliers, ancien officier de bouche du comte de Provence, fut donné à l'un des premiers restaurants de Paris, à la veille de la Révolution, au 26 de la rue de Richelieu. Sa notoriété fut si grande qu'il traversa le XIX^e siècle et ne ferma ses portes qu'en 1925. Edouard Carlier, en transportant cette enseigne à Montmartre, ne céda en rien à son illustre prédécesseur sur le terrain du raffinement et de l'art de vivre. Aujourd'hui encore, au milieu des fleurs, de portraits d'enfants ou d'illustrations du Montmartre d'autrefois, il garde le charme du souvenir, comme la cuisine, un brin désuète mais toujours savoureuse. La petite souprière de coquillages à la citronnelle et au gingembre apporte toutefois un brin de fraîcheur et de modernité à côté des plats de mémoire, le cul d'artichaut rempli de crabe dormeur, ou les beignets de cervelle de veau saucé gribiche. Trois desserts au chocolat, deux aux fruits de saison. Au déjeuner, formule nouvelle, carte des vins et des mets à prix fixe. Menus : 61 € (vin compris). Au déjeuner, menu 30 € (45 € avec boissons et café). A la carte, compter 90 €.

52, rue Lamarck, 75018 Paris, tél. : 01-42-54-54-42. Fermé le dimanche et le lundi à midi.

Gastronomie

GARNIER

Dans un quartier qui renaît à la vie après une décennie de travaux, la Brasserie Garnier avait conservé ses atours des années 1970, passablement défraîchis, même si la cuisine – et le banc d'huîtres – n'avait jamais démerité. Cette brasserie est la première maison de la famille Menut, que l'on trouve aussi à la tête de la Grande Cascade et du Ballon des Ternes. Le décor a été entièrement repris, autour d'un escalier, de viviers de langoustes, homards et tourteaux, et d'un bar de dégustation d'huîtres. A l'étage, plusieurs salons ont repris un air de jeunesse malgré les réminiscences arts déco de l'aménagement. Mais c'est en cuisine que les changements sont les plus probants avec l'arrivée de Ludovic Schwartz, qui conçoit la cuisine de la mer comme une délicate variation où la cuisson des poissons ou leurs apprêts ne doivent en rien modifier les saveurs. D'où le recours à des formules éprouvées, la sauce hollandaise ou le beurre blanc, dont l'usage est laissé à chacun selon son goût. A noter, outre le banc d'huîtres avec les extra-grosses de Gillardeau (bassin de Marennes-Oléron), quelques entrées subtiles, comme le carpaccio au gingembre ou bien le délicieux gaspacho andalou au salpicon de homard et tomates confites. A noter également un magnifique pavé de cabillaud aux carottes confites au jus de pamplemousse. Garnier s'inscrit aujourd'hui parmi les meilleures adresses gastronomiques de Paris. Très sérieuse sélection de vins bien adaptés à la cuisine. Formules : 27 € - 29 €. Menu : 38 €. A la carte, compter 65 €. 111, rue Saint-Lazare, 75008 Paris, tél. : 01-43-87-50-40. Tous les jours.

J.-C. Rt

La musique qui se mange

L'AUTRE JOUR ouvrait à Saint-Tropez un nouveau restaurant d'Alain Ducasse, le Spoon Byblos. L'endroit où se croiseront sûrement cet été milliardaires et midinettes se veut bien sûr furieusement tendance. Et, comme l'a bien senti ce malin de Ducasse, il ne suffit pas pour cela de se contenter de faire redessiner à Vallauris des plats à tajine (leur contenu est au demeurant excellent), ni même de provoquer le clamping moyen avec des glaces au Malabar ou aux inclusions de fraises Tagada. Non, pour créer un lieu dont on parle aujourd'hui, il faut lui donner du son.

Mais oui, vous avez bien lu, du son, pas du sens. Quoique, d'après certains, l'un ne va désormais plus sans l'autre. Fini le temps des restaurants muets... Du moins si l'on prétend créer un endroit à la mode. Autrefois, la bande-son la plus répandue, quand on déjeunait ou dînait hors de chez soi, c'était celle que l'on entend dans *Les Vacances de M. Hulot* : le coin de la porte à ressorts qui va de la salle aux cuisines, la petite musique des assiettes que le garçon empile sur son avant-bras et autres mélodées improvisées à l'avenant.

Aujourd'hui, une salle de restaurant se doit d'avoir non seulement un décor original, mais aussi un profil musical qui lui est propre. Pour la première fois de sa longue expérience de restaurateur, Alain Ducasse n'a-t-il pas embarqué dans son aventure tropézienne deux « sound designers », afin d'« ambiancer » sa nouvelle salle ? Jean-Yves Leloup et Eric Pajot ont donc mis en musique l'espace. Comprenez qu'ils ont déniché et assemblé plus de 500 morceaux

différents, qui, mis bout à bout, doivent faire de ce Spoon Byblos une expérience musicale autant que gustative.

Deux doigts de musique brésilienne des années 1970, une pincée jazzy, un zeste d'électronique mid-tempo, une ou deux mesures de variété remixée, une pincée d'oriental : voilà les fondamentaux d'une musique qu'ils souhaitent « aussi présente qu'absente ». Bref, quelque chose qui séduise sans aggraver. On appelle cela l'esprit « lounge ». Et tout cela se retrouve le plus souvent sous forme de disque, qui porte le nom du restaurant. Le phénomène a débuté en France avec Claude Challes en 1996, et l'édition discographique de ses recherches musicales pour le restaurant des Bains.

Les deux disques qu'il a ensuite fait éditer au nom du Buddha Bar ont connu un tel succès (400 000 exemplaires vendus) que tous les restaurants ont bien-tôt voulu leur « compil ». Avec plus ou moins de bonheur. Certaines perles oubliées et autres vieux nanards musicaux valent-ils vraiment le coup d'être exhumés ? Reconnaissons toutefois le souci d'adéquation de certains : le disque de Maxim's est à l'image de sa cuisine – totalement dépassé ; celui du Barrio Latino, une simple ragougnasse exotique, celui du Buddha Bar (volumes 1 et 2), Impala Lounge Paris, Hôtel Costes (volume 2), Buddha Bar (volumes 1 et 3).

Guillaume Crouzet

Quelques musiques qui se mangent : La Mezzanine de l'Alcazar (volumes 1 et 2), Impala Lounge Paris, Hôtel Costes (volume 2), Buddha Bar (volumes 1 et 3).

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
LE LOUCHÈBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

PARIS 5^e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5^e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e
LES MINISTÈRES
9,9 €
Plateau
20 Huîtres normandes de St-Vaast
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 6^e
La Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
M^e Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes DC et AE acceptées

PARIS 17^e
Spécialités espagnoles
LA MEILLEURE PLAZA
GOURMANDE DE LA VILLE (F. Grendel)
Paella Valenciana
Zarzuela à la Catalana
44 ans de renommée parisienne
80, bd des Batignolles
☎ 01 43 87 28 87
AMB. MUS. - F/Lundi

Du 13 mai au 16 juin
Menu Tout Homard du Canada 48 €

Cappuccino de Homard
au Piment d'Espelette

Pinces de Homard
en Feuilles de Légumes Croquants

Dos de Homard en Coque, Risotto aux Primeurs
Fantaisie de Fruits Rouges et Bleuets au Sirop d'Erable

Charlot 12, place de Clichy 9^e - 01 53 20 48 00
La Lorraine 2 place des Ternes 8^e - 01 56 21 22 00
Le Petit Zinc 11 rue Saint Benoit 6^e - 01 42 86 61 00
La Fermette Marbeuf 5 rue Marbeuf 8^e - 01 53 23 08 00
Le Procope 13 rue de l'Ancienne-Comédie 6^e - 01 40 46 79 00

et Ouverts Jour & Nuit

L'Alsace 39, Champs-Élysées 8^e - 01 53 93 97 00
Le Grand Café 4, bd des Capucines 9^e - 01 43 12 19 00
Au Pied de Cochon 6, rue Coquillière 1^{er} - 01 40 13 77 00

Beaucoup de soleil, plus de chaleur

MERCREDI 15 MAI

Le lever du soleil à Paris : 6 h 11
Coucher du soleil à Paris : 21 h 24

Un anticyclone s'établit de la France à l'Europe, améliorant le temps. Le flux s'oriente au sud, apportant de la chaleur par le sud de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera prédominant avec un ciel légèrement voilé l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 20 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Le thermomètre marquera 19 à 22 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après dissipation des brouillards ou nuages bas matinaux, le soleil sera prédominant l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 21 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Malgré quelques passages de nuages élevés, le soleil sera au rendez-vous avec des températures maximales proches de 27 à 31 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après dissipation de brouillards locaux, le soleil sera prédominant. Il fera 23 à 25 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil sera généreux avec des températures maximales avoisinant 25 à 28 degrés.

15 MAI 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; *: neige.

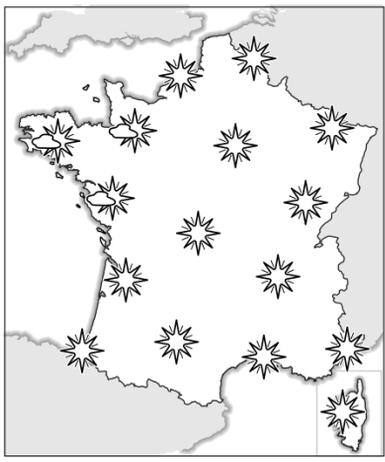
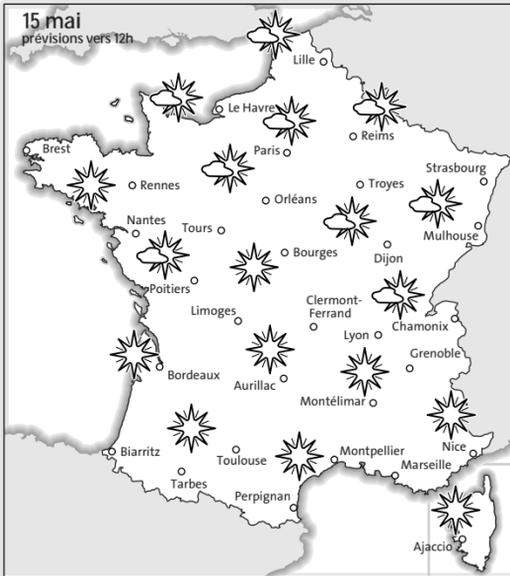
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	10/23 S	Madrid	10/27 S
Biarritz	12/25 S	Milan	13/26 S
Bordeaux	9/31 S	Moscou	9/22 S
Bourges	7/24 S	Munich	10/19 S
Brest	9/18 S	Naples	13/23 S
Caen	10/16 S	Oslo	9/17 P
Cherbourg	10/17 S	Palma de M.	12/22 C
Clermont-F.	7/27 S	Prague	9/17 S
Dijon	7/22 S	Rome	12/22 S
Grenoble	10/25 S	Séville	15/33 C
Lille	10/18 S	Sofia	9/22 S
Limoges	8/25 S	St-Petersb.	12/20 P
Lyon	8/23 S	Stockholm	8/19 S
Marseille	13/26 S	Ténérife	18/24 S
Nancy	9/21 S	Varsovie	12/17 P
Nantes	8/23 S	Venise	15/24 S
Nice	15/21 S	Vienne	12/22 S
Paris	10/21 S		
Pau	10/25 S		
Perpignan	13/22 S		
Rennes	9/21 S		
St-Etienne	7/24 S		
Strasbourg	10/22 S		
Toulouse	10/29 S		
Tours	7/22 S		

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	25/31 P	Montréal	4/12 P
Fort-de-Fr.	26/30 S	New York	9/16 S
Nouméa	19/24 S	San Francisco	12/20 S
Papeete	25/30 P	Santiago Ch.	8/13 P
Pointe-à-P.	24/30 P	Toronto	6/14 S
St Denis Réu.	23/28 P	Washingt. DC	12/20 S

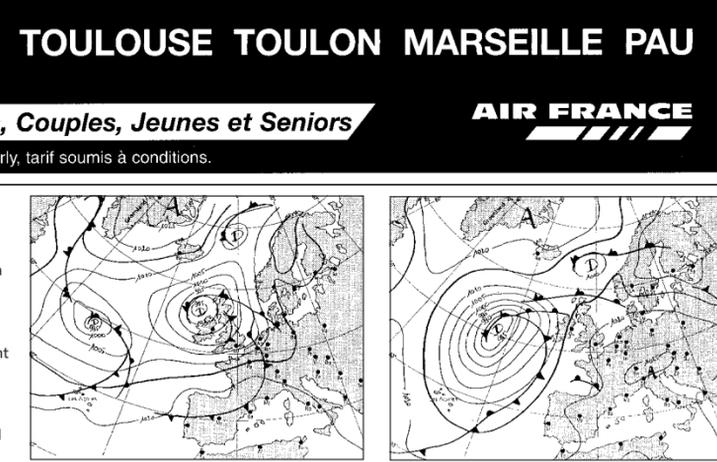
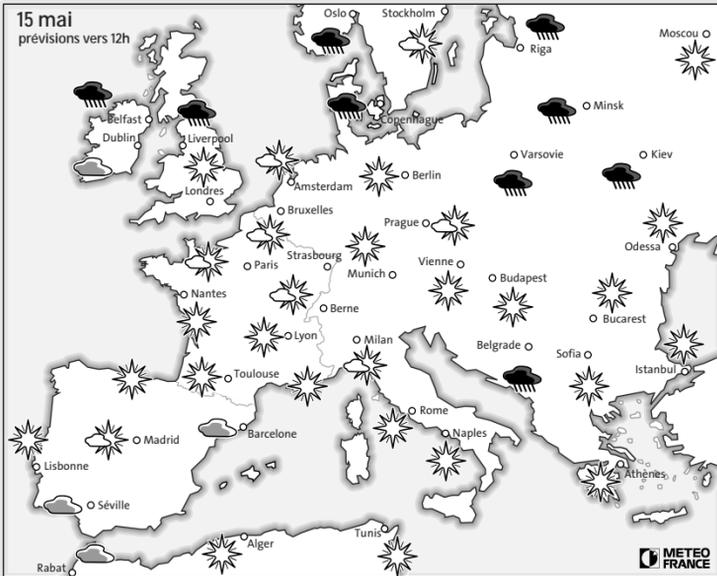
AMÉRIQUES			
Brasilia	17/27 S		
Buenos Aires	13/18 P		
Caracas	27/31 S		
Chicago	5/21 S		
Lima	18/24 S		
Los Angeles	15/20 S		
Mexico	12/22 P		

AFRIQUE			
Alger	13/29 S		
Dakar	21/26 S		
Kinshasa	20/32 S		
Le Caire	19/27 S		
Nairobi	16/26 S		
Pretoria	6/24 S		
Rabat	15/27 C		
Tunis	12/26 S		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	26/29 P		
Beyrouth	17/21 P		
Bombay	30/33 S		
Djakarta	25/28 P		
Dubaï	25/36 S		
Hanoï	22/23 P		
Hongkong	24/29 P		
Jérusalem	11/19 S		
New Delhi	31/43 S		
Pékin	17/22 C		
Séoul	16/21 P		
Singapour	27/32 P		
Sydney	15/20 P		
Tokyo	16/20 P		



PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI



SITUATION LE 14 MAI 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI À 0 HEURE TU

41€ ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
AIR FRANCE
 Familles, Couples, Jeunes et Seniors
 Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Jeudi 16 mai
L'anticyclone se maintient sur la France et le soleil brillera largement sur tout le pays. Quelques nuages élevés voileront le ciel par moment sur la Bretagne. Les températures maximales avoisineront 27 à 33 degrés du nord au sud du pays.

Comment se débarrasser des pigeons qui polluent immeubles et balcons

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

« DÉPIGEONNISATION ! » le terme a été propagé au début des années 1960 par le comédien Henri Tisot, qui popularisa un genre promis à un bel avenir : l'imitation des hommes politiques. L'effet comique était dû au contraste entre ce problème alors considéré comme dérisoire et la situation difficile que traversait le pays.

Or, depuis quelques années, la présence des pigeons citadins devient préoccupante, à cause du bruit qu'ils font et de leurs excréments qui souillent les édifices, bouchent les gouttières, corrodent le zinc des toitures, détériorent la pierre et dégradent les végétaux. Les nids attirent rats et insectes et les volatiles eux-mêmes sont porteurs de maladies (toxoplasmose, chlamydie, salmonellose, mycose, maladie de Newcastle). Au début

des années 1990, ces affections touchaient la moitié des pigeons de Paris et 45 % à Toulouse.

Ce tableau apocalyptique reflète-t-il la réalité, ou une baisse de tolérance des citoyens envers les nuisances ? Les études de l'état sanitaire des pigeons, qui viennent d'être reconduites avec l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, montrent que la transmission des maladies à l'homme, en théorie possible, reste rare, et qu'elle est souvent due à des oiseaux d'ornement captifs.

Les populations de pigeons sem-

blent stables depuis une dizaine d'années, évaluées à 100 000 par exemple à Paris où, comme dans beaucoup d'autres villes, il est interdit de les nourrir sur la voie publique. Dans la capitale, cette interdiction est également applicable aux « voies privées, cours et autres parties d'immeubles, lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage » (articles 26 et 120 du règlement sanitaire). Les contraventions qui peuvent aller de 190 à 450 € ont triplé en trois ans, avec 150 procès-verbaux l'an passé. Mais elles restent peu nom-

breuses au regard des 10 000 PV relevant de l'ensemble du règlement sanitaire. Il est difficile de dissuader les personnes qui nourrissent ostensiblement les pigeons chez elles, sauf si cela atteint des proportions telles que l'hygiène de l'habitat est menacée.

La Mairie de Paris, outre la protection des monuments publics, agit sur certains sites de perchage, par exemple sur les métros aériens qui surplombent des marchés alimentaires. Mais le coût des pigeons ne semble pas avoir fait l'objet d'une évaluation, contrairement à celui des chiens (environ 10 millions d'euros par an).

Les pigeons indisposent néanmoins de nombreux citoyens dont la marge d'action est fort réduite, puisqu'ils n'ont que le droit de les inciter à se poser ailleurs !

Pour protéger un immeuble dans son ensemble, outre l'électro-répulsion qui semble plus adaptée aux grands édifices publics, il existe deux techniques. La pose d'un filet revient à 500 ou 600 € sur un

petit immeuble, mais elle ne peut servir qu'à clore une cour, et tout le monde n'apprécie pas forcément de voir le paysage à travers une grille. Plus discrets, mais plus onéreux, les picots protègent aussi les façades. Pour équiper la même petite cour, il faudra compter environ 1 000 €, et le double, si la pose n'est pas effectuée dans le cadre d'un ravalement.

Il est interdit de nourrir les oiseaux sur la voie publique

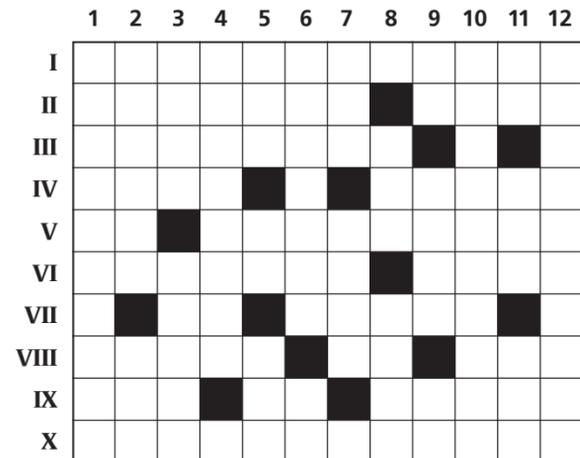
Les particuliers peuvent poser des picots sur leur propriété : c'est même l'un des produits qui se vend le mieux, en quincailleries ou dans les grands magasins. Il en existe de deux sortes : à deux rangs droits sur base large ou à trois rangs obliques sur une base étroite. Les premiers sont faciles à coller, alors que

les autres tiennent mieux cloués ou vissés. Ils coûtent environ 15 € le mètre (110 euros les 10 mètres). Notons qu'il ne s'agit pas d'instruments de torture. Les pigeons sont dotés d'une grande acuité visuelle et se rendent compte, avant de se poser, que leur perchoir préféré est devenu impraticable. Ils repèrent encore plus vite l'arme de dissuasion absolue, qui vaut tous les filets et picots : le chat qui met le nez à la fenêtre.

Moins esthétique mais plus temporaire, un filet antigrêle posé sur les jardinières le temps des vacances évite de se retrouver avec une nichée roucouillante au retour. Les populations de pigeons risquent d'autre part de ne pas rester longtemps stables dans les villes, où l'arrivée des palombes concurrentes des pigeons et la multiplication des pies et des corvidés pileurs de nids pourrait radicalement changer les données du problème dans un avenir plus ou moins proche.

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 115



HORIZONTALEMENT

I. Réunion en campagne. - II. Pour se mettre à l'abri en attendant. Virgile en fit un héros. - III. Épuisements des stocks. - IV. fait toujours le poids sur le ring et chez le joaillier. En prière dans la pierre. - V. Dans la gamme. Jouer, pour lui, devient un travail. - VI. travaille pour la monture. Faire l'ouverture. - VII. Avoué à la fin. Capitale de l'Oregon. - VIII. Petit-

te ou grande, elle sort la nuit. Donne le ton. Plume italienne. - IX. Fait l'égalité. Petit cours en campagne. Défense animale. - X. Qui ne devraient pas vous laisser debout.

VERTICALEMENT

1. N'a rien pour accrocher, sauf en peinture. - 2. N'a rien en gueule pour accrocher. N'accroche plus. - 3. Suit les affaires du

Monde. Toujours joyeux. - 4. Dans un service à l'ancienne. - 5. De nombreux travailleurs sont à son pied. Personnage théâtral. Page d'histoire. - 6. Résistants. Cité d'Abraham. - 7. Appelle en forêt. Pour ceux qui ont quelque chose à dire. - 8. Occupé sur plans. Fit du propre. - 9. Personnel. Portée en chambre et au palais. Préposition. - 10. Prise de parti. - 11. Arrivé en criant. Comme celle qui vient d'arriver. Les autres en société. - 12. Ferions un effort.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 114

Horizontalement

I. Bidouilleuse. - II. Enervée. Et. - III. Usai. Tibère. - IV. Gonflette. Vs. - V. Lu. Levrette. - VI. Empâtée. Rouf. - VII. Miam. Terre. - VIII. Es. Moldave. - IX. Meuler. Eon. - X. Twisteras. Ut.

Verticalement

1. Beuglement. - 2. Insoumis. - 3. Dean. Pa. Mi. - 4. Oriflammes. - 5. UV. Let. Out. - 6. Ie. Eveille. - 7. Lettre. Der. - 8. Ite. Tara. - 9. Erbetrev (vertèbre). - 10. Torée. - 11. Serveur. Ou. - 12. Etes. Feint.

SCRABBLE N° 277

Laurent, serrez ma haine avec ma discipline

Tirage : ADELNOS
a) Trouvez 2 sept-lettres et placez-les en 2 endroits différents.

b) Avec ce même tirage, trouvez 6 mots de huit lettres, dont un de 95 points, en le complétant avec 6 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) B E I M N O S. Trouvez 1 sept-lettres. Ce même tirage scrabble, entre autres, sur S T U V. Trouvez ces 4 huit-lettres.

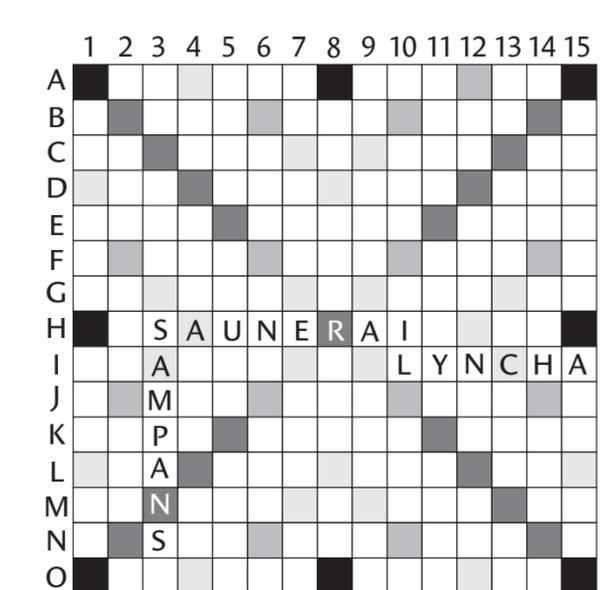
Solutions dans Le Monde du 22 mai.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 8 mai.

a) TRAHU, 14 G, 37 - HIERA enfoncera un pavé, B 10, 49, ou l'anagramme HAIRE.

b) COU, 4 D, 26, faisant OC, IODE et RUES - COURBATU, J 8, 66.

c) NATUREL (c'est l'anagramme de « LAURENT ») - NEURULA, stade embryonnaire, 15 F, 24, ou NATUREL en 15 G - AUNE, 4 C, 25, faisant FA, OU, INDE et REES -



ALYTE, crapaud, L 2, 26, faisant DEVASAIT, ôtait la vase.

d) AUNERAI - AUBINERA, fera un signal ferroviaire - RENUA-

DAI, vi, (me) plaignis - ALUNERAI, aluminerai - ANNUAIRE.

Michel Charlemagne

Au ZKM de Karlsruhe, la passionnante exposition « Iconoclash » interroge le pouvoir des images et la folie destructrice qu'elles suscitent

Arrêt sur image dans la spirale de l'iconoclasm

KARLSRUHE

de notre envoyée spéciale

De quelles trames, de quels drames, de quel corps, de quel bois sont faites et se chauffent les images pour que notre monde ne puisse s'en passer, et qu'elles puissent provoquer autant de passions destructrices ? Pour qu'une image cassée puisse être encore cassée, que les Bouddhas de Bamian, qui n'avaient déjà plus de face, puissent être dynamités par les talibans ? Qu'une crucifixion puisse faire l'objet de violence iconoclaste ? Parce qu'on ne supporte pas de voir le Christ mourant ou parce qu'on ne supporte pas de le voir représenté ? Tel est le genre de questionnement qui accompagne l'exposition « Iconoclash » de Karlsruhe, d'actualité, fameusement compliquée, plus ou moins réussie mais néanmoins passionnante, ne serait-ce que parce qu'elle a suscité de nombreuses contributions dans un catalogue lourd de quelque 700 pages.

Prévue de longue date, l'exposition a germé dans le cerveau de Bruno Latour, philosophe et sociologue, mûri avec des experts du monde entier et trouvé son espace dans quelque 3 000 mètres carrés, au ZKM (Zentrum für Kunst und Medientechnologie, « centre pour les arts et les médias ») de Karlsruhe, que dirige Peter Weibel, un ancien actionniste viennois, invité par ses hôtes à suspendre lui aussi le geste iconoclaste pour s'interro-

ger sur sa nature. Destructrice seulement ? Si tel était le cas, l'exposition aurait pu simplement s'appeler iconoclasm. Ici le néologisme inventé pour la circonstance annonce une mise en balance de la fabrication et de la destruction des images à travers le domaine des sciences, de la religion et de l'art.

DÉTRUIRE POUR CONSTRUIRE

Au cœur de l'exposition, une étrange installation lumino-cinétique et sonore, aux parois cylindriques en miroir, reflète, déforme, transforme des images de guerre, de mort, de destruction massive. Il s'agit de la reconstitution du *Labyrinthe électrique* conçu par l'architecte Arata Isozaki pour la triennale de Milan qui aurait dû ouvrir en mai 1968, mais qui a été occupée et dont les propositions d'architectures alternatives ont été vandalisées par les protestataires. Arata Isozaki, qui se dit alors obsédé par « les ruines du futur », s'y débarrasse, en les projetant aux murs, des images d'Hiroshima et de Nagasaki. Dans quoi sommes-nous : dans la destruction d'une construction ou dans une construction sur une destruction ?

Dans l'exposition, on appelle ça un « clash ». La question « Pourquoi faut-il détruire pour construire ? » est posée plus d'une fois : clairement, sur fond politique cette fois, à travers une séquence signée Dario Gamboni qui nous promène de la destruction de la Bastille aux

statues brisées de Lénine, en passant par la colonne Vendôme et un bout du mur de Berlin. Weibel en a rajouté en mettant au programme les photos de Gordon Matta Clark montrant les immeubles éventrés jouxtant le chantier du Centre Pompidou.

Autre question : Mais qu'est-il arrivé à l'art moderne ? Disons depuis Malevitch, dont trois « icônes » – un *Carré noir*, un *Cercle noir* et une *Croix noire* – barrent le regard au visiteur dès l'entrée du ZKM. Du coup, on attend des suites byzantino-chrétiennes, qui manquent curieusement dans l'exposition. Celle-ci, on peut le comprendre, préfère les « clashes » de l'Allemagne luthérienne. Donc Malevitch quand même, et derrière lui un certain sens du monochrome matérialiste. Celui-ci sera noir dans des cadres bourgeois (Endre Töt). Celui-là sera rouge, et dans le prolongement de la toile d'un transat (John Armleder).

Les tableaux de tous formats retournés contre les murs et ramenés à leur état de cadres et de toiles de Claude Rutault, les empilements de peintures de Marcel Broodthaers ou de Richard Jackson, les boîtes en volumes et en valise (Duchamp) ou les volumes en boîtes (pourquoi pas la *Merde d'artiste* de Piero Manzoni), l'image au trou, en cercueils littéralement (se rappeler Magritte opérant d'après *Le Balcon* de Manet)... L'art du XX^e siècle si



« Melancholische Skulptur », de Rudolf Herz (1996). L'imagerie soviétique détournée.

prompt à déconstruire et blasphémer, ne sait-il pas retourner les concepts comme des gants et faire plus avec moins ?

HARO SUR LE PORTRAIT

Main basse sur le visage avec cette machine formidablement compliquée inventée par Max Dean, pour couper en mille morceaux votre photo d'identité. Histoire justement de la protéger ? Avec, plus classiquement, des portraits recouverts, griffés, maculés de peintures d'Arnulf Rainer, le peintre autrichien qui nous met à portée des actionnistes viennois, parmi lesquels le patron du ZKM. On voit ce dernier à quatre pattes et tenu en laisse par l'artiste Valie Export dans les rues de Vienne, en 1969 : un rappel de ces comportements à scandales du groupe, profaneur des valeurs dominantes, bourgeoises et religieuses.

L'exposition s'étale volontiers sur le peintre Félix Gmelin, auteur

d'une série de peintures sur « l'art Vandale » dont le de Kooning recouvert par Rauschenberg, ou le Malevitch bombé du Stedelijk Museum d'Amsterdam abîmé par le signe du dollar. Le geste de l'artiste est un peu facile, plus que celui de Christian Boltanski, ce grand pervers, qui propose, ici, une chambre aux murs dorés, à gratter comme les vignettes de Tac-O-Tac, pour découvrir des images de morts horribles.

A un autre bout de l'espace, Luc Boltanski, le sociologue, a mis en images son étude sur « le fœtus et la guerre des images ». La présence des deux frères dans une même exposition est une première, de même que nombre de passerelles et de liens naturels ou contre nature que l'on peut établir entre des objets scientifiques et artistiques. Au point de ne plus savoir qui est derrière : le matheux, le sociologue ou l'artiste, ni lequel sert la production de l'autre.

La « chambre à brouillard » du britannique CTR Wilson, par exemple, permet de s'y tromper. Ce météorologiste dans les nuages qui a travaillé à la fin du XIX^e siècle sur l'ionisation de l'air, montre des phénomènes de condensation presque aussi romantiques que des œuvres de Caspar David Friedrich. Cela dit, le propos de l'exposition n'est pas tant de provoquer des amalgames que le doute et d'amener chacun à comprendre que les images peuvent dire tout et son contraire. Le vrai et le faux. Est-ce réussi ? Voire.

Geneviève Breerette

ICONOCLASH, ZKM Karlsruhe. Lorenstrasse 19, 76135 KA. Tél. : 00-49-721-8100-1200. Mercredi de 10 heures à 20 heures, jeudi et vendredi de 10 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 4 août. Entrée 3,10 €.

Bruno Latour, initiateur de l'exposition « Iconoclash »

« Nous voulons essayer de changer le regard des gens »

L'INITIATEUR de l'exposition de Karlsruhe, Bruno Latour, qui en est également l'un des commissaires (aux côtés de Peter Weibel, Peter Galison, Dario Gamboni, Joseph Leo Koerner, Adam Lowe, Hans et Ulrich Obrist, ainsi qu'un comité d'experts réunissant Hans Belting, Boris Groys, Denis Laborde, Marie-José Mondzain, Heather Stoddard) est philosophe et sociologue. Il enseigne au Centre de sociologie de l'innovation de l'école des Mines, à Paris.

Le visiteur ne risque-t-il pas d'être déboussolé par cette exposition ?

Ce n'est pas une exposition d'art, c'est une exposition d'arguments. Donc il faut accepter que l'accrochage ne ressemble pas tout à fait à l'accrochage habituel, où vous avez des objets qui vous intéressent pour eux-mêmes, et où vous n'avez pas à vous demander la raison pour laquelle ils sont là. Ici, on ne sait pas forcément quelle est la raison de leur présence, à moins de lire le catalogue, mais on sent qu'il y en a une. Je crois que nous évitons le didactisme et proposons une expérience visuelle forte. Voyez cette salle où une vidéo montre des moines en train de redorer une statue de Bouddha. Elle arrive derrière des images de la révolution culturelle et de la reconstitution d'une série de stupas. Avoir ça, une Pietà de Moulins et Lénine... Je trouve formidable de voir qu'on a pu réaliser toutes ces idées dans l'espace. Mais je ne suis pas critique d'art.

Ne fallait-il pas être plus didactique ?

Nous n'avons pas voulu être trop didactique, avoir une ligne. Nous ne sommes pas forcément d'accord entre nous. Nous voulons seulement essayer de changer le regard des gens sur les différents objets. Nous montrons dans une même exposition une petite chambre de Luc Boltanski sur la guerre des images dans l'avortement, la dispute pour savoir s'il faut être intuitionniste ou formaliste en mathématiques et la grande dispute sur la fin de l'art moderne, parce que nous pensons que chacun des types d'images modifie en quelque sorte la vision des autres.

Vous dites que vous n'êtes pas d'accord entre vous. Sur quoi ?

Peter Weibel [le directeur du ZKM] est un iconoclaste fondamental. Il a toujours fait des expositions iconoclastes. Pour lui, ce n'était pas facile d'envelopper cette affaire dans une couche d'incertitude sur le statut de l'image et ce qui s'est passé dans l'histoire de l'art contemporain. Il n'y a pas d'accord ni sur l'art contemporain ni sur le lien avec la théologie ou avec l'image scientifique. Dans sa dernière conférence, il a expliqué que l'art allait disparaître dans l'image scientifique. Ce n'est pas ce que les spécialistes des sciences défendent. Ils disent que les images scientifiques ont l'avantage d'être artificielles et néanmoins capables d'objectivité. Est-ce qu'on ne peut pas réutiliser ce modèle pour comprendre d'autres querelles d'images ?

Mon propos n'a jamais été de chercher l'unanimité, mais de com-

pliquer l'acte de destruction de l'image : montrer que les destructions d'images sont des créations d'images, qu'entre le marteau qui casse et la chose cassée il y a une petite incertitude, que les images des sciences fournissent un modèle extraordinaire de puissance alors qu'il n'y a aucune représentation mimétique, qu'il y a un empilement de séries d'images de nature très bizarre qui n'a pas encore été vraiment prise en compte dans la tradition artistique.

Le ZKM est un haut lieu de création et de conservation d'images issues des nouvelles technologies. L'exposition n'en tient pas tellement compte...

Nous n'avons pas voulu trop d'interférences avec le musée du ZKM, donc nous n'avons pas insisté sur la vidéo. Il était facile de le faire, comme il était facile de développer un quatrième domaine : la politique. A part le Lénine, nous ne l'avons pas traité directement, exprès. Nous voulions être en amont du problème de la nouvelle image vidéo, où il est facile de voir ce qu'est un flux d'images, qu'une image est une série d'instructions pour la suivante. Nous voulions être en amont de la politique parce qu'elle est partout distribuée dans l'exposition, et que la confiance ou la méfiance qu'on a envers les représentations politiques dépendent entièrement de la conception positive ou négative qu'on se fait des images et de leur fabrication.

Propos recueillis par G. B.

Le Monde vous invite...

à découvrir le Festival de Cannes... à Paris
Projection du nouveau film de Manoel de Oliveira

FESTIVAL DE CANNES
Sélection officielle
du Festival
de Cannes 2002

Projection exceptionnelle
mardi 21 mai
à 20 heures
précises (durée 2 h 15)

à la Cinémathèque
Française
Salle du Palais de Chaillot
7, avenue Albert-de-Mun
75016 Paris
(entrée côté jardin)

LE PRINCIPE DE L'INCERTITUDE
(O PRINCIPIO DA INCERTEZA)

UN FILM DE MANOEL DE OLIVEIRA

LEONOR BALDAQUE, LEONOR SEIVEIRA, ISABEL RUTH, RICARDO TRIPA, IVO CAMELAS

Cinémathèque Française
MUSEE DU CINEMA

Pour vous inscrire à cette projection (2 places par personne, 252 places offertes),
téléphonez au **01-42-17-32-34**,

ce mardi 14 mai de 15 heures à 17 heures (126 places)
et mercredi 15 mai de 15 heures à 17 heures (126 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "informatique et liberté").

Réactions après l'appel au boycott du Festival de Cannes

CLAUDE LANZMANN, Claude Lelouch et Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, ont adressé au Monde le texte suivant : « Mercredi 8 mai, à une semaine de l'inauguration du Festival de Cannes, le magazine Américain Variety, revue des professionnels du cinéma, a publié un placard signé par l'American Jewish Congress (*Le Monde* daté 12-13 mai). Cette organisation y dissuade les voyageurs juifs de se rendre à Cannes et compare la situation dans notre pays en 2002 à celle qui régnait en 1942.

» Pour que les choses soient bien claires, le placard renvoie le lecteur, pour plus d'informations, à un site Internet intitulé "boycottfrance". Si notre pays a effectivement et malheureusement connu un certain nombre d'actes antisémites, rien ne rapproche la situation de 1942 et celle de 2002. Tout les oppose. L'antisémitisme de 1942 était un antisémitisme d'Etat, machine meurtrière mise en œuvre par un gouvernement qui avait renversé la République à la faveur de l'Occupation. Les actes commis aujourd'hui sont des actes isolés, combattus sans complaisance par les pouvoirs publics, condamnés solennellement par tous les responsables politiques, par toutes les autorités morales et religieuses du pays et par l'ensemble de nos concitoyens. Par son vote du 5 mai, le peuple français a massivement exprimé sa fidélité aux valeurs d'égalité et de fraternité, et son refus de l'extrémisme, du racisme et de l'antisémitisme.

» La comparaison à laquelle se livre l'American Jewish Congress est offensante pour chacun de nous, français. Pour chacun de nous, juif. Plus gravement, elle est offensante pour la mémoire des innombrables victimes de la Shoah. »

MUSIQUE • Pour réaliser ses nouveaux disques, « Alice » et « Blood Money », inspirés de spectacles montés par Bob Wilson, le chanteur a puisé dans toute la gamme de son répertoire, créant deux univers à part, habités de féerie ou de désespoir

Tom Waits, voix rauque au pays des Merveilles

AVEC Alice et Blood Money, Tom Waits livre deux disques simultanément. Démonstration de force ou caprice artistique, l'exercice, assez rare, n'avait jusqu'à présent débouché sur rien de mémorable, si l'on songe à *Human Touch* et *Lucky Town*, les deux plus faibles opus de Bruce Springsteen. Tom Waits est plus prudent que son admirateur. Si le malandrin californien offre bien vingt-huit chansons et instrumentaux sur deux disques, aucun n'a été écrit ces deux dernières années. Le projet de son diptyque paraît donc modeste : interpréter (et se réapproprié) la musique composée pour deux spectacles mis en scène par Bob Wilson : *Alice* (d'après Lewis Carroll), créé à Hambourg il y a déjà dix ans, et le *Woyzeck* de Georg Büchner, présenté en 2000 à Copenhague. Bref, faire du neuf avec du vieux. L'affaire a été réglée à l'été 2001 dans un studio californien.

On a souvent résumé l'univers poétique de Tom Waits aux visions éthyliques de la *beat generation*, de Kerouac à William Burroughs (avec lequel il avait conçu *Black Rider*, premier jalon de sa collaboration avec Bob Wilson) et à Charles Bukowski. Avec son galurin, ses costumes mités et ses montres aux poignets, le hobo n'y est pas pour rien, façonnant un archétype cinématographique dont l'image devait se figer devant les caméras de Jim Jarmush, Robert Altman ou Francis Coppola. Tom Waits parvient ici, sans rompre avec sa caricature, à la transcender en voyageant dans le temps et dans l'espace. Il fond aisément son verbe dans l'Angleterre victorienne et la Saxe du début du XIX^e siècle, trouve des correspondances évidentes entre ses vers absurdes et le *non sensé* de Carroll, ses galeries de paumés ramassés sur le trottoir et la misère



JEAN-BAPTISTE MONDINO

Tom Waits s'est pénétré des « non-senses » de Lewis Carroll.

sociale décrite par Büchner. Avec cette matière, il renouvelle son inspiration sans se trahir, respecte l'esprit des auteurs en offrant une synthèse assez complète de son œuvre. *Mule Variations*, son précédent album, lui permettait de renouer de belle manière avec le blues primitif. Dans *Alice* et *Blood Money*, il assimile tous les personnages qu'il a campés depuis *Closing Time*, il y a trente ans, du pianiste de bar hurlant des *torch songs* au fond du caniveau (période *Asylum*) au client interlope fréquentant le Cabaret Voltaire et celui de Kurt Weill (période *Island*).

Différents et complémentaires, ces deux opéras rauques ont été

conçus avec sa femme et collaboratrice depuis le fondateur *Swordfishtrombones* (1983), Kathleen Brennan. L'implication de celle-ci dément au passage le discours misogynne sur l'influence néfaste des femmes de chanteur. Même si certaines chansons de l'un pourraient aisément figurer sur l'autre, *Alice* et *Blood Money* relèvent de deux humeurs antagonistes liées, évidem-

ment, à la trame. Le premier est porté vers l'au-delà, le second embourbé dans l'ici-bas. Aussi éloignée des préoccupations sexuelles de Carroll que des lapins de Disney, l'*Alice* de Tom Waits, « des chansons d'adultes pour enfants ou des chansons d'enfants pour adultes » selon l'auteur, est habitée par un romantisme noir, un désir d'évasion qui passe par un retour au jazz de *Blue Valentines*, d'une nocturne très Chet Baker avec trompette bouchée (*Alice*) à des embarcades de *marching bands* louisianais, en passant par une imitation convaincante de Satchmo (*Table Top Joe*).

OBSESSION POUR WEIMAR

Si elle semble adaptée à *Woyzeck*, l'obsession de Tom Waits pour Weimar imprègne également plusieurs chansons d'*Alice*, comme ce *Komm e nie zu spät* fédérant les marins de Max Beckmann et les estropiés d'Otto Dix, ce *Reeperbahn* (quartier chaud de Hambourg) à la mélodie *Mitteleuropa* ou *Poor Edward*, hanté par le violon yiddish. Plus près de nous, Tom Waits tire son chapeau aux dérapages incontrôlés de son père spirituel, Captain Beefheart, ainsi qu'à sa propre œuvre : on retrouve la rengaine d'Armée du salut *In the Neighborhood* dans *Fish & Bird*. Jusqu'au final miraculeux de *Fawn*, à la scie musicale, *Alice* trouve un parfait point d'équilibre entre mélodies brise-larmes et attrait du bizarre et de la dissonance. D'Alban Berg, son prédécesseur

sur ce sujet, Tom Waits a hérité l'atonalité pour son *Woyzeck*. Plus physique qu'*Alice*, l'ouvrage plonge dans les bas-fonds de l'humanité. « *L'homme est un abîme, on a le vertige quand on se penche dessus* », écrivait Büchner. Tom Waits répond : « *If there's one thing you can say about Mankind/There's nothing kind about man.* » (« S'il y a quelque chose à dire de l'humanité, c'est qu'il n'y a rien de bon chez l'homme. ») Sur la pochette de *Blood Money*, le chanteur à l'expression inquiétante d'un meurtrier dostoïevskien, évoquant *Le Joueur* ou *L'Idiot*. On croit entendre les pas de Raskolnikov grimant l'escalier de l'usurière (*Misery is the River of the World*).

Ce disque « *de chair et d'os* » est guidé dans sa marche vers l'abîme par une clarinette basse, tour à tour furieuse ou mélancolique, entraînant l'auditeur à Berlin, dans une fête foraine ou dans une cérémonie vaudou à La Nouvelle-Orléans (*Knife Chase*). Le monde est une vallée de larmes, mais, chez Waits, l'humour affleure sous le désespoir. Cette violence n'exclut pas les regards vers les étoiles, des pizzicatisdélits de *The Part You Throw Away* à la déchirante promenade d'adieu de *A Good Man is Hard To Find*.

Jamais Tom Waits n'avait autant modulé son chant, des caresses de crooner aux grognements, onomatopées et scats, ni les ambiances en recourant à une large palette instrumentale, sans guitare ni envolées de cordes hollywoodiennes. Au piano, ondes Chamberlain, Mellotron, orgue de Barbarie, jouets de fortune se sont ajoutés violon circulaire, cloches suisses et percussions indonésiennes. A la manière du Dylan intemporel de *Love and Theft*, Tom Waits se ressourcît dans l'antique, affirme la modernité d'idiomes ancestraux, blues et jazz, valse et polka dans un album bleu rêvant d'éternité, et l'autre, rouge sang, prisonnier de la cruauté. Tous deux tutoient déjà les sommets de la discographie de l'artiste américain.

Bruno Lespirt

ALICE ET BLOOD MONEY. 2 CD séparés Anti/Epitaph. Distribué par P.I.A.S.

Epitaph, un pied de nez aux majors

Fondé en 1980, avec 2 000 dollars empruntés à son père, par Brett Gurewitz, guitariste du groupe hardcore Bad Religion, Epitaph représente une des plus spectaculaires réussites parmi les labels indépendants. Après avoir publié le premier album de Bad Religion, *How Could Hell Be Any Worse* (1982), Epitaph signe des groupes punk comme The Vandals, The Onions, The Primates, The Things, puis L7 et NOFX. En 1993, le succès phénoménal de The Offspring, dont l'album *Smash* s'écoule à 10 millions d'exemplaires, permet à Epitaph de détenir le record de vente pour un indépendant. Brett Gurewitz quitte provisoirement Bad Religion en 1996 pour développer la structure.

La maison a créé plusieurs divisions en accueillant souvent des artistes en rupture avec les majors : Fat Possum pour le blues (R. L. Burnside, Johnny Farmer, T-Model Ford), Hellcat (avec Joe Strummer, l'ancienne voix des Clash) et Anti, qui abrite trois noms prestigieux : le desperado de la country Merle Haggard, le bad boy de Bristol Tricky et Tom Waits. Ces deux derniers ont renoué avec des chiffres de vente (un million d'exemplaires pour *Mule Variations*, de Tom Waits) qu'ils n'atteignaient plus avec Island, filiale d'Universal.

Un atelier et un livre abordent leurs rapports avec le rap et la techno

Les compositeurs contemporains face aux musiques actuelles

SOUÇIEUX de participer à la formation des jeunes auditeurs, l'Ensemble InterContemporain conduit chaque année une action pédagogique en association avec des collèges, des lycées et des écoles de musique. Au programme de 2001-2002 : « La rencontre des musiques populaires et du répertoire contemporain ». Vaste et brûlant sujet qui sera abordé le 15 mai à la Cité de la musique au cours d'un prometteur atelier de création.

Pour s'y préparer ou pour le prolonger, un livre publié il y a peu aux Editions L'itinéraire/L'Harmattan semble tout particulièrement indiqué. Une dizaine de compositeurs y répondent en effet aux questions du musicologue Eric Denut. Certes, la transcription des propos aurait pu être mieux adaptée à la forme écrite et la mention de l'année de naissance des intervenants n'aurait pas été sans intérêt dans un débat où compte l'appartenance à une génération.

Néanmoins, la lecture de ce volume d'entretiens se révèle tout à fait passionnante, car les compositeurs s'y confient sans parler la langue de bois. Beaucoup n'attendaient que l'occasion de s'exprimer sur une question d'actualité qui les agace ou les passionne selon qu'ils se préoccupent d'ascendance historique ou d'inscription sociale.

Philippe Hurel (1955) trouve ainsi que rechercher aujourd'hui la paternité de Pierre Henry (co-inventeur il y a un demi-siècle de la musique concrète), comme le font aujourd'hui tant de musi-

ciens techno, constitue « un retard à l'allumage » caractéristique des musiques populaires. Tout aussi virulent à l'égard de l'Etat, le compositeur Hurel ne comprend pas « qu'on puisse subventionner une musique à laquelle on a de toute manière donné d'ores et déjà tout le pouvoir ». Pouvoir médiatique s'entend, car les compositeurs contemporains, qui sont bien loin de s'enfermer dans une tour d'ivoire, aimeraient bénéficier des réseaux de diffusion du rock ou du rap.

APPELLATION CONTESTÉE

Tout aussi offusqué par cette différence de traitement, Tristan Murail (né en 1947) souligne le caractère malheureux de l'appellation « musiques actuelles » (officialisée dans l'Hexagone par le ministère de la culture) et lui préfère l'expression de « *Popular Music* », en opposition à celle d'« *Art Music* », en vigueur aux Etats-Unis, où réside dorénavant ce pionnier de l'informatique musicale. Encore plus mordant, le compositeur Bruno Mantovani (né en 1974) démontre que « la musique contemporaine est une musique actuelle ». Ce qui paraît évident aux dires d'un dictionnaire, mais beaucoup moins au vu des pratiques en cours chez les uns et les autres. Et Mantovani d'enfoncer le clou en exprimant son admiration pour Christian Zanési, orfèvre de musique électroacoustique : « *J'attends encore le jour où les DJ's sauront faire ça !* »

Le clan des modérés semble représenté par Michael Levinas

(né en 1949), qui pointe dans les musiques actuelles « un fait esthétique » de réelle importance. Sans aller jusqu'à leur reconnaître une influence, même dans le registre souvent évoqué de la perception physique du son. « *Davantage que dans le rock peut-être, c'est dans la musique de Stockhausen que j'ai trouvé la motivation d'aller chercher par l'amplification l'intimité d'une relation entre le corps et l'instrument.* »

Enfin, c'est le compositeur Eric Tanguy (né en 1968) qui donne l'impression d'être le plus au fait de ce qui se passe dans les musiques « autres », de Noldereise aux Matchbox, de par ses amitiés. C'est aussi celui qui se déclare le moins intéressé par le débat du jour sauf pour considérer que les artistes de musique populaire « *révent tous d'être un jour devant l'Orchestre symphonique pour pouvoir utiliser cette palette* ». Mais, sur ce point comme sur la problématique d'ensemble, ne devrait-on pas eux aussi les questionner maintenant ?

Pierre Gervasoni

ATELIER DE CRÉATION autour des œuvres de Stravinsky, Bartok, Ligeti et Berio avec la participation des solistes de l'Ensemble InterContemporain. Cité de la Musique, le 15 mai à 20 heures. Accès libre sur réservation. Tél. : 01-44-84-44-72.

MUSIQUES ACTUELLES, MUSIQUE SAVANTE. Quelles interactions ? Entretiens réalisés, réunis et présentés par Eric Denut. Editions L'itinéraire/L'Harmattan, 10,88 €, 109 p.

Des acteurs impeccables, un film fort et émouvant. STUDIO

La guerre à Paris

Un film de Yolande Zauberman

Elodie Bouchez Jérémie Rénier Grégoire Colin

www.cinevia.fr

22 MAI

Danse Yvonne Rainer, tapis rouge pour une rebelle

PARIS Yvonne Rainer, que Marcel Duchamp trouvait « éblouissante », est à Paris. Mythique Yvonne Rainer ; en 1976, en pleine gloire, elle quittait la danse après avoir radicalisé sa démarche à un point si ultime qu'elle ne pouvait aller au-delà. Sauf à accepter de reculer. Ce que comprennent Lucinda Childs, Trisha Brown, ses consœurs en révolution artistique, autour du mouvement de la Judson Church, qui réussirent à tourner à leur avantage cette stratégie du refus.

Militante, activiste, Yvonne Rainer signait dans les années 1960 des pièces-happenings contre la guerre du Vietnam, comme *Judson Flag Show* ou *War* (1970), et déconstruisait la danse, avant l'heure, avec un esprit et une causticité à la fois ardente et corrosive. Une de ses pièces les plus célèbres s'appelle *The Mind is a Muscle* (Le cerveau est un muscle). Elle date de 1966. Pour l'Américaine, danser est une action de groupe. Comme en témoigne le Grand Union qu'elle anime de 1970 jusqu'en 1976 avec Steve Paxton, Becky Arnold, Trisha Brown, Douglas Dunn, David Gordon...

Yvonne Rainer incarne une des seules références pour les jeunes artistes qui, aujourd'hui en France, des Inaccoutumés aux Signataires du 20 août, remettent en cause, à leur tour, l'acte même de danser. La dernière apparition de la chorégraphe dans notre pays remonte au Festival Montpellier-Danse en 1996. Elle avait été invitée à voir comment le Quatuor Knust présentait *Continuos Project/Altered Daily*, une pièce célèbre qu'elle-même avait créée en 1970. On se rappelle la manière dont elle avait sauté sur scène pour casser ce que cette



reconstitution pouvait avoir d'appliqué, ou de trop solennel : le danseur Matthieu Doze qu'elle avait attrapé par la jambe doit encore s'en souvenir. Quel suspense son intervention soudaine avait créé !

En 1996, Yvonne Rainer venait de dépasser la

soixantaine, toujours aussi droite, avec ce corps aérien, évidemment né pour la danse. Cette problématique de l'abandon de ce pourquoi on est (ou paraît fait) rend le destin d'Yvonne Rainer passionnant. A partir de 1972, elle quitte progressivement la danse pour le cinéma. « Il est plus acceptable de diriger une équipe de cinéma, parce que cela ne dure que cinq semaines ! », dit-elle. Toujours à Montpellier, elle avait bouleversé la salle en montrant *Film About a Woman Who*, dans lequel elle racontait son quotidien de femme atteinte d'un cancer, sa colère devant la maladie que les médecins n'avaient pas su déceler, la vie partagée avec sa compagne.

La Cinémathèque française, le Centre national de la danse et le Collège international de philosophie, le Cinéma des cinéastes, et la Ménagerie de verre se sont associés pour dérouler un tapis rouge à la rebelle. Gageons qu'elle en surprendra plus d'un. Qu'on se rappelle ce portrait sur lequel elle tire une langue à la Einstein !

Dominique Frérot

Le 16 mai, à 18 h 30 : conférence donnée au Collège de philosophie, amphithéâtre Stourdzé, 1, rue Descartes, Paris-5^e. **Le 18 mai, 10 heures,** dans le cadre du cours du cinéaste Jean Rouch, projection de *Trio A* et de *Connecticut Rehearsal*, Cinémathèque de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. **Le 25 mai, de 14 heures à 17 heures,** master class, Ménagerie de verre, 12, rue Lécœur, Paris-11^e. **Le 26 mai, à 11 heures,** au Cinéma des cinéastes, projection de *Murder and Murder*, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. Photo : © Jack Mitchell, 1981.

Exposition

DAOULAS

Arts et mythologies dogons

L'Europe, l'Asie et les Amériques avaient eu les honneurs du centre culturel de l'abbaye de Daoulas. Le continent africain avait été oublié jusqu'à cette exposition dédiée aux Dogons, une population qui vit au Mali, le long des falaises de Bandiagara. Une armée d'ethnologues, à commencer par Marcel Griaule, ont disséqué les us et coutumes du pays dogon ; la mythologie et la vision du monde de ses habitants ont fait l'objet d'études savantes. Aujourd'hui en voie d'islamisation, cette société traditionnelle a conservé quelques-uns de ses rites, tandis que ses masques et ses sculptures ornent les musées du monde entier. C'est un écrivain malien, Moussa Konaté, qui a été chargé de

monter le programme de cette manifestation. Un sculpteur dogon contemporain, Amahiguere Dolo, en profite pour montrer quelques-unes de ses créations récentes réalisées à partir de souches calcinées, de nœuds de bois et de troncs séchés.

Centre culturel de l'abbaye, 21, rue de l'Eglise, Daoulas (Finistère).
Tél. : 02-98-25-84-39. Tous les jours de 10 heures à 18 heures (en juillet et en août, de 11 heures à 19 heures). Jusqu'au 27 octobre. De 3 € à 6 €.
Catalogue, éd. Hoebeke/Abbaye de Daoulas, 200 p., 27 €.

Danse

VILLENEUVE-D'ASCQ Danse avec Villeneuve

Danser sur scène, danser ensemble, spectacles et bals sont donc les deux axes autour desquels s'articule ce festival « à vivre et à

danser ». Le 15 mai, à 20 h 30, aux côtés de trois compagnies à découvrir – Sang-s-unique, Transe-en-danse et Pole espoir – sont programmées deux autres troupes plus connues : celle de Thomas Duchatelet et celle de Jean-François Michaud. N'oublions pas pour autant Farid Ounchioun. Le 17 mai, à 20 h 30, rythmes nomades venus du Maroc, et le 18, dès 17 heures, grand bal tsigane. Pour clore les réjouissances, La Guinguette latine accueillera le public, le 19 mai, à l'Espace Concorde, dès 19 heures.

La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, Villeneuve-d'Ascq (Nord).
Tél. : 03-20-43-55-75. De 2 à 3 €.

Musiques

PARIS Patrick Scheyder

Improvisateur autour des langages issus du jazz, compositeur, Patrick Scheyder est aussi un interprète du

répertoire du piano classique, en particulier Liszt et Chopin, chez qui il trouve aussi matière à s'évader de la stricte lecture de la partition. Son récital sur piano Pleyel de 1842 lui permet d'aborder ces deux pratiques. A entendre les 14 et 16 mai au Théâtre des Déchargeurs, avant d'être rejoint, les 17 et 18, par l'accordéoniste Marc Perrone, qui perpétue avec bonheur et grâce la relation des musiques populaires avec la chanson et le jazz.

Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris-11^e.
M^o Châtelet. Tél. : 01-42-36-00-02. Les 14 et 16 mai (solo), les 17 et 18 mai (duo), à 22 heures. De 10 € à 14 €.

SPECTACLE • Echanges fructueux, entre circassiens, danseurs et public, dirigés par Stéphanie Aubin

L'art et la vie en collision au Manège de Reims

LA CHORÉGRAPHE Stéphanie Aubin, directrice du Manège-Scène nationale de Reims depuis janvier 2000, est une joueuse, doublée d'une fonceuse. Lorsqu'elle accepte de partir à Reims, elle sait que ce poste à responsabilité risque d'entamer, voire de dévorer son temps de création. Mais celle qui n'a jamais limité son geste artistique à un spectacle saute sur l'occasion d'inscrire une pensée globale de la danse contemporaine dans un lieu pluridisciplinaire – la pluridisciplinarité étant, selon elle, le nerf de la guerre.

Dès le lancement de sa compagnie en 1984, elle déplace sa danse sur tous les fronts (arts plastiques, cinéma...), fédère des chorégraphes de tous bords pour des soirées spéciales baptisées L'art en scène, où chacun est invité à partager son travail avec le public. Au près des musiciens (Denis Levaillant, Nicolas Fize), ses complices favoris, elle forge des dialogues fructueux où chacun pousse l'autre dans ses retranchements. *Souvenirs : Dédouble* (1986) avec sa caméra musicale qui traduit le mouvement filmé en sons via un ordinateur ou *Orphée, mettez-y du vôtre* (1992), prisme de gestes, lumières, images et musique.

Axée autour de la danse et de la musique contemporaine, du cirque et des formes spectaculaires hybrides, la programmation du Manège, conçue en collaboration avec Bénédic Picot, secrétaire général, tisse un réseau de sens entre la jeune garde chorégraphique (Emmanuelle Huynh) ou circassienne (le collectif AOC) et des références comme Merce Cunningham. Parallèlement, Stéphanie Aubin a lancé une politique de résidence, accueillant pendant deux ans le clown-jongleur Nikolaus et le chorégraphe Rachid

Ouramdane. « Mes choix résultent d'abord d'un émerveillement par rapport au travail, explique-t-elle. Ce sont ensuite des gens, qui, outre une forte singularité, sont d'une grande intégrité. Leur présence au Manège est vitale pour faire de cet endroit un vrai lieu de travail et non une vitrine culturelle. Il est important que les chorégraphes se confrontent à un outil comme celui-là pour développer de l'intérieur la capacité de renouvellement des institutions. »

Ainsi que celle des chorégraphes, a-t-on envie d'ajouter en examinant le mode de conception de la nouvelle pièce de Stéphanie Aubin. Présenté le 21 février au Manège, *Ex'Act* a pu voir le jour en élargissant les interstices laissés libres pour la création dans un emploi du temps saturé. A raison d'une semaine de répétition par mois pendant neuf mois, elle a chorégraphié treize modules (solo, duo, trio...) qui possèdent leur système propre (musical, plastique, gestuel). Chaque séquence était aussitôt testée auprès des Rémois, dans une cour de lycée ou sur le chantier de la cathédrale.

Cette collision entre l'art et la vie, le spectacle et son public, Stéphanie Aubin la décline dans des journées familiales et gratuites baptisées dimanches des Curiosités, autour d'un thème, sur fond de gâteaux et de café chaud. L'art sur un plateau en somme.

Rosita Boisseau

LE MANÈGE-SCÈNE NATIONALE, 2, bd du Général-Leclerc, 51053 Reims. Emmanuelle Huynh, 17-18 mai, 19 h 30. Merce Cunningham, 17-18 mai, 20 h 30. Rachid Ouramdane, 14-15 mai, 20 h 30. Tél. : 03-26-47-30-40. De 5 € à 16 €.

Sélection disques électroniques par Véronique Mortaigne

DAT POLITICS

Plugs Plus

Le quartet electronica lillois part en goguette chez les Allemandes de Chicks On Speed – label du même nom. Armés chacun de portables tout bêtes, et non connectés entre eux, les bricoleurs inventent des sons aigus et niais, des comptines à casser les oreilles, ce qui ne rendra pas forcément facile l'écoute de ces objets bizarres plus finement ciselés qu'il n'y paraît, mais qui n'ont pas trompé la « jet-set de l'electronica internationale » (Blectum From Bechdom, Felix Kubin...). Egreinage de sons, déstructuration systématique, passage aux machines des voix – cependant en plein activisme – et des rythmes donnent parfois des résultats totalement neufs et surprenants (*Tout Bleu*), génèrent parfois un agacement aussi pointu que les sons parcimonieux distillés par la mise en morceaux de boîtes à musi-

que ou de sonneries de téléphones (portables, c'est encore moins sensuel). Mais Dat Politics, friand de pop déjantée, bat en brèche le sérieux de la musique minimaliste, la colle au milieu d'un beau désordre de fête foraine.

1 CD Chicks On Speed Records/Chrono-wax.

CARL COX

Global

Carl Cox est l'un des DJ les plus demandés de la planète. Pour avoir une idée de toutes ses activités, il convient de consulter son site, fort bien fait d'ailleurs (www.carl-cox.com). On y découvrira les arcanes de son Global Tour, qui passe en mai par la France, et le contenu exact de *Global*, deux heures de musique telles qu'il les jouerait peut-être si vous y étiez (dans les fêtes, les clubs, les hangars, les rues, etc.). Vingt-huit titres de house explosive,

avec rythmes tribaux et lancinants – là, l'ambiance in vivo des sets de Carl Cox fait sans doute défaut, transformant parfois les loops en platitudes –, donnent un échantillon des goûts et des pouvoirs de Cox. Du préféré, *Turn It Up* d'Angel Moraes, à l'inattendu, *Effet Karma* de Mistress Barbara, le DJ favori des assoiffés de danse intégrale ont tout pour éclater les murs. On retiendra de ce dictionnaire d'efficacité quelques fabuleux dézingages musicaux opérés par Cox himself, tels *Dirty Bass* (avec Christian Smith).

1 CD Trust The DJ/P.I.A.S.

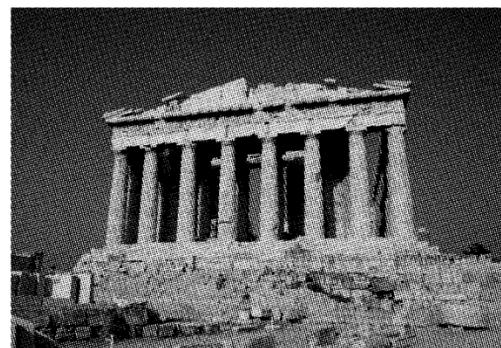
SVEN VÄTH

Fire

Pionnier de la techno de Francfort, Sven Väth revenait d'un périple en Asie (Malaisie, Hongkong, Thaïlande, où il avait joué lors de nuits de pleine lune) lorsqu'il conçut *Fire*. Nulle trace d'orientalisme à la mode dans cet album enflammé : le DJ-sorcier, utilisateur manichéen des machines électroniques, en profita pour être encore un peu plus allemand. Mais un Allemand qui aurait été trempé dans de drôles de forêts tropicales (*Mind Games*, d'une raideur fascinante). L'auteur de *Barbarella*, tube du genre dans les années 1990, le fondateur du label Hardhouse qui a invité un suiveur de Kraftwerk, Anthony Rother, à peaufiner *Fire*, ne cède pas une once à la sensualité house, et le voici pourtant lancé dans une bizarre chantée (en duo avec la très médiatique Miss Kittin) de *Je t'aime moi non plus*. C'est contestable. Mais la réputation de champion des pistes de danse de Sven Väth est vite rétablie (*Cala Longa*, inspiré des afters d'Ibiza, *Design Music*, décharné à souhait, *Heisse Scheibe*, longue élucubration rythmique).

1 CD Cocoonbooking/Labels. Distribué par Virgin

Tous les mercredis du 15 mai au 5 juin



Toute une classe à la découverte de la Grèce antique

Toutes les classes de 6ème peuvent participer en appelant

au 0891 70 4000*

Nagui 9h-10h30

Voyage d'une semaine entre le 29 juin & le 6 juillet 2002 avec

Jet tours spécialiste en vacances réussies.

VIVRE

RTL

ENSEMBLE

* 0,22 € / minute

tribal

du 14 mai au 21 juin 2002

Petit Théâtre

LES VOISINS

texte Michel Vinaver mise en scène Alain Françon

je croyais aimer ce que je faisais...

Théâtre National de la Colline. 01 44 62 52 52
15 rue Malte Brun 75020 Paris - www.colline.fr

France inter

PREMIERE

livrocupublie

libération

Luc Delahaye, l'art et la guerre en un regard

Le photoreporter de Magnum, prix Robert-Capa et World-Press 2002, est sévère avec son milieu. Il expose ses images artistiques prises hors-champ

IL EST DOUÉ et il engrange les médailles. En 2002, il a obtenu le prix Robert-Capa et un *World Press* pour une image montrant l'offensive de 300 soldats sur Kaboul, lors de la dernière guerre en Afghanistan. Ses photos retiennent l'œil par leur simplicité et leur proximité, leurs références à l'imagerie du Vietnam, une façon de faire vivre les combattants dans un environnement large et clair. Luc Delahaye a tout pour être le photojournaliste modèle, membre de l'agence Magnum et reporter de guerre réputé. Mais ce jeune homme d'un abord réservé n'a rien du baroudeur qui raconte ses conflits. Aux certitudes, il préfère les questions sur le rôle des images.

Delahaye est sans doute le photographe le plus sévère avec le milieu qui l'a fait roi. Il dit qu'il n'a jamais pu faire une photo verticale – la couverture du magazine – et qu'il ne met plus les pieds au festival de photojournalisme de Perpignan. « Cette artificialité m'emmerde. Je préfère me trouver dans une cave de Grozny, en Tchétchénie, avec trois photographes. » Il est content d'avoir été primé par le *World Press* mais se montre sévère sur cette institution néerlandaise : « Elle a perdu le sens journalistique au profit de préoccupations esthétiques manichéennes, en primant de faux artistes du photojournalisme humanitaire. La photo de guerre publiée est devenue une photo people. »

Luc Delahaye a une double vie : la presse et l'art. Les deux mondes ne font pas bon ménage. Mais il est suffisamment indépendant pour oser les passerelles. Après avoir été l'invité d'un centre d'art en Allemagne, il expose à Pontault-Combault « Winterreise », un travail coloré qui mélange portraits et paysages et qui, au-delà de la plongée dans la nouvelle pauvreté en Russie, se veut une balade mélancolique dans un empire déchu. *Winterreise* est aussi un livre remarquable, son cinquième (« Le Monde des livres » du 17 novembre 2000). Suivra une exposition à Rotterdam, une autre dans une galerie de New York.

Les deux vies ne sont pas étanches. L'actualité nourrit l'artiste. Sa Russie a été financée par *Newsweek*, l'hebdomadaire américain avec qui il est sous contrat depuis 1994 : 650 dollars la journée plus les frais de reportage. Le statut est enviable, mais c'est plus un moyen qu'une fin. Trois petites photos de la Russie ont été publiées dans le magazine. Il acquiesce : « *Newsweek* sponsorise Pontault-Combault. » Est-ce cynique ? « Je le suis beaucoup moins que la presse illustrée, vulgaire par essence et par vocation. Je veux m'en dégager. Dans ce paysage, *Newsweek* est relativement honorable. La presse est pour moi le meilleur compromis, le meilleur moyen d'aller à la ren-

BIOGRAPHIE

► 1962

Naissance à Tours.

► 1985

Entre à l'agence Sipa.

► 1994

Rejoint l'agence Magnum.

► 1999

Publication de « L'Autre ».

► 2001

Publication de « Winterreise », exposé au Centre photographique de Pontault-Combault.



SÉBASTIEN CAMBOUILLE

contre du réel. Cela dit, je me sens plus en phase avec le monde de la presse qu'avec celui de l'art. La présence aux choses m'est physiquement indispensable. Reste à faire aboutir les images ailleurs que dans les journaux. »

Une photo de l'exposition rejoint ses convictions. Elle est isolée sur un mur quand toutes les autres, en couleur et de grand format, sont alignées dans un bloc serré. Elle représente un canapé rouge flamboyant, à la fois anodin et grandiose. « Quand je travaillais pour l'agence Sipa, je voyais le canapé rouge mais pas avec autant de netteté qu'aujourd'hui. Comme il n'intéressait pas les magazines, je l'exclusais de mon champ de vision. Etre un photographe d'agence induit des réflexes : savoir ce qui est publié, retenir des choses superficielles, qui ont un impact sur le plus grand nombre. On ne prend pas en compte le décor et le hors-champ. »

Dès la prise de vue, deux Delahaye coexistent. « Participer et contempler sont deux attitudes qui forment mon travail. J'ai besoin d'une présence maximale pour être pénétré par la vie. Mais je dois aussi manifester un "retrait-indifférence", une froideur antisentimentale pour rester disponible et comprendre. En Afghanistan, mon corps était réduit à sa plus simple expression. » Cette absence, il l'a poussée loin, quand, réduit à une machine, il prend des

portraits volés dans le métro, rassemblés en 1999 dans le livre *L'Autre* (Phaidon).

Newsweek voulait le voir photographier les Kabouli libérés qui se rasent la barbe et lèvent le voile. « Je leur ai répondu d'arrêter de m'emmerder. J'ai pensé aux photos de Walker Evans d'ouvriers américains à la sortie d'une usine. Ma réponse a été de prendre 300 photos de gens qui passent afin de montrer la banalité de la rue. » Delahaye ne dénonce pas, il évite les réponses réductrices, interprète, propose une narration qui tutoie la fiction.

« L'ARISTOCRATIE DU MÉTIER »

Son parcours rappelle celui de Raymond Depardon, son confrère de Magnum – ce dernier l'a pris comme acteur principal dans son film *Paris* (1998). Celui d'un provincial qui a grandi dans une famille de maraîchers à Saint-Pierre-des-Corps, une cité communiste collée à Tours la coquette. « Les deux villes dégagent la même mesure de l'ennui. » L'adolescent préfère Dostoïevski à ses maths. Il découvre la photo dans *Photoreporter*, acheté par son frère, multiplie les petits boulots, de croquemort à démarcheur au porte à porte – une pratique qu'il applique pour *Winterreise*. Il arrive à Paris à 21 ans et « navigue à vue, avec un appareil [qu'il] n'utilisais[t] jamais. »

Il commence par le faits divers, le papa-

razi. Il est embauché par Göksin Sipahioglu à l'agence Sipa, qui sait repérer les talents. Découvrant la guerre à Beyrouth, il dit vite à son agence : « Vous ne m'appellez plus pour couvrir une manif. Je suis photographe de guerre. » Il explique : « J'ai toujours pensé que c'était l'aristocratie du métier. C'est une mythologie fabriquée par soi-même, la profession, la presse, les livres. » Il ajoute, en pesant ses mots : « J'ai découvert la beauté de la guerre. Je me sens exister différemment. Les journalistes y trouvent une part d'humanité plus grande que chez nous. » Après le 11 septembre, il a photographié, à New York, des centaines de passants isolés, les yeux au ciel. Il vient de rentrer d'Israël. L'hiver dernier, il est allé faire du ski à Sarajevo. « Je devais revenir pour faire la paix avec mes fantômes. Les Serbes ont fait un peu de chemin vers quelque chose de plus normal. Mais je me demandais si mon voisin de remonte-pente n'était pas un ancien sniper. »

Michel Guerrin

« Winterreise », de Luc Delahaye, Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, Pontault-Combault (77). Tél. : 01-70-05-49-80. Du mercredi au dimanche, de 13 heures à 18 h 30. Jusqu'au 26 mai. Livre aux éditions Phaidon, 37,96 €. »

DOMINIQUE DHOMBRES

Vivre ensemble

CELA TOMBAIT BIEN. Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy venaient d'effectuer, devant les caméras de télévision, leur descente de police dans le RER. Hier soir, sur France 2, Arlette Chabot posait à ses invités de « Mots croisés » la question la plus simple qui soit : la droite peut-elle faire mieux que la gauche en matière de lutte contre l'insécurité ? C'est en tout cas sur ce terrain que l'attend l'opinion. « Il n'y a pas de fatalité de l'insécurité, il n'y a qu'un manque d'autorité de l'Etat », déclarait Jacques Chirac le 14 juillet 2001. Le premier devoir de l'Etat est d'assurer la sécurité des citoyens. Les variations sur ce thème central n'ont pas cessé pendant toute la campagne, au point que celui-ci est devenu presque obsessionnel.

On semblait parti, hier soir, pour une répétition de l'exercice un peu lassant sur l'importance respective de la prévention, fille chérie de la gauche, et de la répression, marotte de la droite. Certains ont acquis, dans ce domaine, une dextérité comparable à celle des bons élèves habiles à comparer Racine et Corneille. On avait même droit à un duo des plus conventionnels entre Ségolène Royal, qui énumérait toutes les

mesures épatantes qu'elle avait prises quand elle était ministre de la famille du gouvernement Jospin, et Pierre Bédier, maire RPR de Mantes-la-Jolie, qui s'extasiait à l'avance sur ce que n'allaient pas manquer de décider Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy. Bref, cela ronronnait ferme quand on entendit une musique un peu diffréente. « La vérité, que personne ne dit, c'est qu'on a mis tous les pauvres, tous les immigrés dans les mêmes quartiers », lançait Malek Boutih, président de SOS-Racisme. « Est-ce qu'on veut tous vivre ensemble ? », ajoutait-il.

« Cela fait des années que cette montée de la violence a commencé. Pourquoi en parle-t-on aujourd'hui ? Parce que cela sort en ville, que c'est dans les transports, dans les lieux de loisir. Et, d'un seul coup, la société voit de ses propres yeux ce que les gens, dans ces quartiers, voient depuis des années », expliquait Malek Boutih. On était loin des centres ouverts ou fermés pour les mineurs délinquants ou encore de ce maillage défectueux du territoire entre les gendarmeries des zones rurales et les commissariats des villes qui laisse les banlieues en déshérence. Est-ce qu'on veut tous vivre ensemble ?

TÉLÉVISION

Keersmaker, les bruits du corps

C'est le bras droit qui donne le « la », flèche la direction à suivre et emporte le corps dans un tourbillon. Balancier d'une danse qui se file à elle-même le vertige, il découpe l'espace avec fermeté pendant que les jambes tricotent un incessant va-et-vient. Première pièce de la chorégraphe Anne-Teresa de Keersmaeker, *Fase*, conçue en 1981 sur la partition de Steve Reich et interprétée avec Michèle-Anne de Mey, réussit la gageure de resserrer la gestuelle au Pontault-Combault tour de quelques mouvements tout en donnant une impression de foisonnement. Enroulant et déroulant une guirlande de gestes dans un flux continu, la danse répétitive, tournoyante de la chorégraphe flamande (elle avait 20 ans à l'époque) trace sa route entre ascétisme et ivresse. Véritable noyau dur de l'œuvre à venir, ce duo fondateur libère sur son passage ce désir secret d'épuisement et de jouissance qui marque tout Keersmaeker. C'est Thierry de Mey qui réalise ce film, ponctuant, avec une justesse minutieuse, les plans larges de gros plans sur les bustes, les robes virevoltantes, les pieds vifs des danseuses. La musique est alors perturbée par les bruits des corps, les halètements des interprètes. Baladant la chorégraphie de façon extrêmement harmonieuse dans différents endroits (plateau de théâtre, studio aux larges fenêtres donnant sur les toits d'une ville), il la nimbe d'une élégance rude qui sied à l'intransigeance de la chorégraphe. – R. Bu

« Fase », mercredi 15 à 21 h 40, Arte.

RADIO

MERCREDI 15 MAI

► Journée Bande originale FIP

Pour l'ouverture du Festival de Cannes, FIP consacre cette journée aux musiques de films qui ont accompagné et rythmé l'histoire du cinéma. FIP diffusera ainsi les bandes originales de films emblématiques de cette histoire du septième art, comme ceux de

Jacques Tati, Louis Malle, Truffaut ou Godard, ou celles, plus récentes, de films comme *Samsara*, *Amen*, *Parle avec elle* ou *Le Seigneur des anneaux* (Oscar 2002 de la meilleure bande originale).

► Dépayage

15 heures, France-Inter Pour cette émission sur le Brésil, Philippe Bertrand reçoit l'auteur de *Rouge Brésil* (Ed. Gallimard), Jean-Christophe Ruffin, médecin et Prix Goncourt 2001.

MERCREDI 15 MAI

► Jane B. par Agnès V.

17 h 35, Cinéfaz Agnès Varda filme Jane Birkin. L'actrice et chanteuse parle de sa vie, de son métier, de sa mère et de ses enfants, devenant le personnage de tableaux vivants et de fictions imaginées par la cinéaste. « Portrait-collage en cinéma » selon la définition d'Agnès Varda, ce premier volet d'un diptyque consacré à Jane Birkin, réalisé en 1987, est drôle et émouvant.

► Dialogue, dialogue

18 heures, France 5 Pour la 55^e édition du Festival de Cannes, France 5 diffuse chaque soir à 18 heures, une sélection de répliques mythiques du cinéma français. Jusqu'au 26 mai, dix

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club 79
OUVERT TOUS LES JOURS

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR

THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21 h 30

Tél. 01 47 23 68 75

LES GENS DU MONDE

■ Les Martiens n'ont qu'à bien se tenir : **Tom Cruise** les affrontera dans un remake de *La Guerre des mondes*, d'après le roman de H. G. Wells, en 2003. D'ici là, la vedette américaine, toujours associée à la productrice **Paula Wagner**, aura réglé les moindres détails de son contrat avec la Paramount, le studio qui financera le projet.

■ Avec *A New Day Has Come*, **Céline Dion**, Canadienne anglophone (sur cet album) détrône sa collègue francophone **Linda Lemay** dont *Les Lettres rouges* sont deuxièmes au classement des meilleures ventes d'albums de la semaine du 28 avril au 4 mai (Top IFOP/Tite-Live). La bande originale du film *Parle avec elle*, de Pedro Almodovar permet à **Alberto Iglesias** de chiper la troisième place à **Yannick Noah**. Celui-ci descend au 6^e rang mais confirme sa présence dans le Top, la plupart du temps dans les dix premiers, depuis le 16 septembre 2000.

■ Le prix Aujourd'hui a été attribué, le 13 mai, à **Bernard-Henri Lévy** pour *Réflexions sur la Guerre, le Mal et la fin de l'Histoire* (Grasset). Le jury, présidé par **Jean Ferriot**, a réuni notamment **Alain Duhamel**, **Albert du Roy**, **Jacques Fauvet**, **Franz-Olivier Giesbert**, **Catherine Nay** et **Philippe Tesson**. Outre BHL, quatre auteurs étaient en compétition : **Pascal Bruckner** pour *Misère de la prospérité : la religion marchande et ses ennemis* (Grasset), **Patrick Declerck** pour *Les Naufragés : avec les clochards de Paris* (Plon, coll. Terre humaine), **Jacques Marseille** pour *Le Grand Gas-pillage : les vrais comptes de l'Etat* (Plon) et **Serge Klarsfeld** pour *La Shoah en France* (Fayard).

■ Un mois avant l'ouverture de la Documenta, la foire internationale d'art moderne de Kassel (Allemagne), les responsables ont découvert qu'une œuvre de l'artiste américaine **Jenny Holzer**, 51 ans, avait été détruite par inadvertance. Des textes tracés sur une façade de la ville pour l'édition 1982 de la Documenta ont été recouverts de peinture par le nouveau propriétaire de l'immeuble qui ignorait leur statut d'œuvre d'art, a précisé **Bernd Lefeld**, directeur de la foire.

■ Ce n'était ni « une trahison », ni « un caprice », mais bien un rumeur, qui a empêché **Luciano Pavarotti**, 66 ans, de chanter dans *Tosca*, samedi 11 mai, au Metropolitan Opera de New York. Le ténor a mis fin, quelques minutes avant la représentation, au suspense créé depuis mercredi 8 mai (*Le Monde* du 9 mai) autour de sa participation. Il a été remplacé par un autre ténor italien, **Salvatore Licitra**, 33 ans. « Le maestro est très amer et très déçu. Il a tenté jusqu'au dernier moment de respecter ses engagements », a indiqué son secrétariat.

modules de quatre minutes rendront hommage aux dialoguistes français.

► **Les Mercredis de l'histoire : « Le Paysan et le Millionnaire. Nikita Khrouchtchev et John F. Kennedy »**

20 h 45, Arte « Son objectif était de renforcer le capitalisme, le mien était de le détruire pour ériger une société nouvelle. Ensemble, nous avons réussi à éviter un malheur » : dans ses *Mémoires secrètes* (1968) Nikita Khrouchtchev résume ainsi la tension qui régna, de 1959 à 1963, entre lui et son homologue américain, John F. Kennedy. Historiens, journalistes, diplomates retracent l'histoire des relations entre ces deux dirigeants qui renoncèrent à précipiter le monde dans une guerre nucléaire.

Bernard Rancillac

FEMME

Vernissage
le 15 mai à 19h

Espace Ernst Hilger
4, rue du roi de Sicile
75004 Paris
Tél./Fax : 01 42 74 20 41

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 14 MAI

TF1

13.55 Les Feux de l'amour **14.45** Cœurs coupables Téléfilm. Marcus Cole. Avec Treat Williams (EU, 1999). **16.30** Exclusif Magazine **17.05** Melrose Place Jalousie **17.55** 7 à la maison Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



20.55 CINÉ MARDI - C'EST PAS MA FAUTE ! Film. Jacques Monnet. Avec Arielle Dombasle, Martin Lamotte, Jacques Perrin, Thierry Lhermitte (France, 1999) **1857849** *En vacances, un jeune garçon, âgé de 11 ans, accumule les gaffes lors d'une guerre contre les pensionnaires d'une autre colonie.*
22.43 Les Vifs d'un tournage Magazine.

22.45 Vips MA VIE Magazine présenté par Laurence Ferrari. 4167269
0.35 Vol de nuit Passés composés. Invités : Michel Mohr, Marie Ferranti, François Nourissier, Françoise Giroud, etc. 6125370.

1.40 Exclusif **2.15** Reportages Changer son corps à 18 ans **2.40** Anna Maria Série. 3244080 **3.25** Très chasse Brocard en battue et à l'arc **4.20** Histoires naturelles Des champignons toute l'année (50 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.10 Les Apprentis ■■■ Pierre Salvadori. Avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry (France, 1995, 100 min) **Cinéstar 2**
17.00 Sabotage à Berlin ■■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1942, N., v.m., 105 min). **TCM**
18.35 Cible émuovante ■■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min) **TPS Star**
18.50 L'Appât ■■■ Bertrand Tavernier (France, 1995, 115 min) **Cinéstar 1**
19.20 La Belle des îles ■■■ Ted Kotcheff (Grande-Bretagne, 1962, 100 min) **Cinétoilette**
20.45 Tess ■■■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, v.m., 165 min) **CineCinemas 3**
20.45 Le Samouraï ■■■ Jean-Pierre Melville (France, 1967, 110 min). **Canal + Vert**
22.00 Passage à tabac ■■■ George Pollock (Grande-Bretagne, 1964, N., 90 min) **CineClassics**
22.45 Mamma Roma ■■■ Pier Paolo Pasolini (Italie, 1962, N., 105 min). **Paris Première**
23.10 Mon frère ■■■ Gianni Amelio (Italie, 1998, 125 min) **TPS Star**
0.25 Le Pacte des loups ■■■ Christophe Gans (France, 2001, 140 min) **Canal + Vert**
0.30 Cible émuovante ■■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min) **Cinéstar 1**

FRANCE 2

14.55 Un cas pour deux Série **16.00** En quête de preuves Série **16.45** Un livre **16.50** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo.



20.55 PINOT, SIMPLE FLIC ■ Film. Gérard Jugnot. Avec Gérard Jugnot, Fanny Bastien, Jean-Claude Brialy, Pierre Mondy (France, 1984) **7572882** *Les mésaventures d'un gardien de la paix entraîné par une jeune délinquante. Une comédie teintée de sérieux sur un personnage parfois émuovant et parfois ridicule.*

22.30 FALLAIT Y PENSER Magazine présenté par Frédéric Lopez. 5097849
0.35 Journal de la nuit, Météo. **1.00** Le Masque du tueur Téléfilm. Thomas Berger. Avec Heinz Hoening (Allemagne, 1999). 6659641 **0**

2.35 Chanter la vie 8219912 **3.25** Vingt ans... à Moscou Documentaire. 8210641 **4.15** Infos, Météo **4.40** Turquie, les troglodytes du XX^e siècle Documentaire. 2340844 **4.50** Eurocops A qui se fier. Série (60 min) 3240486

FRANCE 3

16.35 TO3 **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier La Provence **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** ET 2.00 C'est mon choix... ce soir.



20.55 UN AN DE PLUS Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. 5159530 *Le point sur des événements survenus un an plus tôt.*

23.05 Météo, Soir 3.

23.35 MAUVAISE PASSE Film. Michel Blanc. Avec Daniel Auteuil, Stuart Townsend, Liza Walker (Fr. - GB, 1999) **231627**
1.20 Livre court *Crème et crème* Court métrage. Rima Samann (v.o.) 9445950.

1.30 Ombre et lumière Renaud Capuçon, violoniste. 6540450 **2.25** Soir 3 **2.50** Tous en scène ! Ou spectacles d'une élection. Serge Moati. 2079825 **4.20** La Case de l'oncle Doc Furiani, le deuil impossible (55 min).

CANAL+

17.10 Circus ■ Film. Rob Walker. Avec John Hannah **0** ▶ *En clair jusqu'à 20.54* **18.45** Dilbert Série **19.05** Journal, + de cinéma **19.40** + de sport, Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** La Grande Course **20.15** Burger Quiz.



20.55 LES YEUX DANS LES BLEUS 2 LA PRÉPARATION. Documentaire. Stéphane Meunier (France, 2002) **304882**
Quatre ans après la Coupe du monde 1998, Stéphane Meunier s'est à nouveau glissé dans la peau du « 23^e homme » pour filmer la préparation des Tricolores au Mondial.

22.25 MISSION TO MARS ■ Film. Brian De Palma. Avec Gary Sinise, Tim Robbins, Don Cheadle, Connie Nielsen, Jerry O'Connell (Etats-Unis, 2000, v.o.) **4974801**
0.15 Midnight + Magazine **0** 9909405

1.15 Spiders. Téléfilm. Gary Jones (EU, 2000, v.o.) **0**. 2515283 **2.45** Surprises **2.55** La Secte sans nom Film. Jaume Balagueró (Esp., 1999) **0**. 53883084 **4.55** Pinocchio et Gepetto Film. M. Anderson (EU, 2001, 100 min) **0**. 28753047

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Glorieuse, l'île aux tortues vertes **16.35** Panorama du monde La Nouvelle-Zélande **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Au pays des Miss [2/5].



20.45 THEMA - FAUT-IL AVOIR PEUR DE L'EUROPE ÉLARGIE ? LA POLOGNE SE FERME À L'EST Documentaire. Wolfgang Wegner (Allemagne, 2002). 100251707
21.15 Thema : L'Europe élargie : quelles conséquences ? Documentaire. 6197462 **21.55** Thema : Débat Invité : Günther Verheugen. 616608 **22.20** Thema : Deux pays en route pour l'Europe Documentaire (2002). 702530

22.55 LE PÉRIL JEUNE ■ Film. Cédric Klapisch. Avec Vincent Elbaz, Romain Duris, Julien Lambroschini, Elodie Bouchez, Nicolas Koretzky (France, 1994) **0** 354917
Quatre copains se souviennent...

0.35 L'Obsédé ■■■ Film. William Wyler. Avec Terence Stamp, Samantha Eggar, William Beckley (Etats-Unis - Grande-Bretagne, 1965, 115 min). 7466912 **0**

M6

15.15 Once & Again **16.05** M6 Music **17.10** Highlander Série **18.05** Le Flic de Shanghai Fin de partie. Série **19.00** ET **20.40** Loft Story **19.45** Caméra Café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.



20.50 ÇA ME RÉVOLTE ! LES CRIMINELS DE LA ROUTE. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Ils tuent, et ils ne s'arrêtent même pas ; Des accidents en direct ; Ces accidents qui arrivent toujours aux mêmes endroits ; Jeunes au volant : l'hécatombe ; etc. 930191

22.45 SECRETS D'ACTUALITÉ MESRINE : L'HOMME QUI A FAIT TREMBLER LA FRANCE. Présenté par Laurent Delahousse. 829085 *Un documentaire réalisé par Thierry Vincent et Marc Boulay.*

0.05 Loft Story **0.45** Zone interdite Ados et cannabis : les nouveaux risques. Génération cannabis ; Une drogue pas si douce ; etc. 9230134 **2.40** Culture pub 8115115 **3.05** M6 Music Les Nuits de M6 (235 min). 40174134

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Feuilleton.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. *All of me* [2/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Dioclesian : suite instrumentale*, de Purcell, par le Concert des Nations, dir. Jordi Savall ; Œuvres de Haendel, Paisible. 20.40 Série Piano. Enregistré le 14 février, salle Gaveau, par le Quatuor Timm, Nelson Freire, piano ; Œuvres de Brahms : *Quintette pour piano et cordes* op. 34 ; *Quintette pour clarinette et cordes* op. 115.
22.05 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Prokofiev, Chostakovitch.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MAGAZINES

16.10 i comme idées. Invités : Alina Reyes et Stéphane Zagdanski (*La Vérité nue*). **i télévision**
17.00 Plaisir de France. Invitée : Loana. **Match TV**
17.00 Les Lumières du music-hall. Serge Gainsbourg, Jean-Jacques Goldman. **Paris Première**
19.00 Explorer. Cascades des canyons. La cité perdue des Mayas. Otaries déchaînées. **National Geographic**
20.45 Carnets de jour. Invités : Gwendal Peizerat et Marina Anissina. **Match TV**
22.15 Ça se discute. Peut-on tout accepter par amour ? **TV 5**
22.30 On aura tout lu ! Ce que la droite propose. Invités : Julien Dray ; Christian Estrosi ; Et maintenant, comment parler du F.N. Invités : Jacques Fortier ; Nicolas Rosso. **France 5 Sat**

DOCUMENTAIRES

17.00 Les oranges-outans. **National Geographic**
18.00 Civilisations anciennes. Les Aztèques. **Chaîne Histoire**
18.15 La Guerre froide, crise et détente. **Histoire**
19.00 Pilot Guides. La Papouasie-Nouvelle-Guinée. **Voyage**
19.10 La Guerre civile d'Espagne. [1/6]. **Histoire**
19.15 Jazz sous influences. [2/13]. Couleur latino. **Planète**
20.00 Hep taxi. Berlin. **Odyssee**
20.55 Les Variations de Vélazquez. **Odyssee**
21.00 La Route des vins. La Bourgogne. **Voyage**

21.00 Mahomet. [2/5]. La révélation. **Histoire**
22.00 Les Dragons tonnerre. **National Geographic**
22.10 La Chine, l'Éveil du dragon. [1/3]. Au paradis des aventuriers. **La Chaîne Histoire**
23.05 Biographie. L'affaire Seznec. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.00 ET **20.30** Tennis. Tournoi féminin de Rome (2^e journée). **Eurosport**
16.00 Cyclisme. Tour d'Italie. 3^e étape : Verviers (Bel.) - Esch-sur-Alzette (Lux.) (213 km). **Eurosport**
18.00 Football. Festival international Espoirs de Toulon (groupe A) : Angleterre - Brésil. **Eurosport**
20.05 Football. Match amical. Belgique - Algérie. Au stade Roi-Baudouin, à Bruxelles. **RTBF 1**

DANSE

0.00 The Wrecker's Ball. Chorégraphie de Paul Taylor. New York, 1996. Par la Paul Taylor Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

17.00 Antonin Dvorák à Prague. En 1993. Avec Yo-Yo Ma (violoncelle), Itzhak Perlman (violin), Rudolf Firkušny (piano), Frederica von Stade (mezzo-soprano), par l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur philharmonique de Prague, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**

18.30 Dvorak. *Dances slaves n°1, 2, 3 et 7*. En 2000. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. S. Baudo. **Mezzo**
21.40 Olivier Greif. *Veni Creator*. Enregistré au New Morning, à Paris, en 1999. Avec Olivier Greif (piano), Henri Demarquette (violoncelle). **Mezzo**
21.55 Nicolas Bacri. *Prélude n°6*. O. Greif (piano). **Mezzo**
1.00 Marcias Sweet 2000. Thierry Eliez (piano), Thomas Bramerie (basse), André Ceccarelli (tambours). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Chien et chat. Philippe Galland. **Festival**
21.00 L'Honneur de la cavalerie. Ken Olin **0** **Paris Première**
22.35 A bout de nerfs. Avi Nesher **0** **TF 6**
22.45 Théo et Marie. Henri Helman. **Festival**

SÉRIES

18.15 La Vie à cinq. Déceptions **0** **Téva**
19.05 Demain à la une. Coupable d'innocence **0** **Téva**
20.45 Friends. Celui qui ne voulait pas aller plus loin. Celui qui passait une soirée avec Rachel **0** **Canal Jimmy**
20.45 Two. Un jeu pervers. Coïncé entre deux causes. **13^{me} RUE**
21.00 Alias. [2/2]. The Box (v.o.) **0** **Téva**
21.50 Ally McBeal. Woman (v.o.) **0** **Téva**
22.10 New York Police Blues. Souvenirs de jeunesse (v.o.) **0** **Canal Jimmy**

MERCREDI 15 MAI

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire Le boom SMS **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour **14.45** La Preuve par quatre Vacances en Sardaigne **15.40** Medicopter L'enfer de la drogue **16.30** Exclusif Magazine **17.05** Melrose Place Le coup de grâce **17.55** 7 à la maison La peinture murale. Série **18.55** Le Bigdil **19.50** Face aux bleus Magazine **19.52** Des mots pour l'écrire **19.55** Météo, Journal.



20.35 FOOTBALL - LIGUE DES CHAMPIONS Finale. Real Madrid (Esp.) - Bayer Leverkusen (All.). 20.45 coup d'envoi en direct d'Hampden Park, à Glasgow (Ecosse). 399221
Vainqueur du FC Barcelone (0-2 et 1-1), le Real Madrid rencontre le Bayer Leverkusen qui a disposé de Manchester United (2-2 et 1-1).

22.55 OTAGES EN PÉRIL Téléfilm. Gustavo Graef-Marino. Avec Peter Weller, Daryl Hannah, Tom Berenger, Adrian Pintea, Uwe Ochsenknecht (EU, 1999) **0** 510318
Deux agents spéciaux infiltrent l'ambassade américaine de Roumanie pour tenter d'y désamorcer une charge nucléaire, placée là pendant la guerre froide.
0.35 Histoires naturelles **1.30** Exclusif **2.03**

Météo **2.05** Reportages Le plus beau cimetière du monde. 3792968 **2.30** Anna Maria Révélation. 7000974 **3.20** Histoires naturelles Depuis Charlemagne, les louvetiers. La chasse aux cerfs. 9174784 **4.40** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 Les Parapluies de Cherbourg ■■■ Jacques Demy (France, 1963, 99 min) **0**
13.50 Hôtel des Amériques ■■■ André Téchiné (France, 1981, 90 min) **0**
14.50 Lola ■■■ Jacques Demy (France, 1960, N., 85 min) **0**
15.30 Pelle le conquérant ■■■ Bille August (Danemark, 1987, 145 min) **0**
16.15 Les Mariés de l'an II ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1971, 100 min) **0**
16.40 Le Harpon rouge ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, N., 75 min) **0**
17.55 Force majeure ■■■ Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) **0**
18.00 Cible émuovante ■■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min) **0**
18.40 Sept jours en mai ■■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1963, N., v.m., 120 min). **TCM**
19.35 Les Belles de nuit ■■■ René Clair (France, 1952, N., 85 min) **0**
21.00 Une histoire vraie ■■■ David Lynch (Fr. - GB - EU, 1999, v.m., 105 min) **0**
22.40 L'Allée sanglante ■■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1955, 110 min). **TCM**
0.05 La Guerre des cerveaux ■■■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1968, v.m., 110 min) **0**
0.30 Eraserhead ■■■ David Lynch (Etats-Unis, 1977, N., 90 min) **0**

FRANCE 2

12.55 Météo **13.00** Journal, Météo **13.45** Inspecteur Derrick la vie secrète de Richter **14.45** Un cas pour deux Le gentleman **15.50** En quête de preuves le petit doigt **16.35** Un livre *Ecrire sur Tamara*, de Marcel Benabou **16.40** Premier rendez-vous Magazine **17.15** La Famille Green Le temps passe **18.05** JAG A fond de cale **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo.



20.55 L'INSTIT : JULIETTE ET ROMÉO Série. Chantal Picault. Avec Gérard Klein, Delphine Zentout, Mehdi Orlberg, Laurent Labasse, Gérard Sergue (France-Belgique, 1999) **0** 7542641
Une jeune femme a construit un monde clos dans lequel elle s'est enfermée avec son fils ; l'arrivée de Victor Novak va bouleverser ce petit univers.

22.35 ÇA SE DISCUTE OBÉSITÉ : FAUT-IL SURVEILLER NOS ENFANTS ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 5981660
Un million de petits Français, soit trois fois plus qu'il y a dix ans, souffrent d'obésité. Un chiffre alarmant, due à une mauvaise alimentation, avec abus de sucre et de graisses, doublée d'une certaine paresse physique.
0.55 Journal de la nuit, Météo.

1.20 Des mots de minuit Magazine. 3746177
2.45 Emissions religieuses 1166003 **3.45** Galapagos, les amis de Georges le solitaire 2656413 **4.00** 24 heures d'Info, Météo **4.20** Eurocops Le rôle de sa vie (70 min). 7433413

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** Les Enfants des autres Téléfilm. Anne Wheeler. Avec Melanie Mayron (EU, 1993). **16.30** TO3 **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier L'eau en danger **18.15** Un livre, un jour *Nicolas et la Supernova*, de Jean-Pierre Verdet et Christine Adam **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix...



20.55 DES RACINES ET DES AILES SPÉCIAL BRUGES. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Bruges la vive. Les filles de Saint-Benoît. Entre terre et mer. Les trésors de Salamanque. 5125573

23.00 Météo 16776 **23.05** Soir 3 6770554

23.30 CULTURE ET DÉPENDANCES Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert, avec la participation de Elisabeth Lévy, Charles Pépin, Daniel Schick, Séverine Werba. Invités : George Steiner, Pierre-André Taguieff (La Nouvelle Judéophilie), Oriana Fallaci (La Rage et l'Orgueil), Marcel Bigeard (Crier ma vérité), Malek Chebel (Le Sujet en Islam), Fellag (C'est Alger). 8416824
1.10 Ombre et lumière Invité : Bertrand Blier.

1.40 Les Dossiers de l'Histoire De Gaulle - Le retour : 13 mai 1958. Documentaire. Patrick Rotman. 4704448 **2.35** C'est mon choix... ce soir **3.00** Soir 3 **3.20** Un an de plus Magazine (130 min). 86766448

CANAL+

14.00 Xcalibur Terre promise **0** **14.25** Chronologie d'un crime Téléfilm. Sydney J. Furie. Avec Marlee Matlin (EU, 1998) **0** **15.55** Star Hunter Les amies de Percy **0** **16.45** Eddy Time ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.20** Grolandst **0** **18.45** Journal **19.00** Cannes 2002 En direct. Les Marches. 19.15 Cérémonie d'ouverture du 55^e Festival du film de Cannes. 20.05 Tenue de soirée. 20.20 Spécial Cannes.



21.00 YI YI ■ Film. Edward Yang. Avec Nianzhen Wu, Elaine Jin, Ru-Yun Tang, Kelly Lee, Jonathan Chang (Japon - Taïwan, 1999) **0** 38016979
La peinture d'une famille partagée entre modernisme et tradition. Une œuvre foisonnante et riche qui a fait enfin découvrir en France un grand cinéaste.

23.50 TIGRE ET DRAGON ■ Film. Ang Lee. Avec Chow Yun Fat, Michelle Yeoh, Zhang Ziyi, Chang Chen, Lang Sihung (Chine - Etats-Unis, 2000, v.o.) **0** 5152991
Le film d'arts martiaux et de sabres resuscité dans une version riche et élégante mais un peu aseptisée.
1.45 Love Will Tear Us Apart ■ Film. Nelson Yu Lik-wai. Avec Tony Lung Ka-Fai, Lu Liping (HK, 1999, v.o.). 5118239 **0**

3.35 Football Ligue des champions. Finale. Real Madrid (Esp.) - Bayer Leverkusen (All.). A Hampden Park, à Glasgow (Ecosse). En direct. 9210245 **5.20** ET **7.00** Surprises **5.25** Rugby Union Super 12 (110 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Va savoir Invitations à l'atelier **14.35** Cas d'école La mobilisation lycéenne en politique **15.35** Planète insolite L'Angleterre **16.30** Après la sortie Magazine **17.30** 100 % question **18.00** Dialogue, dialogue [1/10] **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance L'expresso, certains l'aiment chaud **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Au pays des Miss. [3/5].



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Le paysan et le millionnaire - Nikita Khr

ALAIN LOMPECH

Bleu marine, toutes !

PASSANT souvent devant l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fief des catholiques intégristes parisiens, on avait remarqué depuis longtemps que le bleu marine était encore tendance, dans certains milieux.

Ça ne fait rien, Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales – faudra quand même expliquer ce que ça veut dire, les libertés locales –, veut en redorer le blason. Il a donc annoncé, sans doute contaminé par le génie raffarinesque de la formule : « *Le bleu marine va redevenir à la mode.* »

Aucune personne sérieuse ne niera qu'il y a un problème de délinquance en France, qu'elle est liée au chômage, qu'elle a peu à voir avec l'origine des habitants qui vivent dans des ensembles construits sans aucun souci d'intégration dans la ville, moches, aussi mal entretenus que les beaux quartiers sont coquets et pimpants. Qui niera que cette délinquance est due au fait que les jeunes qui y vivent sont désocialisés faute d'avoir pu s'intégrer suffisamment tôt dans le monde du travail ou gagner de quoi vivre pleinement leur jeunesse ? Combien la paire de Nike dans la vitrine ?

Mais agiter ainsi la peur du gendarme a tout de même de quoi inquiéter dans un pays dont la conception en la matière a toujours davantage penché du côté du maintien de l'ordre que vers la protection des personnes et de leurs biens.

Il suffit de marcher, de rouler dans Paris pour s'apercevoir que le bleu marine est omniprésent, voire envahissant, dans certains quartiers. A pied, à vélo, en voiture, ils sont là pour vérifier les papiers des automobilistes, aligner les voitures en stationne-

ment gênant, le soir à minuit, quand personne ne circule. Au même moment, ce sont des citoyens qui vont au-devant des marchands de drogue, à Stalingrad, dans le 19^e. Et d'autres qui chassent les prostituées et leurs proxénètes et contraignent la police à s'en occuper.

Cinq dans une voiture pour mettre des contredanses, en pleine nuit, dans un 3^e arrondissement désert. Pas un, dans le 18^e, le long de la petite ceinture, où tous les habitants savent qu'il vaut mieux éviter de se promener tard le soir. En tout cas, on ne les y a jamais vus.

Sur une route qui conduit de Paris à Dieppe, les gendarmes sont là, le vendredi après-midi, sauf quand il pleut ou fait trop froid. Ils contrôlent les assurances, permis, ceinture de sécurité des automobilistes. Le dimanche après-midi ? Ils changent de côté et harponnent ceux qu'ils ont ratés à l'aller, les bien nommés « j'tarpognes ».

Parfois, ils sont à l'ombre, près de la rivière, et contrôlent les habitants d'un village qui empruntent une départementale minuscule pour aller faire leurs courses. Excédé, le maire les en a virés, leur expliquant qu'ils seraient plus efficaces sur la nationale qui traverse le village, trois cents mètres plus haut. Une douzaine de morts en trente ans. Jamais un radar. Moins rentable que sur une autoroute vide, la nuit ?

Ils font aussi subir un alcootest aux jeunes qui sortent d'une boîte de nuit. Pas à la sortie du parking avant l'irréparable, mais quinze kilomètres plus loin.

Prévention/répression, tout est affaire d'équilibre, de missions claires, de comportements intelligents, pas de formules qui ne laissent d'inquiéter.

ROMILLY-SUR-SEINE (Aube)
de notre envoyé spécial

C'est le coup de gueule d'un militant du PS « désespéré » et prêt à « devenir anar » s'il n'est pas écouté par les « caciques » de son parti. Pierre-Marc Ter-Davtian, 58 ans, est radiologue depuis près de vingt ans à Romilly-sur-Seine (Aube). Son cabinet fait face au siège du Parti socialiste de cette ville ouvrière de 15 000 habitants en pleine récession, mais il est secrétaire de la section de Nogent-sur-Seine, la riche commune voisine d'une vingtaine de kilomètres, plus connue pour sa centrale nucléaire que pour ses 6 000 administrés. Ce curieux jeu de bonneteau politique s'explique, selon lui, par les querelles picrocholines au sein de la fédération départementale du PS. Et pour M. Ter-Davtian, ce sont ces méthodes qui expliquent en grande partie l'échec de Lionel Jospin à l'élection présidentielle.

« Depuis que Michel Cartelet, le maire de Romilly, qui entame son troisième mandat, a été exclu du Parti socialiste parce que, député PS, il refusait de retirer sa candidature dans ce bastion du PCF, j'ai compris que la hiérarchie de notre mouvement fonctionne comme celle d'une armée, sans que les gradés ne demandent jamais leur avis à la base », tonne M. Ter-Davtian, qui est aussi fougueux et pressé dans la vie qu'il l'est sur sa grosse moto. « J'étais moi aussi à la section de Romilly, mais la direction du PS nous a fait une guerre totale. J'ai préféré prendre la charge de la quinzaine de militants de Nogent, une ville tenue par la droite, et devenir conseiller municipal de Jouy-sur-Morin, un petit village de Seine-et-Marne, où j'ai une maison. »

Pour le radiologue, les choix décidés à la tête de la fédération de l'Aube « par des personnes sans aucune implantation locale réelle » illustrent la coupure progressive du PS avec son électorat et le piètre résultat de Lionel Jospin dans le département le 21 avril (13,67 %). « Il n'y a eu personne dans la hiérarchie locale du PS pour dire à Paris que le discours sur la fin du chômage ne passait pas dans une région où le quoti-

dien local ne fait pas une « une » sans annoncer des plans de licenciements en première page. » M. Ter-Davtian a pourtant tenté de parler aux leaders qu'il a croisés dans les congrès du PS. Il est allé rencontrer Raymond Forni, le président (PS) de l'Assemblée nationale, à Charleville-Mézières, pendant la campagne électorale. « Dans les réunions nationales de fédérations, j'ai toujours eu l'impression que les représentants du parti ne voulaient pas sortir de leurs situations locales et restaient enfermés dans leurs propres certitudes. »

C'est ainsi qu'il dénonce la façon « dogmatique » dont le gouvernement Jospin, et en parti-



Militant socialiste, Pierre-Marc Ter-Davtian, dénonce le dogmatisme du gouvernement sortant.

C. DEC.



Romilly-sur-Seine

culier Martine Aubry, sa bête noire, a imposé la loi sur les 35 heures. « Ici, à l'hôpital de Romilly, où certaines aides-soignantes avaient déjà plus de 800 heures à rattraper, cette décision imbécile a entraîné une aggravation terrible des conditions de travail. » Il estime qu'une grande partie des voix qui ont manqué à Jospin pour devancer Jean-Marie Le Pen sont celles des adhérents de la CFDT, le syndicat omniprésent dans les hôpitaux.

Il pense également que l'on n'a jamais su parler, à la tête du PS, des conditions de travail de la classe ouvrière. « La notion de solidarité a pris le pas sur le besoin de dignité », affirme-t-il. Il estime que les critères d'attribution du RMI n'ont pas été compris par les salariés des petites entreprises et des ateliers de confection de la région, « dans lesquels les conditions de travail sont épouvantables, parce qu'on n'y a pas investi depuis des années ». Pour M. Ter-Davtian, « la campagne de Jospin n'a jamais su s'adresser aux petites gens ».

Selon lui, les socialistes ont eu tort de ne pas cesser de se décerner des satisfécit, alors qu'après quasiment vingt ans au pouvoir « le système éducatif qu'ils ont mis au point laisse une grande partie des jeunes sans formation ».

Enfin, cet ancien militant du PSU, quand il était étudiant, n'a toujours pas digéré le mauvais accueil qui lui a été fait à l'Atelier de campagne de Lionel Jospin à Paris. « J'y ai vu des petits fonctionnaires, à cheval sur leurs 35 heures, plutôt que des militants. Je n'ai jamais pu obtenir un tract simple à distribuer dans la région, au lieu de cet épouvantable dépliant de quatre pages que bien peu de personnes ont sans doute dû lire jusqu'au bout. » Et, sans craindre une brouille définitive avec son parti à l'approche des élections législatives, le militant socialiste de l'Aube se dit incapable cette fois d'appeler à voter RPR, comme aux trois scrutins précédents, pour faire échec au Front national.

Christophe de Chenay

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Jeux interdits » ou la spontanéité de deux gamins

DÈS CETTE SEMAINE le public parisien peut constater l'erreur flagrante du jury de sélection des films retenus pour le Festival de Cannes, qui écarta *Jeux interdits* de René Clément de ce choix, alors que cette œuvre vraie, dépouillée, émouvante sans le recours des procédés classiques, et pour tout dire fort belle, eût dû sans conteste faire partie de notre envoi. La mise en scène témoigne une maîtrise probablement inégalée en France. Lais-

sons à d'autres les « grandes machines » ; souvenons-nous que le plus certain mérite d'un réalisateur est de se mettre au service d'un récit en servant les seuls desseins au moyen de l'image, du son, de leur accord et d'un rythme interne qui l'article avec bonheur.

Jeux interdits, c'était d'abord précisément un récit de François Boyer, que nous avions lu du côté de 1947 dans les Editions de Minuit : *Les Jeux inconnus*. Jean

Aurenche et Pierre Bost l'ont fidèlement adapté et dialogué en phrases simples, ce qui s'imposait puisque nous avons affaire à des enfants et à des paysans. Ce que je dois surtout vous laisser éprouver, c'est l'admirable naturel, la spontanéité – par quel soin obtenue – des deux gamins : Brigitte Fossey (Paulette) et Georges Poujouly (Michel).

Henry Magnan
(15 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ Vu du QG de Yasser Arafat. Après un siège de plus d'un mois, M. Arafat a pu sortir de Ramallah. Retrouvez l'ensemble des témoignages publiés par *Le Monde* dans le dossier d'archives thématique de l'édition abonnés du monde.fr.

■ Comment le FN peut faire chuter la droite aux législatives. La carte des circonscriptions où le FN pourrait se maintenir au second tour. http://medias.lemonde.fr/medias/pdf_obj/carte_legislatives0805.pdf

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>
► TÉLÉMATIQUE
3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30
► LE MONDE 2
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La République réelle ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 14 mai 2002 : 562 989 exemplaires.

1 - 3 Nos abonnés de France et de Belgique trouveront avec ce numéro le supplément « Styles - Accessoires ».

Le Monde

Cannes 2002

Un cahier spécial pour tout savoir

Et, à partir du 15 mai, suivez chaque jour dans votre quotidien toute l'actualité du festival : critiques, reportages, portraits, le marché du cinéma, la photo du jour...

Le Monde FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 2002

Cannes

PROCHE-ORIENT • Images en guerre, dialogue de cinéastes p. 6
PROJECTION NUMÉRIQUE • Le cheval de Troie d'Hollywood ? p. 8
JACQUES TATI • « Playtime » retrouvé, renaissance d'un chef-d'œuvre p. 12



Le président David Lynch

Entretien à Mulholland Drive

Supplément gratuit de 16 pages mercredi 15 mai avec *Le Monde* daté jeudi 16 mai

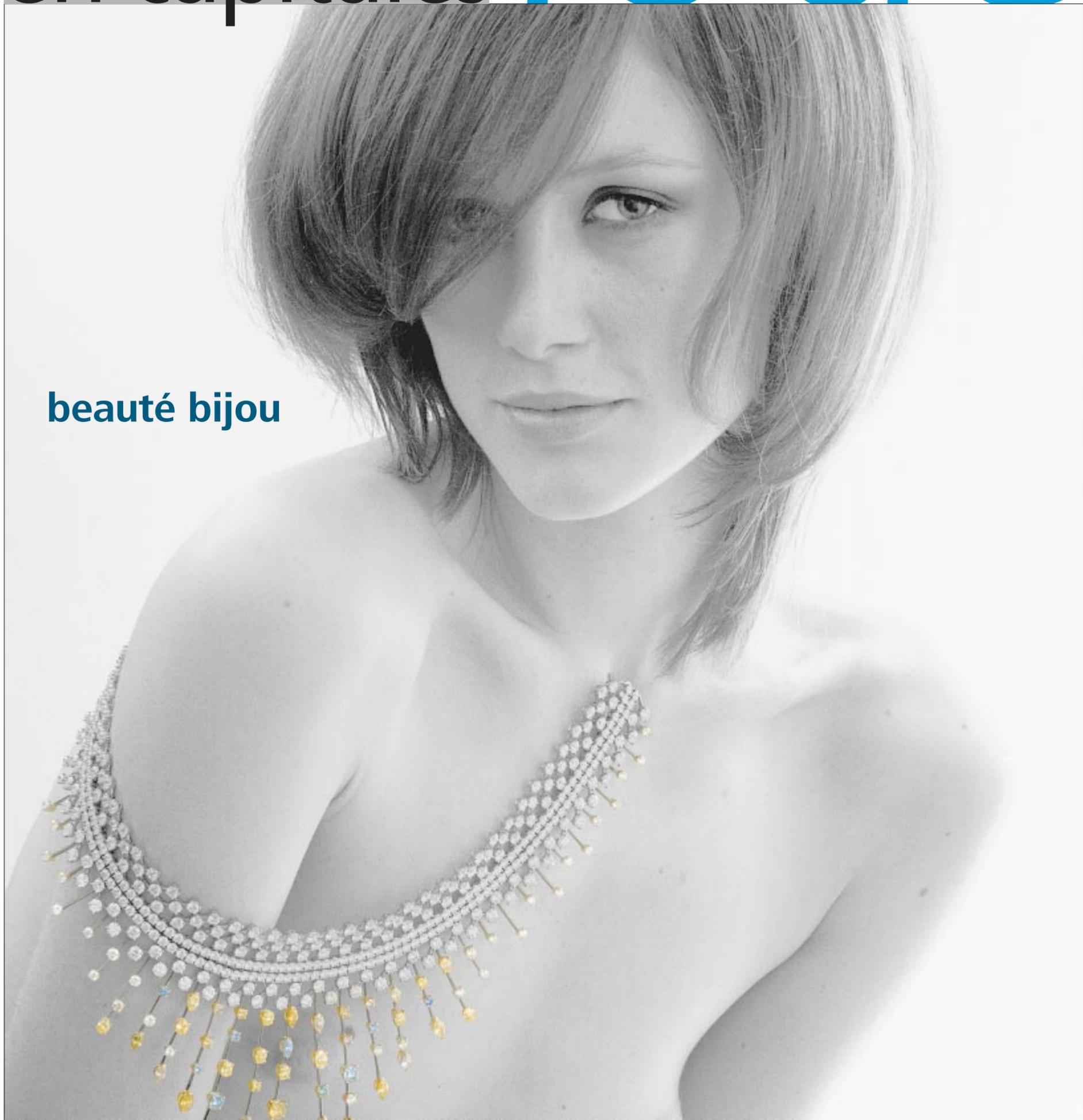
S T Y L E S

Le Monde

la mode

en capitales

beauté bijou



Bell & Ross

Tél. 01 55 35 36 00 . www.bellross.com



chair
image



après le corps-machine des années 1980, le corps résigné des années 1990, la première décennie du nouveau millénaire a fait du « corps-plaisir » son nouvel idéal. Réconcilié avec lui-même, il rayonne au pays infini des textures-velours, des fondants fraîcheur et autres soins lui garantissant équilibre, harmonie, énergie, vitalité... « *Absorbez quotidiennement une dose d'échinacea, de chardon marie ou de racine de pissenlit* », conseille Tessa Thomass dans *Lifting au naturel* (Flammarion). On ne compte plus le nombre d'ouvrages « pratiques » qui prolifèrent sur les étals des libraires, comme les compléments alimentaires dans les rayons des pharmacies. Le corps-roi soumet nos contemporains à une incroyable gymnastique des cinq sens, qui va de l'exfoliation à la cure détoxifiante en passant par l'absorption d'antioxydants, le lifting digital, le massage « ayurveda », « connaissance de la vie » en Inde. De l'ostéopathie crânienne à la réflexologie plantaire, les méthodes de relaxation connaissent un succès croissant, faisant des spas les nouveaux temples bleus et translucides des temps inquiets. Curieusement, cette quête de naturel coïncide avec une incroyable flambée des artifices corporels : au Brésil, deuxième position derrière les Etats-Unis pour le nombre d'opérations de chirurgie plastique par habitant, on note plus de 300 000 interventions par an. Au Japon, la vogue des produits de coloration continue de sévir. Jamais, le « naturel » qui rimait avec rusticité dans les années 1970 n'aura autant dopé l'industrie cosmétique, dont les produits flattent autant l'odorat que le toucher, libérant toutes les envies d'ailleurs dans une salle de bains tour à tour jardin et cocon, dernier paradis narcissique des temps modernes. Voilà pourquoi dans ce nouveau spécial « Styles » consacré à la beauté, nous avons privilégié, chiffres à l'appui, l'analyse de ce qui peut s'identifier à un véritable phénomène et que révèlent ces enquêtes sur la Cosmétic Valley, la folie capillaire, ou le boom du marketing de la « racine », les parfums qui « désaltèrent »... Après le triomphe de l'être sur le paraître, on note celui d'une chair mise à nu qui revendique face à la standardisation des comportements une sorte de vérité intime, celle d'un corps qui n'en fait qu'à sa tête.

Laurence Benaim

Photographe : Sam Haskins, agence Katy Barker Management

Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Adélaïde Salvi
Maquillage : Mary Greenwell pour Premier Londres
Coiffure : Bruce Libre pour Calliste Paris
Modèles : Hélène Nymann et Carla Veiga, de l'agence Marilyn
Laboratoire photographique : Metro Imaging, Londres

TENTATION

En couverture, collier de la parure dite « Proust », composée à partir d'une collection unique de diamants de couleurs. Monture en or gris et en or jaune, 415 diamants blancs de 117,62 carats et 45 diamants de 19,34 carats, Van Cleef & Arpels.

le corps ou l'ultime parure

alors que le marché des compléments alimentaires explose, les spas qui se multiplient deviennent les refuges aquatiques du bien-être. Dynamiser, raffermir, lisser, masser, désinfiltrer : au nom de la fermeté, de l'élasticité, le corps livré à sa bulle narcissique, justifie un nouvel art de vivre, de manger, de consommer, qui met à nu tous les clivages, et s'impose comme le baromètre de l'allure. Forcément mince

au hit-parade des restaurants parisiens à la mode, on trouve cette saison : le « sashimi new style » (Nobu), la salade de haricots verts au vinaigre de riz (Korova), la salade de crabe au cumin et à la mangue (Market), le jus de carotte minute servi en guise d'entrée chez Costes... La sauce s'allège en infusion, le légume en vapeur épicée, le dessert en potage (poires au jasmin chez Dalloyau). Manger pour mincir, mincir pour séduire, se séduire. Un Français sur quatre aurait essayé de maigrir au cours des douze derniers mois (32 % des femmes et 15 % des hommes). Des gélules à la caféine aux injections de sérum physiologique, rien ne résiste à l'appel des traqueurs de cellulite. Les adolescentes elles-mêmes se trouvent de plus en plus complexées par leur poids. L'anorexie, qui touchait 2 % de celles-ci il y a dix ans, frapperait 5 % des jeunes filles aujourd'hui.

Alors que la mode, dont l'influence s'est considérablement morcelée, a cessé d'aimer les foules, le corps, lui, s'impose comme l'indice de valeur du goût contemporain, une sorte de baromètre de l'allure, qui justifie à lui seul les nombreux succès commerciaux de ces dernières années. La dernière « essence amincissante » griffée Dior ne porte-t-elle pas le nom de « Bikini » ? On ne compte pas moins de 25 000 sites consacrés aux régimes sur Internet. Plus de deux millions d'exemplaires du *Régime des stars*, de Barry Sears, auraient été vendus aux Etats-Unis. « *Janet Jackson se ferait liposucer comme d'autres vont chez le dentiste* », révèle *The Enquirer*. Demi Moore serait une fervente adepte du régime « zone » (30 % de protéines, 30 % de matières grasses, 40 % de glucides). De Lisa Marie Presley à Alexander McQueen, les stars du show-biz et les couturiers n'ont pas résisté au phénomène : Karl Lagerfeld qui se veut « dessin », a maigri de quarante-deux kilos et s'apprête à publier en septembre prochain un livre de recettes minceur, avec l'aide de son nutritionniste Jean Claude Houdret. *Desi-*

ÉTREINTE
Collier souple de 19 diamants poires d'un blanc bleu exceptionnel de 21,92 carats sur une monture en or gris, et 250 brillants de 21,11 carats, Chopard. Voiles de lin et coton, La Paresse en Douce et Caravane Chambre 19.



gner, Doctor and Diet, tel est le nom de l'ouvrage annoncé...

De Physcience à CEnobiol, le marché des compléments alimentaires est en pleine expansion. Il aura été le secteur le plus dynamique de la pharmacie en 2001, avec une flambée des ventes de 15 %. Les segments les plus importants qui assurent 90 % d'un chiffre d'affaires global de 229 millions d'euros sont d'abord ceux de la minceur. Viennent ensuite la ménopause, les solaires, les cheveux, la peau, le stress... Si certains coupe-faim à base d'amphétamines ont été interdits, les techniques se sont multipliées, autant que les produits. Alors que le corps se met en scène (150 000 épilateurs électriques vendus chaque année par Braun), la tendance est aux « home trainers » cosméti-

ques. Dopée par les succès de l'aromacologie, la contrainte se transforme en plaisir. D'où l'association de symboles « ancestraux » liés aux plantes (fibre de soja pour « l'Hydra flex » de Biotherm, hierre, caféine, Centella Asiatica pour l'AromaFit de Lancôme, et de la haute technologie. Les textures s'allègent, les crèmes hier longues à pénétrer se sont métamorphosées en émulsions, ou en voiles odorants bourrés de principes actifs.

Parmi les grandes vedettes de l'été 2002, citons D-Stock de Vichy, leader en pharmacie dans ce domaine, le « Lift Minceur anticapiton » de Clarins, le « Phyto sculptural » (Sisley), Oléoenergy (huile satin tonifiante) de L'Oréal, ou encore les aquadrainants en sachets et le remodelant gel liporéducteur (CEnobiol), une marque dont le chiffre d'affaires a atteint 27 millions d'euros en 2001, soit une progression de 19 % des ventes. La chasse aux substances « engrassant » les tissus est ouverte. Mésothérapie, abdominoplastie, liposuction. Dans leur bulle narcissique, les nantis surveillent leur poids comme une parure, gardienne d'un corps-sashimi qui ne cesse de s'étirer. On dénombre 100 000 adhérents dans les quarante-cinq « Gymnase Club » et autre « Waou » créés en France depuis 1978.

« *Le fitness est devenu un phénomène de société* », assure Patrick Rizzo, directeur marketing du groupe récemment entré dans le giron du Club Méditerranée. Le nombre des curistes de thalassothérapie a augmenté de 16,3 % en 2001. Plus les défavorisés mangent mal, abreués dès l'enfance de sodas colorés, de pop corn en sachets et de frites grasses, plus le corps « light » des autres, s'assimile à un symbole de réussite, de mobilité physique et mentale. En témoigne la nouvelle ligne d'accessoires conçue par Tom Ford chez

Gucci : une table de massage professionnelle avec un matelas tendu de vinyle noir et chocolat siglé du fameux logo GG. Le corps, ultime signe de style ? Les femmes cadres ou appartenant aux professions intellectuelles supérieures sont à la fois les plus grandes et les plus minces, tandis que les ouvrières présentent le rapport « poids/taille » le plus élevé parmi les femmes actives, rappelle Gérard Mermet dans *Franco-scopie 2001* (Larousse, 2000). « *Le poids est un facteur d'exclusion* », écrit Jean-François Amadiou, professeur de sociologie à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Dans *Le Poids des apparences* (Odile Jacob, 2002), il montre que ce facteur de discrimination sur le marché du travail devrait prendre de l'ampleur à la faveur du développe-

manger pour mincir, mincir pour séduire, se séduire.

Un Français sur quatre aurait essayé de maigrir au cours des douze derniers mois

ment de l'obésité. Obsessionnellement présent, le corps provoque des comportements inédits, comme le « craving » (une envie de manger un aliment précis) dont le grand gagnant serait le chocolat, dont on n'en finit pas de vanter les vertus anti stress... Au point que 17 % des Françaises, selon une enquête Durex, préféreraient même celui-ci à l'amour...



CARESSE
Collier dit « écharpe » qui se compose d'un tour de cou de 4 rangs et de 50 franges de diamants sertis sur or gris 18 carats, pour un total de 2 626 pierres, soit 263,48 carats de diamants, Chaumet.

spas d'été

● **Paris.** Pour entretenir son bronzage ou pour aborder les premiers rayons de l'été, le Amak propose « SOS bronzage ». Dilatation des pores dans un hammam, gommage au sel de mer, massage relaxant d'une heure, puis application de l'autobronzant... Dès les premières séances, la peau est presque dorée. 125 € pour deux heures de soin. 45,

avenue George-V, 75008. Paris. Tél. : 01-40-73-40-73.

● **Nice.** Soins manuels, produits d'origine végétale, marine ou minérale,... le Hip Spa, décoré par Jean-Marie Massaud, propose une approche contemporaine de la beauté, avec notamment son programme « Hipis-sime » : beauté Oramel pour un embellissement profond de la peau, soins du visage, bain, coupe, coiffage et collation. 500 € pour sept heures de soin. 2, rue Longchamp,

06000 Nice. Tél. : 04-93-16-00-20.

● **Marseille.** Soins réparateurs et relaxants au Sofitel Palm Beach. Le programme « Antistress » comprend bain bouillonnant, drainage lymphatique du visage ou enveloppement d'algues - 150 € pour trois heures de soins -, tandis que le programme « Jambes toniques » propose gommages, massages et douches à jets, sur trois jours, 304 €, avec 4 soins par jour. 81, Corni-

Tél. :

che Kennedy, 13007 Marseille. Rens. au 04-91-52-61-61.

● **Porticcio.** Un nouveau programme à l'institut Thalassa Porticcio, dans le golfe d'Ajaccio, propose dès juin modelages sous affusion, bains hydromassants et massages prodigués au « clair de lune ». 75 € par jour, sur la base d'une cure remise en forme de 6 jours en demi-pension à partir de 1 404 €. Rens. chez Thalassa International, au 0825-825-528.

● **Doha-Male.** Programme écologique aux Maldives dans le Spa de l'hôtel Soneva Fushi, ouvert en 1995. Le Six Senses Spa invite au luxe au plus près de la nature, en stimulant les sens. Trois programmes sont proposés, « purifiant », « relaxant », et « pur plaisir », à partir de 3 320 € pour une semaine en demi-pension, incluant le vol A/R de Paris et cinq soins au spa. Rens.

chez Exclusif Voyages au 01-42-96-00-76.

● **Scottsdale.** Le nouveau spa du Fairmont Scottsdale Princess, en Arizona, comporte 25 salles de soins, des traitements exclusifs à base de plantes du désert, et un jardin pour la méditation. Un forfait de 2 nuits, « Stimulez vos sens », comprend visite du désert et soins à base d'aromathérapie. A partir de 2 004 € pour 2 personnes. Rens. au 00-800-907-253.

● **Anguilla.** L'hôtel Cap Juluca dans les Caraïbes britanniques, propose « The Juluca Ritual for two ». Gommage à l'argile, douche aromatique, massage aux huiles, bain privé, chandelles, pétales de fleurs et thé à la menthe : un avant-goût de paradis... 390 € le soin de 2 heures pour un couple. 7 nuits à l'hôtel et le vol A/R de Paris, à partir de 3 250 € par personne. Rens. chez Exclusif Voyages au 01-42-96-00-76.

7 à 10 % des adultes et 16 % des enfants âgés de 7 à 10 ans, seraient victimes de l'obésité (source : www.sante.gouv.fr).

7 millions : le nombre d'exemplaires vendus du livre *Je mange donc je maigris*, de Michel Montignac, (1987), diffusé dans vingt-cinq pays.

15,2 millions d'euros : le chiffre d'affaires de Physcience, une société créée en 1993 et spécialisée dans les compléments alimentaires, n° 3 des ventes en pharmacie depuis 2001.

20,6 % : les parts de marché des amincissants en valeur, détenues par Vichy, avec 320 000 unités vendues chaque année.

30,6 % de la clientèle des séjours de thalassothérapie est masculine.

61 kg : le poids moyen des Françaises selon l'Insee.

200 millions : le nombre d'obèses estimés en Chine.

800 : le nombre de personnes fréquentant chaque jour le Gymnase Club de la place de la République, à Paris.

1 000 : le nombre de flacons « Lift Minceur anti-capiton » (Clarins), vendu chaque jour en France.

1962 : la marque Milical lance ses biscuits fourrés minceur qui marquent l'avènement du « snaking » basses calories

80 000

personnes se font palper quotidiennement par l'appareil « Cellu M6 » commercialisé depuis 1986 par la société LPG. But de l'opération : soulever la masse graisseuse, la rouler et la « dérouler » pour faire fondre la cellulite.

100 000

milliards : le nombre de bactéries contenues dans le tube digestif, soit dix fois plus de cellules que dans tout l'organisme.

800 000

pots de compléments nutritionnels minceur sont vendus chaque année par Oenobiol.



DÉTENTE

Table de massage pliable en teck avec un matelas recouvert de vinyle et un appui-tête amovible, en vente à partir de fin juillet, Tom Ford pour Gucci.

extensions, coupe lisse, ou boucles sauvages... Jamais les salons franchisés n'ont été aussi nombreux. Quant aux coiffeurs indépendants et aux coloristes, ils se multiplient, ouvrant des « boudoirs » et des spas capillaires, où l'on entretient pointes et racines avec passion

Changer de tête comme on change de sac ? Les chiffres concernant le marché capillaire ont de quoi faire dresser les cheveux sur la tête. En 2001, les 58 200 entreprises françaises de la coiffure – un nombre en augmentation constante depuis 1995 – réalisaient près de 4,55 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Et les salons franchisés n'ont jamais été aussi nombreux. En 1975, Jacques Dessange crée un système de franchise pour « permettre à un bon professionnel de la coiffure d'être un véritable entrepreneur ». Aujourd'hui, avec 696 salons dans le monde, il voit défiler chaque jour 36 000 clientes...

Peu à peu, une révolution du cheveu s'opère. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, la coloration faisait principalement office de cache-misère. Depuis les années 1990, une véritable explosion colorée s'empare des femmes du monde entier. Aujourd'hui, on revendique sa couleur pour chercher à se distinguer, et on confie ses mèches à des virtuoses, plus adulés encore que les coiffeurs. Les Africaines se décolorent les cheveux et deviennent blondes, les Asiatiques recherchent des nuances dorées, les Occidentales s'inventent des reflets rouges. La couleur du cheveu s'apparente véritablement à un langage social. Les nouvelles générations de produits colorants, de moins en moins agressifs, permettent une infinie variété de nuances. Même si la marque de coloration Schwarzkopf avoue ne réaliser les trois quarts de son chiffre d'affaires qu'avec des couleurs banales comme les blonds ou les châains. Une nouvelle couleur, une nouvelle coupe, doit s'équilibrer avec chacune des facettes d'un tempérament. Car comme l'affirme le coloriste Rodolphe, un ancien du salon Alexandre qui ouvre son deuxième salon juste à côté du premier, rue Danielle-Casanova, « il n'y a pas de belle couleur mais une harmonie entre la carnation, le regard, le style ».

La tendance ne touche pas que les professionnels, puisqu'on sait qu'une femme sur trois se colore les cheveux à domicile. Pour celles qui refusent d'être esclaves de leur coiffeur et veulent retrouver chez elles des produits aptes à prolonger le résultat obtenu en salon, il existe une large variété de soins adaptés à chacune des situations. Christophe Robin propose une huile à la lavande qui préserve l'éclat de la couleur, et une crème lavante au citron qui fonctionne comme un gommage purifiant tout en garantissant un lavage très doux. La couleur est fixée pour longtemps, le cheveu brille, et l'on se réapproprie des gestes de beauté ancestraux, avec ces soins aux textures naturelles, à base de plantes, de henné, d'argile. Dans la gamme SalonSpa de Michaeljohn, on purifie les cheveux avec de l'arbre à thé, on les hydrate grâce à de l'argile. Avec 335 000 produits vendus en 2001, la marque Leonor Greyl prend soin des cheveux grâce aux produits naturels formulés en laboratoire par Jean-Marie Greyl, ingénieur galléniste. A l'orchidée ou au jasmin, ces masques font les cheveux comme de la soie. Crème traitante herbacée,



la folie capillaire

shampooing traitant aux minéraux ou équilibrant aux racines sauvages, les produits professionnels d'Alexandre Zouari offrent à domicile les bienfaits prodigués dans son salon.

Nouveaux codes, nouveaux lieux, nouvel art de vivre, la coiffure devient l'accessoire à la mode. Mais un accessoire sur mesure, car il n'est plus question de cloner les coupes illustrées sur papier glacé. Les années de franchise s'étaient illustrées de formules « Just a Cut », comme chez Jean-Louis David, racheté en avril 2002 par la chaîne américaine Regis, la plus importante du monde. Il n'était pas rare de sortir de ces séances, au bout d'une demi-heure, avec

les cheveux mouillés et une désagréable impression d'inachevé. Désormais, le temps passé chez le coiffeur rallonge. Chacune veut avoir l'impression d'être unique. Extensions de cheveux naturels pour le plaisir de la longueur et du volume retrouvés – 900 euros chez Extensions Jacques Dessange –, cheveux courts ou longs, boucles sauvages ou carré lisse, l'heure est aux soins plus à la carte.

Ce concept de coiffure sur mesure est développé dans le salon de Jacques Dessange, avenue Franklin-Roosevelt. La directrice artistique Madeleine Cofano officie dans un salon privé, seule avec son coloriste, pendant deux heures. Et Fabienne reçoit dans son

appartement pour un shampoing, une coupe et un brushing, de 60 euros à 78 euros. Miroirs anciens, boiseries, rideaux de soie... Les salons indépendants ressemblent à des boudoirs. Coloriste attiré de Catherine Deneuve, Christophe Robin, rue Saint-Honoré, s'est installé en fond de cour pour que les clientes « soient à l'abri des regards pour un moment confidentiel ». En 1999, Charlie aménageait un tout nouveau concept de salon dans un appartement intimiste du 16^e arrondissement. Coupe, couleur, maquillage, garde-robe... Pour un peu plus de 300 euros, cette « coiffeuse des stars » cherche à « révéler la personnalité profonde des femmes ».

Car les coiffeurs prônent aujourd'hui un retour à une harmonie totale du corps et de la tête. En octobre 2000, Alexandre Zouari réaménage avec le décorateur Jacques Garcia son salon de l'avenue du Président-Wilson pour offrir aux femmes un espace de 700 m² dédié à la « beauté globale ». Coiffeurs, mais aussi coloristes, manucures, esthéticiens et masseurs...

Le « New Parisian global beauty » compte 56 personnes spécialisées et accueille chaque jour 160 clientes en moyenne, pour des prestations allant de 85 euros à 245 euros. Beauté du visage, du corps et des cheveux, mais avant tout beauté pour soi, comme dans le nouveau salon Vog de la rue Saint-

Honoré, ou le 32 Montorgueil, un « spa » du cheveu qui associe les bienfaits de la marque de cosmétologie Nuxe et les techniques de coupe du coiffeur de cinéma John Nollet : « Chaque cabine de soin est la salle de bain que l'on n'aura jamais, le fantasme d'une fille qui rêve d'un lieu rien qu'à elle. » Une offre riche et diversifiée, des produits et des lieux modulables et respectueux de l'identité de chacun, chacun y trouve son compte et tout est possible : Oscar accueille ainsi les enfants avec des barbes à papa, dans son salon de la rue Vavin, tandis que les parents sont les bienvenus les soirs de nocturne.

Karine Porret

Photographe :
Sam Haskins, agence Katy Barker

Réalisation :
Martine de Menthon,
assistée d'Adélaïde Salvi
Maquillage :
Mary Greenwell
pour Premier Londres
Coiffure : Bruce Libre
pour Calliste Paris
Modèle : Carla Veiga,
de l'agence Marylin

MÈCHES

Bracelet de 5 rangs composés de 75 perles de Tahiti montées sur or blanc, avec des diamants de 2 carats, Chanel joaillerie.

0,35

millimètre la longueur à laquelle poussent les cheveux chaque jour. Les cheveux poussent plus vite en été qu'en hiver, la nuit que le jour, chez les femmes que chez les hommes.

2,76

euros : le prix la nouvelle ligne Ultra Doux de Garnier. Tous les types de cheveux sont représentés dans cette gamme composée de 12 shampoings, de la figue au thym en passant par le gingembre.

3

heures : le temps que dure un soin complet du cheveu dans le salon spa du coloriste Rodolphe, « Alone ». Massage du dos, dialogue avec un coloriste, soins personnalisés, réflexologie... Dans un lieu chaleureux qui ne reçoit qu'une personne à la fois, le soin du cheveu est décliné sous toutes formes pour un abandon total du corps et de l'esprit. 381 euros le parcours complet.

Rens. au 01-42-61-46-59.

6

personnes sont au service de la beauté des cheveux, du visage et du corps, dans le tout nouveau spa 32 Montorgueil. Soin des cheveux sur mesure, crème effet brillance, rinçage colorant, à partir de 160 euros, ou 300 euros

si John Nollet s'occupe personnellement de la coupe. 32, rue Montorgueil, 75001. Rens. au 01-55-80-71-40.

88

% des femmes de 15 ans et plus achètent au moins un shampoing par an, 38 % de ces femmes achètent un produit après-shampoing (masque, soin, etc.). Enfin, 31 % se colorent les cheveux à domicile. Sources Secodip 2001.

1872

: la date à laquelle apparaît, à Londres, la première coloration capillaire blonde obtenue à l'eau oxygénée. La première teinture capillaire synthétique n'apparaît ensuite qu'en 1900, puis, en 1927, Eugène Schueller, chimiste et fondateur de L'Oréal, lance la première semi-coloration industrialisée.

1990

: la date à laquelle est lancé aux Etats Unis le Serum Frizz Ease, produit phare de la marque John Frieda, et qui peut raidir les cheveux frisés ou redessiner les boucles. Il s'en vend aujourd'hui un flacon toutes les deux secondes.

30 000

flacons d'huile de palme de Leonor Greyl sont vendus chaque année. Protecteur et waterproof l'été, réparateur l'hiver, l'huile de palme récupère instantanément les pointes abîmées.

150 000

: le nombre de cheveux que possède en moyenne l'être humain.

31 000 000

shampoings Elsève de L'Oréal ont été vendus en France en 2001. Premier shampoing « cosmétique » du marché, Elsève a été lancé il y a trente ans déjà, en 1972.

Agnès b.
Rens. au 01-40-03-45-00.

Alain Mikli
Pour Monoprix
Rens. au 01-53-63-87-40.

André
Rens. au 01-45-62-33-15.

Aquarela Brasil
50, rue Daubenton, 75005.
Tél. : 01-42-17-06-88.

A. Testoni
Rens. au 01-44-56-09-90.

Baïkal
24, rue Saint-Paul, 75004.
Tél. : 01-42-74-73-39.

Bally
35, bd des Capucines, 75002.
Tél. : 01-44-55-38-20.

Bliss
En vente
aux Galeries Lafayette.

Bobbi Brown
Rens. au 01-40-06-37-27.

Le Bon Marché
24, rue de Sèvres, 75007.
Tél. : 01-44-39-80-00.

Burberry
55, rue de Rennes, 75006.
Tél. : 01-45-48-52-71.

By Terry
21, galerie Véro-Dodat,
75001.
Tél. : 01-44-76-00-76.



DUNE

Tong « Manilla » en cuir et semelle de gomme, 119 €, Ps par Paul Smith.

Cacharel
Rens. au 04-66-28-66-28.

Calvin Klein Cosmetics
En vente en grands magasins.

Caravane Chambre 19
19, rue Saint-Nicolas,
75012.
Tél. : 01-53-02-96-96.

Caudalie
Rens. au 01-44-29-24-29.

Céline
Rens. au 01-56-89-07-91.

Chanel joaillerie
Rens. au 01-55-35-50-05.

Chaumet
Rens. au 01-55-90-52-95.

Chopard
Rens. au 01-42-68-80-30.

Christian Dior
30, avenue Montaigne,
75008.
Tél. : 01-40-73-54-44.

Club des Créateurs de Beauté
Rens. au 08-92-70-17-10.
www.ccb-paris.com

Colette
213, rue Saint-Honoré,
75001.
Tél. : 01-55-35-33-90.



Croissant
3, rue Saint-Merri,
75004.
Tél. : 01-48-87-32-88.

Eres
2, rue Tronchet,
75008.
Tél. : 01-40-32-43-40.

Fendi
Rens. au 01-49-52-84-52.

Galeries Lafayette
40, boulevard Haussmann,
75008. Tél. : 01-42-82-34-56.

Giorgio Armani
Rens. au 08-00-06-58-28.

Gucci
23, rue Royale,
75008.
Tél. : 01-44-94-14-70.

LAGON

Lunettes de soleil Sport Vision en titane, magnésium et aluminium, 220 €, TAG Heuer. Lunettes de soleil à montures métal et verres organiques roses perforés pour le modèle Extase, 202,76 €, ou strassés pour le modèle Diorflash, 237,82 €, Christian Dior.

Hermès
24, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008
Tél. : 01-40-17-47-17.

Hogan
Rens. au 01-42-66-46-93.

Kiehls
En vente au Bon Marché et chez Colette.

Korres
En vente au Bon Marché.

Locman
En vente chez Gemelli
Tél. : 01-58-18-37-37.

Origins
Rens. au 01-56-81-08-02.

La Paresse en Douce
97, rue du Bac,
75007.
Tél. : 01-42-22-64-10.

Paul Smith Chaussures
24, boulevard Raspail,
75007. Tél. : 01-42-84-38-24.
Polo by Ralph Lauren
En vente aux Galeries Lafayette.

Ralph Lauren Collection
Rens. au 01-44-77-53-80.

Ralph Lauren Layette
En vente aux Galeries Lafayette.

Ray Ban
Rens. au 08-00-05-68-39.

La Redoute
Rens. au 0825-0024-024.
www.redoute.fr

Ronaldo Fraga
En vente chez Aquarela Brasil.

Salvatore Ferragamo Eyewear
Rens. au 08-00-05-68-39.

Shu Uemura
Rens. au 01-45-48-02-55.

Sundari
En vente au Bon Marché.

TAG Heuer
Rens. au 01-55-80-09-10.

Tod's
Rens. au 01-42-66-46-93.

Van Cleef & Arpels
Rens. au 01-53-45-45-45.

Versace
Rens. au 01-47-42-88-02.

Vivianne Cazeneuve
Rens. au 01-43-70-54-24.

Yves Saint Laurent rive gauche
9, rue de Grenelle, 75007.
Tél. : 01-45-44-39-01.

guide

● Les salons sur mesure.

L'Atelier de Donato, à deux pas de la boutique Colette. De 30 € pour un tarif junior à 153 € environ pour une coupe avec des mèches. 207, rue Saint-Honoré, 75001. Tél. : 01-40-20-45-18.

Dessange International, à l'intérieur duquel se trouve le salon privé de Madeleine Cofano, qui officie sur rendez-vous. 43, avenue Franklin D.-Roosevelt, 75008. Tarifs au : 01-43-59-31-31.

Fabienne reçoit sur rendez-vous dans son appartement du 9^e, pour une coupe-brushing à 60 €. Tél. : 06-14-01-36-62.

Charlie en particulier : une consultation en recherche de style coûte 200 €. 1, rue Goethe, 75016. Tél. : 01-47-20-94-01.

Thierry Lothman : dans cet « atelier de création », on propose coupe, coiffage, personnalisation de la couleur et même séance de photo pour immortaliser son nouveau style. 13, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris. Tél. : 01-43-26-06-58.

Massato, un Japonais qui travaille depuis presque vingt ans comme coiffeur de studio pour les magazines. De 85 € à 185 € environ. 5, rue Volney, 75002. Tél. : 01-42-96-10-04.

Au Pays d'Oscar : ce salon accueille les enfants dès 5 mois, avec barbes à papa et pains au chocolat à la clé. Environ 24 € pour un enfant de 5 ans. 6, rue Vavin, 75006. Tél. : 0826-000-616.

Rino de Nicolò, pour les extensions. 7, rue Ponthieu, 75008.

Tarifs sur demande au 01-42-25-23-97.

● **Les coloristes.** Coloré par Rodolphe : de 76 € pour une couleur à 230 € pour un balayage fait par le maître coloriste lui-même. 26-28, rue Danielle-Casanova, 75002.

Tél. : 01-42-61-46-59.

Colorist Christophe Robin : de 275 € à 400 €. 7, rue du Mont-Thabor, 75001. Tél. : 01-42-60-99-15. Les produits sont en vente au Sephora Blanc, au Bon Marché, ou sur son site internet, www.colorist.net

● **Les soins à la carte.**

Vog : soins antistress, cataplasmes à la figue ou au gingembre, dans un décor lumineux, de 30 € à 60 €. 416, rue Saint-Honoré, 75008.

Tél. : 01-42-86-84-33.

Leonor Greyl : pour tester l'efficacité du masque à l'orchidée ou de la crème aux fleurs. Un soin sur cheveux courts coûte 70 €. 15, rue Tronchet, 75008.

Tél. : 01-42-65-32-26.

Le New Parisian Global Beauty d'Alexandre Zouari : manucure à 23 €, massage du visage à 70 €, coupe-brushing à 85 euros. 1, avenue du Président-Wilson, 75016.

Tél. : 01-47-23-79-00.



THE AVENUE COLLECTION

Classic proportions and graceful ergonomic lines that fit perfectly on the wrist for this 18-carat white gold handcrafted timepiece set with exceptional diamonds from the Harry Winston collection.

HARRY WINSTON

NEW YORK . BEVERLY HILLS . PARIS . GENEVA . TOKYO . OSAKA

Paris HARRY WINSTON 29, Avenue Montaigne T +33 (0)1 47 20 03 09

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS HARRY WINSTON ULTIMATE TIMEPIECE SA
Suisse T +41 22 716 29 00 F +41 22 716 29 01 info@hwtimepieces.com

american beauty



BLISSLABS
Dans la gamme Spa-strenght Skincare, lotion tonique, 20,10 €, lait nettoyant, 26 €, soin des yeux, 28,95 €, lotion hydratante, 39,95 €.



BOBBI BROWN
Dans la ligne Extra, Douceur démaquillant, 56 €, crème hydratante, 82 €, crème protectrice, 82 €, et soin relaxant, 53 €.



ORIGINS
Garde-peau au thé blanc Un Monde Parfait, 38 € les 30 ml.

faux ongles, produits à blanchir les dents, rouleaux pour fièvre du samedi soir... Avec un marché de plus de 110,6 milliards d'euros, l'univers de la beauté aux Etats-Unis se joue sur grands écrans publicitaires, dans le décor hollywoodien des spas, pour faire de chaque Américaine une Julia Roberts ou une Gwyneth Paltrow, voire une Halle Berry, Oscar de la meilleure actrice 2002 et égérie de la marque Estée Lauder

dans la mythologie américaine de la beauté, les déesses ont pour nom C. J. Walker, Harriet Hubbard Ayer, Elizabeth Arden, Helena Rubinstein ou Estée Lauder, « self made women » qui ont créé la cosmétique yankee et auxquelles l'historienne Kathy Peiss a consacré un livre *Hope in a Jar: The Making of America's Beauty Culture* (Metropolitan Books, Hardcover 1999). Fille d'immigrants, Josephine Esther Mentzer, alias Estée Lauder, a démarré en vendant une crème de soins concoctée par son oncle chimiste... La société familiale réalise aujourd'hui 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans 118 pays. M^{me} C. J. Walker, Noire américaine activiste, est devenue millionnaire en inventant des produits capillaires pour soigner et défriser les cheveux de ses congénères. Ces déesses semblent insuffler aux Américaines dès leur plus jeune âge l'amour des cosmétiques. « Une Américaine a une trousse de maquillage dans son sac dès 14 ans. En France, à 18 ans, on essaie le mascara », note Marie-Rose Tricon, directrice marketing d'Estée Lauder France, qui ajoute : « En France, la beauté c'est essentiellement le parfum (60 % à 65 % du marché des cosmétiques) ; aux Etats-

Unis, parfums, soins et maquillage se partagent à égalité le marché. »

De la racine des cheveux, toujours coiffés, au bout des ongles de pieds, toujours vernis, l'exigence de beauté est absolue. Les cheveux, desséchés par l'air conditionné, sont lavés tous les jours avec des produits professionnels (Aveda, Redken, Fekkai), avant un brushing avec produits de coiffage (Fizz Ease de John Frieda) ou rouleaux (Roller Clip de Babyliss). Les dents sont blanchies « grâce à des gels bourrés d'ions oxygène qui dépigmentent les dents... une technologie développée par des sociétés américaines comme Bisco (Opalescence) ou Discusdental (Nightwhite) », précise Corinne Namer, docteur en chirurgie dentaire. La peau est soignée par des crèmes haute technologie, des plus chères (La Mer, inventée par un astronaute de la NASA, ou La Crème de Clé de Peau) aux plus riches (Re-nutriv d'Estée Lauder) saturées en huiles essentielles et émoullientes. « Les Américaines sont pratiques ; elles attendent de véritables résultats des crèmes. Aujourd'hui, les filles dès 20 ans soignent leur peau avec des produits anti-âge », explique Linda Wells, rédactrice en chef du magazine *Allure*. Au soleil, on préfère les autobronzants (50 % du marché des solaires).

Les peaux noires ont, elles aussi, leurs crèmes comme la ligne Iman Skin Care, du mannequin Iman, M^{me} Bowie à la ville. Les ongles sont épaissis de couches successives, allongés par des pointes d'ongle en acrylique proposées par des professionnels de la manucure com-



ESTÉE LAUDER
Rouge à lèvres, 21 €, gloss, 20,50 €, et vernis à ongles, 17 €, Pure Color, d'Estée Lauder.

me OPI, société qui réalise 221 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ils sont peints des couleurs vives qui ont fait le succès de Revlon, marque créée en 1932 par Charles et Joseph Revlon avec un seul vernis à ongles.

Le corps est embelli dans les spas dont on utilise les produits à domicile : les produits Blisslabs, à base de cocktails insolites (lait et amande, sésame et carotte...), imaginés par Marcia Kilgore dans son spa Bliss, créé en 1996 à Soho, distribués en France aux Galeries Lafayette ; ou encore les produits Origins, à base d'huiles essentielles ou d'ingrédients exotiques comme le thé blanc de Chine, utilisés dans les spas de la marque à New York

et à Dallas, distribués en France dans les enseignes Origins, au Bon Marché et aux Galeries Lafayette. Les Américaines confient la ligne de leurs sourcils à des esthéticiennes spécialisées comme au Centre Avon de New York et apportent un grand soin au maquillage. « Les Américaines compensent volontiers leur absence de style par le maquillage », note Bobbi Brown qui, dans les années 1990, a inventé le Bobbi Look, une palette de teintes naturelles bien loin des fonds de teint couvrants. On joue avec les gammes irisées du maquilleur français François Nars, dont la marque, rachetée par Shiseido, déjà présente chez Colette, sera au Bon Marché ce printemps. Pour les Américaines qui font leurs courses dans les « department stores », les catalogues ou sur Internet, le contenu importe plus que le contenant, comme le montre le succès des 400 références su label clinique de Kiehl's Since 1851, marque rachetée en 2000 par L'Oréal et distribuée en France au Bon Marché, qui s'est fait connaître grâce à la distribution d'échantillons. « J'aime dire que nos produits ne sont pas un luxe mais une nécessité », dit Michelle Taylor, présidente de Kiehl's Since 1851. Même si le succès de la ligne Pure Color d'Estée Lauder, ombres à paupières dans un petit cube de verre, relooké par le Français Vincent Ditrichstein pour Estée Lauder, semble montrer le contraire. Comme si, dans cet univers de « pros », on redécouvrait le plaisir.

Pascale Richard

5,8 milliards d'euros : le revenu annuel de l'industrie des spas.

7,7 milliards d'euros, c'est ce que les Américains ont dépensé pour la chirurgie esthétique (hors frais d'hôpital) en 2000. (American Society of Plastic Surgeons).

7,4 millions d'Américains ont eu recours à la chirurgie esthétique en 2000.

13 millions de kilos : le poids des crèmes et produits de maquillage que l'usine Estée Lauder de Melville envoie chaque année dans le monde.

15,69 euros : le prix moyen d'une manucure aux Etats-Unis.

25 millions de flacons de vernis sont vendus chaque année par OPI aux Etats-Unis.

66,4 millions d'euros, c'est le budget recherche d'Estée Lauder.

405 euros : le prix moyen d'une séance de Botox (substance chimique aux mêmes effets que le collagène).

320 : le nombre de spas répertoriés aux Etats-Unis en progression, de 21 % par an depuis cinq ans.

1 100 euros : le prix d'un pot de 500 ml de crème hydratante La Crème de la Mer.

LONGCHAMP
PARIS

49 RUE SAINT-HONORÉ, PARIS - T. 01 47 34 11 11 - WWW.LONGCHAMP.COM

KIEHL'S
Crème hydratante et lotion pour le visage au lycopène, 70,10 € et 46,10 €, et Exquisite Rain, sans alcool, 44,10 € le spray de 50 ml.



CALVIN KLEIN
Lunettes de soleil, 149 €.

1 500 mètres carrés : la surface de The Foundation, le nouvel espace en sous-sol du magasin Barneys entièrement consacré à la beauté.

49 462 : le nombre de salons de manucure sur le territoire américain.

950 000 exemplaires : le tirage du magazine *Allure*, créé en 1991 par Linda Wells et particulièrement spécialisé dans les cosmétiques.

maquillage du couvrant au transparent

Sur le marché des fonds de teint, les Américaines recherchent une couvrance moyenne à totale, alors que les Européennes préfèrent une couvrance modulable », précise Marie-Rose Tricon, directrice de marketing chez Estée Lauder. Pour varier les réponses, Estée Lauder vient justement de lancer Revelation, « un fond de teint compact qui s'autoajuste à la lumière grâce des pigments photochromiques. » Fanatiques d'un maquillage professionnel au quotidien pour dissimuler sous une épaisse couche de fond de teint imperfections de la peau, couperose et cernes, les Américaines ont, depuis dix ans, troqué le modèle poupée Barbie pour un look plus naturel.

« Les femmes américaines manquent de confiance en elles ; elles n'ont pas le style naturel des Européennes. Le maquillage couvrant les rassurait », analyse Bobbi Brown qui, dans son livre *Bobbi*

Brown Beauty (Bobbi Brown et Anne Marie Iversen, Collins Publishers, 1997), conseille à ses congénères de mettre en valeur leurs imperfections plutôt que de chercher à les dissimuler et propose dans sa ligne de maquillage des « concealers » efficaces pour dissimuler les petits défauts de la peau, des fonds de teint fluides et des poudres fines. Pour sa part, le maquilleur français François Nars explique par « sa vision plus vraie, plus fraîche » le succès de sa marque lancée aux Etats-Unis. Ainsi, de Calvin Klein à Mac en passant par Origins, qui propose un fond de teint matifiant « pour un look et une sensation de naturel », le teint des Américaines s'europanise, s'allège pour ressembler davantage aux nuances diaphanes de Gwyneth Paltrow qu'aux gammes appuyées de Marilyn.

P. R.

entre flacons hygiénistes et textures lactescentes, une déferlante de blanc s'abat sur la beauté de l'été 2002, auréolant les salles de bain cliniquement correctes. Gage de modernité depuis Courrèges, le blanc s'apparente en cosmétique à des formules comme à des conditionnements qui privilégient l'effet « laboratoire »



LUMIÈRE
Lunettes de soleil, monture métal, 76,60 €, Giorgio Armani.

Photographe :
Kamal

OXYGÈNE

Mascara Diorshow n° 10, 21,64 €, Christian Dior.
Smoothing Soufflé, Crème fouettée pour le corps, 29 € les 200 ml, Origins.
Baume après-rasage Higher pour homme, 31,87 € les 100 ml, Christian Dior.
A Perfect World, nettoyant crémeux pour le corps au thé blanc, 27,50 € les 200 ml, Origins.
L'Eau d'Issey, vaporisateur de sac rechargeable, 46 € les 30 ml, Issey Miyake.
Micro-exfoliant, 25 € les 100 ml, Calvin Klein.
Hair Conditioner and Grooming Aid, Formula 133, 14,40 € les 100 ml, Kiehl's Since 1851.
HydraTech, Crème hydratation optimale, 43,89 € la boîte de 3 clips-doses de 10 ml chacune, Yves Saint Laurent.

une saison immaculée

Surgis d'un nouveau meilleur des mondes, les packagings aseptisés rappellent l'obsession de ce début de millénaire : la propreté, la santé, et le bien-être à tout prix. Dégoût des bactéries, chasse à la pilosité, à la sueur, à l'excès de sébum et aux grises mines usées par les cigarettes et l'alimentation anarchique... En 2002, l'hygiène personnelle devient l'affaire des laboratoires de beauté qui mettent en avant le côté scientifique de leur formule. Les emballages sous vide et les produits à usage unique sont légion.

Prada créait l'événement en 2000 en proposant sa gamme complète de soins pour le visage et le corps. Blancs, présentés en monodoses, ces produits privilégient la fonction dans un domaine où le luxe n'est pas toujours associé à pragmatisme. Le marché suit : Givenchy a lancé au printemps 2001 dans sa ligne Swisscare, un masque purifiant régulateur présenté en dose unitaire, dont la fraîcheur est obtenue avec du menthol, et qui traite les luisances, les points noirs, les imperfections. Enfin, Yves Saint Laurent propose toute une ligne de soins pour le visage, conditionnés dans des petites boîtes à utilisation unique qui ressemblent à des legos blancs.

Mat ou brillant, transparent ou opaque, la beauté en blanc se pré-

te malgré tout à toutes les expériences. N'est-elle pas depuis Courrèges un gage de modernité ? En 2001, Sephora inaugurerait cour Saint-Emilion, un espace entièrement blanc et lumineux de 250 m² dédié à la beauté intérieure et spirituelle, avec 2 500 produits référencés pour 90 marques, et trois thèmes différents séparés par des sas de conditionnement.

Plus qu'un lieu de consommation, le Sephora blanc, véritable laboratoire des tendances beauté, met en scène un style de vie. Synonyme de sérénité et de spiritualité, il arrive aussi que le blanc ait aussi une odeur. Cette « non-couleur » évoque-t-elle le bois, le musc, le thé ? Ou bien rappelle-t-elle des senteurs de fleurs, de lotus, de lys, ou de cyclamen comme pour l'Eau d'Issey Miyake, parfum pur et rassurant ? Roger & Gallet a traduit avec White Reseda la senteur fragile de la fleur blanche, tandis que le parfum White d'Emporio Armani, dont le slogan est « *be quiet, be*

white », a tenté d'interpréter olfactivement le coton. Bergamote, feuilles de cassis, menthe, ou encore gingembre, la fraîcheur de White est à la fois calme et stimulante. L'eau de toilette s'inscrit dans les moments de détente, d'évasion et de bien-être, et est proposée dans un flacon de métal blanc irisé, lui-même protégé par un emballage en carton qui ressemble à une boîte de lait stérilisé.

Pour les flacons de la ligne Higher de Dior en laque blanche, comme pour le nouveau vaporisateur-galet de l'Eau d'Issey ou celui de Zen de Tan Giudicelli (Club des créateurs de beauté), le blanc permet de faire vibrer les contours. Car parler du blanc, c'est parler de lumière, une lumière d'oxygène, une lumière-écran. Dans un monde urbain, synonyme de vitesse et de mouvement, le blanc, qui était dans les années 1970 l'argument des lessiviers, est devenu un sésame, une sorte d'absolu du marketing...

Origins, l'une des marques du groupe Estée Lauder, ne propose-t-elle pas, dans sa gamme nommée Un Monde Parfait, un « garde-peau » au thé blanc ? Le thé blanc, connu pour être un antioxydant puissant, contiendrait un ingrédient essentiel à l'élixir d'immortalité. Ce nouveau soin « hautement hydratant » pour le corps, en rupture de stock au bout de trois semaines de vente, agirait comme une véritable bulle de protection contre le stress, la pollution, les agressions de l'environnement. Le paradis qu'on a longtemps cru vert serait-il immaculé ?

K. P.



BÂTON

A déposer par petites touches sur la pointe des cils, le mascara blanc n° 10, DiorShow, 21,64 €, Christian Dior.



au nom des plantes

Les remèdes de grands-mères se fabriquent désormais à l'échelle industrielle. Passé deux décennies de cosmétique froide dans une course aux actifs chimiques, les marques jouent la traçabilité pour des consommateurs en quête de sens. Quarante ans après Yves Rocher, qui ouvrait la voie de la beauté écolo avec sa crème à la ficelle inspirée par une recette de guériseuse, le retour aux racines s'accompagne de formules stabilisées et de textures appétissantes. Tisanes pour le bain au thym et à la marjolaine ou savon persil-menthe (Résonances), crème de nuit à l'extrait de basilic (Caudalie) ou lait corporel à la coriandre (Kiehl's) donnent à la salle de bains des airs de potager provençal.

Ainsi L'Occitane s'adapte aux cycles de production avec ses « récoltes », des gammes saisonnières



INFUSION
Crème Tisane de nuit Vinolift, anti-âge, restructurante et nourrissante, 32 €, Caudalie.

res à la lavande, à l'huile d'olive AOC ou à la verveine de culture biologique... En 2001, la marque de Manosque a fabriqué 450 200 unités de produits à la verveine et 375 000 à l'huile d'olive. Au menu des « récoltes » 2002, des masques apaisants pour le visage à la lavande, des infusions de bain à la verveine ou une boue exfoliante qui combine argile verte et noyaux d'olives broyées... En juin, L'Occitane récoltera l'immortelle dans les monts de Balagne en Corse pour sa gamme de soins anti-âge. Et c'est avec ses savons Primeurs suc de laitue, tomate-cerise ou carotte que Roger & Gallet enregistre ses meilleures ventes sur le marché américain.

Dans les boutiques Nature et Découvertes ou Résonances, on ne compte plus les guides qui vantent les bienfaits des végétaux et renouent avec les remèdes d'antan. Dernier en date, l'ouvrage de Marie Borrel *Les Plantes et leurs vertus* (éditions du Chêne) se penche sur les plantes de la santé, les huiles essentielles et les élixirs floraux. En 1976, année de création de Sisley, « les plantes étaient dévalorisées par les scientifiques », rappelle Anne-Marie Faure, directrice du marketing international de la marque créée par Hubert d'Ornano. Trente ans plus tard, avec ses produits facturés de 17 euros à 198 euros, le spécialiste de la phyto-cosmétique affiche un chiffre d'affaires en augmentation de 25 % à 30 % par an. D'autres ont contribué à crédibiliser le segment « vert », comme Clarins fondé par Jacques Courtin en 1954 autour de quelques huiles végétales de massage, à l'origine d'un empire cosmétique de 869,5 millions d'euros.

A l'heure où un français sur deux achète occasionnellement des aliments bio, les marques mettent en avant les actifs végétaux. Sur les emballages, le vert champêtre a rem-

Photographe :
Kamal

VERGER

Infusion de bain apaisante à la verveine, 28 € le bocal de 7 sachets, L'Occitane.
Crème visage à l'huile d'olive du château d'Estoublon, 17 € les 50 ml, L'Occitane.
Gel glaçon apaisant corps à l'extrait de verveine, 18 € les 250 ml, L'Occitane.
Fluide hydratant pour le corps Eau de Campagne, 44,50 € les 150 ml, Sisley.
Gel douche menthe thé, 7 € les 250 ml, Korres.
Spray hydratant intense aux plantes amazoniennes, 17,50 € les 150 ml, Spa Tonific de Nuxe.
Savon à l'huile d'olive, 5,80 € les 150 g, L'Occitane.



infusions pour le bain à la verveine, boue exfoliante à l'huile d'olive ou lait au basilic... la beauté verte revisite le registre écolo des années 1970 sur fond de haute technicité

placé le bleu thalasso. Lancée en 1999, la ligne Green Tea d'Elizabeth Arden représente 12 % de son chiffre d'affaires. Entre la Crème Détente pour le corps « Thé à la lavande » et l'eau parfumée « Spiced green

tea » au gingembre et à la cardamome, la gamme compte aujourd'hui 24 références. « Les consommateurs ne cherchent pas seulement une odeur agréable mais la dimension émotionnelle, l'effet rassurant et valorisant d'une fragrance », insiste Fatinah Afghahi, responsable du marketing international d'Elizabeth Arden. Les poids lourds de la beauté misent sur des marques « bien-être ». Origins pour le groupe Estée Lauder, Kiehl's Since 1851 pour L'Oréal. Pendant que la griffe lancée en 1990 par William Lauder affiche une croissance à deux chiffres avec ses soins aux parfums prononcés d'agrumes ou de gingembre, l'apothicaire new-yorkais arrive au Bon Marché avec 185 produits aux formules décortiquées sur l'emballage, dont le gommage à l'ananas, le tonique au concombre ou le soin contour des yeux à l'avocat. Parmi les nouvelles marques du Bon Marché, Green People prône un style de vie « organique » autour de formules sans OGM et Korres, fondée par un pharmacien d'Athènes, utilise les racines de l'Attique.

Extraits de vigne rouge, levure de vin, huile de pépins, eau de raisin filtrée des cabernets de Smith Haut-Lafitte... toutes les parties du raisin sont recyclées dans les soins Caudalie aux intitulés porteurs (Tisane de nuit Vinolift, eau fraîche énergisante Fleur de Vigne, etc.). Soutenus par un professeur de la faculté de pharmacie de Bordeaux, Mathilde et Bertrand Thomas ont lancé la marque en 1995 autour des polyphénols stabilisés – la partie astringente du pépin – aux propriétés anti-oxydantes. En 2002, le chiffre d'affaires devrait avoisiner les 15,2 millions d'euros, deux fois plus qu'en 2000. Racheté en 1989 par Aliza Jabès,

Nuxe ouvre son premier spa dans un chais de la rue Montorgueil à Paris, où l'on peut découvrir le soin purifiant Aroma-pétillant aux quatre agrumes ou le soin liftant Phytochoc aux polyactifs de cacao.

Devant cet engouement pour le monde végétal, on redécouvre les puristes du secteur qui œuvraient dans l'ombre du circuit bio. « Weleda ne suit pas des phénomènes de mode, comme les acides de fruit, le rétinol ou les pépins de raisin. Le cycle de vie de nos produits est très long et nous considérons qu'un ingrédient qui était efficace il y a dix ans l'est toujours aujourd'hui », assène Françoise Kessler, responsable marketing pour les produits cosmétiques et diététiques Weleda. Entre l'huile de massage à l'arnica, les gammes à l'iris de Toscane, à la rose musquée ou au citron de Sicile, la marque fondée en 1921 par des médecins suisses voit son chiffre d'affaires progresser de 25 % par an depuis 1999. En Allemagne, sa crème pour le change au calendula est le produit bébé le plus vendu dans les officines.

« Devant la prise de conscience des consommateurs, des marques connues lancent régulièrement de nouveaux produits sous la bannière du naturel. Or, un coup d'œil sur leur composition suffit pour voir que la proportion de plantes est souvent très faible (entre 0,01 % et 5 %) », déplore la marque Sanoflore qui diffuse aussi bien des matières premières végétales (huiles essentielles pures, eaux florales biologiques certifiées, etc.) que des produits finis comme les infusettes, les crèmes et les huiles aux odeurs envoûtantes de verger. Et si la salle de bain s'était transformée en jardin d'éden ?

Anne-Laure Quilleriet

1 litre d'eau de source pour un kilogramme de plantes, c'est le principe de distillation adopté par Sanoflore pour ses eaux florales 100 % bio, au bleuet, à la lavande ou la camomille.

2 tonnes, c'est la quantité d'huile d'olive AOC Château d'Estoublon utilisée par L'Occitane pour sa Récolte 2001, une gamme de soins produite à 375 000 unités.

2 milliards d'euros, le chiffre d'affaires en 2001 du Groupe Yves Rocher, qui regroupe neuf marques dont Petit Bateau et Daniel Jouvance.

3 jours en juin, c'est la brève durée de floraison de la fleur de vigne – 110 jours avant les vendanges – qui a inspirée à Caudalie une eau fraîche.

4 millions de produits Green Tea ont été vendus depuis 1999 par Elizabeth Arden.

20 tonnes de fleurs environ sont employées par L'Occitane pour sa ligne de cosmétiques à l'immortelle. Un flacon d'élixir abrite l'huile produite par près de 3 000 fleurs.

30 tonnes de feuilles de bouleau sont utilisées chaque année par Weleda pour fabriquer le jus dépuratif au bouleau, best-seller des produits diététiques de la marque en France.



BIO
Lunettes de soleil pour femme, 90 €, Lacoste.

50 % d'extraits végétaux dans l'eau tonique à l'hamamélis, le soin le plus concentré en plantes de la marque grecque Korres, créée en 1996 par un pharmacien d'Athènes et en France depuis février 2002

198 euros, c'est le prix de Sisley, la crème la plus chère de Sisley et l'un de ses best-sellers avec 1 million de pots vendus dans le monde depuis 1999.

2 500 tonnes, c'est la quantité de pépins de raisin utilisée par la marque Caudalie en 2001.

60 000 visiteurs ont découvert le Végétarium de La Gacilly, un musée découverte entièrement dédié au monde végétal, inauguré en 1998 par Yves Rocher.

600 000 unités de la crème multi-régénérante jour de Clarins sont vendues chaque année en France depuis 1995.

THE CASUAL FOOTWEAR BY FAIRMOUNT



"Stripy Sole"



La marque Fairmount est présente dans les magasins de chaussures et de vêtements de la rue de la Harpe à Paris.

les soins

● **Bambou.** A découvrir au 32 Montorgueil, le premier spa Nuxe, le soin modelant raffermissant pratiqué avec la nouvelle ligne Spa Tonific aux plantes amazoniennes : massage, gommage révélateur « 4 F » (fleurs, feuilles, fruits et fibres), enveloppement de crème raffermissante, réflexologie, modelage et poudrage du corps. 140 € le soin de 1 h 15. 32, rue Montorgueil, 75002 Paris. Tél. : 01-55-80-71-40.

● **Citron.** Le « soin des mains des grandes vacances » Shu Uemura hydra-

te et éclaircit les ongles : bain japonais au citron Yuzu, brumisation avec Depsea Water au romarin, application d'un masque à l'huile essentielle de citron avec lissage et modelage. 38 € pour des ongles naturels et 45 € la french manucure personnalisée. De juin à août au Nails Bar du Bon Marché. Tél. : 01-42-22-33-49.

● **Rassoul.** L'institut Charme d'Orient pratique le soin oriental du visage (1 heure) avec démaquillage au savon noir sous vapeur, application de rassoul pour tonifier la peau, rinçage à l'eau de fleur d'oranger, masque au miel puis massage à l'huile

de d'argan ou de musc et lotion aux cristaux à la rose pour l'éclat. 47 € ou 55 € pour le soin anti-âge. Charme d'Orient, 86, bd de Reuilly, 75012 Paris. Tél. : 01-53-17-02-53.

● **Epices.** Massage gommant aromatique au sel de mer et aux huiles essentielles de noix de muscade, de cannelle et de clou de girofle, 50 € les 200 ml, Cinq Mondes. Ce produit sert de base au gommage javanais aux herbes et aux épices pratiqué à l'institut Cinq Mondes, 45 € les 30 mn. 6, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 75009 Paris. Tél. : 01-42-66-00-60.

● **Pivoine.** Inspiré par la pharmacopée japonaise,

Kanebo lance le gel corps minceur aux extraits de gennoshoko, une variété de géranium aux propriétés raffermissantes, et de shakuyaku, une pivoine rouge qui stimule l'hydratation. 49,29 € le tube de 200 ml.

● **Hibiscus.** Douche thaïlandaise revigorante à l'hibiscus et au menthol, 12,81 € les 250 ml, I Coloniali. En vente en parfumeries et grands magasins.

● **Résines.** Pour les peaux à tendance grasse ou mixte, Sisley propose le complexe purifiant et matifiant aux résines tropicales (myrrhe, encens et benjoin), 68,50 €.

élégances estivales

farniente sous le soleil ou ballades en mer, canicule ou vent frais de l'océan... A chaque destination, un trousseau estival s'impose. Question d'allure, de couleur, de style. Un café chez Sénequier à Saint-Tropez n'exige pas tout à fait le même uniforme que le rendez-vous matinal des habitués du Café Renée à Belle-Ile... Entre bob et capeline, tongs et sandales, haute protection et triangle imprimé, le choix s'impose. Tandis que le corps s'habille de nu, il révèle, au fil des élégances estivales, toutes les facettes des styles davantage soumis aux codes des tribus qu'à l'autorité d'un seul clan



- Collier en défenses de phacochères, 590 €, Baikal.
- ZANZIBAR**
Sandale en cuir, 495 €, Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive gauche.
- Ombres Légendaires pour les yeux Horizon lointain, 150 €, By Terry.
- Rouge Vibration beige cuivré n° 4, 21,12 €, Yves Saint Laurent.
- Grand chapeau de paille souple, 450 €, Ralph Lauren collection.
- Pinceau rétractable, 22 €, et duo Matt & Shine n° 2, 25 €, Terracotta de Guerlain.
- Sac Ostrik en daim brodé et frangé, 2 750 €, Fendi.



- BELLE-ÎLE-EN-MER**
Chemise en Liberty, 34 €, et salopette tricotée main couleur anis, 39 €, Croissant.
- Pochettes parfumées à l'Eau de campagne, 23 € la boîte de 20, Sisley.
- Panier tressé en cuir noir, 477 €, Bally.
- Les Gouaches, palette yeux-joues-lèvres, 49 €, Chanel, en édition limitée.
- Huile de palme pour les cheveux, 19,53 €, Leonor Greyl.
- Baume pour les lèvres Rêve de miel, 9,04 €, Nuxe.

EAU DU SOIR

EAU DE PARFUM



Création Hubert Isabelle d'Ornano pour Sisley.

sisley www.sisley-cosmetics.com
PARIS

USA CÔTE OUEST

- Pull en coton, 105 €, Polo by Ralph Lauren, jusqu'au 12 ans.
- Tong en cuir blanc, 190 €, Hogan.
- Basket en cuir beige, 215 €, A. Testoni.
- Visière en cuir, 165 €, Céline, en série limitée.

Fard à paupières bleu n° 603, 16 €, Shu Uemura.

Ombre à paupières n° 24, 18,75 €, Calvin Klein.

Lotion purifiante hydratante, 34,02 €, Calvin Klein.

Lip Balm en tube, 18,90 €, et Liquid Body Scrub and Cleanser, 30,90 €, Kiehl's.





IBIZA
Bob de coton mandarine, 39 €, Agnès b. Homme.

Marcel en viscose et soie jaune citron, 27 €, La Redoute, p. 63 du catalogue printemps-été.

Culotte de polyamide brodée, 29 €, Ronaldo Fraga.

Sandale compensée lacée, 298 €, Cacharel.

Pochette en PVC transparent, 83 €, Vivianne Cazeneuve.

Gloss ultra-brillant Juicy Tube cerise, 15 €, Lancôme.

Gloss Sirops pour les lèvres, 17,70 €, Christian Dior.

Brillant à lèvres transparent Liquid Summer, 19 €, Estée Lauder.

Exfoliant et purifiant profond Triathlon, 20,43 €, Sebastian Trucco.



SAINT-TROPEZ
Lunettes masque en verre orangé, 150 €, Versace.

Tongs en cuir et bois laqué citrouille, 200 €, Hermès.

Bikini en Lycra imprimé, 198 €, Versace.

Montre d'homme, chrono en acier et bracelet en cuir jaune, 550 €, Locman.
Rouge à lèvres liquide n° 1, 16 €, Make Up For Ever.

Rouge à lèvres Re-nutritif grenadine, 21 €, et vernis à ongles Pure Color Crystal berry fizz, 17 €, Estée Lauder.
Repairing Eye Zone Treatment, 56 €, et eau de toilette Time For Pleasure de Versus, 30 € les 125 ml, Versace.

Photographe : Joseph Benita

Stylisme : Maxime Vibert



BALI
Masque hydratant, 60 €, et huile nourrissante, 151,50 €, Sundari.

Lunettes de soleil, 59 €, Alain Mikli pour Monoprix.

Collier en perles de verre, 457 €, Giorgio Armani.

Culotte de maillot taille basse, 79,50 €, Eres.

Tongs en cuir imprimé, 30,30 €, André.



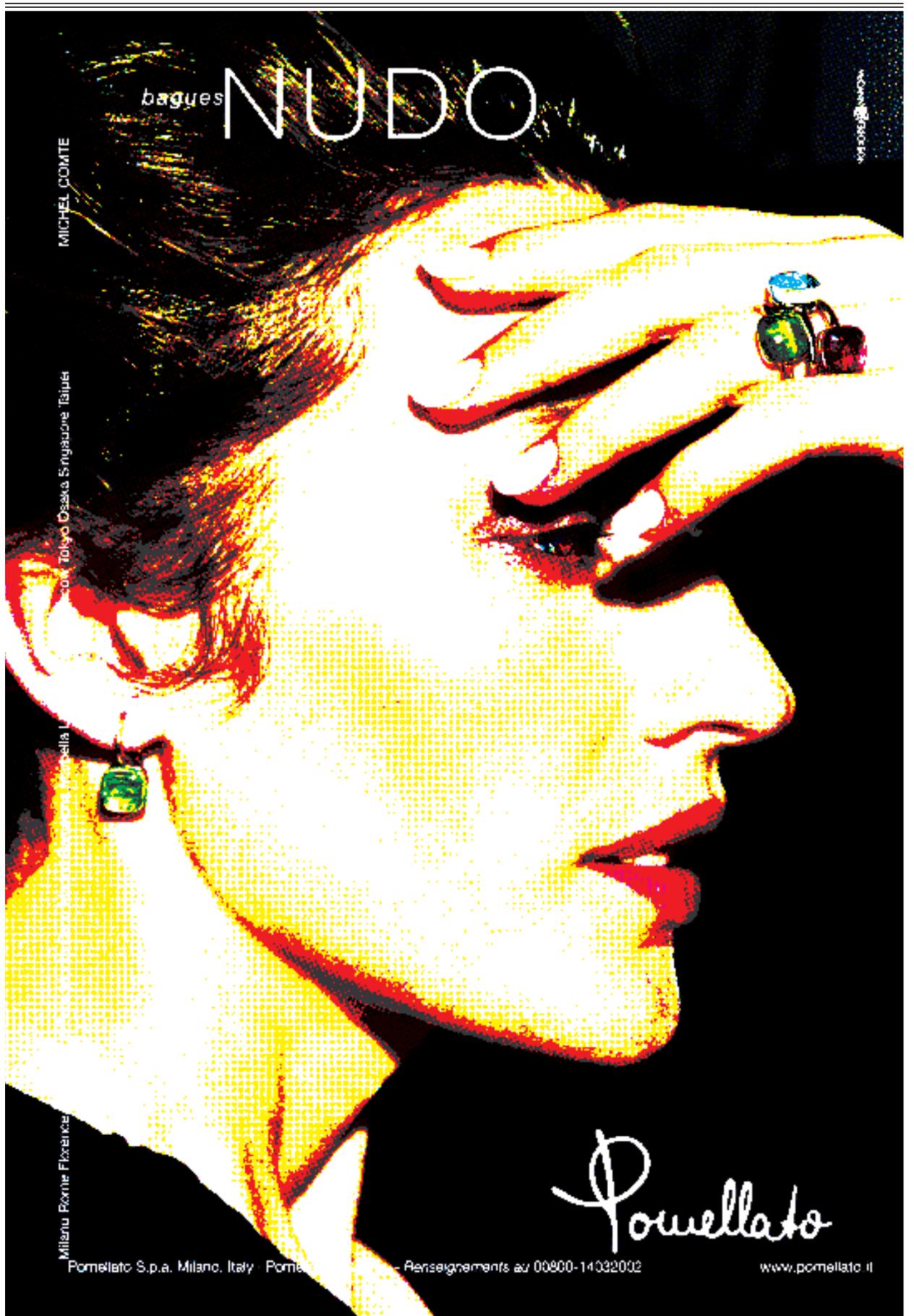
CAP-FERRET
Bob de coton, 12 €, et pull à côtes de coton, 15 €, Cocoon pour La Redoute, p. 450 du catalogue printemps-été.

Barboteuse de coton, 45 €, Ralph Lauren Layette.

Mocassin pour enfant en cuir, 129 €, Tod's.

Brume de tendresse Anaïs Anaïs, 35 € les 100 ml, Cacharel.

Huile douceur de massage Baby Touch, 24 € les 200 ml, Burberry.



MICHEL COMTE

com Tokyo Osaka Singapore Taipei

Milano Rome Firenze

Pomellato S.p.a. Milano, Italy

Pomellato S.p.a. Milano, Italy Pomellato - Pensegnements az 00800-14032002

www.pomellato.it

soleil sans soleil

gloss fondant pour les jambes (Helena Rubinstein), lait onctueux au miel (Kanebo), gel lissant (L'Oréal) ou brume fine à l'extrait d'abricot (Ambre solaire)... les autobronzants de l'été 2002 misent sur des textures gourmandes et sensuelles pour convertir de nouveaux adeptes du hâle artificiel. Avec 16,3 % de croissance en 2000 et un chiffre d'affaires de 20,825 millions d'euros, les produits bronzants sans soleil occupent aujourd'hui 15 % du marché total des solaires en France (source : Fédération des industries de la parfumerie). Une manne pour les marques qui cherchent à imposer le geste été comme hiver.

Ainsi L'Oréal a installé sa ligne Sublime Bronze – l'un des succès cosmétique de l'année 2001 – dans le rayon soin des grands magasins en quittant l'emplacement saisonnier des produits solaires. Entre mars et décembre 2001, les quatre références de la gamme Sublime Bronze se sont vendues à 370 000 exemplaires, soit 30 % du volume de ventes d'autobronzants en grande distribution, et L'Oréal lance ce printemps un gel lissant aux allures de sorbet. Helena Rubinstein propose de prolonger l'effet des premiers soleils de printemps avec Week End Bronzer, un fluide protecteur autobronzant (SPF8). Une partie de sa gamme Golden Bronze aux étuis translucides caramel est formulée avec des pigments réflecteurs de lumière ou un faible pourcentage d'agents colorants, comme le lait onctueux prolongateur de bronzage ou l'huile sèche scintillante aux reflets ambrés.

Des pin-up Ambre solaire à la mine pain d'épice sur fond de « brunir vite » aux mères de famille au hâle blond des campagnes publicitaires d'aujourd'hui, le



ÉCLAT
Crème compacte bronzante SPF 4, miel, waterproof, pour un bronzage progressif et uniforme, 27,50 €, Shiseido.

autobronzants et « maquisolaires » nouvelle génération cultivent l'éclat naturel d'une peau dorée par le soleil, éclipant le teint carotte et les traces disgracieuses du hâle artificiel

culte immodéré du soleil laisse peu à peu la place à des comportements plus raisonnés, invitant à une course aux indices de protection et au boom des substituts de bronzage. A l'heure où l'on diagnostique 100 000 nouveaux cas de cancers de la peau chaque année en France, l'évolution technologique des produits qui reproduisent un hâle naturel pourrait calmer les accros du bronzage intensif. Loin des soins carotte à l'odeur âcre des années 1980, la DHA (dihydroxyacétone) – agent responsable de la coloration au contact des acides aminés des couches supérieures de la peau – n'a plus de secrets pour les chercheurs.

On ajuste l'intensité du hâle à la manière d'un fond de teint, comme le gel Quickbronze de Clinique, formulé avec du mica et du caramel, qui contient 4 % de DHA pour la version peaux claires et 7 % pour la version intense. « Nous avons résolu les problèmes d'uniformité de hâle et d'odeur. Les autobronzants jouent sur un effet pailleté plus proche de la cosmétique et une faible durée de séchage », explique Philippe Goldman, responsable pour la France de la marque américaine Coppertone, leader du solaire aux Etats-Unis. Dans une course contre la montre, son nouvel autobronzant Crème de Soleil affiche une durée de coloration et de séchage de 30 minutes grâce à l'effet combiné de deux laits contenus dans le même flacon, à mélanger dans la paume de la main. Une pigmentation homogène et rapide destinée aussi à élargir la clientèle masculine. Avec 3 millions d'unités vendues, ce produit est le plus gros succès des produits solaires aux Etats-Unis en 2001.

Au triomphe des autobronzants (une durée d'environ 3 jours après application) s'ajoute celui des « maquisolaires », « une réponse pour les femmes qui hésitent à utiliser de l'autobronzant. Comme du maquillage, on peut estomper l'effet », explique Sandrine Mary, chef de groupe maquillage chez Guerlain. La marque a initié le mouvement en lançant la poudre Terra-



cotta en 1984, largement copiée depuis. Elle s'inscrit aujourd'hui dans une gamme de produits vendus à 1,8 million d'unités, dont le gel Soleil Mat, un fond de teint pour les jambes à démaquiller à l'eau. Pour un hâle à la carte.

Anne-Laure Quilleriet

indices textures fluides

à chaque destination, son produit solaire. Dopées par le discours sur la protection et l'accroissement nécessaire des indices, les marques se sont lancées dans une course aux formules et aux conditionnements ludiques pour intégrer les paniers de plage. Lingettes avec un indice de protection chez Garnier, emballage « Airless » étanche à l'air et à la lumière pour l'après-soleil de Clarins, sticks multifonctions zones sensibles (Vichy, Garnier, Clarins) satisfont les envies d'hygiène et de nomadisme.

Avec leur couleur menthe à l'eau ou bleu Schtroumpf, les nouveaux solaires pour enfants ont parfois des allures de confiseries pour rameuter des petits consommateurs plus sensibles à l'effet gadget qu'à la protection solaire. Pour contrôler la répartition de la crème, la couleur disparaît à l'application. Dans la lignée de l'américain Coppertone qui a introduit les laits colorés sur le mar-

VACANCES
Pinceau bronzant magique corps et visage, Star Bronzer, 32,18 €, Lancôme.
Autobronzant doré éclat du visage, Dior Bronze, 23 € le tube de 50 ml.
Gel autobronzant effet lissant visage et corps, Sublime Bronze, 9,08 € les 150 ml, L'Oréal Plénitude.
Huile solaire soyeuse Golden Defense à la vitamine C, SPF 6, 24,50 € les 125 ml, Helena Rubinstein.
Crème solaire antirides très haute protection, SPF 30, 23 € les 75 ml, Clarins.

Photographe : Kamal

ché français en 2000, Nivea Sun a déjà vendu 190 000 unités de son spray bleu piscine en 2001.

Certaines crèmes jouent les anti-moustiques comme Assurance soleil d'Origins, à la citronnelle de Java ou le fluide hydratant après-soleil Nivea Sun. D'autres tentent d'apaiser les épidermes échauffés avec leurs textures réfrigérantes. Le Fondant fraîcheur après-soleil spécial corps d'Esthederm rafraîchit grâce à un dérivé de menthol et un excipient à base de sucre à la texture fraîche et fondante. Les fluides glacés Dior Bronze – en brumisateuse ou en gel hydratant – défroissent les traits, hydratent la peau et soulagent les sensations de tiraillement. La marque nipponne Kanebo mise quant à elle sur la relaxation et l'éveil des sens avec son gel apaisant après-soleil parfumé au bois de santal.

A.-L. Q.

pépites un corps en or

Lancée en 1998 par les laboratoires Nuxe, l'Huile Prodigieuse Or – à la frontière du soin et du maquillage – a ouvert la voie. Dans la foulée, la marque a imaginé d'autres sources d'éclat, en édition limitée, comme le trio d'huiles la Ronde des ors (blanc, jaune et rose) ou la poudre Prodigieuse Or. Gold Rush de John Frieda, un gel scintillant pour des mèches dorées et nacrées, Dune Sun de Dior, un gel ambré parfumé sublimateur d'éclat... quarante ans après Goldfinger qui signait ses crimes à la peinture dorée, les crèmes deviennent des bijoux de peau.

Les gels pour le corps jouent les gloss irisés et les effets mouillés. Les jambes s'étirent à l'infini avec l'autobronzant doré spécial jambes Ambre solaire de Garnier à la texture fondante ou Summer legs, best-seller de la gamme solaire Golden Beauty d'Helena Rubinstein et ses pigments réflecteurs de lumière. Dior reformule ses autobronzants avec des micro-particules d'or pour un éclat immédiat et propose une poudre scintillante aux notes de J'adore, le troisième parfum le

plus vendu en France, incarné par le mannequin Carmen Kass plongé dans un bain d'or.

Dernier-né des produits dérivés du parfum Fragile de Jean Paul Gaultier, l'Huile scintillante mélange la nacre et l'or pur et s'applique goutte à goutte à l'aide d'une pipette, tel un élixir précieux. Si la poudre bronzante Terracotta reste le best-seller indétrôné de Guerlain depuis 1984, la gamme dont le conditionnement a été repensé avec un logo or sous un étui ambré compte aujourd'hui 13 produits, du gloss Terre d'or au gel sublimateur Soleil nacré.

« Les femmes aiment l'idée d'être dorées toute l'année, sans forcément avoir recours aux autobronzants », dit-on chez Lancôme qui lance Star Bronzer, une ligne de cinq produits « maquisolaires ». Ils couvrent le corps de lumière comme le gel Or Pur, à la texture de métal en fusion ou le pinceau diffuseur de poudre. Une mine d'or pour les marques.

A.-L. Q.

3 ans, c'est la durée de conservation d'une crème solaire après conditionnement. Un tube ouvert doit être utilisé dans l'année.

29,9 % des Français ont acheté au moins un solaire en 2001. La consommation moyenne est d'environ 1,8 tube par an.

44 % des adeptes du bronzage en solarium sont des hommes.

50 % des enfants passent en moyenne 6 heures par jour au soleil en été (étude BVA mars 2001).

120 euros, c'est le prix de la crème soleil antirides écran total SPF50 de La Prairie, l'indice de protection le plus élevé du circuit sélectif.

350 tonnes de monoï de Tahiti sont exportées chaque année en métropole.

1927, Jean Patou invente l'huile de Chaldée, le premier produit solaire qui protège l'épiderme. Avec Coco Chanel, le couturier lance la mode du bronzage dans les années 1920.

1932, Nivea crée une huile solaire alors distribuée en pharmacie. En mai 2001, la marque a vendu en France 985 000 produits Nivea Sun, soit un toutes les deux secondes.

1935, lancement de l'Ambre solaire de Garnier créé par Eugène Schueller et propulsé par les congés payés en 1936. Leader sur le marché français, devant Nivea, avec 38,3 % de part de marché en valeur en grande distribution.

1960, création du premier autobronzant aux Etats-Unis par Coppertone, marque fondée en 1944 pour protéger la peau des soldats dans le Pacifique et leader sur le marché américain des solaires.

100 000 nouveaux cas de cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année en France, dont 6 000 mélanomes malins qui tuent 1 500 personnes par an.

900 000 pots d'Oenobiol solaire vendus chaque année en France. Le produit lancé en 1989 par le docteur Marie Béjot est aujourd'hui la meilleure vente de compléments nutritionnels de beauté en pharmacie et parapharmacie.

1,3 million de séances de bronzage ont été dispensées en 2001 dans les 60 centres Point Soleil, avec une fréquentation annuelle en hausse de 30 % depuis 1999.



ZENITH
Lunettes de soleil, branches métal et verres organiques, 211 €, Salvatore Ferragamo.

12 millions d'allemands font régulièrement des séances d'UV artificiels. C'est en Allemagne que le solarium a été inventé.

15,62 millions d'autobronzants vendus aux Etats-Unis en 2001.



45 €

Shoes by

Cote à Cote

15/17, BD ST MICHEL, 75005 PARIS
TÉL. 01.46.33.17.53

25, AV. DE WAGRAM, 75017 PARIS
59, RUE DE RIVOLI, 75001 PARIS

du nouveau duo Bazar de Christian Lacroix, à la boule orangée du Feu d'Issey light, la tendance est à la transparence acidulée pour des eaux fraîches et gourmandes faites pour désaltérer le corps

L'été, quand les narines se libèrent des odeurs de ville en humant l'air marin, le thym des calanques, les sapins d'altitude, le meilleur des parfums à sillage empesté forcément. Pas un flacon sur la plage où les corps dénudés redoutent les eczéma et décolorations, provoquées – croit-on à tort – par l'action du soleil sur l'alcool des fragrances. Pour l'été 2002, pourtant, des fioles géométriques – cônes, cubes... – se sont multipliées et font valoir leurs couleurs de cocktails pour Pool Bar (menthe, mandarine, etc.) ou leurs verres givrés comme au sortir de la glacière. A l'heure où les nouvelles Cologne ressuscitent l'envie de légèreté, Serge Lutens, créateur de parfums corsés, a tiré de son Ambre Sultan une eau d'été (à 3%), dont les effluves n'ont rien d'éphémère. Yves Saint Laurent décline trois de ses parfums (Kouros, Paris, Opium) en eaux d'été acidulées. L'Eau d'Issey honore son rendez-vous saisonnier avec un zeste de fluo. Tandis que Fahrenheit (Dior) sort en version allégée, une édition limitée d'Ultraviolet (Paco Rabanne), Aquatic Plastic, joue les vitamines de l'été (orange, grenade, etc.) dans des tons de sirop qui font monter l'eau à la bouche.

Frais et gourmands, vêtus dans les tons balnéaires (jaune sable, bleu ciel, rouge soleil), ces parfums estivaux n'ont droit de cité qu'en petite tenue (ils sont souvent trois fois moins concentrés qu'une eau de toilette), parés d'appellations vaporeuses : Voile de fraîcheur, Brume de peau, etc. Ayant purgé ou réduit leur alcool, ces liquides souvent gras et moussants conservent de faibles effluves. Grâce à eux, l'été ne sonnera plus la « trêve des parfumeurs ».

L'alcool avait toutes les qualités. Mais pour entamer la méfiance estivale – plus de la moitié des flacons s'achètent en automne-hiver –, les chimistes ont élaboré avec plus ou moins de succès des solutions aqueu-



MIROIR
Eau de toilette à la rose, 31 € les 250 ml, Côté Bastide. Kouros eau d'été, 36,67 € les 100 ml, disponible le 1^{er} juin en édition limitée, Yves Saint Laurent.

anti-soif grands frissons

Les petites maisons sont parfois tenues d'être très novatrices. Entre autres curiosités (poudre fluide à l'extrait de soie, stick tonique, lait de lin en poudre...), la ligne aromacologique Ki lancée par Kenzo en septembre 2001 propose des glaçons qui apaisent – et relancent – les joutes amoureuses.

C'est l'avatar sans doute le plus singulier d'une course à la fraîcheur, dont le terrain d'élection n'est plus le nez, mais l'épiderme, et destinée en premier lieu aux produits cosmétiques. De la Suisse au Japon, les meilleurs laboratoires sont en lice. Les recherches se focalisent autour du camphre et surtout du menthol, dont les after-shave ont capturé depuis longtemps l'effet fraîcheur (en s'évaporant, le menthol provoque une déperdition de chaleur sur la peau). Encore faut-il assourdir son odeur tenace...

Après d'autres, Quest vient de mettre au point sa molécule. Hervé Fretay, nez chez Quest, a participé aux recherches : « Quest Ice est une molécu-



comme des glaçons

ses. En 1995, Issey Miyake fut le premier à oser une version estivale de son Eau d'Issey, dépourvue d'alcool. Suivi l'année suivante par Jean Paul Gaultier avec une eau d'été parfumée issue de son parfum classique, et devenue depuis n° 1 du genre en France. En 1998, c'est au tour de Dior qui, par une infidélité à son Eau Sauvage – phare de la fraîcheur maison, en tête du top-ten français depuis 1966 –, tire de son parfum Dune une brume sans alcool. Elle ressort cet été, sous un emballage et un nom différent : Dune Sun. Tout en clignant de l'œil aux vacanciers, ces produits « light » ont aussi leurs aspirations secrètes : faire vivre la marque durant les mois morts, titiller les collectionneurs (le parfum de Jean Paul Gaultier sort chaque été dans un étui différent, inspiré par la collection du couturier), montrer son brio technologique, voire emballer les Japonaises, réputées craintives en matière d'odeurs. L'eau d'été de Jean Paul Gaultier se retrouve ainsi mieux prise à la base que la senteur originale.

Théâtre privilégié des nouvelles textures, en effet, l'été pousse un peu plus les parfums vers la sphère des soins. Sur un terrain aussi embouteillé que celui des senteurs, chacun veut se distinguer en octroyant – par exemple – un « bénéfice » supplémentaire. En saison chaude, le premier reste la fraîcheur.

C'est ainsi que Chanel relance en juin prochain son Allure Homme sous forme d'une eau fraîchissante (un effet conféré par... l'alcool) et d'un fraîchissant corporel, gel chargé de billes vertes qui sont autant de bombes à vitamines. S'il vient de loger son Noa dans un gel lacté à effet fraîcheur, Cacharel a préféré une solution aqueuse pour sa Brume de tendresse Anaïs Anaïs, si désaltérante que les plus mordues la gardent au réfrigérateur.

Aux frontières de l'aromacologie, Melvita propose désormais une eau singulière aux délicats accents de thé, recommandée « pour se rafraîchir à tout moment de la journée ». Un créneau tout sauf désert, pourtant, avec la série d'eaux Coloressence (relaxante, énergisante, etc.) lancées l'été dernier par Dior dans des flacons multicolores, et la récente gamme de Guerlain, Aroma Allegoria. Aujourd'hui, c'est au tour d'Hermès. Prié d'épauler son eau (rebaptisée Eau d'orange verte) avec des dérivés, le sellier-parfumeur vient de lancer une ligne Aroma, riche en huiles essentielles et en jus de fruits, où les agrumes de la formule initiale viennent ainsi tonifier le gel fraîcheur réveil, baptisé Marmelade d'orange. A défaut du frisson polaire, on est sûr d'y puiser un teint frais...

Jacques Brunel



GLACIER
Lunettes de soleil en plastique avec des verres bleus, 112,90 €, Ray Ban.

le inodore mariant le menthol au PCA, un hydratant. Pendant cinq ou six heures, les enzymes de la peau vont la grignoter et la couper en deux, apportant à la fois fraîcheur et hydratation. »

D'ores et déjà, pourtant, plusieurs produits utilisent des « cooling agents » similaires, qui procurent une sensation de froid physique. C'est le cas du Gel rafraîchissant pour femme de Jean Paul Gaultier, sorti l'an dernier, du Ice Green Tea d'Elizabeth Arden, ou encore du Masque Hydra-Tech d'Yves Saint Laurent. Déjà, pour l'été 2001 une version « cooling effect » de l'Eau Sauvage (Dior) était créditée d'un « effet glaçon » – le produit n'a malgré tout pas été reconduit –, tout comme l'Eau d'été sans alcool J'adore, lancée aux mêmes dates. Dior n'en continue pas moins de cultiver les cooling agents – le menthoxypropanediol dans divers produits amincissants (Body Model, Anti-aqua Bikini...) ou cosmétiques.

J. Bl.

2 vitamines (A et E) et une provitamine (B5) se sont glissées dans les Fraîchissants corporels de Chanel, Allure pour homme et pour femme, avec pour mission d'hydrater et de régénérer la peau. Respectivement 26 € et 34 € les 200 ml.

2 parfums sous un seul nom : Immense. Scherrer propose à l'homme un jus frais et tendre, à la femme une fragrance rayonnante et douce, dans le même flacon de 100 ml conçu par Serge Mansau, et vendu suivant les cas 57 € et 75 €.

3 nouvelles références étoffent la ligne du Rouge Hermès : une version light baptisée Eau délicate (66 € les 100 ml), un rouge à lèvres transparent et une mousse de douche.

Photographe : Kamal

SORBETS

De haut en bas et de gauche à droite : Histoire d'Eau, 45 € les 40 ml d'eau de toilette, Mauboussin.

Bazar pour femme, 44 € les 50 ml d'eau de parfum, Christian Lacroix.

Ultraviolet Aquatic Plastic, 46 € les 80 ml d'eau de toilette, Paco Rabanne.

Le Feu d'Issey Light, 52 € les 50 ml d'eau de toilette, Issey Miyake.

Premier Jour, 54 € les 50 ml d'eau de parfum, Nina Ricci.

Lolita Lempicka, 55 € les 75 ml d'eau de toilette.

Sensations, 38 € les 40 ml d'eau de toilette, Jil Sander.

4 % de parfum, ce dosage aérien conçu pour l'été permet de redécouvrir le capiteux oriental pour homme d'Yves Saint Laurent, Kouros. Le verre transparent bleu glacier donne un côté New Age à son flacon.

4 produits de soin viennent d'assurer à l'Eau d'orange verte d'Hermès une lointaine progéniture. Les uns tonifient (gel exfoliant de réveil, Gelée fraîcheur réveil), les autres apaisent (huile de bain, fluide hydratant).

8 éléments au moins (hibiscus, rose de Bulgarie, ambrette, vanille) concourent à faire de Gloria, le nouveau parfum féminin de Cacharel, un concentré de griserie gourmande. 42 € les 50 ml d'eau de toilette.

25 ans et trois parfums après son entrée en couture, Christian Lacroix laisse se multiplier les effluves à son nom. Deux parfums sortent cet été sous l'appellation Bazar : un masculin marqué par la fraîcheur marine, un féminin tout en fruits doux et fleurs blanches, respectivement vendus 40 € et 44 € les 50 ml d'eau de toilette.

1988 : c'est l'année où Dior, suivant de peu les inventeurs du concept, lance sa première eau d'été légère, une Brume sans alcool. Cette version ultralight de Dune ressort aujourd'hui sous le nom de Dune Sun, dans un emballage aux tons de mer et de lumière, ainsi que sous la forme d'un gel rafraîchissant sublimateur d'éclat. 29,80 € le tube de 150 ml.





chartres cosmetic valley

avec plus de 200 millions de flacons de parfums, produits de soin et de maquillage fabriqués chaque année, les usines – une centaine – situées dans les environs de Chartres ont acquis leurs lettres de noblesse internationale. De Guerlain à Shiseido, voyage au cœur de ce gigantesque univers dédié à la beauté, où le rêve se fabrique dans des cuves pilotées par informatique

On connaissait la Beauce pour ses champs de blé et de colza jaune d'or à perte de vue. Millepertuis, badiane, busserole, arnica des montagnes, eschscholtzia – un pavot californien – viennent aujourd'hui rompre la monotonie de ces terres plates et fertiles, qui ont longtemps constitué le grenier à blé de la France. Au total, quarante-cinq variétés de plantes médicinales sont cultivées par les agriculteurs pour les laboratoires Adonis, qui les transforment, non loin de là, en matières premières pour les grands noms de la cosmétique.

Devant la demande croissante, la société du groupe Alban Muller s'apprête à construire une seconde usine de 4 000 m². A quelques kilomètres, sur les hauteurs de Chartres, la cathédrale fait miroiter sa rosace en vitrail et ses toits de cuivre vert de gris. Dans les faubourgs de la ville, d'énormes bâtiments aux vitres opaques, rangés comme des cubes, affichent sur leur fronton, en lettres d'acier : Guerlain, Lancaster, Paco Rabanne... Avec sa centaine d'entreprises situées dans sa périphérie et les départements avoisinants, Chartres peut s'enorgueillir d'être devenue en quelques décennies la capitale du plus grand réseau industriel de parfums et de cosmétiques au monde, baptisé pour l'occasion « Cosmetic Valley ».

Rouges à lèvres Divinora de Guerlain, crèmes solaires de Lancaster, eau de toilette Castelbajac ou Histoire d'O de Mauboussin... Plus de 200 millions de parfums, de produits de soins et de maquillage sortent chaque année de ces usines, qui ont réalisé, pour la seule année 2001, un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros.

L'histoire de la Cosmetic Valley débute dans les années 1960. Le parfumeur Fabergé installe à Chartres ses équipes de recherche et de production. Lancaster y prend ses

USINE
Située près d'Orléans, l'usine Shiseido consacre ses 18 000 m² à la fabrication des cosmétiques et des produits dérivés de parfums ainsi qu'à leur conditionnement.



quartiers en 1972, suivi, un an plus tard, par Guerlain, puis Paco Rabanne. « La cosmétique est un domaine qui travaille sur les sens : la texture, la couleur, l'odeur. Il est nécessaire de venir vérifier régulièrement la qualité des produits. Comme les sièges sociaux des grandes marques se trouvent à Paris, leurs usines devaient se trouver à proximité », explique Jean Arondel, directeur de la société Sagal, spécialisée dans la sérigraphie et la fabrication de savons et de sticks. L'impulsion est donnée. Des labo-

180 kilos de pâte permettent de fabriquer 40 000 rouges à lèvres de même couleur, et l'usine en produit deux millions et demi chaque année

ratoires de matières premières (Adonis, Lhuillierie, Calpac) aux concepteurs de PLV, en passant par les compositeurs de parfums, les fabricants de flacons et de pots... Fournisseurs et sous-traitants viennent s'installer à proximité des grandes marques

qui s'implantent peu à peu dans les départements voisins : Yves Saint Laurent à Bernay (Eure), Christian Dior à Saint-Jean-de-Braye (Loiret). Non loin de là, l'usine Shiseido dresse dans l'air ses toits rose métallisé en forme de vagues.

Pour rentrer dans ce gigantesque bâtiment de 18 000 m², qui abrite les formules des crèmes Carita, des parfums Jean Paul Gaultier et Issey Miyake, les visiteurs doivent laisser leurs papiers d'identité au gardien posté à l'entrée. Cette usine, bâtie en 1998 et dotée d'une technologie de pointe – toutes les cuves destinées à la préparation des cosmétiques sont pilotées par informatique –, témoigne du succès fulgurant de la marque.

« En 1993, lorsque j'ai visité le site de Gien, les parfums étaient fabriqués manuellement par quatre-vingts personnes. Depuis, l'usine du Val-de-Loire compte 500 personnes, et le chiffre d'affaires de la marque est passé de 22 millions d'euros à 150 millions d'euros », explique Daniel Guillermin, PDG de Shiseido International France. Dans l'usine Guerlain – le plus gros chiffre d'affaires de la Cosmetic Valley –, près de trois cents personnes s'activent à la préparation, au conditionnement et au contrôle des célèbres météorites, de la poudre terracotta et autres produits de maquillage ainsi que des mille tonnes de crèmes produites ici chaque année.

Une odeur de cire s'échappe des énormes cuves où se préparent, par centaines de kilos, les pâtes gourmandes et colorées des rouges à lèvres. Dans ces mixers géants, on fait fondre une base –



CUVE

Ci-dessus et ci-contre : chez Sagal, fabricant de savons, les matières premières sont versées dans des cuves pouvant atteindre 3 tonnes, avant d'être mélangées et chauffées pendant plusieurs heures.



un corps blanc composé de cires, d'huiles –, à laquelle on ajoute des concentrés de colorants. On mélange le tout. Avant de couler la pâte en petits packs, on en vérifie la couleur, quitte à y rajouter quelques grammes de colorants pour obtenir la teinte exacte. Débités au couteau, les pains sont ensuite moulés en bâtons, puis mis en tubes. 180 kilos de pâte permettent de fabriquer quarante mille rouges à lèvres de même couleur, et l'usine en produit deux millions et demi, chaque année. Des flacons de verre roulés sous un typhon d'encre se parent des mots Cool Water. Alignés sur un tapis roulant comme une armée de petits soldats bleus, les écrans des parfums Davidoff s'approprient à rentrer dans le four qui incrustera ces lettres dans le verre.

Créée en 1981, l'usine Sagal s'est également spécialisée dans la fabrication de savons – 100 000 pièces sont produites quotidiennement – et de sticks pour, entre autres, Chanel, Hermès, Givenchy, Dior, Shiseido, Sisley. Camée de glycérine au motif du parfum « Le Baiser » de Lalique, jeux de transparence colorée et d'opacité pour la ligne Iod de Dior : les savons de luxe exigent un savoir-faire particulier qui doit s'adapter à tous les mouvements de mode. Car la concentration des grands groupes fait peser au-dessus des sous-traitants l'épée de Damoclès de la concurrence. « Auparavant, on traitait avec Kenzo ou Dior, aujourd'hui, si LVMH retire ses commandes, le chiffre d'affaires diminuera au moins d'un tiers. Il s'agit de la même pression que les grandes surfaces exercent sur leurs fournisseurs », explique Jean Arondel, son directeur. En 1993, avec Jean-Luc Ancel, ils décident de nouer des relations avec les autres PME du secteur, de créer un réseau d'entreprises solidaires pour faire face aux grands groupes. En 1998, ils fondent l'as-



MATIÈRE PREMIÈRE

Dans des sacs, les poudres de pigments attendent d'être mélangées aux textures pour la reproduction à l'identique des couleurs des fards Guerlain.



TEST

Dans les laboratoires de l'usine Shiseido, les techniciens soumettent les produits à une série de contrôles. Une crème de soin subit souvent pas moins de dix-huit tests.



sociation de la Cosmetic Valley, présidée par Jean-Paul Guerlain. « Il est fantastique qu'en France on pense à faire une telle boucle de production, que l'on privilégie les entreprises à taille humaine », explique Véronique Denize, PDG de Graphic PLV, qui a emménagé en juillet dernier dans sa nouvelle usi-

des flacons aux savons, un savoir-faire particulier qui justifie l'aura de « made in France »

ne de 10 000 m², située près de Chartres. Outre le gain de place, pour un coût équivalent, la société a gagné en notoriété et fabrique désormais des pancartes, des présentoirs et autres supports publicitaires pour les campagnes de Nina Ricci, Yves Saint Laurent ou Nuxe.

Pourtant, depuis le 11 septembre 2001, les budgets des grands groupes ont baissé de 20 %. L'association de la Cosmetic Valley n'en multiplie pas moins ses efforts de développement à l'étranger, où le label des parfums et des cosmétiques « made in France » n'a pas perdu son aura. Dans l'Hexagone, les marques ne cessent d'externaliser leur production : outre la partie marketing et la création du jus – confiée à des nez extérieurs – ou de la formule, beaucoup d'entre elles confient la totalité de la fabrication de leurs produits aux sous-traitants de la Cosmetic Valley. Rodés à l'exercice, les membres de l'association proposent ainsi aux clients de Moscou, de Hongkong ou de Dubaï de livrer des parfums ou des cosmétiques sur mesure. « Si la chaîne de production est maîtrisée, c'est beaucoup plus sécurisant pour le client », explique Jean-Luc Ancel, son manager. Une stratégie qui semble porter ses fruits, puisque 80 % de son chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisé à l'export.

Charlotte Brunel

ROUGE À LÈVRES



Ci-dessus : dans une cuve une trentaine d'ingrédients sont chauffés pour obtenir la pâte des rouges à lèvres Guerlain. Ci-contre : on traque à la loupe les moindres défauts de fabrication.





FLACON
Les écrins du parfum Fragile de Jean Paul Gaultier s'appêtent à se glisser dans leur boîte en carton. Une douzaine de pièces – on en utilise généralement environ sept – composent ce flacon en forme de boule à neige.



PUBLICITÉ
De 4 000 à 5 000 pancartes en carton, podiums, présentoirs et autres objets publicitaires sont fabriqués chaque jour chez Graphic PLV.



CONDITIONNEMENT
Ci-dessus, dans l'usine Shiseido, environ deux mille produits sont conditionnés par heure. Ci-dessous : les fards à paupières Guerlain sont estampillés du sceau maison.



Reportage photographique

Serge Picard



A LA CHAÎNE
Ci-dessus : chez Shiseido, les ouvrières travaillent avec minutie sur les cinq chaînes de montage. Ici, la fabrication du flacon Fragile de Jean Paul Gaultier.



TRANSPARENT
Ci-dessous : chez Sagal, 100 000 savons sont produits chaque jour. En 2001, le chiffre d'affaires des savons transparents représentait 823 000 euros.

FARDS
Ci-dessus : chez Guerlain, on compose le mélange des boîtes de Météorites – lancées en 1987 par la marque – en prélevant dans les bacs de différentes couleurs le nombre de billes de poudre réglementaire.

SAVON



œil pour œil mascaras stars

avec sa forme tonneau et trapue qui tient bien en main, sa couleur discrète de bleu marine, le mascara Ricil Volum'Express de Gemey-Maybelline est devenu une star : lancé en 1995, il représente encore aujourd'hui 20,1 % des ventes de mascaras de grande consommation. Une place que les « allongeurs » et « les recourbants » high-tech n'ont pas encore réussi à lui ravir. De fait, dans l'Hexagone, la première demande des femmes concerne le volume des cils. Un volume qui s'obtient grâce à une formule très complexe, élaborée – avec la brosse – près de dix ans avant le lancement du mascara sur le marché. Ici, la gomme d'acacia – qui gonfle au contact de l'eau – rend la texture plus épaisse et adhère comme de la glu sur le cil, tandis que des lipo-cires comme les huiles de palme et de jojoba le gaignent en l'enrobant de la racine jusqu'à la pointe. Pour éviter l'effet carton, des lipides lissent et nourrissent l'écaillage de ces « cheveux oculaires ».

Adaptée à la formule, la brosse révolutionnaire du Ricil Volum'Express – pour laquelle trois brevets ont été déposés – permet de déposer une charge maximale de produit sur les cils tout en les sépa-

rant. « On travaille sur la qualité des poils (synthétiques), leur dureté, leur souplesse, leur qualité chimique (compatibilité avec la formule), leur longueur et leur implantation par rapport aux cils », explique Sylvie Guichard, responsable de la communication internationale maquillage de L'Oréal. C'est à Mouy que le brosseur SGB les confectionne. Des machines automatiques, spécialement conçues pour leur élaboration, en fabriquent jusqu'à 1 400 par heure. En deux étapes. Les fibres de polyamide creux de diverses hauteurs – qui servent à la texture de réservoir – sont disposées sur une boucle de métal, qui est ensuite torsadée. Puis ce goupillon est coupé pour prendre la forme d'un cylindre à bout conique. « L'implantation de la brosse permet aux zones en contact avec le produit de se charger au maximum (une augmentation de 25 %) et sa forme constitue des arêtes qui séparent les cils », explique Jean-Louis Gueret, directeur du marketing prospectif cosmétique de L'Oréal. Une prouesse technologique en matière de volume qui n'a pas encore été détrônée.

3^e marché mondial du parfum et de la cosmétique, la France réalise chaque année des milliards d'euros de chiffre d'affaires.

8 heures, c'est le temps moyen pour réaliser une crème de soin.

20 % du chiffre d'affaires de la filière parfums et cosmétique sont réalisés dans la Cosmetic Valley.

25 kilos de plantes fraîches sont nécessaires pour obtenir 1 kilo d'extrait sec actif.

70 % du chiffre d'affaires de la Cosmetic Valley sont réalisés à l'exportation.

100 entreprises et 6 000 professionnels travaillent dans la Cosmetic Valley.

150, c'est le nombre de personnes travaillant dans les laboratoires de recherche et de développement créés pour les trois marques du groupe LVMH : Guerlain, Christian Dior et Givenchy.

450 emplois devraient être créés entre 2001 et 2003 dans les usines de cosmétiques d'Eure-et-Loire.

457 euros, c'est le prix d'un kilo de scentolide, un ersatz synthétique du musc, créé par Synarome. L'ambre arôme absolu, une essence créée en 1927 par l'entreprise,

coûte vingt fois moins cher que l'ambre gris de cachalot, dont elle est l'ersatz.

760 matières premières sont utilisées dans les 250 formules différentes de crèmes de soins Guerlain.

800 tonnes, c'est la quantité de produits alcooliques (parfums, laits de toilettes parfumés...) fabriqués annuellement par Shiseido France.

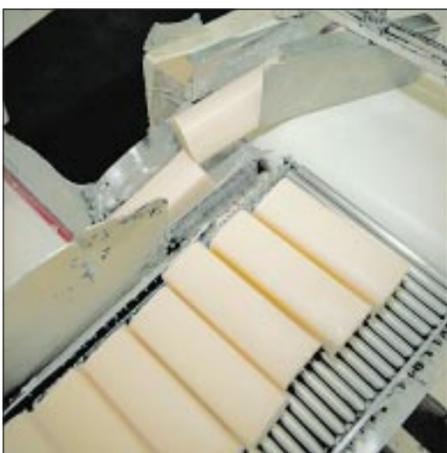
2 000, c'est environ le nombre de pancartes, de présentoirs et autres objets publicitaires fabriqués pour le lancement d'un produit par les grandes marques de cosmétiques ou de parapharmacie.

2 500 tonnes, c'est la quantité de produits de soins (crèmes Carita, laits parfumés Jean-Paul Gaultier...) fabriqués chaque année dans l'usine Shiseido du Val de Loire.

100 000 savons de luxe peuvent être produits quotidiennement dans l'usine de Sagal. Les lancements importants de produits se font à 300 000 exemplaires.

457 347 euros, c'est la somme des ventes réalisées par le groupe coréen Pacific avec les parfums Lolita Lempicka et Jean-Charles de Castelbajac.

800 000 boîtiers de Terracotta sont vendus chaque année par Guerlain. Ce produit constitue la plus grosse production de la marque.



Ci-dessus : chez Sagal, pour réaliser les pains de savon, des copeaux de glycérine sont mis à fondre dans une cuve. Un long tube a été découpé en tronçons de longueur égale.



C. Bl.